هكذا من الاصل

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15783 – 7 F
MARDI 24 OCTOBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Paris accuse Alger de « manœuvre électorale » après l'échec de la rencontre Chirac-Zeroual

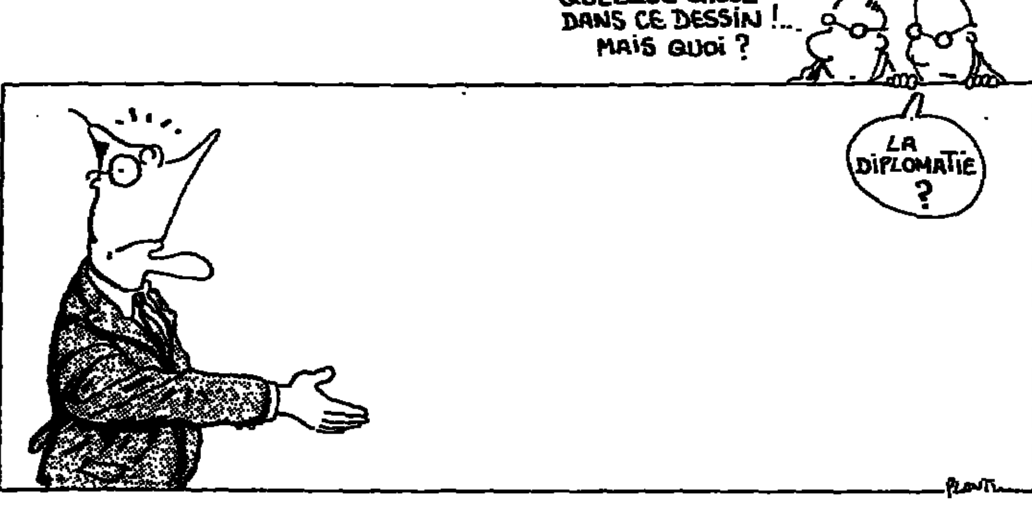
L'Algérie reproche à la France de porter « atteinte à sa dignité et à sa souveraineté »

« CE N'EST PAS UN DRAME », a commenté, lundi 23 octobre, Hervé de Charette, au lendemain de l'annulation de la rencontre, à New York, entre Jacques Chirac et Liamine Zeroual. Le ministre des affaires étrangères a précisé que la demande d'entrevue *« a été faite par le gouvernement algérien par une note verbale du 28 août, adressée au Quai d'Orsay »*, tandis qu'Alger affirme, au contraire, que cette rencontre était une proposition française. *« Ce rendez-vous manqué s'est terminé par une manœuvre électorale de politique intérieure algérienne »*, a ajouté M. de Charette. Il faisait ainsi allusion au fait que M. Zeroual aurait souhaité médiatiser son tête-à-tête avec M. Chirac alors même que s'ouvrait, en Algérie, la campagne pour l'élection présidentielle du 16 novembre dans laquelle il part grand favori.

M. Zeroual a, pour sa part, mis en avant le mauvais climat qui s'était installé, depuis quelques mois, dans les relations franco-algériennes, pour justifier sa décision de renoncer à rencontrer M. Chirac. Exploitant la fibre nationaliste de ses compatriotes, il a reproché à la France de porter *« atteinte à la dignité et à la souveraineté du peuple algérien »*. Les Algériens, dans leur ensemble, islamistes compris, se sont ainsi félicités du refus de M. Zeroual de rencontrer son homologue français *« en catimini »*.

Cet échec de la diplomatie française intervient au lendemain de l'annonce par Paris et Moscou de *« convergences de vues »* sur la participation russe à la force de paix en Bosnie. La Maison Blanche a émis des réserves sur les conditions de cette participation telles qu'elles ont été évoquées à Paris.

Lire pages 2 et 3



Le franc, la lire et le dollar victimes de nouvelles attaques

LA TENSION est montée d'un cran, lundi matin 23 octobre, sur les marchés des changes. Les monnaies considérées comme faibles, tels le dollar, le franc français et la lire, ont été à nouveau attaquées, et les investisseurs se sont précipités vers les devises refuges (deutschemark, yen et franc suisse). Le franc est tombé, lundi dans la matinée, jusqu'à 3,5280 pour 1 mark et le billet vert s'échangeait à 4,87 francs, 1,39 mark et 99,95 yens. La lire est victime des craintes d'une mise en minorité du gouvernement dirigé par Lamberto Dini. En France, la remontée des taux d'intérêt à court terme, pour défendre le franc, laisse craindre un conflit entre le gouvernement et la Banque de France indépendante. Lundi, la Bourse de Paris a commencé la journée sur une baisse, la sixième consécutive.

Lire pages 20 et 21

Le panache en formule 1



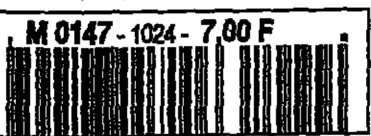
MICHAEL SCHUMACHER

IL S'EST EXTIRPÉ de sa voiture et a laissé exploser sa joie. A ceux qui le pressaient de questions, Michael Schumacher, champion du monde 1995, a répondu : *« Je ne peux pas exprimer mes émotions. Je me suis tellement donné que je suis épuisé. »* Ainsi Michael Schumacher a-t-il remporté une nouvelle fois le titre. Une victoire arrachée avant la fin de la saison en gagnant le Grand Prix du Pacifique, au Japon, alors qu'il aurait pu se contenter de glaner les quelques points qui suffisaient à son triomphe.

A vingt-six ans, il devient le plus jeune double champion de l'histoire de la formule 1. En un an, l'homme a pris une nouvelle dimension. Champion de circonstance, en 1994, après la mort d'Ayrton Senna et après une saison riche en démêlés avec la Fédération internationale, Michael Schumacher s'est imposé, en 1995, comme un champion du monde digne de succéder à Senna ou à Alain Prost. De ses débuts à son triomphe, il est resté fidèle à sa réputation, gros travailleur et perfectionniste : des qualités auxquelles il a ajouté le panache. Après avoir fait les beaux jours de Benetton-Renault, Michael Schumacher essaiera, en 1996, de redonner du lustre à Ferrari.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La plainte et les négligences de « Pacha Mercedes »

MOSCOU
de notre correspondant

Au poste de police numéro 169, dans la banlieue ouest de Moscou, où règne une étrange bonne humeur, les policiers échangent des clins d'œil amusés, des sourires complices et des airs entendus. Ne doivent-ils pas procéder, mercredi 25 octobre, à l'arrestation d'un citoyen de marque, Pavel Gratchev lui-même, le puissant mais peu populaire ministre de la défense ? Fin septembre, le juge Olga Govorova a en effet délivré un mandat d'amener contre le général Gratchev afin que ce dernier vienne s'expliquer devant le tribunal de Moscou sur la plainte en diffamation qu'il a déposée contre le *Moskovski Komsomolets*. Ce quotidien populaire moscovite avait, il y a un an, surnommé Pavel (« Pacha » de son petit nom) Gratchev, « Pacha Mercedes », l'accusant de détourner des fonds de l'armée pour s'acheter des berlines allemandes.

Si l'enquête sur la corruption dans l'armée n'a pas avancé, la plainte du ministre a suivi son cours... Probablement embarrassé de devoir s'expliquer sur son parc automobile, Pavel Gratchev a négligé les convocations du juge, qui, agacé, a lancé ce mandat d'amener. *« Une action héroïque »*, écrit la presse russe. Le général Gratchev a aggravé son cas. Il défie le tribunal *« en prévenant d'avance »* que, *« même si les procédures sont respectées »*, il ne se rendra pas à la convocation du 25 octobre car il sera alors *« en visite officielle en Grèce »*. Le ministre a aussi prononcé quelques mots peu amènes à l'égard du tribunal, refusant de se rendre dans une *« cour de spectacle »*.

A la police de Moscou, propulsée à l'avant-garde de la défense de l'Etat de droit en Russie, on se dit décidé à exécuter l'ordre du tribunal, tout en espérant que Pavel Gratchev s'y rendra de son plein gré. *« Dans la pratique, nous procédons à l'arrestation vers 8 heures du matin, mais je ne sais pas comment cela va se passer dans ce cas précis »*, explique un porte-parole de la police, Vladimir Zoubkov, précisant que le ministre dispose de gardes du corps armés.

L'« affaire Gratchev » a pris la dimension d'un symbole national. *« Quelle que soit l'issue du cas Gratchev, elle sera une claire indication de la validité des institutions démocratiques russes »*, estime le quotidien *Moskovski Komsomolets* tandis que les *Izvestia* s'interrogent gravement : *« L'Etat va-t-il remettre Pavel Gratchev à sa place ? Ou le ministre va-t-il mettre l'Etat à sa place ? »*

Aux toutes dernières nouvelles, le ministre russe de la défense aurait annoncé qu'il repousserait finalement son voyage en Grèce. Son porte-parole a toutefois souligné qu'aucune décision n'avait encore été prise pour savoir s'il répondrait à la convocation du tribunal, les experts du ministère procédant à une *« évaluation juridique »* de celle-ci. Boris Eltsine serait lui-même intervenu pour *« recommander au général Gratchev de revoir son emploi du temps pour la fin octobre »*. Il *« paraîtrait »* aussi que Pavel Gratchev *« aurait accepté »* les excuses du journal l'ayant mis en cause, ce qui annulerait le procès et la convocation du tribunal...

Jean-Baptiste Naudet



Avis de turbulences sur l'économie française

MAIS de quelle étrange langueur souffre donc l'économie française en cet automne ? La conjoncture, en apparence, pour n'être pas florissante, n'a rien de catastrophique, et cependant l'opinion est inquiète. Le chômage, en dehors de l'accident statistique du mois d'août, continue de reculer, la croissance progresse, même à un rythme ralenti, et pourtant la grogne est quasi générale : les syndicats protestent, le patronat rechigne, les marchés financiers sont fébriles et malmènent le franc. C'est à croire qu'il s'agit d'une maladie d'origine psychosomatique : on n'en voit que les premiers symptômes tout en devinant que ses effets, s'ils perduraient, pourraient être ravageurs.

Si le diagnostic est difficile à établir, il y a au moins un premier constat qui s'impose : la France aborde la passe économique la plus difficile depuis la récession de 1993. Pour l'heure, un seul signe est vraiment perceptible, à lui seul il est préoccupant : l'activité ralentit fortement. Le gouvernement a construit son projet de loi de finances pour 1996 sur une prévision de croissance de 2,8 %, mais cette estimation apparaît très optimiste. La plupart des grands instituts français, comme l'OFCE, avançaient jusqu'à ces dernières semaines des estimations plus proches de 2,5 %. Et, depuis peu, quelques experts, comme ceux du centre de prévision de *L'Expansion* ou la direction des études économiques du Crédit lyonnais, n'excluent plus que l'on soit en réalité l'an prochain autour de 2 % ou à peine davantage.

Cette seule hypothèse, si elle se confirmait, constituerait pour le gouvernement une véritable catastrophe. Alors qu'il n'a pas même arrêté son plan de redressement de la Sécurité sociale, qui risque fort de prévoir de nouveaux prélèvements sur les ménages, le gouvernement devrait reconstruire un budget douloureusement échafaudé et prévoir de nouvelles économies ou une ponction fiscale supplémentaire, pour respecter les engagements de Maastricht sur la maîtrise des déficits publics.

Il y a pire : à certains égards, le pilotage économique risque de se révéler encore plus délicat dans les mois qui viennent qu'au plus fort de la récession.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 15



DIPLOMATIE Les cérémonies marquant le cinquantenaire de l'Organisation des Nations-Unies, symbolisées par une gigantesque photo de famille regroupant 150 des 185 représentants des pays-membres ont commencé, dimanche 22 octobre à New York. Elles ont été en partie occultées par la décision des autorités algériennes d'annuler – ou de reporter, selon l'Elysée – la rencontre prévue entre Jacques Chirac et le président Liamine Zeroual. ● **LES ALGÉRIENS** ont invoqué « *l'escalade dans des propos publics* » portant atteinte « *à la dignité et à la souveraineté du peuple algérien* », tandis que M. Chirac a expliqué qu'il n'était pas possible d'accepter « *l'impact médiatique* » qu'Alger voulait donner à la rencontre. ● **CET ÉPISODE** est intervenu après des conversations franco-russes qui se sont achevées, samedi à Paris, sur un constat d'accord à propos de la Bosnie qui a aussitôt été contesté à Washington.

Paris tente de minimiser l'annulation de la rencontre Chirac-Zeroual

A quelques heures de l'ouverture de la campagne présidentielle, l'Algérie a annulé l'entretien de New York et dénoncé l'ingérence de la France dans ses affaires. Le Quai d'Orsay dénonce une « manœuvre électorale », tandis que l'opposition socialiste parle d'un « camouflet »

NEW YORK
de nos envoyées spéciales

C'est à la demande des Algériens qu'auraient dû se rencontrer, à New York, en marge des cérémonies du cinquantenaire de l'ONU, Jacques Chirac et Liamine Zeroual, et c'est aussi à leur demande que ce projet de rendez-vous a été abandonné, dimanche 22 octobre. M. Zeroual, qui avait sollicité cet entretien – la délégation française a catégoriquement démenti que l'initiative en fût venue de Paris –, a changé son fusil d'épaule lorsqu'il est devenu clair qu'il ne pourrait pas en tirer le profit initialement escompté.

Le chef de l'Etat français, échaudé sans doute par les controverses auxquelles ce projet de rencontre avait donné lieu depuis deux semaines, est venu expliquer lui-même, devant la presse, les circonstances dans lesquelles il a tourné court : « *Hier soir*, a-t-il déclaré, *lorsque nous sommes arrivés* [à New York], *nous avons été informés du fait que la partie algérienne insistait beaucoup pour que cet entretien ait une publicité médiatique, c'est-à-dire pour qu'il se déroule sous l'œil des caméras et des photographes.* »

CAMPAGNE ÉLECTORALE

« *Je n'ai pas cru devoir répondre à cette exigence pour une raison simple,* a ajouté M. Chirac. *Je concevais cet entretien comme un entretien avec le chef de l'Etat algérien actuel. La campagne électorale ayant commencé en Algérie depuis ce matin, je ne voulais pas qu'il y ait d'ambiguïté avec le candidat et, par conséquent, j'ai fait indiquer aux services du président Zeroual que je souhaitais que, comme je l'avais conçu, cet entretien soit un entretien de travail hors de toute médiatisation. J'ai rencontré, ce matin, le président Zeroual à l'ONU, en présence du secrétaire général, M. Boutros-Ghali. Nous avons parlé dix à quinze minutes, non pas sur le fond, mais sur cette modalité. Chacun étant resté sur sa position, le président Zeroual a décidé, dans ces conditions, de demander le report de cet entretien, qui n'a donc pas eu lieu sur le fond comme il était convenu.* »

La délégation algérienne avait insisté, jusque tard dans la nuit de samedi à dimanche, pour que soit mis en place un dispositif médiatique, alors que la délégation française voulait s'en tenir au cadre initialement fixé : celui d'un bureau dans le secteur du bâtiment de l'ONU auquel la presse n'a pas accès, et ce afin d'éviter que les images de la rencontre puissent être exploitées comme un témoignage du soutien de la France au candidat Zeroual.

Le désaccord sur les modalités de la rencontre recouvre évidemment d'autres griefs des responsables algériens, qui sont apparus clairement dans les commentaires faits, dimanche, à New York, par le porte-parole de M. Zeroual. « *Il n'est pas normal que les relations entre deux pays souverains se déroulent en catimini. l'Algérie n'a pas pour habitude d'assumer sa diplomatie en rasant les murs* », a déclaré Mihoub Mihoubi, qui s'en est pris d'autre part aux « *propos officiels et officieux maladroits et inamicaux* », « *parfois même malveillants* » qui ont été tenus en France au sujet de cette rencontre entre les deux présidents.

« *Nous n'avons de leçon à recevoir de personne en matière de démocratie* », a ajouté le porte-parole algérien, révélant ainsi le motif essentiel du report de la rencontre. Alger a visiblement très mal pris les explications données par M. Chirac et son entourage sur le contenu du message qu'il s'apprêtait à délivrer à M. Zeroual, à savoir une invitation à faire en sorte que le scrutin présidentiel soit organisé dans la transparence et à engager rapidement un véritable processus démocratique au moyen d'élections législatives dignes de ce nom.

Ce message avait été largement diffusé, ces derniers temps, pour éviter les malentendus et répondre aux critiques que suscitait un projet de rencontre sans doute annoncé trop tôt. Il était assorti d'un avertissement, certes formulé en termes prudents, mais qui n'en était pas moins évoqué pour la première fois : celui d'une remise en cause, à terme, de l'aide française dans l'hypothèse où aucun progrès ne serait fait vers la démocratie. Cette menace a particulièrement irrité Alger, si l'on en juge par les commentaires de M. Mihoubi. « *L'Algérie n'a pas pour tradition de se soumettre à des conditions. Elle n'a reçu depuis l'indépendance l'aide de personne* », a-t-il répliqué, ajoutant que « *les prêts fournisseurs de la France sont faits pour aider l'économie française* ».

AVERTISSEMENT VOILÉ

M. Chirac a répété, dimanche, devant la presse française, son message et son avertissement voilé, à défaut de pouvoir s'en entretenir avec M. Zeroual. Alors qu'on lui demandait si, à son avis, l'annulation de la rencontre allait calmer les islamistes, il a répondu : « *Ce n'est pas du tout mon problème. Mon problème était de faire passer un message au chef de l'Etat algérien.* »

Ni d'un côté ni de l'autre, on ne considère cet épisode comme une rupture. Le rendez-vous n'a été que « *reporté* ». Malgré l'aigreur de ses propos, M. Mihoubi a estimé que les relations entre les deux Etats « *ne sont pas tributaires de difficultés conjoncturelles* ». Du côté français, cette péripétie n'a pas remis en cause l'analyse sur laquelle se fondait l'acceptation d'une rencontre avec M. Zeroual, à savoir que les extrémistes islamistes ne sont pas actuellement en situation de force en Algérie, que des consultations organisées selon les règles de l'art le feraient apparaître et que, quoi qu'on pense du président algérien, il est le seul sur lequel on puisse exercer une pression pour que s'engage un processus démocratique.

Afsané Bassir Pour et Claire Tréan

« La France détermine sa politique en fonction des valeurs de la démocratie »

« *JE N'ÉTAIS pas demandeur de cet entretien et, par conséquent, je n'ai pas de regret particulier à formuler,* a déclaré Jacques Chirac, dimanche 22 octobre, devant la presse française. *C'est un problème d'appréciation, par le président Zeroual, des conditions de cet entretien (...). J'ai pour le peuple algérien, que je connais bien, beaucoup de respect et d'amitié. Ce peuple aujourd'hui souffre, il a droit à la considération, et je sais que, dans son immense majorité, il veut la paix. Il a droit à l'amélioration de ses conditions de vie, il a droit à l'exercice normal des libertés, il a le droit de vivre dans un pays démocratique.*



VERBATIM

» *La crise qui, aujourd'hui, se déroule en Algérie ne peut trouver d'issue que dans un processus conduisant à la démocratie. Et la nature des relations politiques, économiques, culturelles de la France avec l'Algérie dépendra bien entendu de ce processus démocratique et de son aboutissement.*

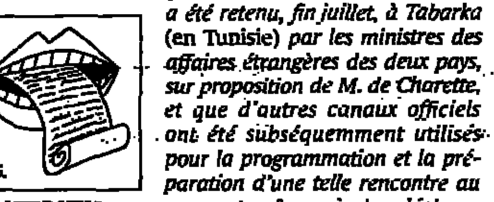
» *Les autorités algériennes ont décidé de commencer par des élections présidentielles. On peut avoir sur ce choix les idées que l'on veut. Je n'ai pas l'intention, cela va de soi, de faire la moindre ingérence dans les affaires algériennes en portant un jugement sur ce point. Mais, en revanche, il y a deux conséquences qui doivent être tirées. La première est que ce scrutin doit être aussi transparent que possible et donc que tous les moyens doivent être donnés aux observateurs, notamment internationaux.*

» *D'autre part, cette élection doit être le préalable, dès que possible, à des élections législatives qui, seules, permettront de dégager, en Algérie, une majorité permettant de soutenir l'action d'un gouvernement qui devra réaliser le redressement à la fois économique et social de l'Algérie. Ceci implique naturellement l'ouverture d'un dialogue aussi large que possible avec toutes les forces économiques, sociales, politiques, culturelles, religieuses qui excluent la violence comme moyen d'expression.*

» *Quant à la France, il est tout à fait légitime qu'elle détermine sa politique à l'égard de l'Algérie en fonction des valeurs qui sont les siennes, c'est-à-dire des valeurs de la démocratie. Si celles-ci sont respectées, l'Algérie peut compter, sans réserve, sur le soutien amical de notre pays. Si l'évolution des choses impliquait d'autres options, alors naturellement la France en tirerait les conclusions.* »

« Une atteinte à la dignité et à la souveraineté du peuple »

« *IL FAUT se souvenir*, a précisé la partie algérienne dans un communiqué diffusé, dimanche 22 octobre, par l'agence officielle APS, *que le principe d'une rencontre des chefs d'Etat algérien et français, en marge de la célébration du cinquantième anniversaire de l'ONU, a été retenu, fin juillet, à Tabarka* (en Tunisie) *par les ministres des affaires étrangères des deux pays, sur proposition de M. de Charette, et que d'autres canaux officiels ont été subséquemment utilisés pour la programmation et la préparation d'une telle rencontre au moment même où des déclarations officielles et officieuses de la partie française faisaient état d'une prétendue demande algérienne de rencontre qui serait, précisaient-elles, encore à l'étude.*



VERBATIM

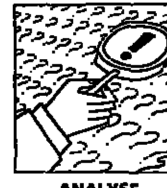
Conscientes au plus haut point des enseignements tirés des vicissitudes du dialogue politique entre les Etats algérien et français tout au long des trente-trois dernières années, comme des contraintes réelles ou supposées de la partie française, les autorités algériennes se sont interdites de mêler leur voix au vacarme d'outre-Méditerranée même lorsqu'il a dépassé le cadre de vaines gesticulations médiatiques pour se nourrir de propos officiels manifestement tendancieux et même outrancièrement malveillants à l'égard de l'Algérie.

Animé d'une sérénité à toute épreuve, l'Etat algérien a fait, par les canaux appropriés, les mises au point et mises en garde nécessaires, tout en continuant de redoubler de créativité et d'efforts pour réunir les conditions du succès d'une rencontre normale entre deux chefs d'Etat qui se tiendrait conformément à des traditions et des pratiques diplomatiques bien établies et dont les modalités, la substance et les conclusions éventuelles ne seraient ni prédéterminées unilatéralement, ni livrées à des exercices de diplomatie de place publique.

La persistance d'attitudes unilatérales et l'escalade dans des propos publics qui peuvent s'assimiler à une atteinte à la dignité et à la souveraineté du peuple algérien ont créé une situation dans laquelle la rencontre entre les chefs d'Etat algérien et français qui a été envisagée a perdu sa raison d'être. En conséquence, la partie algérienne a mis fin au contact relatif à la tenue d'une telle rencontre ».

L'habile traquenard du candidat à l'élection présidentielle

BEAUCOUP de bruit pour rien ? A l'annonce de l'annulation du tête-à-tête entre le président français et son homologue algérien, Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, s'est étonné du charivari suscité par une rencontre on ne peut plus banale, et, pour tout dire, « *sans grand intérêt* ». On eût pu la qualifier ainsi en d'autres circonstances, si elle avait été organisée plus tôt – au moment où Jacques Chirac s'est installé au pouvoir – ou plus tard – une fois que Liamine Zeroual eût franchi avec succès le cap de l'élection présidentielle.



ANALYSE

Hélas, l'initiative d'une entrevue qui s'imposait à tous égards – et plus encore depuis que la violence a débordé d'une rive sur l'autre de la Méditerranée – a été prise par la partie algérienne, qui en a fixé la date à sa convenance, c'est-à-dire en lever de rideau de la campagne pour l'élection présidentielle du 16 novembre, sans éveiller sur-le-champ la méfiance de ses interlocuteurs français. Les festivités du cinquantième anniversaire de l'ONU lui ont, il est vrai, grandement facilité la tâche, puisque MM. Chirac et Zeroual allaient être appelés, pendant quarante-huit heures, à New York, à fréquenter les mêmes lieux.

La polémique qu'a aussitôt provoquée, dans chacun des deux pays, la confirmation, de la bouche même de M. Chirac, de son entrevue avec M. Zeroual, a paru surprendre les autorités françaises, qui, faute de réussir à banaliser l'événement, se sont employées à faire taire le soupçon de complaisance à l'égard du pouvoir en place à Alger. Ainsi ont-elles durci le ton à l'encontre d'un régime discrédité, en mal d'un semblant de légitimité, au représentant duquel le président français promettait de donner, en quelque sorte, une leçon de démocratie. Au risque que ses propos se trouvent en porte-à-faux avec ceux qu'il avait tenus, au début du mois d'octobre, à Zine el Abidine Ben Ali, le chef d'Etat tunisien, dont les méthodes, pourtant brutales, utilisées pour combattre le fanatisme religieux, lui avaient semblé « *adaptées* ».

Pour mieux encore couper court aux critiques, M. Chirac a voulu, au dernier moment, placer son tête-à-tête avec M. Zeroual sous le signe d'une certaine confidentialité, et empêcher ainsi son interlocuteur, donné pourtant gagnant à la course à la magistrature suprême, de tirer un complet profit électoral d'une rencontre hautement médiatisée. Le chef de l'Etat algérien a donc préféré abandonner une entreprise qui, à ses yeux, n'allait lui rapporter que de trop maigres dividendes, contraignant, du coup, le président français à se plier à ses calculs et à ses humeurs.

Auraient-ils pu exploiter, comme ils l'entendaient, cette rencontre, les dirigeants algériens auraient, bon gré, mal gré, accepté d'ignorer les commentaires peu flatteurs à leur égard des milieux autorisés français qui tentaient de se tirer d'un mauvais pas. Autant de blessures d'amour-propre qu'il n'y avait plus lieu de dissimuler dans la mesure où M. Chirac n'entendait pas, médiatiquement parlant, entrer dans le jeu électoral de M. Zeroual.

Restait alors à M. Zeroual, qui n'avait plus rien à gagner dans cette affaire, qu'à « habiller » cette déconvenue, comme il se doit, aux couleurs du nationalisme le plus intransigeant. En dénonçant aussitôt, avec des accents outragés qui rappellent l'époque de feu Houari Boumediene, « *l'atteinte à la dignité et à la souveraineté du peuple* », le pouvoir algérien, pas moins ombrageux aujourd'hui qu'hier s'agissant de ses relations avec l'ancienne métropole, tente de « rebondir » en agitant le drapeau de la fierté nationale.

De la demande de rendez-vous jusqu'à son annulation, la partie algérienne a mené de bout en bout le jeu, sans que ses interlocuteurs cherchent à en fixer la règle pour lever toute ambiguïté. Nul besoin d'être grand clerc, pourtant, pour deviner, dès le départ, où voulaient en venir M. Zeroual et les siens. Les autorités françaises ont cru à tort qu'elles sauraient, au dernier moment, échapper au traquenard qui leur était tendu. Comme si, entre Paris et Alger, les malentendus pouvaient se régler en toute confiance et amitié, le plus simplement du monde.

Or, depuis l'indépendance, les deux capitales n'ont jamais réussi à établir entre elles des rapports de confiance. La volonté commune de contrer la menace islamiste les a rapprochées aussi longtemps que la violence n'avait pas franchement débordé les frontières de l'Algérie, donnant l'impression que Paris se résignait, nécessité faisant loi, à rejoindre le camp d'un allié difficile. Depuis lors, les deux pays devraient avoir, en quelque sorte, partie liée, mais l'un et l'autre – rancoeurs et suspicions resurgissant – s'agacent de leurs ingérences réciproques.

La demande de rendez-vous de M. Zeroual ne pouvait donc donner à penser que les relations entre les deux pays étaient appelées à prendre un cours nouveau, que le président algérien était prêt à entendre l'appel au « *dialogue démocratique* » élargi aux islamistes que voulait lui glisser à l'oreille son homologue français. M. Chirac, qui avait mal mesuré l'extraordinaire complexité des rapports franco-algériens, s'est placé dans une position qui ne pouvait conduire qu'à un fiasco diplomatique. Simple péripétie ? Paris et Alger sont condamnées à se parler même si ce dialogue a de fortes chances de n'être jamais ni clair ni serein.

Jacques de Barrin

Un partenariat économique privilégié

PARADOXALEMENT, la crise diplomatique franco-algérienne intervient alors que les relations économiques ont rarement été aussi bonnes entre les deux pays. La France est le premier fournisseur de l'Algérie et son troisième client. Le montant des exportations françaises au cours du premier semestre de 1995 (7,4 milliards de francs) laisse présager un excédent commercial plus élevé en 1995 qu'en 1994, année pourtant excellente avec une croissance de 13 % des exportations qui se sont élevées à 13,4 milliards de francs.

Paris vend de tout à Alger : produits alimentaires, équipements industriels, médicaments... En contrepartie, l'Algérie fournit à la France le tiers environ du gaz naturel consommé dans l'Hexagone. L'Italie et l'Espagne achètent davantage à l'Algérie mais il s'agit pour l'essentiel d'hydrocarbures.

L'histoire n'explique pas, à elle seule, la prééminence tricolore sur le marché algérien. Les facilités offertes par Paris n'y sont pas étrangères. En 1995, la France a mis 6 milliards de francs de crédits à la disposition de son partenaire. Aucun autre pays industrialisé ne se montre aussi généreux. L'Italie n'a plus de protocole financier avec l'Algérie. Celui conclu par l'Espagne est moins important. Les Etats-Unis limitent leur soutien aux ventes de céréales. Quant au Japon, il ne s'intéresse qu'à l'exploitation des hydrocarbures algériens.

Dans le protocole financier franco-algérien, l'enveloppe réservée à l'achat de céréales est loin d'être consommée, Alger s'étant tourné pour partie vers les pays d'Europe centrale. En revanche, les autres crédits du protocole financier seront sans doute épuisés avant la fin de l'année : il n'en reste que 15 % à consommer.

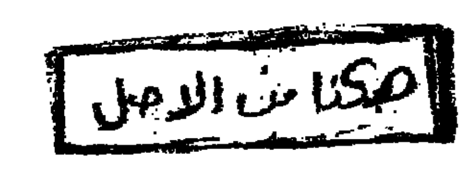
Reconduira-t-on pour autant le montant de l'aide française en 1996, en cours de discussion ? « *C'est l'hypothèse la plus probable même si une réduction n'est pas vraiment exclue. On va probablement se contenter de modifier la répartition de l'enveloppe* », explique un haut fonctionnaire français. Ce coup de pouce aux entreprises françaises a une contrepartie : l'Algérie constitue aujourd'hui – derrière la Chine – le deuxième risque pour la Coface, avec une ardoise potentielle de 35 milliards de francs.

Au-delà des motifs politiques, une réduction de l'aide française – le gouvernement d'Edouard Balladur y songeait déjà – ne serait pas incongrue dans la mesure où Paris soutient aussi Alger à travers de nouveaux canaux financiers. Avocat de la cause algérienne auprès du Fonds monétaire international (FMI), la France en particulier n'a pas marchandé son appui lorsque l'Algérie, après avoir conclu un plan d'ajustement avec le Fonds, a négocié un rééchelonnement de sa dette extérieure auprès de ses créanciers publics et privés. Sur les 15 milliards de dollars (75 milliards de francs) dont le remboursement a été étalé, 2 milliards sont des créances françaises. Seule l'Italie peut se targuer d'avoir consenti un effort supérieur.

En dépit de ces aides, l'économie algérienne ne donne pas de signe de redémarrage. L'an dernier, le PNB a stagné et, cette année, la production industrielle est en recul de 9 % au cours du premier semestre. Seule exception, l'agriculture devrait enregistrer de bonnes performances après une année 1994 exécrable. Ces résultats plus que médiocres n'ont pas entamé l'optimisme du ministre algérien des finances, Ahmed Benbitour, qui pronostique un taux de croissance compris entre 4 % et 5 % en 1995. Des membres du Conseil national économique et social, quelques semaines auparavant, avaient estimé qu'elle serait au contraire proche de 0.

Jean-Pierre Tuquoi





JE N'ARRIVE PAS À PRÉVOIR LA DÉMARCHE DE CHIRAC
LUI NON PLUS...

La droite défend la démarche du chef de l'Etat tandis que le PS et le FN parlent de « camouflet »

M. de Charette explique le « rendez-vous manqué » par une « manœuvre électorale »

LE PROJET de rencontre entre Jacques Chirac et Liamine Zeroual avait été sujet à controverses. Normale pour les uns, cette entrevue était interprétée comme une *« caution »* par les autres. Les autorités françaises la justifiaient encore par la voix du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, dans *le Journal du dimanche* du 22 octobre, en déclarant : *« Le président va rencontrer M. Zeroual à la demande expresse de celui-ci. Je crois qu'il fait bien. Il n'y a pas de raison d'interrompre le dialogue d'Etat à Etat. » « Il est sans aucun doute utile de faire connaître de façon précise au président algérien les conséquences que pourrait avoir, de notre point de vue, l'absence de dialogue avec les forces politiques qui refusent la violence et le terrorisme »*, indiquait le chef de la diplomatie, quelques heures avant l'annulation.

Cette rencontre avait le soutien de la majorité parlementaire. Pour sa part, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, n'y voyait *« rien de choquant »* – *« Il serait grave que l'annulation de la rencontre Zeroual-Chirac revienne à céder au FIS »*, écrit *L'Humanité* lundi 23 octobre –, alors que le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, la jugeait *« inopportune »*. Autant dire que son annulation, dimanche, n'a rien changé sur le fond au discours des uns et des autres, même si elle a fait apparaître quelques bémols, sinon un soulagement.

Lundi matin, sur Europe 1, M. de Charette a analysé cette annulation comme *« un rendez-vous manqué qui s'est terminé par une manœuvre électorale de politique intérieure algérienne »*. Placé dans une position délicate mais soulignant qu'il n'avait *« aucun regret »*, le ministre des affaires étrangères a ajouté que *« le président de la République voulait un vrai dialogue et non pas une parade devant les télévisions »*. Celui de la justice, Jacques Toubon, a regretté, dimanche soir, sur France 3, que M. Chirac *« n'ait pas pu, au nom de la France, dire au président algérien ce qu'il avait à lui dire »*. Cette rencontre, a-t-il dit, *« aurait clarifié la position de la France »* et elle était *« de nature à avoir une influence sur le cours des choses »* en Algérie.

Laurent Fabius : « C'est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire »

Le ministre de la défense, Charles Millon, qui participait à l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, a lui aussi regretté cette annulation en espérant qu'il ne s'agissait *« que d'un report »*. *« C'est une occasion ratée*, a commenté M. Millon. *Il était tout à fait souhaitable que ce type de rencontre ait lieu et toutes les occasions de dialogue sont nécessaires dans la vie politique, diplomatique et internationale »*, a-t-il ajouté.

Selon Richard Cazenave, délégué général du RPR chargé des affaires étrangères, *« la communauté nationale tout entière doit se montrer solidaire du président de la République et du gouvernement »*. Selon lui, M. Chirac *« a refusé l'exigence formulée par le président Zeroual, alors que s'ouvre en Algérie la campagne électorale pour l'élection présidentielle, de voir transformer leur entretien de travail en rencontre hyper-médiatisée, sous le feu des caméras et des photographes »*.

Le sentiment de M. Cazenave est partagé par Patrick Devedjian (RPR), député des Hauts-de-Seine, qui avait soutenu Edouard Balladur pendant la campagne présidentielle, car il attend *« de la classe politique française davantage de solidarité à l'égard du gouvernement dans cette affaire, parce qu'on sait bien qu'elle a des conséquences sur la sécurité des Français et qu'il ne faut pas s'amuser avec cela »*. Pour Yves Bonnet (UDF), ancien directeur de la DST (contre-espionnage) et député de la Manche, il est question, lundi matin, sur RTL, d'une *« péripétie »* qu'il faudra *« oublier très vite »*.

Ce contre-feu ne pouvait toutefois empêcher Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, de faire une analyse politique de la situation au « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », en soulignant que cette affaire avait *« commencé par une maladresse »* et qu'elle *« s'est terminée par un camouflet »*. *« C'est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire »*, a indiqué l'ancien premier ministre, en estimant que la diplomatie française *« ne sort pas grandie »* de cette *« affaire plutôt triste »*.

L'ancien ministre socialiste des rélations extérieures, Claude Cheysson, partage le même sentiment, quand il déclare sur LCI : *« C'est une affaire qui a été mal montée, et qui d'ailleurs portait sur une banale rencontre entre chefs d'Etat à un endroit* [l'ONU] *où l'on n'a pas le temps de parler de toutes façons. » « Je ne crois pas qu'on aurait dû l'annoncer* [la rencontre] *spectaculairement à l'avance, comme on l'a fait. Il fallait mettre cela dans le calendrier des deux chefs d'Etat qui rencontreront bien d'autres chefs d'Etat »*, a souligné M. Cheysson.

A l'extrême droite, Bruno Mégret, délégué général du Front national, a déclaré que cette annulation constitue *« un camouflet pour la France »*. *« M. Chirac ridiculise et humilie la France »*, estime M. Mégret, qui avait jugé auparavant que cette rencontre constituait *« une faute politique majeure »*. Le numéro deux du parti lepéniste en conclut que le président de la République se révèle *« illégitime ou totalement incompétent »* car, selon lui, *« cette décision montre qu'avec M. Chirac, la politique suivie est non seulement mauvaise mais elle s'apparente de surcroît à celle de gribouille »*.

Les conseils de Michel Rocard

Dans un article publié par *Le Journal du dimanche*, avant l'annulation de la rencontre prévue entre Jacques Chirac et Liamine Zeroual, et intitulé : « Contre la torture en Algérie », Michel Rocard, sénateur (PS) des Yvelines, écrivait que le président de la République devait *« demander fermement au président algérien que son régime renonce à la torture et aux exécutions sommaires »*.

Selon l'ancien premier ministre socialiste, la France avait *« le devoir de conditionner la poursuite de ses aides à ce que, dans un délai rapproché, le régime algérien autorise Amnesty International à enquêter librement sur son sol »*. *« On me dira que c'est inimaginable, que je suis un naïf impénitent »*, estimait-il. Il répondait lui-même : *« On me l'a déjà dit en 1957, et l'histoire a tranché. Aujourd'hui comme alors, (...) le respect des droits de l'homme par l'Etat est le premier pas indispensable d'un retour futur à la paix civile. »*

Deux Français sur trois souhaitent le « statu quo » avec Alger

Selon un sondage de la Sofres publié par *Le Figaro* lundi 23 octobre, 61 % des Français souhaitent que *« la France ne change rien à sa politique vis-à-vis de l'Algérie pour ne pas céder au chantage terroriste »*. Ils sont 31 % à espérer que *« la France prenne ses distances avec le gouvernement algérien pour arrêter les attentats »*. Cette enquête confirme que l'opinion résiste à l'intimidation : 74 % des personnes interrogées ne craignent pas d'être victimes d'un *« attentat terroriste »*, et si 11 % hésitent à prendre les transports en commun, ils sont 50 % à être *« plus attentifs aux paquets abandonnés »*.

A une écrasante majorité (91 %), les Français approuvent les moyens choisis par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme et 81 % évoquent le risque de voir les islamistes avoir une influence sur les jeunes des banlieues dans les prochaines années. Ce sondage a été réalisé les 20 et 21 octobre auprès de 861 personnes.

Paris et Moscou soulignent leurs « convergences de vues » sur la Bosnie

LORS de la conférence de presse qui a clos, samedi 21 octobre à l'Elysée, la visite de trente-six heures en France de Boris Eltsine, Jacques Chirac a insisté sur les *« convergences de vues »* entre Paris et Moscou, notamment sur la Bosnie et l'élargissement de l'OTAN à l'Est. A deux mois des élections législatives en Russie, qui pourraient être favorables à une opposition nationaliste et communiste reprochant à Boris Eltsine de faire trop de *« concessions »* aux Occidentaux, le chef de l'Etat a visiblement eu le souci de ne pas affaiblir le camp du président russe.

Après avoir accueilli son hôte sur le perron de l'Elysée par un retentissant *« Zdrastvouïtié* [bonjour], *Boris Nikolaïevitch »*, Jacques Chirac, qui a tutoyé son partenaire au début de la conférence de presse – *« C'est toi qui commence ! »*, – a longuement insisté sur le fait que la Russie est *« une très grande nation »*, où vit *« un très grand peuple »*, qui jouit d'une *« très grande civilisation et d'une très forte culture »*. Et de poursuivre : *« La Russie est un élément essentiel de l'équilibre du monde. Ceux qui l'oublieraient commettraient une dangereuse erreur. »*

A propos de la participation russe à la mise en œuvre des futurs accords de paix en Bosnie, Jacques Chirac a indiqué que la France et la Russie ont une approche commune. *« La Russie ne peut être absente du système mis en place* [en ex-Yougoslavie], a-t-il dit. *Il faut qu'elle ait sa part de responsabilité, ce qui pose un problème de commandement avec l'OTAN. » « Il faut qu'il y ait entre l'OTAN et les autorités russes un accord sur les modalités de commandement pour ce qui sera, je pense, je l'espère, la zone russe »* en Bosnie, a affirmé M. Chirac.

Le président russe a confirmé cette identité de vues et déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'en rendre publics les détails, avant d'en avoir parlé avec les principaux responsables occidentaux, dont le président Clinton, avec lequel il devait s'entretenir, lundi 23 octobre à New-York, en marge des célébrations du cinquantième anniversaire des Nations unies.

Tout en soulignant la volonté des grandes puissances de *« dénouer le nœud »* bosniaque, Boris Eltsine a affirmé que les troupes russes déployées en Bosnie ne pourraient être placées *« sous commandement de l'OTAN »*, ce qui n'exclut pas, selon lui, une *« coordination et une coopération »*.

Interrogé sur les propos de M. Chirac, Anthony Lake, conseiller de la Maison Blanche pour les questions de sécurité, a émis des réserves : *« Premièrement, il doit s'agir d'une opération de l'OTAN, deuxièmement les Etats-Unis ne participeront qu'à une opération de l'OTAN et troisièmement il doit y avoir des lignes de commandement opérationnel claires. »* Concernant la création d'une *« zone russe »* en Bosnie, il a ajouté : *« Diviser les choses n'est probablement pas, pour des raisons pratiques, une approche utile »*. – (AFP.)

COMMENTAIRE

Gâchis diplomatique

LA DIPLOMATIE s'accommode mal des effets d'annonce et des manifestations d'effusion. Bill Clinton l'avait appris à ses dépens, qui vit une bonne partie de son mandat – donc son image personnelle – durablement marquée d'emblée par quelques beaux couacs diplomatiques. Jacques Chirac en fait aujourd'hui l'expérience. D'abord sur le front, plus douloureux et compliqué que jamais, des relations avec l'Algérie : l'annulation par Liamine Zeroual de sa rencontre avec le président de la République prend des allures sinon de camouflet du moins de très mauvaise manière faite au chef d'un Etat qui dispense, bon an mal an, quelque 5 milliards de francs d'assistance financière à l'Algérie.

M. Chirac s'est laissé piéger, largement par sa faute. S'il était compréhensible que le président français rencontre son homologue algérien, et si – comme on le dit – un tel entretien était préparé depuis juillet, alors les conditions auraient dû en être fixées dès le début : pas d'annonce avant que les deux chefs d'Etat ne soient à New York ; pas de tapage médiatique autour du face-à-face. C'était le minimum pour que ni les islamistes ni les militaires algériens ne puissent exploiter à leurs fins – les premiers pour dénoncer la « collusion » Paris-Alger, les autres pour obtenir une caution – une rencontre qui devait avoir lieu à quelques heures de l'ouverture de la campagne pour le scrutin présidentiel du 16 novembre en Algérie. Le résultat en est un formidable gâchis.

Impréparation, manque d'évaluation des conséquences, et, en l'espèce, sous-estimation des intentions (électorales) et de la susceptibilité (chatouilleuse) des Algériens ? Mais l'Elysée avait déjà paru passablement surpris par l'ampleur de la protestation provoquée – et pas seulement dans la région du Pacifique, mais en Europe et dans l'opinion française même – par la reprise des essais nucléaires...

Si la journée de dimanche a été marquée par la mauvaise affaire de New York, celle de samedi, à Paris, qui conduait des entretiens franco-russes, a vu M. Chirac saluer avec effusion un Boris Eltsine sans doute perçu à l'Elysée comme le meilleur rempart contre l'ultranationalisme. Pas la moindre distance, pas la moindre réserve à l'égard d'un homme qui fait encore bombarder la Tchétchénie ! Ce genre de copinage affiché sans qu'aucun dossier de fond n'ait vraiment été réglé ne sert souvent qu'à entretenir des illusions. Il contribue à donner à la diplomatie telle qu'on la pratique à l'Elysée une image aussi brouillonne qu'inefficace.

Alain Frachon

A Alger : « Bravo Zeroual ! »

LE COUP DE THÉÂTRE provoqué par Liamine Zeroual en annulant, à la dernière minute, sa rencontre avec Jacques Chirac, a suscité un effet de surprise bien compréhensible à Alger, doublé d'une sorte de satisfaction à peine voilée. En jouant sur le registre du nationalisme, le président de l'Etat algérien ne pouvait qu'emporter l'adhésion de ses compatriotes, qu'ils soient dans son camp ou dans celui de ses détracteurs. Si aucune personnalité n'avait encore publiquement commenté, lundi 23 octobre, l'annulation-surprise d'une rencontre vivement controversée, tant en France qu'en Algérie, les titres de la presse algéroise sont éloquents quant à la manière dont les Algériens apprécient la décision de leurs dirigeants.

L'Authentique barre sa « une » d'un triomphal : *« Bravo Zeroual ! »* Pour le quotidien arabophone *Essalem*, il s'agit de *« la fin d'une provocation »*. *Liberté*, pour sa part, titre en gras : *« L'Algérie dit non ! »*. *La Tribune* se veut plus conciliant, jugeant que *« l'annulation, par Zeroual, de sa rencontre avec Chirac lève une hypothèque sur une démarche trop contestée »*.

ARGUMENT ÉLECTORAL

L'homme de la rue, même s'il n'est pas très au fait des différentes étapes de la polémique suscitée, des deux côtés de la Méditerranée, par la rencontre présidentielle, crédite M. Zeroual d'un bon point. Certains islamistes, en privé et pour des raisons qui leur sont propres, se félicitent de la décision de leur « ennemi », qui a su *« magistralement river son clou au président français »*.

Il apparaît évident que le chef de l'Etat va tirer un argument électoral de poids au profit du candidat Zeroual, en se posant, aux yeux de ses compatriotes – toujours extrêmement sourcilleux sur le chapitre du nationalisme – en défenseur de la *« dignité »* et de la *« souveraineté »* de son pays, et ce, à trois semaines à peine du premier tour du scrutin présidentiel.

La campagne électorale a officiellement débuté, dimanche 22 octobre, dans un climat assombri par les menaces islamistes, malgré les assurances des autorités de renforcer la sécurité. La recrudescence des attentats, l'assassinat d'un candidat au scrutin présidentiel, d'un ancien ministre et de plusieurs journalistes, ont fait monter la tension de plusieurs crans au cours des dernières semaines. Comme pour renforcer les craintes de la population, un attentat à la voiture piégée a causé la mort de huit personnes et en a blessé 82 autres, dimanche, à Relizane, dans l'ouest du pays.

A Alger, où rien n'indiquait que le pays était entré en campagne électorale, les trois adversaires du président Zeroual, grand favori du scrutin – MM. Mahfoud Nahnah du MSI-Hamas, Noureddine Boukrouh du PRA et Saïd Sadi du RCD – se sont lancés, dans la discrétion, à la conquête des quelque 14 millions d'électeurs. On ignore si les candidats envisagent d'organiser de grands rassemblements populaires ou se contenteront, pour des raisons de sécurité, d'exposer leurs programmes par l'intermédiaire des médias audiovisuels et de la presse écrite.

Ces candidats disposeront de trois heures de campagne sur l'unique chaîne de télévision et les trois chaînes de radio (en arabe, berbère, français), avec un supplément de cinq minutes le 1er novembre, date de l'anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance.

La presse a diffusé, dimanche, le programme de M. Zeroual, sous le titre : *« Ensemble, construisons l'Algérie. »* Le candidat y prône un *« ordre national nouveau »*, qui devra promouvoir le *« dialogue national »* à l'exclusion de tous ceux qui n'auront pas dénoncé la violence.

Ali Habib

Les Etats membres étalent leurs divisions à l'occasion du cinquantenaire de l'ONU

La France et la Chine sont critiquées pour la poursuite de leurs expériences atomiques

Le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali a appelé les Etats membres à résoudre la crise financière qui ronge l'ONU. Le président américain Clinton a préféré suggérer une action commune contre la délinquance internationale, tandis que son homologue russe déplorait la « *marginalisation* » du Conseil de sécurité dans le dossier bosniaque. La France et la Chine ont été critiquées par plusieurs pays pour leurs essais nucléaires.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est dans une atmosphère de joviale camaraderie que les cent cinquante chefs d'Etat et de gouvernement se sont retrouvés, dimanche 22 octobre à New York, pour la photo de famille marquant le coup d'envoi des cérémonies du cinquantième anniversaire des Nations unies. Mais l'ambiance du plus grand sommet mondial jamais organisé s'est vite détériorée en raison des invectives lancées par les orateurs à la tribune de l'Assemblée générale.

Le secrétaire général a ouvert le feu en reprochant aux Etats membres de ne pas considérer l'ONU comme une priorité. Le président américain a mis Cuba à l'index, comme seul pays du Nouveau Monde à rejeter la démocratie, tandis que le leader cubain dénonçait l'émergence d'un nouveau colonialisme des grandes puissances. Leur homologue russe a accusé les Occidentaux d'avoir contourné le Conseil de sécurité dans l'affaire bosniaque et Yasser Arafat a souligné la responsabilité de l'ONU envers son peuple, insinuant que la Palestine a été divisée en deux par une résolution du Conseil de sécurité. Le Japonais a vivement attaqué les essais nucléaires et tout le monde a critiqué les Etats-Unis pour leur irresponsabilité budgétaire envers l'organisation mondiale.

Dans son discours inaugural, Boutros Boutros-Ghali a lancé un appel pour la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, afin de dénouer la crise financière de l'ONU. Cette crise, selon lui, est le symptôme d'un problème plus profond : « *Les Etats membres ne considèrent pas l'ONU comme une priorité,* a-t-il dit, *voilà la triste réalité dont il m'incombe de faire part à cette réunion commémorative.* »

Prenant la parole après lui, le président américain n'a fait qu'une brève allusion à ce problème. Il a appelé les Etats à prendre cinq initiatives contre la délinquance internationale : une déclaration contre le crime international, un pacte antiterrorisme, une offensive contre le trafic de drogues, une collaboration effective des polices et un effort multilatéral contre le trafic d'armes et de matières nucléaires. « *Personne n'est à l'abri du terrorisme international* », a-t-il dit, prenant comme exemple l'attentat au gaz toxique au Japon et les bombes en Israël et en France. M. Clinton a annoncé le gel des biens, aux Etats-Unis, d'une trentaine de sociétés colombiennes soupçonnées d'être liées aux trafiquants du cartel de Cali.

Le président russe Boris Eltsine a déploré, pour sa part, une tendance « *dangereuse* » à affaiblir le rôle de l'ONU. Il a parlé d'une « *grossière violation* » de la charte de l'ONU en ce qui concerne le dossier bosniaque, pour lequel le Conseil de sécurité est « *marginalisé* ». Il a affirmé que son pays serait prêt à participer à une force multinationale, « *mais seulement sous un strict mandat du Conseil de sécurité* ». M. Eltsine a enfin mis en garde, une fois de plus, contre le danger de « *conflit* » que susciterait un élargissement de l'OTAN.

De retour à l'ONU pour la première fois depuis 1979, le chef de l'Etat cubain a été le plus applaudi des dirigeants mondiaux. Habillé en civil et s'en tenant aux cinq minutes imparties à chaque orateur, Fidel Castro a dénoncé le « *privilège anachronique* » du droit de veto et « *l'utilisation abusive du Conseil de sécurité par des puissances qui introduisent un nouveau colonialisme* » au sein de l'ONU. « *Nous voulons un monde sans interventionnisme, sans racisme, sans outrage à la souveraineté des pays, sans modèle universel ignorant les traditions culturelles et sans blocus féroce* », allusion à l'embargo économique imposé par les Etats-Unis contre Cuba depuis trente-trois ans.

Evoquant sa première visite à l'Assemblée générale de l'ONU en 1974, au cours de laquelle il portait un étui à pistolet à la ceinture, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a dit : « *J'étais venu il y a vingt et un ans comme un combattant de la liberté portant avec moi les tourments de mon peuple ; aujourd'hui, je viens à vous avec un cœur empli d'amour et de paix.* » M. Arafat et M. Castro n'avaient ni l'un ni l'autre été invités au dîner offert samedi 21 octobre par le maire de New York, Rudolph Giuliani. « *Certaines invitations se sont perdues dans la poste* », a expliqué ironiquement un diplomate américain interrogé à ce sujet...

Les premiers ministres japonais et néo-zélandais ont vivement critiqué la France et la Chine pour la poursuite des essais nucléaires. « *La Nouvelle-Zélande trouve inexplicable et inacceptable que la Chine et la France testent encore des armes nucléaires* », a dit M. Jim Bolger. Il a toutefois salué comme « *un pas en avant* » l'annonce par la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de leur décision d'adhérer au traité de dénucléarisation du Pacifique sud. Il a en outre sollicité un entretien avec Jacques Chirac, au cours duquel il a laissé entendre que le plus fort des protestations néo-zélandaises contre la France était désormais passé. Les propos du premier ministre japonais ont été plus virulents. M. Tomiichi Murayama a lancé un appel pour qu'une résolution contre ces essais soit adoptée à l'Assemblée générale.

La présence des chefs d'Etat à l'ONU a fourni aussi l'occasion d'innombrables rencontres bilatérales. MM. Eltsine et Clinton devaient se retrouver lundi 23 octobre. Mardi, le président américain rencontrera son homologue chinois M. Jiang Zemin, lequel s'est déjà entretenu avec le premier ministre japonais. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a retrouvé le roi Hussein de Jordanie, et, pour la première fois depuis la guerre des Malouines, un premier ministre britannique, John Major, s'entretiendra avec le président argentin Carlos Menem.

Afsané Bassir Pour

■ **Huit pays parias,** sur les quelque cent quatre-vingt-cinq Etats membres de l'ONU, ont été tenus à l'écart, dimanche 22 octobre, de la grande réception offerte à New York par le président Bill Clinton en l'honneur du 50e anniversaire des Nations unies. Les sept premiers (la Birmanie, la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye et le Soudan) n'ont pas été invités en raison de leur soutien présumé au terrorisme ou de la nature antidémocratique de leur régime, a précisé un haut responsable américain. Le huitième, la Somalie, a été mise à l'index « *parce qu'elle n'a pas de gouvernement que nous reconnaissons* », a-t-il été précisé. – *(AFP.)*

Essais nucléaires : M. Chirac s'explique tous azimuts

Les cérémonies d'anniversaire de l'ONU ont donné l'occasion à M. Chirac de défendre, lors de plusieurs entretiens bilatéraux, sa décision de reprendre les essais nucléaires. Il a notamment exposé les raisons du choix français aux présidents mexicain Ernesto Zedillo et argentin Carlos Menem, et au premier ministre indien, P. V. Narasimha Rao, a indiqué le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. Il a fait valoir que la France défendrait l'« option zéro » dans les négociations en vue du traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui doivent aboutir en 1996. Il a également mis en valeur la décision française d'adhérer au traité de Rarotonga de dénucléarisation du Pacifique sud, une fois l'ultime campagne d'expérimentations en Polynésie française terminée.

L'absence de Helmut Kohl

C'est le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel qui, en tant que vice-chancelier, a représenté l'Allemagne aux cérémonies du cinquantième anniversaire de l'ONU. Le chancelier Kohl avait décliné l'invitation à se rendre à New York « *pour des raisons de calendrier* ». Samedi 21 octobre, le chancelier participait, à Munich, à un autre anniversaire : la CSU, branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate, fêtait ses cinquante ans. Dimanche 22 octobre, le chancelier était chez lui, à Oggersheim, où il a regardé à la télévision les résultats des élections de Berlin *(lire ci-contre)*. Bref, Helmut Kohl a-t-il choisi de « bouder » l'anniversaire de l'ONU ? L'Allemagne, on le sait, brigue un siège permanent au Conseil de sécurité. Le chancelier, en jouant les absents sur la photo de famille des dirigeants mondiaux, pourrait laisser entendre qu'il s'impatiente.

La photographie de la classe des grands

NEW YORK (Nations unies)
de nos envoyées spéciales

Il s'appelle Paul Skipworth. Il a l'accent traînant des Texans et leurs manières familières. Il a aussi, en ce dimanche 22 octobre, un rôle historique : cent cinquante chefs d'Etat et de gouvernement sont, pendant une vingtaine de minutes, à ses ordres ; le temps de cette photo de famille qui immortalisera le rapprochement éphémère, mais sans précédent, des plus puissants et des petits, des alliés et des ennemis, de Bill Clinton et de Fidel Castro, des représentants de l'Irak et du Koweït, de l'Iran et d'Israël, de l'Inde et du Pakistan, de la Corée du Nord et de celle du Sud...

Paul Skipworth a l'habitude des enfants. Il est un spécialiste de la photo de famille. Perché sur une plate-forme d'où il embrasse l'ensemble de cette éminente assemblée, il lui lance sans complexe, comme à un groupe d'écoliers, ses directives. « *Je vais vous dire : c'est un moment historique. Ça m'étonnerait que vous ayez encore l'occasion de vous retrouver comme ça l'un à côté de l'autre.* » En direction du premier rang, où sont sagement rangés MM. Boutros-Ghali, Clinton, Chirac, Eltsine et Jiang Zemin, entre autres, il lance : « *Vous, les gars devant, reculez d'un pas. Non, non, pas tant ; un demi-pas en avant.* » Amusé par son compatriote, Bill Clinton se met à l'imiter : « *C'est bien la première fois que vous recevez des ordres ; en plus, d'un Texan !* »

« *Enlevez vos badges, mettez-les dans vos poches et faites-moi un beau sourire !* », ordonne Paul Skipworth. Boris Eltsine, qui ne comprend pas l'anglais, s'énerve : « *Parlez en russe, camarade !* » Certains sourires de commande, à mesure que la scène se prolonge, commencent à se figer de façon inquiétante. Le roi Hussein, pour sa part, a choisi de passer l'épreuve dans une attitude de raideur militaire imperturbable. Nelson Mandela, austère derrière ses lunettes noires, commence à se dérider. Quant à Benazir Bhutto, elle a pris le parti de rester assise le temps de cette longue mise en place et de ne se lever qu'au moment du déclic final.

« *Ma, ma, quelle photo ça va faire !* » Le Texan demande aux enfants de lever les yeux. Cent cinquante regards découvrent alors un énorme déflecteur sur lequel est dessiné un énorme sourire. Tout le monde éclate de rire. Photo. « *Maintenant, remettez vos badges et allez à votre réunion...* »

Afsané Bassir Pour et Claire Tréan

Fidel Castro en vedette américaine à New York

LE PRÉSIDENT CUBAIN Fidel Castro a tenu la vedette, dimanche 22 octobre à New York, où il a été une des personnalités les plus remarquées aux cérémonies du cinquantenaire de l'ONU. Dans son premier discours aux Nations unies depuis 1979, il a critiqué la composition du Conseil de sécurité et estimé qu'il était devenu l'instrument d'un « *nouveau colonialisme au sein des Nations unies* ».

Dans les mêmes termes qu'à Carthagène, lors du sommet des pays non alignés, jeudi 19 octobre, Fidel Castro a fait remarquer que l'Amérique latine et l'Afrique n'avaient pas un seul membre permanent au Conseil et rappelé que l'Inde, qui a une population d'un milliard d'habitants, n'y était pas représentée. « *Combien de temps nous faudra-t-il attendre la démocratisation des Nations unies et pour que la souveraineté et l'égalité des Etats deviennent une réalité ?* », a demandé le chef de la révolution cubaine.

Sans jamais citer nommément les Etats-Unis, le dirigeant cubain a également dénoncé l'embargo économique que Washington maintient contre Cuba depuis la révolution de 1959. « *Nous réclamons un monde sans des blocus qui entraînent la mort d'hommes, de femmes et d'enfants, de jeunes et de vieux, comme des bombes atomiques silencieuses* », a-t-il déclaré.

« VIVA CUBA ! »

Abandonnant le costume de ville qu'il avait revêtu pour la circonstance, il a ensuite réendossé son uniforme vert olive pour aller revoir l'hôtel de Harlem qui l'avait hébergé après qu'il eut, en 1960, été refoulé d'un hôtel de standing du centre-ville.

Il a réservé l'étape suivante à l'une des plus grandes églises noires du pays, l'Eglise baptiste d'Abyssinie à Harlem, où il s'est exprimé devant une foule enthousiaste. « *Si les autres n'ont pas changé, nous n'avons pas changé non plus* », a martelé Fidel Castro devant mille deux cents invités, sous les ovations.

« *Nous ne changerons jamais parce que nous avons raison* », a-t-il ajouté, racontant sous les « *viva Cuba* » et autres « *Fidel, si* » de l'assistance comment Cuba avait « *donné son sang généreux contre l'apartheid et le racisme* ».

Fidel Castro a aussi accordé une interview d'une heure à la chaîne de télévision CNN, soulignant qu'il serait très difficile d'ouvrir un dialogue entre lui-même et Bill Clinton à l'approche de l'élection présidentielle américaine de 1996. Il a en revanche éludé les questions relatives aux droits de l'homme et aux exilés cubains, parmi lesquels sa propre fille Alina Fernandez Revuelta, qui ont manifesté contre son régime devant la délégation cubaine à l'ONU, pendant que d'autres groupes réclamaient la levée de l'embargo américain contre Cuba. – *(AFP, Reuter.)*

Echec pour le SPD et les libéraux aux élections régionales à Berlin

La coalition menée par les chrétiens-démocrates devrait être reconduite malgré la poussée des Verts et des anciens communistes

BONN
de notre correspondant

Cuisante défaite des sociaux-démocrates et des libéraux, montée en puissance des Verts et des communistes, maintien des chrétiens-démocrates comme premier parti : telles sont les lignes de force qui se dégagent des résultats des élections régionales du dimanche 22 octobre à Berlin. Le gouvernement de « grande coalition », dirigé par le bourgmestre chrétien-démocrate Eberhard Diepgen, ayant toutefois vu sa majorité reconduite, sans enthousiasme, chrétiens-démocrates (CDU) et sociaux-démocrates (SPD) devraient donc continuer à partager le pouvoir au Sénat (gouvernement régional) de la ville pour une période de quatre ans.

L'enjeu national de ces élections était important, puisque le nouveau Sénat de Berlin devra se préoccuper, d'ici à la veille de l'an 2000, du déménagement des institutions fédérales qui sont encore basées à Bonn ainsi que de la fusion prévisible avec le Land de Brandebourg. A l'image de l'Allemagne, la capitale adopte encore un comportement électoral très différencié selon qu'on se trouve à l'Est ou à l'Ouest de la ville. Avec 35 % des voix à Berlin-Est, le PDS, héritier du parti communiste SED au pouvoir sous Erich Honecker, consolide une très solide position dans la partie orientale de la ville... mais il n'obtient que 2,5 % des voix à l'Ouest.

Seuls les Verts, avec 13,3 %, s'établissent fermement, des deux côtés de l'ancien mur de Berlin, comme la troisième force de l'échiquier politique. Les Verts, à Berlin, se battent contre les grands travaux urbains. Un de leurs thèmes électoraux a été la défense des arbres menacés par les chantiers de la reconstruction et notamment des tilleuls de la célèbre avenue « Unter den Linden », qui pourraient être arrachés pour permettre la construction d'une ligne de métro.

Ce paysage politique morcelé permet aux chrétiens-démocrates du chancelier Kohl de demeurer, à Berlin, la formation dominante. Malgré des pertes, la CDU reste en tête avec 37,4 % des voix (contre plus de 40 % en 1990), mais n'obtient, à Berlin-Est, que 23,5 % des voix. Avec une campagne électorale résolument anticommuniste, la CDU n'a pas recueilli, à l'Est, le plein des voix auprès d'« Ossies » qui se sont sentis blessés.

La défaite historique du SPD, surtout, retient l'attention. Avec 23,5 % des voix, les sociaux-démocrates obtiennent leur plus mauvais résultat jamais réalisé à Berlin. Pour une ville qui s'affiche comme un bastion traditionnel de la social-démocratie allemande, qui a eu longtemps Willy Brandt comme bourgmestre, ce score est catastrophique. Les querelles incessantes à la tête du parti, les difficultés de son président Rudolf Scharping, ont joué un rôle au moins aussi négatif que le manque de personnalité de la candidate du SPD au poste de bourgmestre, Ingrid Stahmer.

Une autre défaite ne devrait pas rester sans conséquences : celle du parti libéral FDP, membre de la coalition au pouvoir à Bonn. Avec 2,5 % des voix, moins que le parti d'extrême droite des Republikaner (3,1 %), les libéraux n'ont plus d'élus au Parlement régional et démontrent, une fois de plus, qu'ils risquent de disparaître complètement du paysage politique des régions. Cette défaite accentue la toute-puissance de la CDU au sein du gouvernement du chancelier Kohl et encouragera les rumeurs d'un remaniement ministériel à Bonn.

Lucas Delattre

Les pilotes français disparus en Bosnie pourraient être retenus près de Belgrade

LE MINISTRE FRANÇAIS de la défense, Charles Millon, a exprimé l'espoir, dimanche 22 octobre, à TF 1, que les deux aviateurs du Mirage 2000 abattu le 30 août au-dessus de la Bosnie soient en vie. « *On ne sait pas encore qui les détient et, compte tenu de l'état des recherches, je reste discret et prudent* », a-t-il ajouté en écho à des propos antérieurs de Radovan Karadzic, le leader serbo-bosniaque de Pale, selon lesquels les deux Français auraient été enlevés dans un hôpital « *soit par des rançonneurs, soit par des Musulmans bosniaques* ».

A Londres, le même jour, le *Sunday Times* a cité des sources proches des services de renseignements serbes, à Belgrade, qui laissent entendre que les deux Français sont aux mains de membres des forces spéciales de police, loyales au président Slobodan Milosevic, soit à Belgrade, soit près de la capitale serbe. Les deux hommes auraient été pris de force aux Serbes de Bosnie qui les avaient d'abord capturés. Le *Sunday Times* fait état d'informations non confirmées, selon lesquelles « *des demandes d'argent, et d'autres demandes* » ont été adressées à la France en échange de la libération des deux aviateurs (*Le Monde* du 20 octobre).

A TF 1, M. Millon s'est refusé à confirmer ou à infirmer l'article du *Sunday Times*, se contentant de dire : « *Je peux promettre qu'il n'y a pas de négociations avec M. Milosevic dans l'état actuel des choses* ». De son côté, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a indiqué dans un entretien au *Journal du dimanche* : « *J'ai dit de façon insistante au président Milosevic que le sort de nos pilotes est notre priorité. Nous ne pardonnerons pas à ceux qui nous auront manqué. En l'état actuel de nos informations, je ne crois pas que le président serbe nous ait caché la vérité, qu'il ait caché des choses qu'il aurait sues.* »

■ **Pour la première fois depuis son adoption** il y a dix jours, le cessez-le-feu en Bosnie a été totalement respecté dimanche 22 octobre. Une délégation d'institutions financières internationales a, en outre, effectué, dimanche, une visite à Sarajevo pour évaluer le coût de la reconstruction. Le « Parlement » de la « République serbe » (RS, autoproclamée en Bosnie) s'est lui déclaré « *prêt à autoriser le stationnement de soldats de Russie, d'Ukraine et d'autres pays amis à proximité des frontières entre la RS et la Fédération croato-musulmane* ». Les dirigeants serbes-bosniaques s'étaient jusqu'à présent déclarés résolument hostiles au déploiement en Bosnie d'une force de paix multinationale sous commandement de l'OTAN. – *(AFP, Reuter.)*

صحكذا من الاحل

RAFAL

14/L

Henri Konan Bédié est élu président de Côte d'Ivoire, mais l'abstention a été forte

Malgré des incidents qui ont fait deux morts, les protestations ont été limitées

Selon les premiers résultats, le président sortant, Henri Konan Bédié, a aisément remporté l'élection de dimanche 22 octobre, en Côte d'Ivoire. Mais l'opposition a obtenu satisfaction dans la mesure où la participation semble avoir été relativement faible, 62 % selon un chiffre officiel. Des incidents ont fait au moins deux morts, dans le nord du pays, mais, ailleurs, les manifestations ont été limitées *(lire aussi notre éditorial page 15)*.

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

Il a fallu attendre minuit et demie pour que le ministre ivoirien de l'intérieur, Emile-Constant Bombet, annonce, en vrac, les premiers résultats de l'élection présidentielle de dimanche. Dans toutes les régions dont les résultats sont parvenus, le président sortant Henri Konan Bédié remporte plus de 90 % des voix. Etant donné le rapport de force entre M. Bédié et son seul adversaire, Francis Wodié, le représentant du Parti ivoirien des travailleurs (PIT), une petite formation de gauche, ces chiffres ne constituent pas une surprise. Le président sortant qui avait succédé au « père de la nation », Félix Houphouët Boigny, à la mort de celui-ci, disposait de toute la puissance de l'appareil du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique, au pouvoir depuis 1960, et des médias d'État.

La seule incertitude portait sur le taux de participation, au bout de plusieurs semaines d'une campagne de « *boycottage actif* », menée par les deux grands partis de l'opposition le Front populaire ivoirien (FPI) et le Rassemblement des républicains (RDR). Alors que la plupart des journalistes répartis dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire constataient une assez forte abstention, le gouvernement décidait de revendiquer – avec 62 % – un taux comparable à celui de l'élection de 1990 (70 %), qui avait opposé feu Félix Houphouët-Boigny au leader du FPI, Laurent Gbagbo.

MANIFESTATIONS MODÉRÉES

Des résultats parfois étonnants, comme ces 42 % de participation à Odienné, dans le nord du pays, où les manifestants de l'opposition avaient, jeudi, brûlé le matériel électoral. Certains éléments donnés par le ministère de l'intérieur tracent une carte des bastions de l'opposition. Dans les villes de Séguéla ou de Tortiya, la première en territoire FPI, la seconde fief du RDR, l'abstention avoisine les 80 %. Elle est de 88 % à Gagnoa, fief de M. Gbagbo, qui est restée coupée du monde plusieurs jours, avant l'intervention de l'armée qui a dû protéger les électeurs, dimanche. Mais à Daoukro, patrie de M. Bédié, presque tout le monde a voté. Son score atteint 98 % en ville et 100 % dans les environs.

Avant même l'annonce des premiers résultats, les responsables de l'opposition affichaient leur satisfaction, estimant que leur mot d'ordre de « *boycottage actif* » avait été largement suivi. Le ministre de l'intérieur a d'ailleurs reconnu que dans certaines sous-préfecture, le scrutin n'avait pu être organisé.

A Abidjan en fin d'après-midi, dans les bureaux de vote de Yopougon, le président présentait fièrement les scrutateurs du PIT. Ils parlaient à voix basse, semblant un peu étonnés d'être là. Mais ils assuraient que tout s'était bien passé. A l'extérieur, des militaires en armes surveillaient les alentours. Mais les scrutateurs ont déplié pour nous leurs listes informatiques. Dans une ville comme Abidjan, où les écoles, même si elles ne suffisent pas, sont nombreuses, 100 % des votants d'un bureau ont émargé, en apposant leur empreinte digitale. Comme le dit un journaliste ivoirien, « *c'est plus difficile à contester qu'une fausse signature* ».

L'opposition, y compris peut-être le PIT, qui devait faire connaître sa position lundi, contestera les résultats. Reste à savoir si M. Bédié se sentira suffisamment conforté par une élection au score impressionnant pour engager le dialogue en vue des élections législatives et municipales qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année. Aboudrahamane Sangaré, porte-parole du FPI, reste sceptique : « *On a voulu nous dire que la présidentielle était réservée à une caste et nous évacuer vers les législatives et les municipales. Nous allons réfléchir.* »

Le nouveau président réfléchira-t-il lui aussi ? Comme d'habitude les signaux sont contradictoires. Samedi, d'ultimes pourparlers ont eu lieu entre pouvoir et opposition, sous l'égide des autorités religieuses. Officiellement ces conversations ont échoué, mais la modération des manifestants de l'opposition ne leur est peut être pas étrangère. Dans le même temps, M. Bédié limogeait son chef d'état-major, le général Gueï Robert, nommé ministre du service civil pour avoir rechigné à associer l'armée au maintien de l'ordre. « Légitimé » par les urnes, le président Bédié choisira-t-il enfin entre dialogue et autoritarisme ?

Thomas Sotinel

Boycottage tranquille en pays sénoufo

KOROGHO
de notre envoyé spécial

Dans la matinée, à Korogho, capitale du pays sénoufo, au nord de la Côte-d'Ivoire, le climat restait relativement calme. Korogho, ville musulmane, fut longtemps un fief du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), et, avant cela, celui de Félix Houphouët-Boigny, un Baoulé originaire du centre du pays, qui vint s'y faire élire député à la Constituante française en 1945. Cinquante ans plus tard, Henri Konan Bédié, le successeur du « *Vieux* », est venu tenir réunion ici, pour « *renouveler l'alliance* ».

Mais Korogho est désormais un fief potentiel pour le Rassemblement des républicains (RDR), une scission du PDCI, qui s'est formée pour soutenir la candidature d'Alassane Ouattara, l'ancien premier ministre, originaire de la région, celui qui n'a pu, en définitive, se présenter aux suffrages en raison de conditions d'éligibilité imposées par le nouveau code électoral.

Dans les rues de la ville, les passants se pressaient autour des journalistes pour expliquer qu'ils n'avaient pas envie de voter. Le secrétaire de section du RDR affirmait que son parti était assez sûr de la tendance à l'abstention pour ne pas essayer d'empêcher les électeurs qui le souhaitaient d'aller voter. Dans la soirée, Djény Kobina confirmait cette consigne, expliquant qu'elle s'appliquait « *au nord de Bouaké* », c'est-à-dire dans la moitié de la Côte-d'Ivoire, *a priori* favorable à Alassane Ouattara.

A Korogho, une quarantaine de militants du Front populaire ivoirien (FPI) se démarquaient de cette modération en défilant dans les rues de la ville aux cris de « *Bédié, on veut pas* ». Mais leur projet d'aller « *casser des urnes* » est restée du domaine de l'intention, faute de troupes.

Devant les bureaux de vote de la ville, installés dans les écoles, des chasseurs sénoufos étaient venus prêter main forte aux gendarmes, policiers et soldats, qui restaient en nombre insuffisant. Vêtus de costumes de grosse toile, couleur sable, protégés par des amulettes, coiffés de bonnets à visières et oreillettes, armés de pétoires antiques, les chasseurs sont à la fois une société initiatique et une réserve de supplétifs pour celui qui saura s'assurer leur fidélité. A Korogho et dans la région, ils servent le PDCI. Ils ont été au centre des affrontements qui ont fait deux morts dans la ville le 16 octobre, et, ce dimanche, à Mbengue, au nord de Korogho, l'opposition les accuse d'être à l'origine des incidents qui ont fait deux morts durant le scrutin.

Les électeurs ont été rares, des femmes pour l'essentiel. Et l'on pouvait noter des irrégularités : un adolescent qui vote « *pour son grand frère* », ou une vieille femme à qui l'on ne donnait qu'un bulletin, celui du PDCI. De toute façon, le candidat Wodié n'avait pas de représentants dans ces bureaux.

T. S.

Washington critique la nouvelle Constitution ougandaise qui restreint l'activité des partis politiques

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Adoptée en fanfare le 8 octobre, la nouvelle Constitution ougandaise est déjà sévèrement critiquée par certains pays bailleurs d'aide qui, jusqu'à présent, n'ont jamais tari d'éloge sur les performances économiques et la stabilité du régime du président Yoweri Museveni. Ils considèrent que cette Constitution est un « *véritable corset* » pour les partis d'opposition et que les restrictions qu'elle leur impose pourraient engendrer de « *sérieuses frustrations* ».

L'ambassade des Etats-Unis à Kampala a publiquement critiqué la limitation des activités des partis politiques, contenue dans l'article 269 du nouveau texte constitutionnel, et a aussi laissé entendre que les Etats-Unis pourraient refuser de participer au financement des prochaines élections générales, prévues pour le printemps 1996, et dont le coût est estimé à 15 millions de dollars.

Le nouveau texte autorise uniquement les activités du Mouvement de résistance nationale (NRM) – l'ancien mouvement rebelle commandé par Yoweri Museveni, qui s'est emparé du pouvoir en janvier 1986 – durant les cinq prochaines années, après quoi l'introduction du multipartisme serait soumise à un référendum. Certains avaient espéré un calendrier plus précis pour le retour au multipartisme.

Tous les pays occidentaux n'ont pas la même approche. Les Européens, à l'exception des Britanniques, se démarquent des Américains. Les Français, comme les Danois, estiment que cette Constitution a été approuvée démocratiquement et s'attachent plus à « *l'évolution des libertés fondamentales* ». Le haut commissaire britannique (l'ambassadeur) a repris la position américaine, irritant ses collègues. Il a de plus dénoncé les cours d'instruction militaire et politique dispensés par l'administration locale depuis 1986, en les comparant à de l'endoctrinement en vigueur dans les dictatures militaires.

DÉRIVE VERS LE MONOPARTISME

La réplique du président Museveni aux remontrances anglo-saxonnes n'a pas tardé. « *Il est absolument hors de question qu'on nous oblige à modifier quelque chose qui a été approuvé démocratiquement* », a-t-il déclaré, en se disant déterminé à financer les prochaines élections, « *que nos amis étrangers nous accordent une aide ou non* ». Le quotidien pro-gouvernemental *New Vision* a, pour sa part, souligné que « *cette nouvelle Constitution n'est que le début de la démocratisation en Ouganda, et il est étonnant que quelques diplomates en doutent* ».

Les préoccupations américaines ont apporté de l'eau au moulin de l'opposition, qui redoute une dérive du régime du président Museveni vers le monopartisme. Sans rejeter en bloc la Constitution, elle réclame aujourd'hui son amendement.

S'agit-il, de la part des Etats-Unis, d'une pression amicale ou bien d'un réel durcissement ? Pour le moment, il n'est pas question, semble-t-il, d'agiter la menace de sanctions économiques.

L'attitude de Washington pourrait évoluer en fonction des dispositions de la loi électorale. Les pays occidentaux souhaitent une égalité de chances pour les candidats d'opposition vis-à-vis du parti au pouvoir, qui sera tenté d'utiliser tout l'appareil de l'Etat à son profit.

Jean Hélène

Les socialistes suisses sortent renforcés des élections

BERNE. Les socialistes passeraient de 42 à 54 sièges sur 200 à la Chambre basse, après les élections fédérales du dimanche 22 octobre en Suisse, tandis que les deux autres partis gouvernementaux, les radicaux et les démocrates chrétiens, campent plus ou moins sur leurs positions. Selon des résultats encore provisoires, les socialistes pourraient ravir aux radicaux la place de premier parti en pourcentage de voix à l'échelle nationale. La participation a été particulièrement faible, à peine 42 % en moyenne. – *Correspondance.*

Près de 200 personnes ont été tuées au Sri-Lanka

COLOMBO. Un porte-parole militaire a affirmé, dimanche 22 octobre, que quelque 200 personnes ont été tuées dans l'est et le nord du Sri-Lanka en vingt-quatre heures. Sarath Munasinghe a affirmé que la prise de la ville de Jaffna, place forte de la guérilla séparatiste des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), par les forces gouvernementales était imminente. Selon des diplomates occidentaux, les attaques du LTTE contre des objectifs civils montrent que, pour la première fois en cinq ans, les rebelles tamouls prennent au sérieux la menace de l'armée sri-lankaise. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **BÉNIN : Jacques Godfrain, ministre de la coopération**, est arrivé dimanche 22 octobre à Cotonou, après un séjour de trois jours en Angola, où il avait été reçu par le président Eduardo Dos Santos. Il avait aussi signé un accord pour la réhabilitation de l'hôpital de Benguela, pour un montant de 22 millions de francs, et annoncé que l'apurement des arriérés de l'Angola à la Caisse française de développement était en cours de règlement. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : une femme médecin italienne**, travaillant pour Caritas-Italia, a été tuée et un biologiste italien a été grièvement blessé, dimanche 22 octobre, dans la ville de Merca, dans le sud du pays, quand trois miliciens non identifiés ont attaqué un hôpital de cette ville côtière. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : La Havane a autorisé**, à titre « *expérimental* », la conversion du peso en dollar, pour tenter de contrôler le change au marché noir et limiter la masse monétaire en circulation. Le quotidien officiel *Granma* a indiqué, samedi 21 octobre, que les bureaux de change mis en place il y a deux mois sont autorisés à acheter et vendre des pesos. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : Washington veut maintenir ses forces militaires** basées sur l'île japonaise d'Okinawa, malgré les manifestations de mécontentement que cette présence suscite au Japon, a annoncé, dimanche 22 octobre, le secrétaire américain à la défense, William Perry. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : les plus hautes fonctions de l'État** sont désormais occupées par des femmes après l'élection, dimanche 22 octobre, à la vice-présidence, de Julia Mena. Soutenue par les députés du Front sandiniste et de l'Union démocrate chrétienne, Mme Mena remplace Virgilio Godoy, qui a renoncé à sa charge pour se préparer à l'élection présidentielle prévue en octobre 1996. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ ***AFGHANISTAN : les bombardements ont repris sur Kaboul***, assiégée depuis deux semaines par des milliers de talibans (étudiants en religion, intégristes), les 21 et 22 octobre. Au moins trois personnes ont été blessées dimanche par des bombes lachées d'avions sur un quartier populeux. Ces bombardements, les premiers depuis mars, coïncident avec la visite de M. Mestiri, chef d'une mission de paix de l'ONU. – *(AFP.)*

■ **INDE : les quatre otages occidentaux détenus au Cachemire** depuis plus de quatre mois par un mouvement séparatiste musulman ont été vus en vie par des paysans, et les efforts pour leur libération continuent, a déclaré, samedi 21 octobre, un conseiller du gouverneur, à Srinagar. Delhi continue de refuser de céder aux exigences des ravisseurs, qui réclament la libération de quinze séparatistes. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **AUTRICHE : les auteurs d'attentats à la lettre piégée** ont probablement eu accès à des documents confidentiels du ministère autrichien de l'intérieur, estime le ministre de l'intérieur, Caspar Einem, dans un entretien avec l'hebdomadaire *Profil*, paru lundi 23 octobre. Quatre séries de lettres piégées ont secoué l'Autriche et l'Allemagne entre décembre 1993 et le 16 octobre 1995. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : près de sept mille personnes ont manifesté**, dimanche 22 octobre à Budapest, contre la coalition de gauche au pouvoir, à l'appel du Parti de la justice et de la vie (MIEP, extrême droite). Ce mouvement, qui n'est pas représenté au Parlement, a dénoncé la politique d'austérité du gouvernement. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : un Saoudien est décédé**, dimanche 22 octobre, des suites de blessures subies vendredi dans l'attentat à la bombe contre une mosquée, portant le bilan à sept morts et une centaine de blessés. Les autorités ont appréhendé deux hommes soupçonnés d'être liés à l'attentat. – *(AFP.)*

■ **IRAN : Téhéran a accusé**, dimanche 22 octobre, des « *agents au service des milieux sionistes* » d'être responsables d'un attentat perpétré la veille à Buenos Aires. – *(AFP.)*

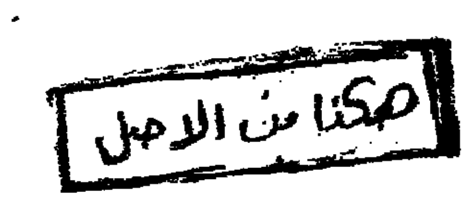
ECONOMIE

■ **Réunis à Florence**, sous la houlette de la Commission de Bruxelles, pour leur sommet social annuel, les représentants des associations patronales et syndicales paneuropéennes ont inauguré, vendredi 20 octobre à Florence, le Centre européen des relations industrielles (CERI). Cogéré par les partenaires sociaux de l'Union européenne, il dispensera une formation commune aux representants patronaux et syndicaux sur les relations sociales. – *(Corresp.)*

■ **OMC : les quatre principales puissances commerciales** – Etats-Unis, Union européenne, Japon et Canada – ont demandé à la Chine, vendredi 20 et samedi 21 octobre à Ripley (dans le nord de l'Angleterre), de s'engager à ouvrir rapidement ses marchés, si elle veut rejoindre l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « *Nous sommes tous en faveur de l'accession de la Chine, mais seulement lorsque ses propositions seront suffisantes. En ce moment, ce n'est pas le cas* », a déclaré le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE : le franc CFA est une monnaie crédible** et il n'y a pas à s'inquiéter de l'entrée en vigueur de la monnaie unique en Europe, a déclaré, samedi 21 octobre à Cotonou, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus. « *Tant que la gestion du franc CFA sera rigoureuse, je ne crois pas que l'Europe demandera à la France d'abandonner le franc CFA, à l'heure de la monnaie unique au sein de l'Union européenne* », a ajouté M. Camdessus. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : John Major serait** sur le point d'approuver un engagement du Parti conservateur excluant une adhésion de la Grande-Bretagne à la monnaie unique européenne avant 2002, selon le *Financial Times* du samedi 21 octobre. Le document serait inclus dans le programme électoral du Parti conservateur dans la perspective des élections générales de 1997.



هكذا من الاصل

Le succès économique pousse Singapour à mondialiser sa diplomatie

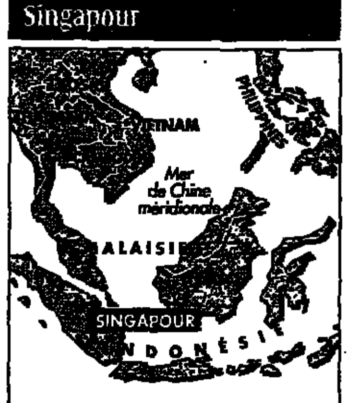
Après l'Asie du Sud-Est, l'Indochine, la Chine et le Pacifique, l'Europe est entrée à son tour dans le champ d'action de la petite cité-Etat

Pour n'être peuplée que de trois millions d'habitants, Singapour est poussée par sa réussite économique à élargir le champ de ses préoccupations diplomatiques. De longue date pilier de l'Asean (association de sept nations de l'Asie du Sud-Est), la cité-Etat du sud de la péninsule malaise est devenue très active dans le reste de l'Indochine (en Birmanie surtout) et aussi en Chine, pays d'origine de la grande majorité de ses habitants : l'ancien premier ministre, le très anticommuniste Lee Kwan Yew, est ainsi l'une des personnalités étrangères les plus influentes auprès de Pékin. L'actuel chef du gouvernement, Goh Chok Tong, est, quant à lui, à l'origine du premier « sommet euro-asiatique », qui se réunira en mars 1996 à Bangkok, et mettra en présence, outre les quinze de l'Union européenne et l'Asean, la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Singapour, avocat depuis trente ans du libre-échange planétaire, accueillera enfin, en 1996, la première réunion de l'Organisation mondiale du commerce, créée pour remplacer le GATT.

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

« En dépit de moyens évidemment plus modestes, Singapour a bien moins attendu que le Japon pour transcrire ses succès en une action internationale dépassant de beaucoup la "diplomatie du dollar" », note un observateur occidental dans la cité-Etat. De fait, depuis le début des années 90, le petit pays du sud de la péninsule malaise (650 km², 3 millions d'habitants) est passé au braquet supérieur. L'Asie du Sud-Est – de cette Asean, dont il est traditionnellement un partenaire hyperactif, notamment en vue de la réalisation, dès le début du XXIe siècle, d'une zone de libre-échange asiatique (AFTA) – ne borne plus son horizon. L'Asie de l'Est et du Sud (de la Corée à l'Inde) est son nouveau champ. Mais le voisin Pacifique, et l'Europe elle-même, sont aussi très clairement entrés dans ses préoccupations.

Par un apparent paradoxe, c'est au moment où le fondateur Lee Kwan Yew – personnalité dont le prestige en Asie peut être comparé à celui d'un de Gaulle – a cessé d'être premier ministre que le « pays du lion » (c'est le sens de son nom en malais) s'est senti pousser des ailes. Dès 1991, en effet, étaient lancées les bases d'une politique de *« régionalisation »*, qui pousse Singapour à prendre en considération, par-delà l'environnement de l'Asean (terrain depuis un lustre des investissements d'entreprises fabuleusement enrichies par leur succès), à un *« deuxième cercle »* : la Chine tout d'abord, redevenue une grande référence presque totalement dépourvue d'ombres après les tensions provo-



quées par la guerre froide, et dont Singapour joue délicieusement par rapport aux Etats-Unis, son principal partenaire, économique mais aussi stratégique (Singapour est le seul pays de la région à avoir consenti à offrir des facilités à la marine de guerre américaine) ; et aussi l'Indochine, *au sens le plus large*.

Loin d'être un paradoxe, la coïncidence de cet élargissement des horizons avec le remplacement, fin 1990, de Lee Kwan Yew par Goh Chok Tong à la tête du gouvernement en est peut-être l'explication. Libéré de la gestion quotidienne, le *« père de la nation »* s'est en effet consacré à une activité d'ambassadeur tous azimuts et de consultant de haut vol dont la Chine, en priorité, mais aussi le Vietnam, ont été les premiers destinataires. Etonnant retournement pour cet anticommuniste viscéral qui, selon un mot qu'on lui prête, a vu *« les autres changer, pas nous »*.

Lee Kwan Yew se rend souvent dans la patrie de ses ancêtres : il est reçu à Pékin avec tous les honneurs, consulté sur les modalités de *« l'économie socialiste de marché »* par les épigones de Deng Xiaoping, visitant à ces occasions l'un ou l'autre des « parcs industriels » mis sur pied par Singapour, à Suzhou ou Wuxi. Il est également connu que Singapour mène une discrète politique de bons offices, avec plus *ou moins de succès, entre Pékin et* Taïwan. L'objectif est bien sûr de créer le meilleur climat pour les investissements de la cité-Etat en Chine du Sud, devenue, après la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande, le principal récipiendaire actuel de l'expansion économique singapourienne.

LA RECETTE ? L'OUVERTURE

Lee Kwan Yew qui, avec les leaders de quatre autres pays de la région, avait créé l'Asean en 1967 d'abord comme rempart contre l'expansionnisme de Hanoï, a poussé, avec d'autres, à l'intégration rapide au Sud-Est asiatique d'un Vietnam dont tout le séparait ; ce fut chose faite en juillet de cette année. Tout autant que pour le Cambodge et le Laos (pays pour lesquels, entre autres, Singapour vient de créer des fonds publics d'assistance technique), la cité-Etat s'active désormais en vue d'une prise en compte décidée de la Birmanie.

« Les chefs de la junte de Rangoon se succèdent chez nous. Quand ils nous demandent : Mais enfin comment faites-vous ?, on leur dit : Une seule recette, l'ouverture ! », nous dit un diplomate singapourien enthousiasmé par les perspectives économiques offertes par le Myanmar – nom que donnent les Birmans à leur pays. La nature militaire répressive du régime de Rangoon ne suscite pas, ici, tant s'en faut, de haut-le-cœur ; mais on suggère aux généraux des gestes destinés à faciliter leur entrée dans le « club » : la libération récente de la célèbre opposante Mme Aung San Suu Kyi est d'évidence issue de cette action discrète.

L'objectif est d'aboutir peu après l'an 2000 à une Asie du Sud-Est à dix pays, avec toute l'Indochine. *Mais les perspectives de Singapour* ont déjà largement dépassé ce cercle. Un nouvel activisme s'est manifesté à l'automne 1994 lorsque le premier ministre, M. Goh, a proposé à Paris, à l'occasion d'une visite dans l'Hexagone, un *« sommet Europe-Asie »*. L'idée fut fort bien accueillie par une France qui venait de lancer, à l'initiative de son ministre de l'industrie de l'époque, Gérard Longuet, une *« Initiative pour l'Asie »*, et à qui le petit Etat offrait une occasion en or de jouer *un rôle moteur* (Paris présidait alors l'Union européenne) dans l'avancée d'un grand dessein. La proposition survenait à un moment d'intenses préoccupations, sur le Vieux Continent, en raison de la montée en puissance de l'APEC, forum de coopération économique d'un extrême dynamisme, visant à ancrer dans le bassin du Pacifique, par un partenariat Asie-Amérique, le centre de gravité *de la planète. Les quinze de* Bruxelles ne furent pas longs à saisir la balle au bond : cette réunion *de 25 chefs d'Etat et de gouverne*ment aura lieu au début de mars 1996 à Bangkok (Thaïlande).

UN SYMBOLE

La diplomatie singapourienne a eu un rôle central dans la définition de la partie « Asie » de la conférence : outre les sept de l'Asean, il n'y aura que le Japon, la Chine et la Corée du Sud – à l'exclusion donc, notamment, de l'Inde, qui a protesté, et de l'Australie, soupçonneuse. Outre l'économie (libéralisation du *commerce et des échanges, trans*fert de technologie, etc.), qui sera évidemment la pièce maîtresse des discussions, seront aussi évoquées, nous dit Eric Teo, l'un des « sherpas » singapouriens de la réunion, les questions de sécurité, ce qui est d'une certaine façon une nouveauté en Asie .

Singapour, qui abrite le siège de l'APEC (dont les dix-huit membres représentent 2 milliards d'hommes), accueillera aussi, fin 1996, la première conférence de l'Organisation mondiale du commerce *(OMC)* : 140 pays concourront – symbole ! – en ce lieu qui, à la fin des années 60, avait été le premier Etat du tiers-monde à jouer le jeu des multinationales et l'ouverture globale, et qui, à partir du 1er janvier prochain, sera compté parmi les « pays développés » dans la nomenclature internationale (n'est-il pas en train, ces semaines-ci, de dépasser la France, avec 25 000 dollars, pour ce qui est du revenu annuel par tête...).

Singapour vient également de créer une « Fondation internationale » qui envoie des volontaires *dans le tiers-monde* : certains d'entre eux sont déjà à l'œuvre chez des voisins asiatiques, tel le Népal, mais aussi dans la lointaine Afrique. Et déjà la « ville du lion » laisse entendre qu'elle sera un jour candidate à un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies ! Est-ce là du réalisme, ou bien la manifestation de cette ébriété *(ubris)* née du succès, bien connue des anciens Grecs, qui y voyaient, pour le vainqueur, le plus sûr moyen de de se perdre ? La réponse appartient à l'avenir.

Jean-Pierre Clerc

La France en vedette

Avec ses 400 entreprises et 3 000 expatriés, la France n'est pas absente de Singapour. Elle y est même en vedette durant cette seconde quinzaine d'octobre, dans le cadre d'un « festival », deuxième de la sorte en trois ans, qui vient d'être marqué par l'inauguration d'un Centre français d'affaires (FBC). Sis dans une maison rénovée de « Chinatown » – qui a accueilli dans les années 30 la fabrique de baume du Tigre –, le FBC accueille dans des bureaux bien équipés, loués à prix « serrés », les avant-coureurs de PME de l'Hexagone, le temps de premiers contacts avant une éventuelle installation. *« Une douzaine de firmes sont déjà dans les murs »*, nous dit Marie-Pierre Mol, directrice du FBC. Le Festival français a pour temps forts une exposition de technologies et industries à dominantes « espace et aéronautique » et « maîtrise du territoire et cadre de vie », ainsi que des actions de promotion commerciale pour des « vedettes » hexagonales (mode, articles de Paris, etc.) et des manifestations artistiques.

PARLEMENT L'Assemblée nationale a terminé, samedi 21 octobre, l'examen de la partie recettes du projet de loi de finances pour 1996. Les députés devraient adopter, mardi 24 octobre, par scrutin public, cette première partie du projet de budget, avant d'entamer l'examen des dépenses de chaque ministère. ● DÉFICIT. Sous la pression de la majorité, le gouvernement a accepté une réduction supplémentaire de 2 milliards de francs des dépenses. Le déficit budgétaire se trouve ramené à 286,903 milliards de francs, *soit une réduction de 2,8 milliards* de francs par rapport au projet initial du gouvernement. ● BIBLIOTHÈQUE. Le gouvernement a dû recourir à une seconde délibération *pour éviter la suppression de 650* créations de postes pour la Bibliothèque de France, souhaitée avec insistance par Philippe Auberger (RPR).

Les députés réduisent le déficit budgétaire de près de 3 milliards de francs

Le premier ministre demandera aux ministres d'être « très attentifs aux propositions » de réductions de crédits faites par la majorité, a indiqué Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, qui a invité les parlementaires à convaincre les membres du gouvernement

LE GOUVERNEMENT et les députés de la majorité ont donc coupé la poire en deux. Au terme de trente-sept heures de débats et l'examen de quelque cinq cents amendements, la discussion de la partie recettes du projet de loi de finances pour 1996 s'est achevée, samedi 21 octobre, par une transaction finale sur l'« article d'équilibre », qui fixe le montant global des dépenses de l'Etat et celui du déficit budgétaire.

Comme l'a rappelé Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), qui était à l'origine de cette initiative, la commission des finances de l'Assemblée nationale avait décidé, « *à l'unanimité de sa majorité* », le 11 octobre, de réduire le déficit budgétaire de 4 milliards de francs, dont 2 milliards de francs d'économies générales sur les crédits de fonctionnement ou d'équipement des ministères et 2 milliards de francs supplémentaires de réductions de dépenses spécifiques.

« *Il s'agit, d'abord, d'affirmer une volonté politique de réduire les dépenses publiques et d'adresser ainsi un message très clair aux marchés* », a-t-il souligné. « *Nous avons réussi à nous affranchir d'une culture dépensière* », a renchéri Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, tandis que Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), président de la commission des finances, rappelait le scepticisme qui avait accueilli la présentation du projet de budget en septembre. « *Nous avons voulu que le doute sur la capacité de la France de réduire ses déficits soit moins justifié* », expliquait l'ancien ministre d'Edouard Balladur.

Saluant cette « *démarche courageuse et clairvoyante* (...), *qui représente une innovation dans notre pratique institutionnelle* », Jean Arthuis a donné satisfaction à la majorité pour les 2 milliards de francs d'économies générales. En revanche, il a demandé aux députés de renoncer, dans l'immédiat, aux 2 milliards de francs d'économies spécifiques, dont l'adoption aurait conduit à « *préjuger* » de la discussion, à partir de mardi 24 octobre, de la partie « dépenses ».

« *Il vous appartient, pendant les quatre semaines à venir, de faire partager vos convictions aux ministres concernés* », leur a-t-il lancé. Sans prendre l'engagement d'aboutir, en fin de compte, aux 4 milliards de francs d'économies réclamées par la commission des finances, il a précisé que « *le premier ministre demandera* [aux ministres] *d'être attentifs à vos propositions* ».

Au terme de cette transaction, le déficit budgétaire s'établit à 286,903 milliards de francs, contre 289,7 milliards dans le projet initial du gouvernement, soit une réduction de 2,8 milliards de francs. Aux 2 milliards de francs d'économies s'ajoutent 1,3 milliard de francs de recettes nouvelles résultant de la suppression de la demi-part d'impôt sur le revenu pour les couples non mariés ; 900 millions de francs prélevés sur les *excédents* financiers des organismes de formation professionnelle ; 125 millions de francs de recettes supplémentaires du fait de l'instauration d'un surloyer dans les logements sociaux.

Ces économies et recettes nouvelles compensent très largement les *dépenses* nouvelles votées par l'Assemblée : 500 millions de francs pour le maintien pour les petits contribuables de la déduction d'impôt sur les primes d'assurance-vie, 600 millions pour les HLM, que le gouvernement a renoncé à ponctionner, et, selon M. Arthuis, 250 millions pour l'élargissement aux successions de l'allègement sur les droits de transmission des entreprises.

Gérard Courtois

Haro sur la Bibliothèque nationale de France

PHILIPPE AUBERGER était-il agacé d'avoir dû renoncer à son amendement sur l'allocation de logement des étudiants, après avoir annoncé qu'il serait « *intraitable* » sur ce point ? Le rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale s'est, en tout cas, rattrapé, samedi 21 octobre, en épilogue de la discussion budgétaire, en se montrant d'une obstination à toute épreuve – ou presque – pour mener son autre croisade : l'annulation de 650 créations de postes destinés à la Bibliothèque nationale de France.

S'il ne sort pas son revolver quand il entend le mot « culture », du moins M. Auberger s'emporte-t-il. « *L'aura qui entoure le mot "culture" la rend intouchable comme une vache sacrée, mais il ne doit pas y avoir de tabou.* (...) *Certains répugnent à intervenir dans le chantier pharaonique ouvert par l'ancien président de la République. Je les renverrai simplement à la fable du bœuf et de la grenouille, et à sa moralité !* »

« *Bien évidemment* », souligne M. Auberger, il n'est pas question de ne pas ouvrir cette bibliothèque, mais, enchaîne-t-il, « *nous sommes pris dans une logique démentielle* » : sur un total de 1 850 emplois déjà créés, 250 l'ont été pour assurer l'ouverture. « *Avec les 650 qu'on nous demande,* continue-t-il, *ce sont donc 900 emplois... pour ouvrir 1 500 places ! Le ratio est insensé !* » En outre, selon le repporteur général, personne n'est en mesure de dire quels seront les coûts de fonctionnement de l'établissement.

Ce n'est pas tout : « *J'ai reçu du président de la Chambre nationale de la reliure, brochure et dorure une lettre où il m'indique qu'il était prévu de doter la TGB d'un atelier de reliure de 8 000 mètres carrés.* (...) *Il faudra encore d'autres emplois, n'en doutez pas !* » Bref, martèle le député de l'Yonne, « *plus on étudie ce dossier, plus on a de surprises effroyables* ». « *Si nous ne réagissons pas,* prévient-il, *c'est un véritable scandale qui va éclater.* »

Jean Arthuis (UDF-CDS), ministre de l'économie et des finances, a beau user de toute sa diplomatie, accabler M. Auberger (RPR) de compliments, lui suggérer que ses critiques trouveraient « *mieux leur place dans la discussion du budget de la culture* », souligner qu'il serait plus juste que le ministre de la culture « *puisse plaider sa cause* », rien n'y fait. « *J'ai moi-même interrogé le ministre de la culture, dont je connais tous les arguments,* répond le rapporteur général. *Inutile d'attendre la deuxième partie* [de la discussion budgétaire] *! Nous avons la certitude d'être en présence d'une grave anomalie administrative.* »

« CHANTAGE » ET « OUKAZE »

Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) tente une médiation : « *Si l'on peut discuter du bien-fondé de crédits qui atteignent 7,7 milliards de francs, il me semble difficile de refuser maintenant la montée en régime de l'établissement. Ce serait comme si l'on avait construit un immense paquebot et que l'on refusait ensuite de lui faire prendre la mer.* » « *Ne pourrait-on offrir une dernière chance au ministre de la culture ?* », s'enquiert Jean-Jacques Jegou (UDF-CDS, Val-de-Marne). M. Arthuis revient à la charge, plus sèchement : « *Je souhaite que vous ne votiez pas sur cet amendement.* » Intraitable, M. Auberger dénonce l'« *oukaze* », le « *chantage* », le « *tout ou rien* » du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui, dit-il, a « *rameuté les syndicats* » à sa rescousse. Dans un hémicycle presque vide, abandonné par l'opposition, l'amendement est adopté par 4 voix – dont celle de Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), président de la commission des finances, « *solidaire* » de son rapporteur général – contre 2, avec 4 abstentions.

Il faudra que le ministre de l'économie demande une seconde délibération sur l'ensemble de l'article d'équilibre du projet de budget et invoque « *une exigence de procédure* » pour que M. Auberger jette l'éponge. Bien décidé, à l'évidence, à reprendre le combat à la première occasion, par exemple lors de la discussion du budget de la culture, le 27 octobre.

G. C.

L'Assemblée vote une ponction de 900 millions de francs sur les fonds gérant le congé individuel de formation

LES MODIFICATIONS apportées par les députés au projet de loi de finances pour 1996 sont les suivantes :

MÉNAGES

● **Assurance-vie** : adoption de la suppression de l'avantage fiscal de 1 000 F (+ 250 francs par enfant à charge) pour les souscripteurs de contrats d'assurance-vie, conclus ou prorogés à compter du 20 septembre 1995. Les députés ont toutefois maintenu cet avantage pour les ménages acquittant moins de 7 000 F d'impôt sur le revenu.

● **Concubins** : suppression de la demi-part supplémentaire dont bénéficient les concubins qui ont un ou plusieurs enfants à charge. Cette suppression interviendra en 1997 pour le calcul de l'impôt sur les revenus de 1996, et ne s'applique pas aux parents élevant seuls un enfant.

● **Déductions supplémentaires au titre des frais professionnels** : elles sont en sursis. A la demande du gouvernement, l'amendement de la commission des finances qui visait à supprimer ces déductions dès le 1er janvier prochain a été retiré.

● **Allocation logement social étudiant** : l'Assemblée a renoncé à interdire le cumul de la déduction d'une demi-part fiscale pour les parents avec le versement de l'allocation de logement social (ALS) à leurs enfants étudiants vivant hors du toit familial.

● **Taxe d'habitation** : adoption de l'abaissement du seuil de revenu pris en compte pour le calcul du plafonnement de la cotisation de taxe d'habitation. Cette taxe ne sera désormais plafonnée que pour les contribuables payant moins de 13 300 F d'impôt. En 1995, le seuil était fixé à 16 937 F.

● **Aide au cinéma** : suivant l'avis du gouvernement, l'amendement de la commission des finances qui visait à supprimer les déductions fiscales dont bénéficient les souscripteurs au capital des sofica a été retiré.

● **Prix des carburants** : adoption de l'augmentation de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) de 13 centimes par litre pour les carburants routiers. Les députés ont abaissé le montant de la TIPP applicable au gaz de pétrole liquéfié (GPL), soit une diminution d'environ 1 F par litre.

● **Soutien à l'industrie automobile** : à l'initiative du gouvernement, les députés ont adopté un amendement qui exonère, du 1er octobre 1995 au 30 septembre 1996, les plus-values de cession de sicav quand le produit de cette cession est réinvesti dans l'acquisition d'une voiture neuve.

● **Frais funéraires** : lors d'une seconde délibération, les députés ont rejeté l'amendement relevant de 3 000 à 10 000 F la déduction des frais funéraires de l'actif successoral.

ENTREPRISES

● **Transmissions d'entreprise** : l'Assemblée nationale a élargi le champ d'application des avantages fiscaux prévus par le gouvernement. L'abattement de 50% sur la valeur de la société transmise, dans une limite de 100 millions de francs, était initialement réservé aux seules donations. Le gouvernement a accepté de l'étendre aux successions.

● **Formation professionnelle** : vote d'un prélèvement exceptionnel de 900 millions de francs sur la trésorerie des fonds paritaires qui gèrent le congé individuel de formation. Le gouvernement s'est engagé à affecter intégralement la ponction ramenée à 900 millions au financement de la politique d'apprentissage.

● **Aide à l'investissement dans les quartiers difficiles** : les députés ont adopté un amendement visant à favoriser les créations d'entreprises dans les quartiers en difficulté *(lire page 9)*.

● **Taxe professionnelle** : les députés ont adopté l'instauration d'une cotisation minimale de taxe professionnelle, égale à 0,35 % de la valeur ajoutée, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions de francs, ainsi que la pérennisation du relèvement des seuils de plafonnement de cette taxe, décidé en 1994.

● **Associations** : adoption d'un amendement du gouvernement autorisant la cession à titre gratuit de biens meubles du domaine de l'Etat, autres que les véhicules automobiles, aux associations caritatives.

COLLECTIVITÉS LOCALES

● **Pacte de stabilité** : adoption de l'enveloppe des concours de l'Etat aux collectivités locales. Conformément à la notion de « *pacte de stabilité* », certains de ces concours sont prévus pour trois ans, à compter de 1996, leur évolution étant calquée sur l'indice prévisionnel des prix à la consommation hors tabac.

● **DGE** : à l'article qui prévoyait la suppression de la première part de la dotation globale d'équipement (DGE) revenant aux communes de plus de 10 000 habitants, les députés ont adopté un amendement qui attribue la DGE aux communes de moins de 20 000 habitants dont le potentiel fiscal est inférieur à la moyenne.

LOGEMENT

● **Prêt à taux zéro** : adoption des mesures liées à la réforme de l'accession à la propriété, avec notamment la suppression de plusieurs avantages fiscaux pour les bénéficiaires du prêt à taux zéro. L'Assemblée nationale a supprimé la possibilité pour les collectivités territoriales d'exonérer de la taxe foncière les constructions neuves financées par ce nouveau prêt. Les sociétés anonymes de crédit immobilier (SACI) sont autorisées à accorder ces prêts sans perdre leur exonération d'impôt sur les sociétés jusqu'au 31 décembre 2000.

● **HLM** : adoption du principe d'une taxe portant sur les surloyers dans les HLM, pour les locataires dont les revenus dépassent les critères de plafond de ressources fixés pour l'attribution des logements sociaux. Le surloyer sera de 400 F à 2 500 F par mois selon les agglomérations. Il pourra entraîner un doublement du loyer pour les locataires dont les revenus dépassent de 80 % le seuil réglementaire. Au cours de la discussion budgétaire, le gouvernement a annoncé qu'il renonçait à la contribution prévue sur les produits financiers des organismes HLM.

Jean-Baptiste de Montvalon et Caroline Monnot

Françoise de Veyrinas annonce la création du « contrat d'initiative locale »

Le gouvernement espère créer 100 000 emplois de proximité en trois ans

Le secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté a présenté, samedi 21 octobre à Strasbourg, le premier volet du plan national d'intégration urbaine (PNIU) destiné aux banlieues. Rémunérés 4 200 francs pour une durée hebdomadaire de trente à trente-deux heures de travail, accompagnée de cinq à neuf heures de formation, ces « contrats d'initiative locale » devraient toucher trente mille personnes en 1996.

FRANÇOISE DE VEYRINAS, secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté, a annoncé, samedi 21 octobre à Strasbourg, la création d'un « contrat d'initiative locale » (CIL). Invitée des deuxièmes Rencontres européennes des régies de quartiers, elle a présenté ce dispositif en assurant qu'il permettrait de *« créer dans les années qui viennent plusieurs dizaines de milliers d'emplois là où les besoins sont les plus forts »*. Le CIL, fondé sur la création d'emplois publics de proximité, devrait occuper une place centrale dans le plan national d'intégration urbaine (PNIU), le programme pour les banlieues promis par Jacques Chirac au cours de la campagne présidentielle et que le gouvernement devrait rendre public avant la fin de l'année.

Le principe du développement d'emplois spécifiques dans les quartiers avait été, il y a plusieurs mois déjà, évoqué par Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes. Dans le rapport de présentation du PNIU, remis au ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion début septembre, le délégué interministériel à la ville, Francis Idrac, et le préfet de Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre Duport, avaient repris l'idée. Les besoins, assuraient-ils, ne manquaient pas. De la garde d'enfants au soutien aux personnes âgées, en passant par les transports, les activités sportives ou l'entretien de proximité, les quartiers difficiles contiennent, plus encore que le reste de la ville, de véritables gisements qui, s'ils étaient exploités, pourraient *« redonner espérance et dignité aux habitants »*, indiquait le rapport.

Restait le financement. Le rapport proposait *« la transformation des charges passives du chômage en charges actives »* et envisageait une rémunération de 4000 francs pour 32 heures de travail hebdomadaire. Consulté par le ministre de l'intégration, Eric Raoult, le Conseil national des villes a réclamé, pour sa part, *« un contrat de droit commun, soit 39 heures payées le SMIC »*. Après plusieurs réunions interministérielles, le gouvernement a choisi une voie médiane. Le principe consistant à *« convertir une allocation de subsistance en rémunération d'une activité »* a été repris par Françoise de Veyrinas. Mais les « ciliens » seront payés sur la base du SMIC horaire, soit un peu plus de 4 200 francs net par mois pour un travail hebdomadaire de trente à trente-deux heures, complété par cinq à neuf heures de formation. Le salaire sera assuré en ajoutant aux 2 324 francs du RMI un complément pris en charge par l'Etat et les départements.

Le CIL ne sera toutefois pas réservé aux RMIstes. Françoise de Veyrinas tient en effet à ce qu'il *« touche tout le monde, de dix-huit à soixante ans »*. Dans son entourage, on souligne également qu'une *« démarche de projet se substituera à la logique de guichet »*. Dans chaque commune, les chefs de projet-ville dresseront l'inventaire des besoins et établiront les profils. Les préfets donneront ensuite leur agrément. Enfin les candidats seront sélectionnés selon des modalités qui devaient être arrêtées lundi 23 et mardi 24 octobre, lors des dernières réunions interministérielles prévues sur le sujet.

L'objectif affiché par le gouvernement est de créer 30 000 emplois en 1996. D'ici à trois ans, Françoise de Veyrinas vise la barre des 100 000, chiffre qu'avaient retenu les deux préfets dans leur rapport.

Nathaniel Herzberg

Création d'activités et quartiers difficiles

Le gouvernement va donner un coup de pouce fiscal aux entreprises qui encouragent la création ou la reprise d'activités dans les quartiers difficiles. Samedi 21 octobre, le ministre de l'économie a donné sa bénédiction à un amendement du député Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne), qui se propose de doubler les avantages fiscaux dont bénéficient les entreprises en matière d'essaimage, pour peu qu'elles aident leurs salariés à s'installer dans les *« zones de redynamisation urbaine »*. Le montant des déductions passe alors de 75 000 à 150 000 francs lorsque le salarié aidé crée ou reprend une entreprise individuelle, et de 150 000 à 300 000 francs lorsqu'il s'agit d'une société.

La commission des finances avait émis un avis défavorable. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) a exprimé des réserves sur des mesures qui, selon lui, *« permettent le plus souvent l'implantation d'épiciers tunisiens »*.

Le PCF enlève le canton de Chauny (Aisne) à l'UDF

Le candidat communiste, Jean-Luc Lanouilh, enlève le canton de Chauny (Aisne), qui était détenu depuis 1973 par Yves Brinon (UDF-PSD), décédé. *Contrairement à ce que semblait annoncer le premier* tour, M. Lanouilh devance de 113 voix Marcel Lalonde (UDF), qu'un mauvais report des voix de droite fait trébucher. La gauche n'avait en effet totalisé qu'un peu plus de 45 % des voix au premier tour. Cette élection affaiblit en outre la position du president du conseil général, Paul Girod (UDF-AD), dont la majorité ne compte plus que 22 sièges, contre 20 à l'opposition.

AISNE

Canton de Chauny (2e tour).

L. 16 951 ; V., 7 388 ; A., 56,41 % ; E., 6 993.

Jean-Luc Lanouilh, PC, 3 553 (50,80 %)..... ÉLU.

Marcel Lalonde, UDF, m. de Chauny, 3 440 (49,19 %).

[15 octobre 1995 : L., 17 001 ; V., 6 937 ; A., 59,19 % ; E., 6 681 ; Marcel Lalonde, 2 357 (35,27 %) ; Jean-Luc Lanouilh, 1 734 (25,95 %) ; Jacques Piraux, PS, 936 (14,00 %) ; Eric Sergent, FN, 914 (13,68 %) ; Jean-Paul Goyheneche, ext. g., 394 (5,89 %) ; Yves Gamba, div. d., 346 (5,17 %).

29 mars 1992 : L., 16 623 ; V., 10 003 ; A., 39,82 % ; E., 9 134 ; Yves Brinon, c. s., div. d. sout. UPF, 5 578 (61,06 %) ; Jean-Luc Lanouilh, PC, 3 556 (38,93 %).]

CANTAL

Canton de Salers (1er tour).

L., 3 663 ; V., 2 449 ; A., 33,14 % ; E., 2 375.

Michelle Célarier-Descœur, div. d., m. de Salers, 1 434 (60,37 %)..... ÉLUE.

Christian Fournier, PS, m. de Saint-Martin-Valmeroux, 878 (36,96 %) ; Simone Pelmoine, PC, 63 (2,65 %).

[Michelle Célarier-Descoeur (div. d.) succède dès le premier tour à son époux, Jean Descœur (UDF-Rad), décédé. Son principal adversaire, le socialiste Christian Fournier, enregistre cependant une progression de près de 6,5 % par rapport à mars 1992.

22 mars 1992 : L., 3 536 ; V., 2 662 ; A., 24,71 % ; E., 2 507 ; Jean Descœur, c. s., UDF-Rad., 1 575 (62,82 %) ; *Christian Fournier, PS*, 732 (29,19 %) ; *Odette Teuillet-Lapeyre, FN*, 128 (5,10 %) ; Simone Pelmoine, PC, 72 (2,87 %).]

La hausse du forfait hospitalier est un « accident de parcours »

Jacques Barrot, ministre du travail, est monté au créneau sur la protection sociale en estimant, dimanche 22 octobre, que la décision – très *contestée – d'Elisabeth Hubert, ministre de la santé, d'augmenter le for*fait hospitalier était un *« accident de parcours »*. *« La mesure a été prise* [le 16 octobre], *elle est prise »*, a souligné le ministre sur France 2 en reconnaissant que *« le calendrier administratif a un peu court-circuité la période de dialogue des forums »* régionaux. Il a précisé que le débat au Parlement aurait lieu les 14 et 15 novembre.

C'est la deuxième fois que le ministre du travail intervient au nom du gouvernement sur les problèmes de la Sécurité sociale, et notamment sur le forfait hospitalier, qui relève de Mme Hubert. M. Barrot a estimé qu'*« il n'y a pas de dissonance »* au sein du gouvernement, sans démentir toutefois les tensions actuelles entre Matignon et Mme Hubert.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : la Fédération des médecins de France** (FMF) a décidé, dimanche 22 octobre, d'interpeller le président Jacques Chirac pour *« le mettre en garde contre toute mesure, du type ordonnances »*, qui pourrait être prise par le gouvernement à l'encontre des médecins libéraux afin de réduire les dépenses de santé.

■ **UDF : le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF)** a adopté, au cours de son premier conseil national, samedi 21 octobre, un mémorandum pour la rénovation de l'UDF proposant d'accorder à la seule confédération, et non à ses composantes, le pouvoir d'investiture pour les élections nationales. *Jean-Pierre Raffarin, délégué général ad*joint du PPDF, a appelé cette composante à devenir *« le cœur d'un pôle de rénovation de l'UDF »*, auquel il a convié les « chiraquiens » Alain Madelin (PR), Charles Millon (AD) ou Yves Galland (Rad.), ainsi que Brice Lalonde. Alors que le Parti républicain a prononcé la suspension de sa fédération de Paris, Jacques Dominati (PR), premier adjoint au maire de la capitale, assistait à la réunion du PPDF.

■ **SOCIALISTES : Laurent Fabius, président du groupe socialiste** de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 22 octobre, qu'*« en cinq mois Chirac, Juppé et la droite ont perdu la confiance des Français »*. *« Les gens ont la gueule de bois »*, a estimé l'ancien premier ministre au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », en incriminant *« la campagne électorale un petit peu démagogique de Jacques Chirac »* et *« le climat de division et de désordre »* au sein de la majorité.

■ **SONDAGES : La cote de popularité de Jacques Chirac et Alain Juppé** a accusé une nouvelle baisse, selon le baromètre IFOP pour *Le Journal du dimanche*, publié le 22 octobre. Désormais, 28 % des Français seraient *« satisfaits »* des deux hommes : le président chute de 5 points, et le premier ministre de 9 points par rapport à septembre. En cinq mois, ils ont perdu respectivement 31 et 35 points. Sur les 1 855 personnes interrogées du 12 au 20 octobre, 59 % se déclarent *« mécontentes »* de M. Chirac (+ 8 points en un mois) et 58 % de M. Juppé (+ 12 points).

■ **PATRONAT : Jean Gandois s'est déclaré** *« pas enthousiaste »* de l'action du gouvernement Juppé, mais *« le pire serait de changer »*, car l'économie française n'est pas en état de changer de gouvernement *« tous les cinq mois »*. Intervenant, dimanche 22 octobre au « Club de la presse » d'Europe 1, le président du CNPF a affirmé que les patrons *« n'étaient pas très heureux »* parce que le gouvernement ne leur offre pas de perspectives claires.

La préparation du budget de Paris fournit aux maires socialistes l'occasion de lancer une offensive contre Jean Tiberi

« M. TIBERI a des difficultés à trouver ses marques. Nous sommes en face d'un maire et d'une majorité qui se cherchent, alors que nous avons besoin de vrais interlocuteurs » : en lançant ces critiques à la veille de la réunion du Conseil de Paris, lundi 23 octobre, Daniel Vaillant, numéro 2 du PS et maire du 18e arrondissement, sort les socialistes parisiens de la réserve où ils se cantonnaient.

Certes, depuis l'élection de Jean Tiberi (RPR) à la Mairie de Paris, les socialistes s'étaient un peu fâchés à propos des mètres carrés de bureaux et du nombre de collaborateurs des élus ; quelques escarmouches avaient aussi eu lieu à propos de la loi PLM (Paris, Lyon, Marseille) qui régit les rapports entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement.

Mais cela se faisait à fleurets mouchetés. La préparation du budget pour 1996 (21,8 milliards de francs) a soudainement envenimé les choses. Jacques Dominati, premier adjoint (UDF-PR), qui a pris les choses en main, en profite pour se faire le chantre de l'application de la loi PLM. *« Je ne suis qu'un médiateur entre le maire de Paris et les élus. Il faut bien qu'un jour la campagne électorale cesse. Nous allons prouver que le statut de Paris fonctionne bien »*, explique-t-il.

Contesté au sein du PR et par certains élus du RPR, le président de l'UDF-Paris s'est fait tout miel pour recevoir les maires des vingt arrondissements, afin de préparer la conférence de programmation budgétaire qui doit se réunir avant la fin novembre. Depuis quinze jours, les élus ont défilé dans son bureau, où ils ont reçu des mains des responsables de l'administration des finances un document sur les prévisions pour 1996. Si les maires de la majorité restent discrets, ceux de la gauche s'étranglent d'indignation. *« Une mascarade ! »*, commente Michel Charzat, maire du 20e arrondissement ; *« On n'est pas au souk de Marrakech ! »*, lance Roger Madec dans le 19e. Ils estiment que les chiffres qu'on leur a présentés, qui correspondent à des baisses d'environ 30 % notamment en matière d'investissement, constituent une sorte de *« provocation »*.



UNE MAJORITÉ AGITÉE

Pour tout le monde, en effet, le déroulement de la discussion budgétaire sera symbolique de l'avenir de la cohabitation entre la majorité RPR-UDF du Conseil de Paris et les six mairies conquises par la gauche. Pierre Aidenbaum a décidé de présenter ce projet de budget à son conseil d'arrondissement du 3e. Dans le 11e, Georges Sarre (MDC) a pris les devants en faisant approuver par son conseil d'arrondissement la demande d'une augmentation de l'état spécial (la dotation de la ville à l'arrondissement) de 1,3 million de francs à 14 millions pour 1996. *« Il s'agit d'accroître la déconcentration des crédits »*, explique M. Sarre, qui veut aussi ajouter certains squares, piscines et bibliothèques à ceux déjà prévus dans l'inventaire des équipements dont la mairie d'arrondissement a la gestion.

« La loi, rien que la loi, toute la loi », répond M. Tiberi lorsqu'il évoque l'application de la loi PLM. Conscient qu'il n'aurait rien à gagner, du moins pour l'instant, à un affrontement avec les maires de gauche, il semble disposé au consensus. Mais cette attitude, qui correspond d'ailleurs à son tempérament, n'est pas du goût de tous ses amis. Dans cette majorité blessée par la défaite et déchirée par les conflits internes, les élus se partagent en deux catégories : les revanchards et les frustrés.

Ceux qui ont été battus dans leur arrondissement ou ne sont pas parvenus à y faire élire autant d'amis qu'ils l'espéraient ont envie d'en découdre et supportent mal que des largesses soient accordées à ceux qui ont pris leur place. Ils arguent de l'impatience de leur base, pour réclamer une politique plus dure vis-à-vis de l'opposition.

Il y a aussi ces nouveaux adjoints qui, trois mois après leur nomination, n'ont toujours pas de bureau. Car le nouveau « gouvernement » (trente-huit adjoints) voulu par M. Tiberi a contraint à repenser l'organisation de l'Hôtel de Ville, ce qui est à peine achevé.

L'administration, elle aussi, est tourneboulée par les changements. *« Chirac, qui venait de la Cour des comptes, avait une conception d'État de l'administration, alors que Tiberi a une conception municipale »*, explique un syndicaliste. Manière de dire que travailler pour le premier était plus gratifiant que d'œuvrer sous son successeur, qui a d'emblée déclaré qu'il voulait rendre le pouvoir aux élus. *« On sent bien qu'actuellement le cabinet du maire est plus important. A l'inverse, le secrétaire général a perdu de son pouvoir d'arbitrage »*, souligne un directeur.

« Actuellement, tout le monde cherche son oxygène. Du coup, pour Tiberi, le fait de s'imposer ne va pas de soi », résume un élu RPR pour décrire la situation. Pourtant, ce n'est pas l'inactivité qui gâche l'image du maire de Paris. De la réception des *sumotori* à une visite des centres d'hégergement pour les sans-logis, en passant par l'inauguration des jardins de Bercy ou de la Maison de la poésie, M. Tiberi est présent sur tous les fronts. Il fait mettre à l'étude des poubelles susceptibles de résister aux attentats, crée des commissions pour étudier l'avenir du domaine privé de la ville ou les conséquences de la pollution sur la santé. Il fait des propositions pour combattre le chômage, annonce des mesures sur le logement. Autant de démarches dont tout le monde reconnaît qu'elles ne sont pas sans intérêt. Mais il y manque un discours structurant sur ce que le nouveau maire veut faire pour Paris. Il est vrai qu'outre l'application de la loi PLM M. Tiberi est confronté à un autre jeu d'équilibriste : il doit trouver comment infléchir la politique parisienne, sans émettre l'ombre d'une critique sur son prédécesseur.

Françoise Chirot

Le « non » des habitants des Buttes-Chaumont

85 % des habitants des Buttes-Chaumont, dans le 19e arrondissement, se sont prononcés contre le projet d'aménagement du terrain de la Société française de production (SFP) présenté par Stim Bâtir, filiale du groupe Bouygues.

Plus de mille personnes s'étaient déplacées, samedi 21 octobre, pour ce *« référendum d'initiative populaire »* organisé par le maire (PS), Roger Madec, qui réclame la construction d'une université. Marché des Enfants-Rouges, aménagement du bas Belleville, ZAC Pajol, ZAC Alésia-Montsouris, autant de dossiers sur lesquels les élus de l'opposition interpellent M. Tiberi. Sans compter la ZAC Seine Rive gauche, où ils contestent les 900 000 mètres carrés de bureaux prévus.

PAUVRETÉ Comment passer de l'urgence à l'insertion ? Le secrétaire d'État Xavier Emmanuelli va recevoir, début novembre, deux rapports sur l'errance des sans-abri, qui préconisent la création de « haltes sociales », permettant une meilleure prise en charge des exclus. ● CRÉÉ en novembre 1993, le SAMU social de Paris va, avant le 15 décembre, fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Actuellement, ses équipes prennent en charge, chaque nuit, une centaine de personnes, orientées dans des centres d'hébergement, des hôpitaux ou des lits médicalisés. ● LES LIMITES du système apparaissent aujourd'hui. La population recueillie est souvent constituée d'habitués qui savent échapper aux « bleus » et à la maison de Nanterre. M. Emmanuelli dénonce une « *dérive* » qui fait que ce ne sont pas, selon lui, les plus désocialisés qui en bénéficient le mieux.

Le SAMU social de Paris va secourir les exclus vingt-quatre heures sur vingt-quatre

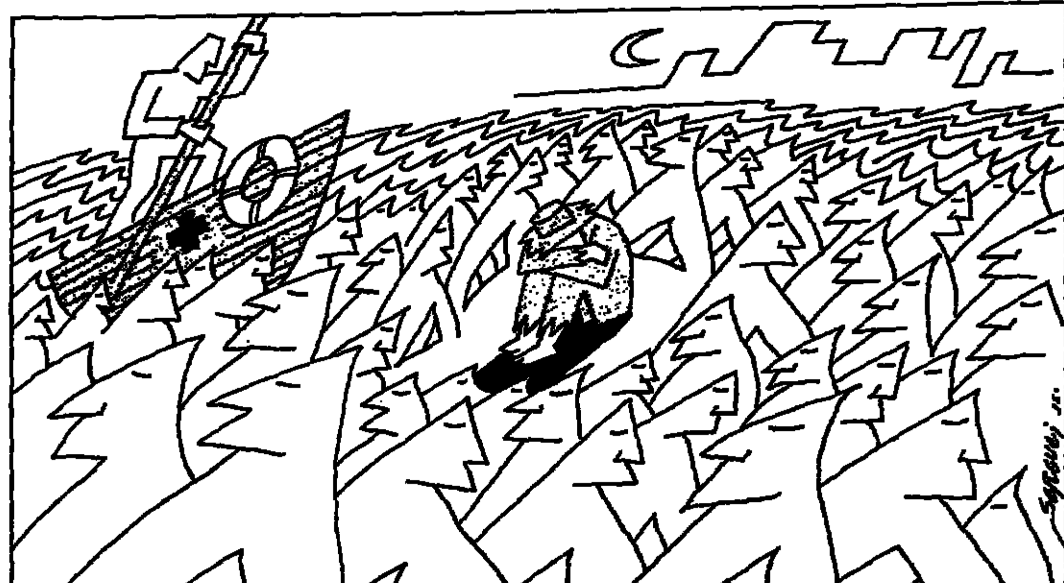
Ce service d'urgence fonctionnera désormais nuit et jour. Des « haltes sociales » devraient venir compléter l'accueil et la prise en charge des sans-abri, Xavier Emmanuelli souhaitant « arrimer » au réseau actuel des lieux d'insertion

IL EST 1 h 30 du matin, dans cette nuit du 12 au 13 octobre, et elle attend là où ses pas vagabonds l'ont conduite, sur le banc d'un Abribus, près du commissariat de la porte de la Villette. Un fonctionnaire en faction, la voyant avec son incroyable barda, a appelé le SAMU social de Paris (SSP). Coiffée d'un turban crasseux, vêtue d'une robe de coton multicolore et d'un imperméable, elle porte un gros sac à dos et tient deux autres sacs à la main. A ses pieds, une valise montée sur roulettes. Elle transporte toute sa « maison » avec elle.

Elle explique, dans un bon français, qu'elle est américaine, qu'elle est âgée de soixante-quatre ans et qu'elle cherche du travail. Jean-Pierre, le chauffeur, Sylvie, l'infirmière, et Otto, le travailleur social, qui composent l'une des six équipes du SAMU social, lui indiquent doucement qu'elle a l'âge de la retraite. « *Mais je suis mime pour enfants, artiste* free lance », s'exclame-t-elle, en sortant d'un sac une poussiéreuse perruque rousse dont elle affuble quelques instants sa tête au visage ravagé. Tandis que l'on charge ses pauvres affaires, elle monte à bord du minibus, toute à ses explications confuses dans le temps et dans l'espace, comme c'est le triste apanage des gens dans l'errance. Comment a-t-elle échoué dans un Paris où elle avoue « *ne connaître personne* » ? Où a-t-elle dormi la nuit précédente ? « *J'ai beaucoup marché* », répond-elle.

Sur la banquette arrière du minibus, Abel somnole. Embarqué rue d'Alésia, près d'une cabine téléphonique d'où il a lui-même appelé, ce Béninois, muni d'une carte de résident, âgé d'environ d'une trentaine d'années, avait, avant de céder à la fatigue, livré quelques pans de vie, résumés ainsi : « *Je cours toujours tout seul pour trouver quoi que ce soit.* » Durant la journée, il est « *très occupé* », notamment avec ses cours à l'université Paris-III où il prépare « *un diplôme d'animation sportive* ». Mais il ne sait plus où dormir : le foyer qu'il habitait dans l'Essonne « *a fermé dimanche dernier* ». Il ignore pourquoi et n'a ni amis ni argent pour assurer son hébergement. « *Il faut revoir tout cela avec votre assistante sociale* », insiste Otto. Le jeune éducateur (trente ans) craint que l'Africain ne devienne un « habitué », prenant le SAMU pour un « *taxi social* » *(lire ci-dessous).*

C'est le cas de deux compagnons d'infortune, connus de l'équipe et cette nuit pris en charge les premiers, vers 22 heures, quai de la Rapée. Michel, cinquante-sept ans, et Jean-Claude, cinquante-trois ans, alcooliques dépendants, seront les plus bavards de tous les passagers du minibus. A l'en croire, Michel a été cadre supérieur dans une firme de produits chimiques, avant d'être licencié en 1978, à l'âge de quarante ans. Chômage, ruine, divorce, naufrage éthylique. Tous deux semblent être à la rue depuis longtemps. Comme Jean-Claude, un ancien pâtissier, Michel parle beaucoup des communautés Emmaüs, où les deux hommes se sont rencontrés avant de reprendre une vie alcoolisée et où tous deux projettent de retourner. « *Là, au moins, on arrêtera l'alcool, ça fera pas de mal* », se détermine gravement Michel. « *Sauf peut-être un petit coup le dimanche* », nuance avec sérieux Jean-Claude.



Les deux compagnons se sont momentanément tus à l'arrivée d'un jeune homme, pris en charge à 23 heures aux urgences de l'hôpital Broussais. Vingt-neuf ans, correctement vêtu, manifestement nerveux, il est lui aussi connu de l'équipe, à qui il indique qu'il faut que « *tout aille bien dans* [sa] *tête, ce qui est en train de se faire, pour entreprendre une vie nouvelle, repartir de zéro* ». Apparemment, il suit un traitement psychologique. Agent itinérant « *dans des banques, à la Bourse* », ce jeune homme a été licencié en mars 1993 – « *j'arrivais souvent en retard* ». Pendant six mois, il a touché des indemnités Assedic, « *sans rien chercher, j'avais pas la tête à ça, je me déchirais la gueule* ». Puis il a fait un stage rémunéré de six mois dans un centre d'aide par le travail ; il cherche aujourd'hui un contrat emploi-solidarité « *dans un peu n'importe quoi* ».

Il est minuit, et le minibus arrive au centre de la rue Duranton (15e) tenu par l'Armée du Salut. Le jeune homme, Michel, Jean-Claude et le ressortissant étranger vont pouvoir passer la nuit dans un lit, après avoir pris un repas chaud. Il ne reste alors dans le véhicule qu'un homme de nationalité hongroise, M. G., enfermé dans un mutisme absolu. L'équipe sait seulement qu'il est âgé de soixante ans et qu'il a déjà fait des séjours hospitaliers à Berck (Pas-de-Calais) et à Bichat.

Les pompiers l'ont « ramassé », arcades sourcilières et pommette gauche sanguinolentes, sur un trottoir, en début de soirée, et ils l'ont conduit aux urgences de l'hôpital Cochin. Ce service lui a prodigué quelques soins – M. G. est badigeonné de Mercurochrome –, mais a refusé son admission et a appelé le SAMU social. L'équipe a fait le trajet pour frapper à la porte... d'un autre pavillon de Cochin, équipé en lits d'hébergement médicalisés, également gérés par l'Armée du Salut. Mais là, refus catégorique de plusieurs « blouses blanches », qui apprennent à l'équipe que M. G. a déjà fait « *trois séjours* » dans ce pavillon. En raison de son comportement, il est désormais « *indésirable* ».

Ce sera la seule « bavure » de la nuit, mais elle est de taille et, surtout, n'est pas exceptionnelle. Il s'est constitué, au sein même d'établissements qui ont pour mission, selon le mot de Xavier Emmanuelli, d'« *accueillir les gens les plus cassés* », une « liste noire » d'exclus... exclus. Que faire de M. G. ? Liaison-radio avec le PC de l'avenue Courteline, direction rue de la Colonie (13e), où le centre de la Croix-Rouge accepte enfin d'héberger le Hongrois. « *Heureusement qu'il y avait encore de la place* », soupire Jean-Pierre, avant de reprendre le volant – il est 1 heure du matin – pour aller chercher Abel le Béninois, puis l'Américaine de la porte de la Villette. Ces deux passagers sont déposés au centre de Montrouge, appartenant à la Ville de Paris.

Sylvie, une infirmière d'une vingtaine d'années, qui a rejoint le SAMU social en février dernier après deux ans passés au Cameroun à la délégation catholique de coopération, consulte de nouveau le planning. Près de la gare de l'Est, l'équipe devait trouver Jean-Marc, quarante-neuf ans, un ancien légionnaire qui refuse de faire soigner un début de gangrène. « *Il y a pas mal d'anciens légionnaires parmi nos exclus* », remarque Jean-Pierre, qui travaille depuis six mois au SAMU. Cadre de haut niveau à la SNCF, Jean-Pierre s'est, à cinquante ans, porté volontaire pour faire partie de la « mission solidarité » que la SNCF a créée à Paris.

Il s'est constitué, au sein même d'établissements qui ont pour mission d'« accueillir les gens les plus cassés », une « liste noire » d'exclus... exclus

L'ancien légionnaire n'est pas au rendez-vous. C'est le troisième « lapin » depuis le début de ce périple, après la non-découverte de deux sans-abri censés attendre boulevard Saint-Jacques et devant le magasin Inno-Montparnasse. Non loin de cette grande surface, l'équipe trouve un autre homme allongé sur l'esplanade de la gare, qui déclare être « *très bien sur la pelouse* ». Cette nuit d'octobre, il est vrai, n'est pas froide...

Jean-Pierre, Sylvie et Otto essuieront, au cours de la nuit, d'autres refus. Un homme couché sur des planches de carton, place de l'Hôtel-de-Ville, assure, dissimulé sous une couverture, qu'il n'a « *besoin de rien* ». Deux clochards demandent une bouteille d'eau mais ne veulent pas être emmenés. Une petite vieille, béquille dans une main, cabas dans l'autre, qui « fonce » dans une contre-allée des Champs-Elysées, secoue négativement et énergiquement la tête sans s'arrêter... Comme d'autres, elle n'a peut-être pas envie d'être réveillée quelques heures plus tard à plusieurs kilomètres de son « domaine ».

Refus d'être secouru ou lassitude d'attendre : il s'écoule souvent une heure, parfois plus – Abel « poireautait » depuis trois heures – entre l'enregistrement de l'appel et la prise en charge. De quoi, l'hiver, être frigorifié sur place. Après la « défection » de Jean-Marc, ancien légionnaire, il y aura deux autres rendez-vous manqués, dont « *un homme marchant avec une béquille* », signalé par les urgences de l'Hôtel-Dieu et « volatilisé » à l'arrivée du minibus. « *Je n'aime pas ça*, maugrée Jean-Pierre, *et puis on perd du temps.* »

Le chauffeur n'a cependant pas lambiné, tout au long de la nuit, à tel point que l'équipe n'a pratiquement pas eu la possibilité de faire « *la maraude* », autre vocation du SAMU social. Le planning prévoyait, dès le départ, que l'équipe aurait à déborder de son secteur (les 14e, 15e et 16e arrondissements) pour prêter main forte. Puis il y a eu des impondérables. Ainsi, au centre de Montrouge, Jean-Pierre, Sylvie et Otto ont dû s'occuper d'un homme passablement éméché, qui venait de se battre avec un sans-abri tout aussi titubant – tous deux amenés à Montrouge par une autre équipe.

A 3 heures du matin, l'équipe pouvait observer une pause réglementaire au siège de l'avenue Courteline. Elle y apprenait qu'il ne restait plus que deux places d'hébergement pour toute la capitale. « *Dans ces cas-là*, confie Jean-Pierre, *on continue, bien sûr, notre mission jusqu'à 5 h 30, mais l'on ne peut plus proposer aux gens rencontrés qu'un café chaud, une oreille attentive et le numéro de téléphone du SAMU social pour la nuit suivante...* » Ainsi apparaissent les imperfections du système. Mais on a aussi observé l'humanisme des équipes mobiles et des équipes d'accueil. Si le SSP n'existait pas, il faudrait l'inventer. Un témoignage est venu corroborer cette évidence. A un feu rouge, place Denfert-Rochereau, un homme s'est approché du minibus : « *J'étais chez vous il y a cinq mois. Maintenant, j'ai un appartement à Malakoff. Vous m'avez donné le courage de m'en sortir.* »

Michel Castaing

Un budget de 14 millions de francs

Le SAMU social de Paris (SSP) a été constitué, le 1er janvier 1995, en un groupement d'intérêt public (GIP) qui comprend : le département de Paris, le bureau d'aide sociale de la Ville de Paris, l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, l'État, le Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre, la RATP, la Lyonnaise des eaux, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars) et la SNCF.

Son budget, diversement alimenté par les membres du GIP, s'élève, pour 1995, à 14 millions de francs. Le conseil d'administration du GIP est présidé, depuis le 2 octobre, par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence, Dominique Versini étant la directrice générale du SAMU social.

Né il y a deux ans, le système commence à montrer ses premières limites

XAVIER EMMANUELLI, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, aura en main, début novembre, les rapports commandés à ses deux médiateurs, Danielle Huèges et Bernard Quaretta, sur l'errance des sans-abri, notamment celle des jeunes (*Le Monde* des 18 et 22-23 octobre). L'une des solutions préconisées consisterait à multiplier les « haltes sociales » de jour, sur le modèle de celle de la gare de Lyon, à Paris. Ainsi se constituerait un nouveau maillon d'un « *réseau d'urgence* » auquel, selon M. Emmanuelli, « *l'insertion doit s'arrimer* » : « ramassage » des personnes en détresse par les SAMU sociaux, destinés à fonctionner jour et nuit, accueil et suivi dans les haltes sociales, hébergement dans les centres spécialisés.

Le SAMU social de Paris (SSP), premier du genre, aura deux ans d'existence le 22 novembre. Conçu par M. Emmanuelli, alors responsable médical du Centre d'hébergement et d'accueil pour les personnes sans abri (Chapsa) de Nanterre, approuvé par Jacques Chirac, alors maire de la capitale, et par le préfet de la région Ile-de-France, il opère la nuit, de 21 h 30 à 5 h 30, pour recueillir les personnes en errance dans la rue. Avant le 15 décembre, ce service fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Six équipes (quatre ou cinq pendant la période estivale) tournent en même temps dans Paris intra muros, à bord de véhicules fournis par la RATP. Chaque équipe est composée d'un chauffeur, d'une infirmière et d'un travailleur social, tous spécialement formés – en principe – dans l'approche de la grande exclusion. Les sans-logis sont transportés à l'hôpital ou, pour le plus grand nombre, dans les quatre centres de nuit du SSP, disposant au total de 200 places, dont 80 lits d'hébergement médicalisé (LHM). Dans ces bâtiments, qui sont prêtés par la Ville de Paris, les prestations sont assurées par l'Armée du salut, et les soins sont dispensés par des infirmières de la Croix-Rouge française.

Une liaison radio relie les équipes mobiles au siège du SSP, installé dans un bâtiment de l'hospice Saint-Michel, 35, avenue Courteline (12e), en cours de rénovation. Dans dix-huit mois, ce siège devrait regrouper l'ensemble des services administratifs du SSP et abriter un observatoire du SAMU social (coordonnant les « homologues » de banlieue et de province) et un centre de 30 lits d'hébergement médicalisé.

Avenue Courteline, travaillent, chaque nuit, deux régulateurs-radio, un ou deux téléphonistes et un coordinateur. En outre, un médecin tient chaque soir, à 20 h 30, un briefing avec les équipes et peut être appelé pour les cas nécessitant une hospitalisation. Au total, le SSP emploie quarante-huit permanents, qui effectuent généralement dix-huit nuits par mois, et une vingtaine de vacataires. Le plus bas salaire mensuel à temps plein – la direction du SSP reste très discrète sur ce chapitre – serait de 6 500 francs nets.

Du 1er janvier au 15 octobre 1995, le SSP a procédé à quelque 28 000 prises en charge (une même personne pouvant être secourue et donc comptabilisée plusieurs fois) : 9 % ont donné lieu à un placement en lit d'hébergement médicalisé. Parmi cette population, indique le docteur Joseph Paradis, directeur médical du SSP, 80 % sont des hommes âgés d'une quarantaine d'années, 70 % sont des personnes souffrant d'alcoolisme et 40 % sont des gens atteints de troubles psychiatriques, dont 10 % sont des psychotiques graves. Le SSP travaille en liaison avec le Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA) de l'hôpital Sainte-Anne.

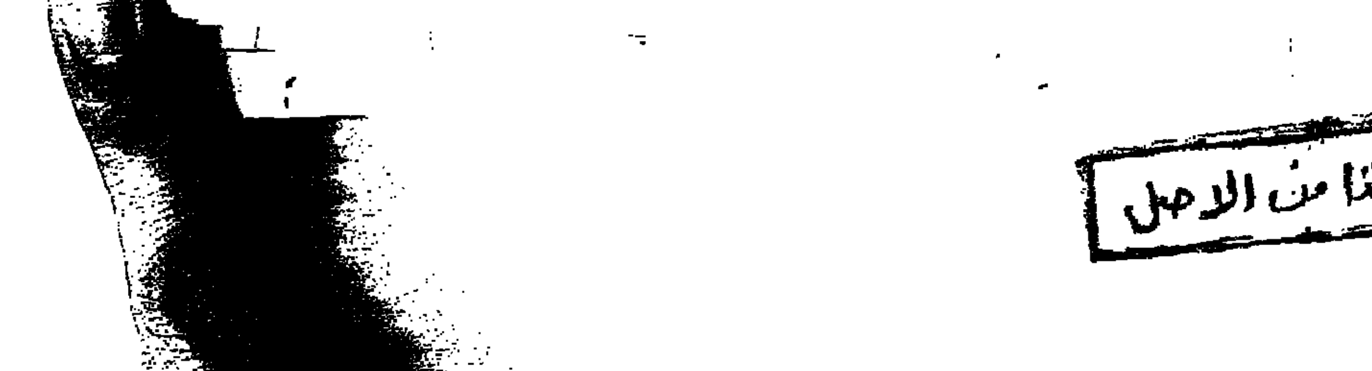
Depuis le début de l'année, le SSP a donc effectué en moyenne 100 prises en charge par nuit. Ce chiffre est-il à rapprocher d'estimations qui font état de 10 000 sans-abri et plus dans la capitale ? Il semble, en tout cas, d'autant plus faible qu'il ne distingue pas le nombre de personnes secourues pour la première fois. En clair, ce sont assez souvent les mêmes – mais la proportion n'a pas été établie – qui sont emmenés chaque nuit dans les minibus... Ceux-là ont bien assimilé le système, qui consiste à éviter, de jour, le passage de la brigade d'assistance pour les personnes sans abri (BAPSA) ou à ne pas se préoccuper des heures de fermeture des Centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) de jour.

Accaparées par les appels planifiés, les équipes n'ont presque plus le temps d'aller à la rencontre des « plus souffrants »

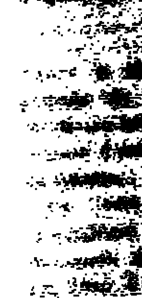
On peut les comprendre : il n'y a rien de plaisant à être conduit, de plus ou moins bon gré (la démarche est toujours volontaire), par les « bleus » dans les immenses dortoirs de la vétuste maison de Nanterre. Du reste, le SSP n'y mène pratiquement plus personne, alors que c'était son principal point de chute au début de son fonctionnement. Il ne s'agit pas non plus d'opposer les exclus entre eux, en montrant du doigt les « débrouillards ». Si les mêmes retéléphonent chaque soir au SSP, c'est que le « suivi social » pèche quelque part... Or, rappelle le docteur Paradis, le SSP doit être « *un sas entre la rue et le droit commun : remettre les gens dans le droit commun et dans leurs droits sociaux* ».

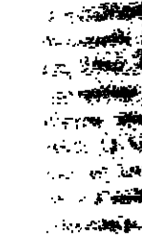
Il n'empêche que M. Emmanuelli lui-même dénonce une « *dérive* » dans ce système à peine vieux de deux ans. Ce ne sont pas, selon lui, les plus désocialisés qui bénéficient le mieux du SSP. Les équipes, trop accaparées par les appels planifiés, n'ont presque plus le temps de « marauder », d'aller à la rencontre des « plus souffrants ». Le fonctionnement du SSP vingt-quatre heures sur vingt-quatre doit « désengorger » le travail nocturne, pour remettre la maraude en pratique. La création de cinq postes supplémentaires (soit une douzaine d'embauches) lui semble suffisante. M. Emmanuelli compte, pour l'activité diurne, sur un concours renforcé des associations de solidarité parisiennes. Celles-ci, déjà très sollicitées, ne sont cependant pas prêtes à coopérer à n'importe quelles conditions.

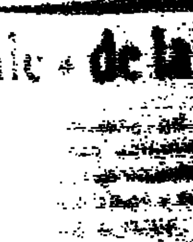
M. C.

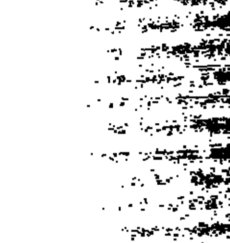


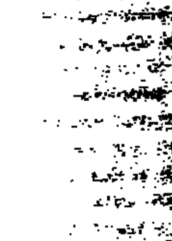














L'affaire Bernard Charles met en lumière les réseaux d'influence du groupe Pierre Fabre

Le maire de Cahors dénonce le « complot » dont il serait la victime

Mis en examen pour « prise illégale d'intérêt et corruption passive », Bernard Charles, maire (Radical) de Cahors et député du Lot, se dit victime d'un véritable *« complot »* judiciaire. Lié au groupe Pierre Fabre – il en a été le directeur de la communication et le consultant –, il se défend d'avoir outrepassé la loi, même s'il reconnaît avoir, comme beaucoup d'autres élus de la région, été *« soutenu »* par la firme pharmaceutique.

CAHORS
de notre envoyé spécial

La cession en juin 1994, pour le franc symbolique, à Plantes et médecines – une filiale du groupe Pierre Fabre – d'un terrain, propriété de la ville de Cahors, d'une valeur de 1,74 million de francs, est à l'origine de l'affaire Bernard Charles, du nom du maire (Radical) de Cahors et député du Lot, mis en examen courant août pour *« prise illégale d'intérêt »* et *« corruption passive »* (*Le Monde* daté 17-18 septembre). Outre le singulier comportement d'un élu qui semble avoir confondu les genres, ce dossier judiciaire met en lumière les réseaux d'influence tissés, parmi les responsables politiques du grand Sud-Ouest, par l'entreprise de Castres, devenue en trente ans le deuxième laboratoire pharmaceutique privé français. Du lobbying au trafic d'influence, la frontière pourrait bien avoir été franchie.

Si le projet d'implantation d'une usine du groupe Fabre à Cahors remonte à 1985, et si Plantes et médecines a été créé fin 1989 alors que Maurice Faure était encore maire (réélu en mars 1989 avec quatorze voix d'avance sur son concurrent UDF-CDS, il fut invalidé et passa le relais à Bernard Charles qui distança le même adversaire de... quatorze voix), c'est sans fausse modestie que M. Charles revendique la paternité de l'implantation de cette fabrique de médecines douces et de *« produits minceur »* qui emploie plus d'une centaine de personnes.

« Dans le contexte socio-économique actuel, n'importe quelle municipalité serait prête à offrir un terrain et à consentir d'autres sacrifices pour accueillir une entreprise de la réputation de Fabre », argumente l'élu, qui est en relation étroite avec les laboratoires Fabre depuis plus de dix ans. Sur la cheminée du bureau de Bernard Charles, à la mairie de Cahors, trônent plusieurs photos. On y voit M. Charles avec François Mitterrand et Maurice Faure ; on l'aperçoit également avec Michel Rocard, Jacques Delors, Johnny Hallyday et Bernard Tapie, venu le soutenir à plusieurs reprises.

Si sa main tremble, son regard et sa voix sont assurés pour rompre, avec *Le Monde*, son silence médiatique sur « l'affaire ». La défense de Bernard Charles tient en un mot : *« Complot »*. Selon lui, le procureur de la République et le juge d'instruction de Cahors *« veulent se payer un élu »* et ont multiplié les poursuites contre ses adjoints ou collaborateurs (depuis 1993, trois petits dossiers, tout à fait distincts, ont effectivement été ouverts). Bien que claironnant d'emblée que, dans sa ville, *« ni l'eau, ni les ordures ménagères, ni l'assainissement n'ont été privatisés »*, M. Charles est pourtant sur la défensive. Retraçant sa carrière politique, il rappelle qu'il fut élu député en 1983 en remplacement de Maurice Faure (qui avait choisi le Sénat) ; battu en 1986 aux élections législatives à la proportionnelle, alors qu'il avait présenté une liste « sauvage », concurrente de celle de Martin Malvy, l'autre député (PS) du Lot ; réélu au Palais-Bourbon en 1988 et en 1993 ; élu conseiller général du canton de Puy-l'Evêque en 1988 ; et, enfin, élu maire de Cahors en 1990, après avoir été adjoint douze années durant.

En revanche, c'est avec quelque réticence qu'il évoque son parcours « pharmaceutique » au sein du groupe Fabre. Contacté dès 1984 par Pierre Fabre, qui aurait été intéressé par son profil de responsable national du Syndicat des pharmaciens hospitaliers, M. Charles entre au conseil d'administration de Fabre SA (il deviendra par la suite administrateur de Sud-Radio et de D Medica). En 1987, il intègre le groupe comme directeur de la communication, poste qu'il conserve après sa réélection à l'Assemblée, en juin 1988. Ses frais étant réglés par les laboratoires Fabre, le député lotois mène la grande vie, descendant dans les meilleurs hôtels de la capitale, disposant d'avions privés, voire d'hélicoptères...

En 1989, il devient simple consultant avec des honoraires mensuels de 41 170 francs ; et, début 1992, il transmet à son épouse Catherine cette « charge », avec la même rémunération, au centime près. Le total des sommes perçues par le couple s'élève ainsi à plus de 2,9 millions de francs. Bien que pharmacienne de formation, Mme Charles, n'ayant pu apporter la preuve d'une activité effective de « consultante en cosmétologie », a été mise en examen et placée sous contrôle judiciaire dès le 10 février 1995 pour *« complicité de prise illégale d'intérêts »*.

> « Dans le contexte socio-économique actuel, n'importe quelle municipalité serait prête à offrir un terrain et à consentir d'autres sacrifices pour accueillir une entreprise de la réputation de Fabre »

Le 23 mars, le rejet de la demande de levée d'immunité parlementaire présentée par le magistrat instructeur avait donné aux Cadurciens l'impression que leur maire était lavé de tout soupçon. *« Lorsque la requête a été rejetée, je n'ai pas eu besoin de communiquer*, insiste le maire. *Le bureau de l'Assemblée a publié un communiqué pour dire qu'elle ne correspondait pas aux "critères de sérieux, de loyauté et de sincérité".* » En juin, M. Charles a été réélu maire de Cahors avec près de 53 % des voix. Depuis, selon nos informations, une nouvelle requête a été bloquée, le 19 juin, par Bernard Blais, procureur général près la cour d'appel d'Agen, mais une troisième demande ne devrait plus tarder à remonter vers l'Assemblée.

Outre le versement d'honoraires pour une activité apparemment fictive, le groupe Fabre semble avoir eu d'autres « bonnes manières » pour le député du Lot. Lors des municipales partielles de 1990, une plaquette de douze pages en quadrichromie a été tirée à quinze mille exemplaires par la SIA de Lavaur (Tarn) appartenant au groupe. Et entre les deux tours, le directeur de Plantes et médecines a écrit au candidat Charles pour lui confirmer son *« acceptation du financement de l'usine »* en se permettant d'ajouter : *« Je ne manquerai pas de vous recontacter à ce sujet ainsi qu'à propos de la législation concernant les produits destinés à la préparation officinale et de leur remboursement, après l'élection du 22... »*

« Dans la région, Pierre Fabre a soutenu tout le monde, Quilès, Bonnecarrère, Malvy, Baudis, Douste-Blazy... », affirme, sans la moindre preuve, M. Charles, comme pour banaliser son cas. Un avocat, bon connaisseur du microcosme, assure plus crûment que *« chacun a marché dans la combine et s'est fait rincer par Fabre »*. Jacques Limouzy, ancien maire (RPR) de Castres et ancien ministre, n'a-t-il pas, par exemple, assuré, de 1987 à 1989, la présidence de la compagnie Uni-Air International, créée par Pierre Fabre et son ami disparu, Jean-Baptiste Doumeng ? Plus récemment, le procureur de Cahors s'est opposé *in extremis*, devant le tribunal de commerce, au rachat de *L'Eveil*, l'hebdomadaire local d'opposition, qui avait déposé son bilan, par la SIA de Lavaur, filiale du groupe Fabre, déjà en possession de *Tarn-Infos* et de Sud-Radio.

Tous ces gestes « généreux » ont-ils eu des contreparties ? Pas question pour le groupe pharmaceutique de s'en expliquer. Si Pierre-Yves Revol, qui cumule les fonctions de directeur de cabinet de Pierre Fabre, de directeur de la communication du groupe et de président du club de rugby Castres Olympique – il fut aussi l'adjoint aux affaires économiques de M. Limouzy – a été mis en examen, en avril, pour « complicité de prise illégale d'intérêt », son PDG n'a, jusqu'à présent, été entendu que comme témoin. Et tandis que les nombreux documents saisis sont en cours d'analyse – certains, loin de la pharmacie, concernent d'étranges relations avec des groupes de BTP –, les enquêteurs font remarquer qu'en décembre 1988, Bernard Charles, alors rapporteur de la commission des affaires sociales, s'était illustré en présentant de nombreux amendements qui auraient partiellement dénaturé le texte sur l'expérimentation biomédicale, proposé par les sénateurs Claude Huriet (Union centriste) et Frank Sérusclat (PS).

Robert Belleret

Un pharmacien qui « pèse » 5 milliards de francs

L'histoire du succès de Pierre Fabre ressemble à un conte de fées avec potion magique et pommades miraculeuses. Au début des années 60, c'est à partir du modeste *Ruscus aculeatus*, ou « petit houx », que ce jeune pharmacien d'officine mit au point un produit, le Cyclo 3, indiqué dans le traitement de l'insuffisance veineuse et qui connut un succès immédiat.

Trente ans après, le groupe dont Pierre Fabre, célibataire et donc sans héritier direct, reste, à soixante-neuf ans, l'unique actionnaire est devenu la première entreprise privée du grand Sud-Ouest, le deuxième laboratoire pharmaceutique privé français et le numéro deux pour les dermocosmétiques. En 1994, le groupe, qui emploie 5 700 salariés, a obtenu un résultat net de 230 millions et réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs, dont 30 % à l'étranger, où il dispose de nombreuses filiales.

L'« argent sale » de la catastrophe de Furiani

BASTIA
de notre envoyé spécial



PROCÈS

Si les cours d'appel se complaisent volontiers dans une certaine forme d'ésotérisme judiciaire, l'audience consacrée à la catastrophe de Furiani fut un déroulement pendant deux longues journées, de l'impitoyable réalité des faits. Les 19 et 20 octobre, une foule d'avocats est venue parler au nom des 17 morts et des 2 400 victimes lors de l'effondrement de la tribune provisoire du stade de Furiani, le 5 mai 1992. C'est l'évocation de ceux qui sont morts un jour de fête du football, de ceux qui resteront paralysés, aveugles ou psychologiquement brisés au point de ne plus supporter la simple vue d'un échafaudage. C'est aussi la critique d'un jugement qui ne satisfait ni les condamnés bien sûr, ni l'accusation, ni les victimes.

Le principal reproche formulé par les parties civiles concerne la relaxe du préfet de l'époque et de son directeur de cabinet, Raymond Le Dun. En s'insurgeant contre le système de défense du préfet Henri Hurand, qui s'abrite derrière les textes administratifs pour écarter sa responsabilité, le bâtonnier Gérard Tibéri a évoqué Gustave Flaubert écrivant : *« Je ne connais rien de plus inutile qu'un préfet. »* Et, pour bien fustiger une législation trop protectrice des hauts fonctionnaires, l'avocat a opposé *« le droit de l'Etat »* à *« l'Etat de droit »*.

Me Jean-Paul Trami a, lui aussi, bien voulu admettre les carences de la loi mais sans en faire une exonération de responsabilité : *« Dans le silence des textes, c'est aux fonctionnaires, surtout de ce rang, d'y suppléer et non pas aux victimes d'en subir les conséquences. »* Pour le bâtonnier Charles Santoni, les hauts fonctionnaires sont *« la caste des intouchables »*. Quelle que soit la métaphore employée – certains ont parlé de *« signal d'alarme »*, d'autres de *« feu rouge »* ou de *« verrou »* – les avocats ont constaté qu'aucun des moyens prévus pour assurer la sécurité n'avait fonctionné.

« Pour éviter cet immense gâchis, il aurait fallu que l'un des prévenus se révolte contre ce qui n'était que la loi de l'argent. » Avec cette phrase de Me Philippe Lemaire, ce n'était plus seulement la préfecture qui était en cause mais les responsables sportifs. *« Ce match, il fallait qu'il se joue coûte que coûte, au mépris des règlements et de la sécurité, pour faire de l'argent et encore plus d'argent »*, a insisté l'avocat. Compte tenu de l'instruction en cours, l'avocat général, dans son réquisitoire prévu pour le lundi 23 octobre, ne devrait pas aborder la surfacturation des billets vendus au double ou au triple du prix prévu par la fédération.

Plus libre que le Parquet, Me Lemaire a dénoncé *« ce gigantesque marché noir dont on feint de ne pas savoir combien il a rapporté »*. Et l'avocat d'ajouter : *« On n'a pas trop cherché, comme si cette recherche avait une odeur de soufre. Mais l'agent sale qui maintenant est souillé par le sang est la raison de toute cette précipitation, de tout ce laisser-aller. »*

L'odeur de soufre, Me José Allegrini a cru aussi la sentir dans l'absence de Jean-Marie Boimont, constructeur de la tribune, qui purge une peine de deux ans de prison infligée par le tribunal. *« Il était essentiel que Boimont soit là*, regrettait l'avocat. *Il a contredit des gens au premier procès, il aurait pu en contredire d'autres. Nous avons le sentiment qu'il a été jugé opportun qu'il ne soit pas là. »*

Maurice Peyrot

Deux élèves portant le foulard islamique sont exclues d'un lycée de Nevers

L'établissement s'est appuyé sur la circulaire Bayrou

NEVERS
de notre correspondant

Deux élèves de seconde portant un foulard islamique depuis la rentrée de septembre ont été exclues du lycée Jules-Renard de Nevers (Nièvre), sur décision d'un conseil de discipline, samedi 21 octobre. Agées de seize et dix-sept ans, les deux jeunes filles, d'origine irakienne, avaient toujours refusé de quitter ce qui, pour les professeurs de cet établissement de 1 200 élèves, est un *« signe ostentatoire d'appartenance religieuse »*.

Cette décision du conseil de discipline met un terme à une situation qui a provoqué bien des remous au sein de l'établissement comme à l'extérieur. Roger Clay, proviseur du lycée Jules-Renard, a en effet été cité pour voie de fait devant le tribunal de grande instance de Nevers, le 16 octobre dernier, sur demande du père des deux adolescentes, M. Zubair Mahmoud. Mise en délibéré, la décision du tribunal sera connue le 27 octobre.

Une semaine avant ce conseil de discipline, les professeurs réunis en collectif avaient fait savoir qu'ils tenaient *« à établir clairement leur volonté de faire respecter le règlement intérieur »*. Cette position est à l'image d'un vote à bulletin secret auquel ont participé, dès la mi-septembre, les 137 enseignants du lycée Jules Renard. A l'époque, une large majorité d'entre eux (81 %) avaient déclaré ne pas *« accepter de recevoir en cours des élèves portant un foulard islamique »*. Une plus large majorité (90 %) se disait solidaire de *« collègues amenés, en accord avec leur conscience, à refuser des élèves portant un foulard islamique »*.

Les professeurs avaient déploré qu'au fil des semaines, *« malgré toutes les tentatives de conciliation, les élèves aient persisté dans leur mépris affiché à l'égard de la loi commune »*. Le règlement intérieur de l'établissement avait été modifié le 16 septembre dernier, afin qu'y apparaissent les recommandations de la circulaire Bayrou. Et notamment ces lignes : *« Le port par les élèves de signes discrets, manifestant leur attachement personnel à des convictions notamment religieuses, est admis dans l'établissement. Mais les signes ostentatoires, qui constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme ou de discrimination, sont interdits. »*

La fédération départementale du Front national s'est très vite emparée de cette affaire. D'autant plus que le père des deux jeunes élèves dirige l'Institut européen des sciences humaines, un établissement situé dans une petite commune du Morvan (Saint-Léger-de-Fougeret), où sont enseignées la langue arabe et la religion musulmane. Financé par les Emirats arabes unis, cet institut est dénoncé par le parti de M. Le Pen comme étant *« un foyer d'intégrisme »*. Défendus par Me Alain Marx, du barreau de Strasbourg, les parents des deux jeunes filles ont cinq jours pour faire appel auprès du rectorat de Dijon (Côte-d'Or) de cette décision prise par le conseil de discipline du lycée.

Philippe Depalle

Le parquet de Paris saisi du cas de l'appartement de M. Chirac

Me PIERRE-FRANÇOIS DIVIER a saisi, samedi 21 octobre, au nom d'un militant écologiste, Evelyn Ferreira, le procureur de la République de Paris du dossier de l'appartement de Jacques Chirac. Situé rue du Bac (7e arrondissement de Paris), ce logement est loué depuis 1977 par M. et Mme Chirac, et a été acquis en 1989 par une société de gestion immobilière dont la Ville participe au capital, à hauteur de 39,6 %, *via* deux autres sociétés immobilières. Me Divier estime que ces faits sont constitutifs du délit de *« prise illégale d'intérêts »*. L'avocat avait saisi, le 7 septembre, le tribunal administratif, afin d'être autorisé à déposer plainte avec constitution de partie civile au nom de la Ville de Paris (*Le Monde* du 13 septembre). Souhaitant profiter de la *« percée »* de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), qui avait saisi le parquet du cas de l'appartement de M. Juppé, Me Divier a indiqué au *Monde* que sa nouvelle démarche était motivée par *« la crainte de voir le tribunal administratif rendre une décision non publique et non contradictoire »*.

■ **ISLAM : Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion**, a souligné, samedi 21 octobre, au cours d'une visite à la Mosquée de Paris, *« l'exception française »* que représente pour lui la politique d'intégration, *« qui a su dépasser les intérêts claniques, tribaux, voire philosophiques »*. Il a réitéré le souhait du président de la République, Jacques Chirac, de voir *« se réaliser concrètement, définitivement, un islam de France »* tolérant, fraternel et ouvert.

■ **BANLIEUE : la direction de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS)**, constatant une *« recrudescence de violence »* à l'encontre de ses véhicules, a décidé, dimanche 22 octobre, de rappeler pour la nuit de dimanche à lundi tous ses conducteurs au dépôt. Cette décision a été prise après que des pierres et des objets enflammés eurent été jetés contre des véhicules de la compagnie, dimanche entre 17 h 00 et 20 h 00, dans trois quartiers de la métropole alsacienne.

Vendredi 13 octobre 7h43

Le siège du PS est estimé à 100 millions de francs. La compagnie aérienne S.A.S. voudrait l'acheter pour en faire un hôtel.

(Source Europe 1)

DISPARITIONS

Le général André Lalande

Le dernier défenseur de Dien Bien Phu

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE André Lalande, compagnon de la Libération, le dernier défenseur de Dien Bien Phu en avril 1954 et ancien chef d'état-major particulier du général de Gaulle à l'Elysée, est décédé, le 10 octobre, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Né le 26 mai 1913 à Rennes et ancien saint-cyrien, André Lalande aura été l'un de ces « baroudeurs » qui ont participé à la plupart des campagnes que les armées françaises ont menées hors des frontières. On a dit de lui qu'il n'a jamais manqué une bataille : il a été engagé dans l'expédition de Narvik, en Norvège, en 1940, lorsque les Alliés voulaient couper la « route du fer » aux forces allemandes. On le retrouve ensuite, avec la 13ᵉ demi-brigade de la Légion étrangère (DBLE), notamment à Bir Hakeim et à El Alamein en 1942, contre les blindés du futur maréchal Erwin Rommel. Il sera encore des combats de la 1ʳᵉ division française libre en Italie et il débarque, avec la 1ʳᵉ armée française, sur les plages de Provence pour remonter en direction des Vosges et de l'Alsace et en chasser l'occupant. Il a été fait compagnon de la Libération, le 20 novembre 1944, au titre de chef de bataillon à la 13ᵉ DBLE. Après la guerre, le lieutenant-colonel Lalande sort major, à l'âge de trente-trois ans, de l'Ecole de guerre. A l'état-major Centre-Europe de l'OTAN, à Fontainebleau, il se trouve auprès du futur maréchal Alphonse Juin. En 1953, ce jeune et brillant officier, strict, toujours impeccablement sanglé dans son uniforme, est volontaire pour servir en Indochine. Il y commande un régiment de la Légion. Avec ses galons de colonel, qui lui sont attribués en pleine bataille à titre exceptionnel, il prend la tête du réduit « Isabelle », l'un des centres de la résistance à Dien Bien Phu. Dès le 15 mars 1954, ce réduit est isolé de la garnison principale par le Viet Minh. Lorsque la cuvette de Dien Bien Phu tombe, seul le réduit du colonel Lalande reste debout, encerclé. Il sera enlevé, quarante-huit heures après, par un assaut final. Avec ses hommes, le chef d'« Isabelle » est fait prisonnier et il sera libéré cinq mois après.

Après avoir fait partie, en 1955, de la délégation française du groupe permanent de l'OTAN à Washington, il est en Algérie en 1959. Commandant la 1ʳᵉ brigade du corps d'armée d'Alger, il prend part, en 1961, à ce qu'on a appelé l'« affaire de Bizerte », lorsque le général de Gaulle, à l'Elysée, envoie des unités pour protéger de force la base aéronavale de Bizerte, que le président tunisien, Habib Bourguiba, voulait reprendre et qui sera restituée, deux ans après, à la souveraineté de la Tunisie.

Le général Lalande commandera ensuite les hélicoptères et les avions légers de l'armée de terre, et, en 1965, la 11ᵉ division légère d'intervention et la brigade aéroportée, qui deviendront plus tard la 11ᵉ division parachutiste. Entre juillet 1967 et octobre 1969, avec le grade de général de division, André Lalande est chef d'état-major particulier à l'Elysée, auprès de Charles de Gaulle, puis de son successeur, Georges Pompidou, après la démission de l'ancien chef de la France libre. Il terminera sa carrière en 1973, avec le rang de général de corps d'armée, à la tête de la 5ᵉ région militaire, à Lyon.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, André Lalande était grand-croix de l'ordre du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Sir Kingsley Amis

Une forte tête de la littérature

L'UN DES ÉCRIVAINS BRITANNIQUES de l'après-guerre les plus célèbres dans son pays, Sir Kingsley Amis est mort, à l'âge de soixante-treize ans, dimanche 22 octobre, à Londres, où il avait été hospitalisé après un accident.

Avec son gros visage à la Evelyn Waugh, il était plus anglais que nature. Et cela lui allait bien à la fois de prendre position contre l'entrée de son pays dans le Marché commun et de dénoncer à plusieurs reprises, avec un humour acerbe et agressif, l'esprit conformiste qui régnait dans ce même pays. Son premier roman, *Jim le Chanceux* (*Lucky Jim*), publié en 1954, est une volée comique de sarcasmes à l'encontre de l'establishment universitaire. Cela lui vaut, en même temps qu'un très gros succès, de figurer au premier rang du groupe des Angry Young Men (Les Jeunes Gens en colère) qui s'illustra, au cours des années 50, par ses attaques contre la mainmise de la grande bourgeoisie londonienne sur la culture anglaise.

Kingsley Amis récidive en 1963 avec *Un Anglais bien en chair* (*One Fat Englishman*) qui met en scène, comme son titre l'indique, un gros citoyen britannique, éditeur, bourgeois, amateur de femmes, d'alcool et de cigares, alignant les préjugés sur la société comme sur la « *bêtise des Américains* ». Dans la même veine, viennent *J'en ai envie tout de suite* (*I Want It Now*, 1968, Stock 1969), satire sociale dénonçant les travers d'une société dominée par les médias, ou encore, *Girl 20* (1971) dans lequel il s'attaque à l'une de ses cibles favorites : l'intelligensia progressiste à la mode. Mais c'est avec son roman social, *Les Vieux Diables* (*The Old Devils*, 1986, Littérature européenne, 1988), sorte de chronique sur les inconvénients de la vieillesse, qu'il obtient le prestigieux Booker Prize.

Forte tête de la littérature, d'abord poète, accessoirement essayiste, reconnu essentiellement pour ses romans, Sir Kingsley Amis – père de l'écrivain Martin Amis – est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages dont plus de vingt romans de tout genre – satirique, fantastique, policier, d'anticipation ou d'espionnage. Autrefois critique des valeurs bourgeoises de la société britannique, il a cependant évolué vers un conservatisme têtu, un refus de son temps, une apologie de l'ordre et de Margaret Thatcher, qu'il n'a cessé de soutenir, comme il s'est pris d'affection pour le viril James Bond : il publia un *Dossier James Bond* (*The James Bond Dossier*, 1965) et poursuivit l'œuvre de Ian Fleming en écrivant, sous le pseudonyme de R. Markham, un nouvel épisode de l'agent 007 (*Colonel Sun*, 1968). Définissant sa propre attitude conservatrice au sein du conservatisme britannique – dans *Le Monde* du 30 octobre 1971 –, il brossait ce portrait, ou cet autoportrait, de l'« Anglais » : « *L'Anglais a-t-il une conscience politique ? Sa plus grande vertu est peut-être son apathie politique innée et l'ennui réel que lui inspire cause, mouvement ou idée. Insulaire, provincial, retardataire... Appelez-le comme vous voudrez, il désire rester anglais. Je partage, autant que faire se peut, ce point de vue.* »

Marion Van Renterghem

Philip Oppenheimer

« Le vice-roi du diamant »

L'UN DES ANCIENS DIRIGEANTS de De Beers, Philip Oppenheimer, est mort à Londres, dimanche 8 octobre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La vie de Sir Philip Oppenheimer se confond avec celle de la Central Selling Organization, la centrale de vente londonienne du conglomérat minier sud-africain De Beers, qui commercialise 80 % du diamant brut dans le monde. De 1948 à 1984, le neveu du fondateur de la De Beers, Sir Ernest Oppenheimer, a présidé au fantastique développement du bras armée de ce cartel unique au monde. Dans les années 60, cet homme à la silhouette massive, qui cachait un caractère d'acier sous une enveloppe suave, a été à l'origine de l'adhésion des nouveaux pays africains indépendants – Sierra Leone, Botswana, Zaïre – au CSO en leur offrant un débouché régulier et des prix stables.

Moulé à l'université de Cambridge, celui qu'on surnommait le « vice-roi du diamant » a également été à l'origine de l'affiliation informelle de l'URSS, premier producteur mondial des « pierres de feu » à la De Beers. Le légendaire patron du CSO est toujours resté discret sur ses rapports avec les dirigeants du Kremlin ou ses rencontres avec les chefs d'Etat africains, en lutte contre le régime blanc de Pretoria.

A ce personnage d'une énergie peu commune et d'une impérieuse volonté, il ne manquait aucun trait du gentleman « colonial », né en Afrique du Sud, mais ayant passé toute sa vie professionnelle en Grande-Bretagne : la fortune, la délicatesse des manières, la modestie naturelle et... l'amour des chevaux. Propriétaire d'une des plus prestigieuses écuries d'Angleterre, Sir Philip avait obtenu de faire sponsoriser par la De Beers le King George and Queen Elizabeth Diamond Stakes, l'événement le plus prestigieux de la saison hippique anglaise.

Marc Roche

■ **SHANNON HOON**, le chanteur de rock américain qui avait classé son groupe Blind Melon en tête du Top Ten en 1993 avec le titre *No Rain*, est décédé samedi 21 octobre, à l'âge de vingt-huit ans. Shannon Hoon a été retrouvé mort dans son autocar de tournée, à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, où il devait chanter samedi soir.

Pierre Vodnik

Le fondateur de Radio Zet

ANDRZEJ WOJCIECHOWSKI, journaliste et fondateur de Radio Zet, la plus grande station commerciale de Pologne, est mort, vendredi 19 octobre d'un cancer du poumon, à l'âge de quarante-neuf ans. Collaborateur de la radio et de la télévision polonaises, licencié après l'imposition de la loi martiale, le 13 décembre 1981, Andrzej Wojciechowski, chaud partisan de Solidarnosc, rejoint la presse française. Assistant-traducteur au bureau de l'Agence France-Presse (AFP) à Varsovie, entre 1981 et 1989, il devient – après quelques correspondances pour *Le Monde* – le collaborateur régulier de *Libération*. Par prudence, comme beaucoup de correspondants des médias occidentaux, il signe alors ses articles sous un pseudonyme : Pierre Vodnik.

En 1990, peu après le changement de régime, Pierre Vodnik fonde Radio Z avec *Gazeta*, quotidien d'Adam Michnik, et dans un premier temps Radio-France Internationale (RFI), qui prête matériel et des studios flambant neufs, rue Piedknaj à Varsovie. Andrzej Wojciechowski, qui animait aussi un magazine sur la chaîne de télévision Polsat, avait fait de Radio Zet la première radio privée nationale. Chaque matin, sur les ondes de cette radio généraliste très inspirée par Europe 1 (entrée en 1994 dans le capital), Pierre Vodnik se livre à des interviews incisives des hommes politiques polonais. Au printemps dernier, malade, il avait abandonné ses responsabilités à la radio et à la télévision.

Ar. Ch.

NOMINATIONS

Présidence de la République

René Lenoir est nommé chargé de mission auprès du président de la République, par un arrêté publié au *Journal officiel* du samedi 21 octobre.

[Né le 17 janvier 1927, à Alger, René Lenoir est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Félix-Eboué). Inspecteur des finances, il s'intéresse aux exclus et devient brièvement, en 1974, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale du gouvernement Chirac. Il occupe des fonctions ministérielles comparables dans le deuxième gouvernement Barre (1977-1978). Il dirige l'Ecole nationale d'administration de 1988 à 1992 et préside, depuis 1992, l'Union interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).]

Adami

Jean-Claude Petit a été élu, vendredi 20 octobre, président de l'Adami, société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes, dont il était administrateur.

[Né en 1943, premier prix du Conservatoire national de musique de Paris, Jean-Claude Petit a composé des comédies musicales parmi lesquelles *La Révolution française*, *Mayflower*, des musiques de films (*Jean de Florette*, *Cyrano de Bergerac*, *Le Hussard sur le toit*), et des chansons pour Marie Laforêt, Serge Lama, Juliette Gréco et Alain Souchon notamment.]

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire.

Jean Luc ROBLIN,

40 ans aujourd'hui.

« La joie du cœur, voilà la vie de l'Homme
La gaieté, voilà qui prolonge ses jours ».
Eccl. 30-22

Joyeux anniversaire

Marie-Gabrielle, Xavier, Céline et Françoise.

Décès

Alfred AUTHIÉ

nous a quittés le 19 octobre 1995.

Jeanine Authié,
son épouse,
Patrick Authié et Sylvette Gougis,
Xavier Authié,
Edith Authié,
ses enfants,
Karine et Arnaud,
ses petits-enfants,

remercient tous ceux qui s'associent à leur peine.

Un office religieux sera célébré en l'église de La Croix-en-Touraine, le 24 octobre à 14 heures.

Villefrault,
La Croix-en-Touraine,
37150 Bléré.

– M. et Mᵐᵉ Camille Berthaux,
Mᵐᵉ Irène Berthaux,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Alice BERTHAUX,
née Dailly,

survenu à Villejuif le 17 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Cyr-Sainte-Julitte, à Villejuif, dans l'intimité.

4, rue René-Hamon,
94800 Villejuif.

– Mᵐᵉ Denis Baudouin,
son épouse,
Mˡˡᵉ Laure Baudouin,
M. et Mᵐᵉ Jacques Botto
et Nathalie,
ses enfants,
et sa petite-fille.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Denis BAUDOUIN,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 20 octobre 1995, à l'âge de soixante-douze ans, à l'hôpital Foch de Suresnes.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 25 octobre, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Bagatelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

(Lire ci-dessus.)

– M. Michel Fontanille,
son compagnon,
Philippe, Pascale, Anna,
ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Antonio Exposito-Olivera,
ses parents,
M. et Mᵐᵉ Thierry Tremine,
Mᵐᵉ Cristina Exposito-Olivera et M. Charles Hetzel, ses sœurs et beaux-frères,
M. et Mᵐᵉ Henri Fontanille,
ses beaux-parents,
M. et Mᵐᵉ Patrick Goldschmidt
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Antonia EXPOSITO-OLIVERA,

survenu dans sa quarante-neuvième année.
QDEP.

L'inhumation a eu lieu ce matin, 23 octobre 1995, dans l'intimité.

– Odette,
son épouse,
Michèle, Yves,
ses enfants,
Sophie, Clément, Laure, Vincent, Maxime,
Sylvain Benoist et Monique Grimaldi,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Edmond GALLY,
ancien combattant de l'ORA,

le 19 octobre 1995, à Marseille.

– M. Jean-Louis Mainfray,
M. et Mᵐᵉ Jacques Coquelin-Mainfray,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, de

Maître Bernard MAINFRAY,
notaire honoraire
président honoraire,
de la chambre départementale
des notaires d'Indre-et-Loire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 14-18,
médaille de Verdun.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 24 octobre 1995, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Tours.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, dans le caveau de famille, au cimetière de Tours.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, place Jean-Jaurès,
37 Tours.
14, rue Camille-Blaisot,
14210 Evrecy.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René VAN PRAET,

survenu le 19 octobre 1995.

Suivant les volontés du défunt, la crémation aura lieu le mercredi 25 octobre, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 19 octobre 1995, à l'âge de quatre-vingt-treize ans,

Jeanne FAYOLLE,
née Constantin,

a cessé de souffrir.

Elle a rejoint son époux, Hippolyte Fayolle, décédé le 6 décembre 1976.

Comme lui, elle avait fait don de son corps à la médecine.

Roger,
son fils,
et Andrée,
sa belle-fille,
demandent à ceux qui les ont connus et aimés d'avoir une pensée pour leurs chers disparus.

49, rue du Docteur-Roux,
92330 Sceaux.

– Martin Brisac,
Et toute l'équipe d'Europe Développement International (groupe Europe 1),
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur associé polonais,

Andrzej WOYCIECHOWSKI,
créateur et président de Radio-ZET
depuis 1989.

Nous avons perdu un ami dont la personnalité exceptionnelle, le dévouement à la cause démocratique en Pologne et la passion pour la radio sont un exemple pour beaucoup d'entre nous.

(Lire ci-dessus.)

Anniversaires de décès

– Le 23 octobre 1990,

Julien GISBERT,

nous a quittés à dix-sept ans.

Ses parents rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Victor LAZARUS-GIRAUD,

8 avril 1973-
24 octobre 1993.

Ceux qui l'aiment.

– Une pensée pour

Jean-Michel SALAGNON.

Avec amour,
Nathalie et Antoine.

Communications diverses

ONU - DROITS DE L'HOMME

– A l'occasion du 50ᵉ anniversaire de l'ONU, le Centre des droits de l'homme a consacré son périodique *Le Canard* nº 21 à ce thème. Il a pour titre : « 50ᵉ année : Machin contre Machine ».
Cet imprimé est envoyé gratuitement sur demande. Joindre une enveloppe timbrée, au Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.
Information par téléphone 24 heures sur 24. : (1) 45-82-77-77.

Conférences

« La religion, les maux et les vices ». Les conférences de l'Étoile-temple protestant, 54, av. de la Grande-Armée, Paris-17ᵉ.
• Jeudi 9 novembre à 20 h 30 : « Y a-t-il des coupables inexcusables ? » Avec Jean-Denis Bredin, avocat, et Guy Gilbert, prêtre.
• Jeudi 16 novembre à 20 h 30 : « Le pardon et la justice ». Avec Jacques Attali et Jacques Duquesne, journaliste.
• Jeudi 23 novembre à 20 h 30 : « Dieu nous a-t-il trahis ? ». Avec Françoise Verny et Claude Geffré, op.
• Jeudi 30 novembre à 20 h 30 : « Les tentations d'aujourd'hui ». Avec Georges Bortoli, journaliste, et Marcel Gauchet, philosophe.
• Jeudi 7 décembre à 20 h 30 : « Le péché originel ». Avec Josy Eisenberg, rabbin, et Jacques Lacarrière, écrivain.
• Jeudi 14 décembre à 20 h 30 : « Crimes et mémoires ». Avec Alfred Grosser, professeur, et Mgr Vingt-Trois.
• Mardi 19 décembre à 20 h 30 : « Dieu nous tente-t-il ? ». Avec Philippe Sollers et Stéphane Zagdanski, théologien juif.

Chaque conférence sera précédée d'une introduction du Pasteur Alain Houziaux. Entrée libre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :
• **Séminaires**
Leïli Echgi : « Mise en scène et fondation (au travers d'un regard sur la ta'ziyé) » 6 et 20 nov., 4 et 18 déc., 18 h 30-20 h 30, Jussieu, université Paris-VII, salle RC1.
Michel Sicard : « Sartre : le sujet Flaubert ». 15 et 22 nov., 6 et 20 déc., 9 h 30-21 heures, Jussieu, université Paris-VII, salle RC1.
• **Colloque**
« Pluralisme, souveraineté et identité nationale ». Sous la responsabilité de Catherine Audard et John Charvet, 20 nov., 9 heures-18 heures.
• **Samedi autour d'un livre**
La Mésentente de Jacques Rancière, intervenants : A. Badiou, G. Châtelet, M. Deguy, G. Fraisse, F. Proust et J. Rancière, 18 nov., 9 h 30-12 h 30, ENS, salle des Résistants, 45, rue d'Ulm.
• **Publication**
Dans la collection « Bibliothèque du Collège » publiée par Albin Michel, sortie en librairie le 31 octobre de *L'Homme des passions* de Denis Kambouchner. Dans la *Revue du Collège, Rue Descartes*, publiée par Albin Michel, sortie en librairie le 9 novembre du numéro 14, « De l'intraduisible en philosophie ».

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85.
Autres renseignements : 44-41-46-80.

Soutenances de thèse

– Malgré la situation actuelle du Zaïre, tout est encore possible dans ce pays situé au cœur de l'Afrique. Les Zaïrois ne se lassent pas de chercher les voies et moyens pour sortir le pays de sa crise. C'est dans cette logique que M. Dieudonné Kalindye Byanjira soutiendra sa thèse de doctorat en droits de l'homme le jeudi 26 octobre 1995 à partir de 17 h 30 à l'institut des droits de l'homme de l'université catholique de Lyon. Sa thèse porte sur « la nécessité de l'État de droit dans la promotion des droits de l'homme au Zaïre ». Promotrice de la thèse : Mᵐᵉ Pascale Boucaud.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 — **Télécopieur 45-66-77-13**

LE MONDE / MARDI 24 OCTOBRE 1995 / 13

Avec Mrs Enid Winifred Stannard, décédée chambre 346 après vingt-huit ans d'une indéfectible fidélité au palace cannois, une époque vient de s'achever : celle de la Riviera version « gentry ». La Belle Epoque a été chassée par la classe « affaires »

Lady Carlton

ELLE *quittait invariablement* sa chambre à 12 h 30, prenait l'ascenseur et se dirigeait, anonyme, vers le bar des célébrités. Face au portrait de Belmondo, elle sirotait un Campari soda, jetait ses yeux bleus sur un miroir de poche, puis passait à la brasserie. Elle portait des robes colorées, son chapeau coiffait des cheveux blancs légèrement cendrés. Elle ne parlait qu'anglais. Les jours de grand beau temps, son couvert était mis au soleil. Sinon, elle avait sa table en retrait, pour observer son monde : vue sur la mer, l'azur de la côte, les palmiers *de la* Croisette. *Maîtres* d'hôtel et chefs de rang lui servaient une viande toujours garnie de pommes au four, arrosées de crème fraîche. *Cela dura vingt-huit* ans.

Dernière cliente à l'année du Carlton Intercontinental de Cannes, Mrs Enid Winifred Stannard *est décédée, mardi 3 octobre*, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Hôte de dix mille jours, elle était le symbole d'une clientèle aujourd'hui *disparue : celle de la* haute société britannique qui essaimait dans les hôtels de la Riviera, dignes descendants de Lord Brougham, *ce noble écossais qui fit*, à partir de 1834, d'un petit port marécageux la résidence secondaire de l'aristocratie d'outre-Manche.

Pour le personnel du Carlton, dont les visages s'éclairent à son évocation, la lady du 346 était la perle rare, une cliente en or pour *un âge du même aloi. Sa* conversation : un condensé de politesse infinie, une *« minute traditionnelle »*. Gouvernantes, valets ou femmes *de chambre : Ils étaient sa « famille »*. Elle s'intéressait à la vie de chacun, prenait des nouvelles des enfants, lançait des mots gentils. A Robert, le valet au visage rond : *« Vous êtes comme un soleil ! »* A Nadine, la femme de chambre : *« You're so nice ! »* Elle recevait des cartes postales en retour. Le Carlton était sa *« maison »*. Elle avait fait venir quelques meubles. Tout au plus avait-elle changé trois fois de chambre, en trois décennies.

Rendant aux lieux leur raffinement pastel et leur éclat de marbre, Mrs Stannard incarnait *« la bonne éducation »*. Elégante et souriante, discrète mais présente. Jean, le voiturier, quarante-quatre ans au service du gotha mondain, voyait sa silhouette s'évanouir en début d'après-midi sur la gauche du palace, frôlant les lauriers roses, le long des cyclamens. Sa vie devait tenir dans un rayon de cinq cents mètres. Elle revenait à l'heure du thé. Jean lui donnait le bras. *« Elle avait toujours un mot charmant. J'étais* « The only one ». *Elle disait cela à tout le monde...»*

Parfois, sous les feux des lustres pesants, la lady *s'installait face* à la conciergerie devant un petit bureau d'acajou, contemplant le ballet des bagagistes en uniforme, l'arrivée des voitures à rallonge. Dans le hall beige crème à colonnes diaphanes, elle côtoyait les plus grands de ce monde ; mais les plus grands n'y prêtaient pas attention. Puis l'élégante reprenait l'ascenseur, glissait dans les couloirs verts du troisième étage, obliquait devant la suite Roman Polanski, et s'enfermait dans sa chambre, toujours fleurie, en peignoir. On ne la revoyait que le lendemain midi.

ORIGINAIRE de Manchester, Mrs Stannard avait découvert la côte cannoise en 1961, quelques années avant le décès de son mari, un richissime industriel qui avait fait fortune dans les produits bucco-dentaires. En ce temps-là, Giono présidait le jury du Festival et Cocteau avait été nommé président d'honneur à perpétuité. Dans la rue, les CRS chargeaient pour dégager Nathalie Wood. Au micro de la terrasse du Carlton, Robert Hossein inventait des appels imaginaires et des annonces incongrues.

De leur yacht mouillé en baie de Cannes, les époux Stannard pouvaient observer l'hôtel début de siècle, construit en 1911, aux allures de *wedding cake* à la crème : la façade stuquée, ciselée de bow-windows, aujourd'hui classée aux Monuments historiques ; à ses extrémités, les deux tours jumelles, modelées, selon les potins du *début du* siècle, à l'image des seins orgueilleux d'une belle égérie. La brochure de l'hôtel vantait les mérites du Schweppes, *« le drink des gens raffinés »*, dont on assurait alors qu'*« il ne prédispose pas à l'embonpoint »*. Ils décidèrent d'emménager là, dans l'ancienne demeure hivernale des membres de la *gentry*, des maharadjahs de Palampur ou de Kapurthala et des émirs en gandoura. Après le décès de son mari, Mrs Stannard choisit de rester dans l'une des trois cent trente chambres de ce cocon de luxe. *« Pour elle, le temps s'était arrêté »*, confie Didier Boidin, le directeur du Carlton. A deux pas, le Festival du film, créé en 1946, faisait recette. Mais le Festival n'était pas sa tasse de thé. A près de 300 000 francs l'an la pension, Enid Stannard laissait filer le temps, à l'anglaise.

Que faisait-elle de ses journées ? Nul ne sait. La lady n'avait que peu d'amis, pas d'enfant. La direction de l'hôtel ne connut que son banquier londonien. Des membres de l'active association France-Grande-Bretagne la croisèrent dans quelques cocktails de la communauté britannique de la Riviera. Elle délaissait les vertiges du casino. Avec force imagination, Stefan Zweig aurait pu lui inventer quelque passion, comme celle de sa distinguée et pudique Mrs C. confessant ces folles *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme*. Mais on ne la surprit qu'une seule fois, au restaurant, à demander le nom d'un voisin élégant.

Deux ou trois fois par semaine, Mrs Stannard se faisait livrer quelques fruits, des plats cuisinés d'une épicerie de quartier, rue Daumas. Retranchée dans son écrin de trente mètres carrés, elle passait commande par téléphone et restait des heures à parler avec l'épicière. L'une s'exprimait en anglais, l'autre répondait en français. On parlait de la télévision, de l'actualité, des élections. On évoquait la misère grandissante. Pendant ce temps, Michael Jackson ou la sultane du Bruneï vaquait dans les treize pièces – quatre cents mètres carrés – de la suite impériale, à 45 000 francs la nuit, *butler* compris.

Ainsi passa la vie de la dernière lady du Carlton, suspendue au son des sifflets longs du voiturier hélant les taxis. Elle était la spectatrice effacée d'un temps qui sonne encore aux oreilles de ces personnels. Comme Jean, le voiturier, ou Bernard Rousseau, l'homme aux clefs d'or (*« Beurnarde »*, disait-elle), elle vécut la fin des longs hivers, quand on arrivait de Londres par le Train bleu, le Mistral ou le Golden Arrow ; le temps des malles-cabines et des chambres de courrier pour chauffeurs fatigués. D'année en année, l'habitude faisait office de réservation. Les effets et les meubles personnels étaient remisés au septième étage. On descendait là un ou deux mois, de père en fils. Mais qu'importait la durée. Il eût été malsain de parler argent. *« C'était une affaire de famille*, témoigne Jean, en faction près du tambour de la porte. *J'ai connu des clients en poussette. Aujourd'hui, leurs propres enfants m'appellent papy ! »*

DANS un autre prestigieux palace de la Croisette, le Majestic, Jacques Bardet a, lui aussi, connu ce temps où *« les saisons n'étaient pas ce qu'elles sont devenues »*. Directeur de l'hôtel entre 1965 et 1988 et président honoraire des syndicats d'hôteliers de Cannes, l'homme conduisait auparavant Le Touquet-Paris-Plage. *« Dans les années 60, le mois de février constituait encore la grande saison cannoise. Je retrouvais, l'hiver sur la Croisette, mes clients estivaux du Touquet. »* Les Britanniques représentaient à eux seuls 60 % de la clientèle. *« Des clients difficiles, mais quelle classe ! Ils allaient si bien avec nos palaces ! »* Il y avait là des lords et des ladies, des sirs, l'honorable chirurgien de la cour, l'excentrique Lady Docker ou le distingué Lord Mac Alpine, dont l'humour très britannique n'échappait pas à Rémy Garrido, l'homme aux clefs d'or du Majestic, quarante-deux ans d'ancienneté. *« Comment va madame aujourd'hui, Sir ? » « Oh ! Elle tousse gentiment »*... Peu importait la durée du voyage, les clients plongeaient au casino. Smoking et robe longue de rigueur, soirées de gala et bals mondains. Dans les années 60, au Majestic, quatre clients vivaient encore là à l'année. Des veuves, surtout, riches d'argent et de petites manies : l'une d'elle, se souvient-on, ne cessait de tricoter dans le hall.

Puis vint le temps de la diversification, des résidences hôtelières prisées par les Allemands et les Hollandais. Au casino, les machines à sous *prirent* le *pas sur* la roulette. Les palaces allaient découvrir la nouvelle clientèle arabe et de nouveaux publics, ceux des séminaires, des groupes et des vacances tant organisées qu'elles ont désorganisé les petites habitudes de la grande hôtellerie. L'avion était passé par là. *« Comment rester deux mois à Cannes*, note Jacques Bardet, *quand, pour le même prix, on pouvait se rendre aux Seychelles ou en Egypte ? »* A présent, la clientèle, majoritairement américaine, reste rarement plus de deux semaines, et les hommes d'affaires survolent les lieux en deux ou trois jours. On ne compte guère plus qu'une seule pensionnaire à l'année dans les palaces cannois. Une Française, qui dit *« essayer »* ce mode de vie depuis un an, dans les décors art déco de l'Hôtel Martinez. *« Car ici*, confesse-t-elle, *on ne me dit jamais non. »*

TOUT a changé, hormis le service au charme suranné. Au Carlton, trois cent cinquante employés sont toujours embauchés à l'année. Mais quel que soit le palace, le charme discret de l'hôtellerie internationale est désormais soutenu par les vertus de la gestion à l'américaine. Racheté dans les années 80 par le groupe japonais Seibu-Saison, le Carlton est l'un des maillons de la chaîne hôtelière Intercontinental, qui compte 158 établissements à travers le monde. *On y fait une* quarantaine de millions de francs de profits d'exploitation pour un chiffre d'affaires de 210 millions. *On négocie les prix. Et la clientèle* « loisirs » a cédé la moitié du terrain à celle des affaires.

Du Festival du film printanier au *Mipcom automnal, on vient ici* pour travailler, assister à des congrès, conclure des marchés. Les clients déambulent badgés, étiquetés. *Les salles de conférences se* sont multipliées. Et dans le bar à caviar, c'est un signe, les phonèmes américains ont durablement balayé les arabesques du « queen's english ». Désormais, les Britanniques ne représentent guère plus de 10 % du total de la clientèle (contre 80 % à la Belle Epoque).

Comment ne pas comprendre, dès lors, qu'en parcourant les couloirs de ces lieux magiques, des parfums de nostalgie se mêlent, indicibles, aux essences de Guerlain ? Gardien du temple en uniforme, le personnel stylé ne cesse de le répéter : *« La clientèle n'a plus de classe. »* Pour le concierge, il ne resterait véritablement plus que deux clients *« comme autrefois »*. *« Maintenant, beaucoup ne disent même plus bonjour. Et le jean l'emporte sur le costume trois-pièces. »* Quant aux *« nouveaux Russes, nouveaux riches »*, qui envahissent la Côte, ils n'ont de cesse, dit-on, de montrer leur argent. Liasses de billets verts, nouvelle aune de la vulgarité.

> « Des clients difficiles, mais quelle classe ! Ils allaient si bien avec nos palaces ! »

Au Carlton, le 3 octobre à 12 h 30, il n'y eut ni Campari soda au bar, ni pommes de terre au four à la brasserie. On retrouva Mrs Stannard dans son lit, un petit *filet dans les cheveux, les souliers* rangés au pied du lit. Elle avait vendu ses meubles. Il n'y avait, dans sa chambre, ni livres ni tableaux. *Qu'une multitude de robes et de* chapeaux, des sacs de voyage, une boîte à bijoux, ainsi qu'un journal de bord. On découvrit une photo : *elle était à la barre d'un bateau. On* projeta de lui trouver une place au bar des célébrités.

A l'église anglicane qui jouxte le Carlton, presque sous sa fenêtre, une poignée d'amis et de représentants du palace lui rendirent un dernier hommage. Le Révérend Père Mathers prêcha : *« Ce qui importe n'est pas tant qu'on ait de l'argent, mais ce que l'on en fait. »* A la brasserie, le maître d'hôtel tapissa la petite table de bouquets de fleurs. La chambre 346 fut relouée. Et les cendres de la lady furent transférées en Grande-Bretagne, afin d'y être mêlées, après une aussi longue absence, à celles de son défunt mari.

Jean-Michel Dumay

Le franc et le budget

par Charles Wyplosz

LE franc a de nouveau été attaqué. La pression a baissé, mais l'embellie risque de n'être que temporaire. Dans un jour ou dans un mois, les attaques vont probablement recommencer, et se répéter, plus fortes à chaque fois. Certes le franc s'est sorti d'affaire à plusieurs reprises depuis deux ans. Mais jamais, depuis une dizaine d'années, il n'a été dans une situation aussi dangereuse. La raison tient au jugement que portent les marchés, et nos partenaires européens, sur l'engagement du gouvernement à faire de l'intégration européenne et du franc fort l'axe de sa stratégie économique. Dans ce domaine, où la coalition qui l'a soutenu est fondamentalement divisée, Jacques Chirac n'a pas encore opéré de choix irréversible. L'ambiguïté des signaux émis n'angoisse pas seulement la City de Londres mais aussi les autorités allemandes qui, par le passé, ont soutenu le franc parce qu'ils ne doutaient pas de l'engagement de Paris.

Les marchés des changes sont entièrement tournés vers l'avenir. On dit qu'ils ont la mémoire courte, mais c'est faux. Que le taux d'inflation soit à un niveau jamais vu depuis une trentaine d'années, que nos comptes extérieurs soient positifs ou même que le chômage soit orienté à la baisse, tout cela c'est du passé. Ce sont précisément ces bons résultats qui avaient été, à l'époque, pris en compte et qui avaient permis au franc de survivre aux attaques précédentes.

Pour l'avenir, les marchés déchiffrent, et gardent soigneusement en mémoire tous les signaux qu'ils peuvent détecter. Ils ont suivi avec attention le débat sur la *« pensée unique »*, qu'ils ont interprété comme le nom de code de *« l'autre politique »*, elle-même nom de code de l'abandon du traité de Maastricht. La remise en cause des accords de Schengen a fait penser à une prise de distance vis-à-vis de l'Europe. La relance récente, au sein de la majorité, du débat sur *« l'autre politique »* contribue à saper la crédibilité monétaire de la France, en faisant remonter les taux d'intérêt. Ce débat assombrit les perspectives de croissance.

Le limogeage de M. Madelin, accusé de prendre de front les fonctionnaires, mais immédiatement suivi de l'annonce du gel des salaires, a fait croire à l'absence de toute stratégie économique. Le projet de budget, enfin, malencontreusement accompagné de la reprise des subventions à l'industrie automobile (la *« jupette »*), a visiblement fait sonner le tocsin. Comment en effet expliquer aux Allemands, qui ont absorbé sans sourciller le coût considérable de la réunification, éliminé l'inflation, et réduit en deux ans un sérieux déficit budgétaire, que la situation est plus difficile à maîtriser chez nous que chez eux ? Ne serait-ce que le suggérer, c'est avouer que nous ne sommes pas en position d'être un partenaire fiable, le second pilier de l'Europe conçue par de Gaulle et Adenauer. C'est sur ce front que l'avenir du franc, et probablement celui de la monnaie unique, va se jouer.

La stratégie budgétaire actuelle est incompatible avec le traité de Maastricht. L'objectif officiel, un déficit public de 3 % dans deux ans, est tout simplement insuffisant. Pourquoi ? Parce que les déficits se réduisent toujours durant les phases d'expansion (les recettes fiscales augmentent et les dépenses sociales diminuent) pour se creuser ensuite quand l'économie ralentit. Il est probable que la phase actuelle d'expansion, toute timide qu'elle soit, arrivera en bout de course vers 1997. Ensuite, le déficit se creusera à nouveau. Alors que l'appartenance à l'Union monétaire requiert un plafond de 3 %, à atteindre au creux des récessions, la stratégie actuelle vise un plancher de 3 %, objectif annoncé pour le sommet d'une phase d'expansion.

Ceux qui sont hostiles au traité de Maastricht auraient tort de se réjouir de cette stratégie, car elle est également mauvaise pour la croissance de la France. Les prélèvements obligatoires sont aujourd'hui parmi les plus élevés au monde et les dépenses de l'Etat approchent les 55 % du PIB. Face aux déficits de la Sécurité sociale et aux demandes catégorielles, la réponse a été de distribuer toujours plus d'argent, et d'augmenter les impôts. Maastricht ou pas, la France doit sortir de ce piège qui réduit notre compétitivité et nourrit le chômage. Réduire les impôts est aisé, mais il faut aussi réduire les dépenses, ce qui est autrement plus délicat. L'un ne va pas sans l'autre.

Le temps presse. Une restructuration du budget ne peut se faire qu'en période d'expansion et en début de mandat politique. Une telle « fenêtre » existe en ce moment. Face à l'ampleur de la tâche, chaque année, chaque mois comptent. Attendre le prochain budget, c'est prendre le risque d'échouer, car déjà les pesanteurs électorales reviendront au galop. Si c'est là le jugement des marchés, ils n'attendront pas un an, eux.

Couper les dépenses est ardu en raison des résistances de chaque ministre, de chaque groupe d'intérêt et de chaque bénéficiaire. La coalition est hétéroclite, mais redoutable. La seule manière de procéder est de montrer une volonté politique inébranlable et une transparence totale dans l'effort de solidarité. Aller vite exclut aussi l'ouverture de négociations poste par poste : la simplicité est indispensable.

Une approche qui satisfait l'ensemble de ces exigences est une réduction de 5 % de toutes les dépenses de fonctionnement de tous les ministères, sans exception ni négociation. A chaque responsable reviendra le choix de déterminer ses priorités et de redéployer ses moyens en conséquence. Cela représentera une réduction du déficit, de l'ordre de 1,25 % du PIB : un début seulement, mais un bon début.

Il faut réduire de 5 % toutes les dépenses de fonctionnement de tous les ministères, sans exception ni négociation

Sans une très rapide correction de tir, le franc ne tiendra pas, parce que son maintien suppose à la fois le passage à la monnaie unique en 1999 et une situation économique saine. Le risque grandit désormais de se tromper de diagnostic et d'attribuer au franc fort les pressions des marchés et les taux d'intérêt élevés. Ce qui fait monter les taux, c'est l'impression qu'ont les marchés que la France n'a pas choisi sa politique.

Les sirènes du court terme demandent à nouveau que l'on abandonne l'objectif historique de la monnaie unique pour un illusoire soulagement qui durera un automne, mais reléguera la France à la périphérie de l'Europe. La bataille d'aujourd'hui doit être celle du budget, et non celle du franc fort. Une action ferme sera vite comprise des marchés et offrira une baisse des taux d'intérêt à une France revigorée.

***Charles Wyplosz** est professeur à l'Institut européen d'administration des affaires (Insead).*

Mieux que la CSG

par Daniel Fédou

D'UN point de vue économique, les cotisations sociales actuelles constituent une sorte d'impôt sur l'emploi. C'est évidemment absurde en période de fort chômage. Qui peut en douter ? Il est clair qu'il vaudrait mieux taxer autre chose que les salaires. En outre, le système actuel de financement des dépenses sociales accroît les prélèvements sur les salaires quand le chômage augmente, ce qui contribue à aggraver le mal.

Il faut donc essayer de le remplacer. Mais par quoi ? La piste le plus souvent évoquée est la CSG. C'est, semble-t-il, celle qu'étudie actuellement le gouvernement. Voilà en effet une cotisation sociale qui n'est pas assise seulement sur les salaires. Et si certains revenus non salariaux lui échappent aujourd'hui, il suffirait de modifier la loi pour en étendre l'assiette. Mais il y a, à notre avis, beaucoup mieux à faire : mettre en place un financement des dépenses sociales ayant la même assiette que la TVA, c'est-à-dire la consommation intérieure, comme cela a déjà été plusieurs fois proposé.

Il ne s'agit ici ni d'augmenter le taux de la TVA, ni de créer un autre impôt, ni de réduire les dépenses sociales. Il s'agit simplement de les financer autrement, en créant une nouvelle cotisation sociale pour remplacer les cotisations actuelles des sociétés assujetties à la TVA. Nous la baptiserons CSU, cotisation sociale unifiée. Elle sera versée directement par les entreprises aux caisses d'assurance sociale, tous les mois. Comme cela se fait aujourd'hui. La différence est que les entreprises, au lieu de calculer à partir des salaires les cotisations à verser, le feront en appliquant un pourcentage au chiffre d'affaires réalisé en France. La CSU payée sur les achats effectués sera déduite, comme pour la TVA. Le pourcentage appliqué sera, quant à lui, déterminé de telle sorte que chacune des caisses d'assurance sociale reçoive globalement les mêmes ressources que dans le système actuel.

Le premier avantage de la CSU se situe au niveau des principes : elle ne frappe pas du tout les salaires. Ce n'est même pas un impôt sur l'emploi. Pour celui qui se demande s'il peut embaucher, pour celui qui envisage d'automatiser sa production, pour celui qui pense à délocaliser une usine, la CSU n'interviendra absolument pas dans le calcul du coût de la main-d'oeuvre. La CSG, en revanche, continue et continuera de peser sur les coûts salariaux. Pas uniquement sur eux certes, et là est son intérêt. Mais en partie tout de même, et une partie importante. D'où une grande différence d'efficacité entre les deux en termes d'emplois.

D'autant plus que la CSG, parce qu'elle a pour objectif de reporter sur des revenus non salariaux une partie du financement des dépenses sociales, frappe des électeurs. Ils ne manqueront pas de réagir. Tandis que la CSU sera payée par les entreprises, comme le sont aujourd'hui les cotisations sociales, et pour des montants globalement identiques. Les électeurs y seront largement insensibles : les salaires nets seront inchangés, de même que les prix TTC moyens.

La CSU présente donc le deuxième avantage de pouvoir être appliquée d'une manière beaucoup plus massive que la CSG. Il paraît possible pour les entreprises assujetties à la TVA de remplacer la quasi-totalité des charges sociales actuelles par la CSU. Il serait politiquement illusoire de penser le faire avec la CSG.

La CSU présente un troisième avantage majeur sur la CSG, dont l'explication demande quelques rappels. Nos exportations sont exonérées de TVA. C'est logique : pourquoi demanderions-nous à nos clients étrangers de participer au financement de nos dépenses publiques ? Mais alors, pourquoi leur demandons-nous de participer au financement de nos charges sociales ? Car nos ventes à l'étranger supportent pleinement les charges sociales, au travers des salaires versés par les exportateurs. Symétriquement, les produits importés en France sont soumis à la TVA. C'est encore logique, puisque les produits français y sont eux-mêmes soumis. Mais alors, pourquoi ces produits importés sont-ils dispensés de contribuer au financement de nos dépenses sociales, alors que les produits français le font pleinement ? Il est vrai que l'on peut donner une justification logique au système actuel. Et l'on connaît, bien entendu, les réponses cohérentes aux questions que l'on vient de poser. L'ennui est que ledit système est désormais particulièrement pénalisant en matière d'emplois. Et que, par conséquent, ces réponses cohérentes ne sont plus adaptées à la situation actuelle.

La CSU aura le grand mérite de faire contribuer au financement des dépenses sociales les produits français et les produits importés de la même manière. La CSG, pour sa part, ne change pratiquement rien à la situation actuelle.

Ajoutons que le mécanisme de la CSU, étendu à tous les employeurs, permettrait si nécessaire de moduler simplement les contributions de différents secteurs économiques (fonction publique, services aux particuliers, associations, industries...) aux dépenses sociales de la nation. On pourra par exemple appliquer un taux de CSU plus faible dans un secteur particulier si l'on souhaite y faciliter la création d'emplois.

La CSG, en revanche, ne permet pas en pratique une telle modulation. On imagine mal, en effet, comment on pourrait faire accepter que deux salaires identiques soient taxés différemment parce que les deux salariés ne travaillent pas dans les mêmes secteurs.

Pour remplacer les cotisations actuelles des sociétés assujetties à la TVA, il faut créer une nouvelle cotisation sociale calculée, non à partir des salaires, mais en appliquant un pourcentage au chiffre d'affaires réalisé en France

Ainsi, du point de vue de l'emploi, la CSU est considérablement plus efficace que la CSG. Le remplacement des cotisations sociales actuelles par la CSU permettra en effet :

– de supprimer les charges sociales dans les comparaisons de coût entre investissement et main-d'œuvre. Près de la moitié des décisions de remplacement de nos salariés par des machines, prises ou à prendre, seront ainsi remises en cause. Voilà une manière puissante de recréer des emplois pour notre main-d'oeuvre peu qualifiée ;

– de réduire dans les mêmes proportions l'écart des coûts de main-d'oeuvre entre la France et les pays du tiers-monde. Voilà une manière pragmatique d'enlever de l'intérêt aux délocalisations de nos activités vers ces pays ;

– d'encourager celui qui hésite à embaucher, en diminuant de la même manière ce que lui coûte un nouveau salarié. Voilà un excellent moyen de ne gaspiller aucune opportunité de créer des emplois ;

– de faire supporter aux produits étrangers vendus en France les mêmes charges sociales que celles supportées par les produits fabriqués en France. Voilà une manière réaliste de mettre un terme à la concurrence sociale des pays du tiers-monde ;

– d'exonérer les produits français vendus à l'exportation de nos lourdes charges sociales. Voilà une manière efficace de développer nos exportations et les emplois qui vont avec ;

– de ramener automatiquement le coût horaire du temps partiel au même niveau que celui du temps plein. Voilà une manière simple de favoriser la réduction du temps de travail, sans une quelconque aide publique.

***Daniel Fédou** est président d'Entreprise emplois (association de promotion de projets créateurs d'emplois en Aquitaine).*

Un pactole pour le logement, sans impôt ni emprunt

par Olivier Danaë

PERDRE son emploi, c'est un risque de marginalisation. Perdre son logement après son emploi, c'est la certitude de l'exclusion. Depuis longtemps, différentes mesures tendent à faciliter l'accès et le maintien au logement des familles aux revenus modestes. Le prêt à taux zéro vient aujourd'hui les renforcer. Néanmoins, la politique hardie et volontariste répondant aux orientations définies par le président de la République se heurte à la question des moyens financiers à mobiliser. Un petit cercle de professionnels vient d'élaborer un projet qui permettra de mobiliser des sommes considérables, qui pourraient approcher les 75 milliards de francs, de façon indolore, sans recours à l'impôt ni à l'emprunt.

Notre parc immobilier urbain locatif est classé en trois grands secteurs : baux d'habitation, baux exclusivement professionnels (bureaux) et baux commerciaux. Quelle que soit la nature juridique du bail consenti, le locataire remet au bailleur, lors de l'entrée dans les lieux, un dépôt de garantie prévu par les textes législatifs ou consacré par l'usage. Le montant représente deux termes de loyer mensuel pour les baux d'habitation ou exclusivement professionnels, un ou deux termes trimestriels selon les cas pour les baux commerciaux.

L'ensemble de ces dépôts de garantie constitue un gisement financier aujourd'hui disséminé entre les mains des différents bailleurs. Il peut être mobilisé au service de la puissance publique.

Le projet vise la création d'un établissement public, sous tutelle du ministère du logement, qui aura les missions suivantes :

– recevoir les dépôts de garantie locatifs jusqu'à présent remis par les locataires aux bailleurs ou à leurs mandataires ;

– gérer les fonds déposés en les employant à la promotion de l'industrie du bâtiment et à celle du logement social ;

– réguler, dans l'intérêt des parties, les relations entre bailleurs et locataires quant à l'emploi, la rémunération et la restitution des dépôts de garantie locatifs.

La mise en œuvre de ce projet est subordonnée à l'adoption par le Parlement d'une loi qui disposera notamment :

– pour les contrats à intervenir, que les locataires verseront à l'établissement public les dépôts de garantie fixés entres les parties ;

– pour les contrats passés antérieurement, que les bailleurs verseront à l'établissement public les dépôts de garantie qu'ils détiennent ;

– en fin de bail, que l'établissement public restituera au locataire le dépôt de garantie, éventuellement diminué de la part versée au bailleur sur justification de sa créance à l'égard du locataire ;

– dans tous les cas, que le dépôt de garantie portera intérêts au profit du locataire, selon un taux fixé par décret.

L'établissement public mobilisera une masse monétaire maximale évaluée, sur la base des données de l'année 1992, à quelque 75 milliards de francs. Cette masse monétaire demeurera en permanence au service de l'Etat avec des variations de l'ordre de 3 % déterminées par la durée s'écoulant entre l'expiration de baux et la conclusion de nouveaux baux pour les mêmes locaux.

Il ne s'agit pas d'une fiscalité nouvelle, directe ou indirecte. Selon la législation actuelle, les sommes remises par les locataires aux bailleurs ou à leurs mandataires ne sortent pas du patrimoine des locataires. Elles leur sont simplement rendues indisponibles pendant toute la durée du bail. La loi nouvelle ne modifiera pas cette situation, y ajoutant seulement que ces sommes produiront des intérêts au profit des locataires.

Ces sommes n'entrent pas pour autant dans le patrimoine des bailleurs. Ils ne les détiennent qu'à titre de dépôt, à charge pour eux de les restituer aux locataires en fin de bail. La loi nouvelle ne portera atteinte à aucun droit des bailleurs en soustrayant à leur gestion des sommes qui, insistons sur ce point, ne leur sont remises qu'à titre de dépôt. Le bailleur ne disposera plus, à son seul avantage et pendant toute la durée du bail, de ce dépôt de garantie dont il peut aujourd'hui tirer des profits de placement sans avoir à en rendre compte à quiconque et sans que la justification en soit claire.

Le locataire ne trouvera que des avantages dans la loi nouvelle : si le dépôt est toujours pour lui indisponible pendant toute la durée du bail, il lui est restitué en fin de bail augmenté d'intérêts ; les délais de restitution seront mieux assurés, les bailleurs n'ayant plus la possibilité de conserver le dépôt, soit pour se faire justice de ce qu'ils considèrent comme un manquement du locataire, soit pour continuer de jouir de cette trésorerie.

Le bailleur connaîtra un renforcement de sa garantie du fait de la remise du dépôt à un établissement public. Il recevra en fin de bail les sommes dues par le locataire. Celui-ci sera privé de la tentation d'imputer le dépôt de garantie au paiement des derniers termes de loyer, ce qui est interdit par les textes actuels... mais de pratique courante.

Ce projet se heurtera sans doute à de vigoureuses résistances. Les dépôts de garantie détenus par les bailleurs institutionnels et les compagnies d'assurances constituent des fonds de roulement dont la masse est loin d'être négligeable. Néanmoins, ces grands bailleurs trouveront plusieurs avantages indirects à la mise en œuvre du projet. Une concertation loyale devrait donc lever les difficultés propres à quelques situations spécifiques.

La mobilisation de l'ensemble des dépôts de garantie mettra au service de la puissance publique une masse monétaire qui contribuera largement à sa politique du logement

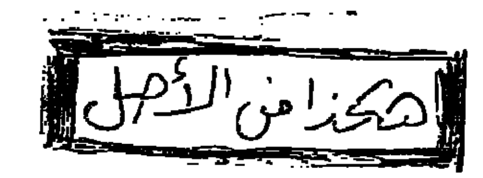
L'enjeu en vaut la peine. La mobilisation de l'ensemble des dépôts de garantie mettra au service de la puissance publique une masse monétaire qui contribuera largement à sa politique du logement. Elle s'opérera de façon indolore pour les particuliers puisqu'il ne s'agit pas d'un impôt nouveau. Elle ne créera pas une charge nouvelle pour l'Etat, puisqu'elle ne constitue pas non plus un recours à l'emprunt.

En revanche, la mise en œuvre de ce projet engendrera des investissements, avec les emplois induits qui en découlent. Elle sera aussi créatrice d'emplois directs, l'établissement public devant disposer d'antennes régionales, sinon départementales.

La transformation d'habitudes séculaires ne saurait s'opérer d'un simple coup de baguette magique. L'histoire est remplie de mesures restées sans effet ou d'organismes demeurés inertes, faute d'être portés par une volonté suffisamment forte.

Il s'agit de franchir de nombreux obstacles institutionnels, économiques et sociaux. Le courage politique sera le carburant du moteur à mettre en marche. Il lui faudra un haut indice d'octane.

***Olivier Danaë** est avocat à la cour d'appel de Paris.*



Mieux que la CSG

D

Le Monde

Plébiscite ivoirien

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Henri Konan Bédié, successeur constitutionnel de feu Félix Houphouët-Boigny, depuis le 7 décembre 1993, pourrait très vite l'apprendre à ses dépens. A contre-courant de la vague de démocratisation et d'élections pluralistes qui déferle sur le continent depuis cinq ans, il vient de se faire élire président de la Côte-d'Ivoire avec plus de 90 % des suffrages, selon les premières estimations du ministère de l'intérieur. Un score dont son prédécesseur, et bon nombre de caciques africains, se seraient enorgueillis en d'autres temps.

Il n'affrontait qu'un seul adversaire, Francis Wodié, obscur candidat du Parti ivoirien des travailleurs (PIT), une petite formation de gauche sans moyens. Les poids lourds de l'opposition, notamment le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo et le Rassemblement des républicains (RDR), avaient décidé un « boycottage actif » pour protester contre un code électoral destiné à éliminer de la course à la présidence, le seul candidat sérieux, le dernier premier ministre de Félix Houphouët-Boigny, Alassane Dramane Ouattara.

La seule incertitude de ce scrutin sans suspense restait donc la participation. Alors qu'un grand nombre d'observateurs étrangers avaient finalement choisi de ne pas cautionner le plébiscite de M. Bédié, ceux qui étaient sur place ont constaté une forte abstention.

Le ministère de l'intérieur n'en a pas moins revendiqué sans vergogne un taux de participation frisant les deux tiers ! Soutenu par tous les médias d'Etat, porté par l'appareil du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique au pouvoir depuis l'indépendance en 1960, dont les éléments les plus radicaux ne supportent l'opposition qu'à condition qu'elle ne mette pas en péril leurs privilèges, Henri Konan Bédié a joué le chef africain.

Désormais « légitimé » par les urnes, aura-t-il la sagesse de renouer le dialogue avec une opposition tentée de se définir désormais en fonction de pôles régionaux, ethniques et religieux ? Son prédécesseur, « le Vieux », avait réussi à maintenir la cohésion de la nation ivoirienne, riche d'une soixantaine d'ethnies, parlant une multitude de dialectes, où musulmans, chrétiens et animistes, du nord, du sud et de l'ouest, ne se reconnaissaient qu'un chef. Toutes les tentatives de conciliation entreprises par M. Bédié ont échoué jusqu'à présent.

Or le temps presse. Et d'autant plus que se profilent, d'ici à la fin de l'année, les élections législatives et municipales. Le limogeage, à la veille du scrutin, du chef d'état-major, réticent à associer l'armée républicaine au maintien de l'ordre – une vingtaine de personnes ont été tuées au cours de la campagne électorale – laisse malheureusement penser que M. Bédié a choisi l'autoritarisme au détriment des négociations.

La boxe qui tue

DANS sa version éducative et amateur, la boxe est une formidable école de vie. Hélas ! ces derniers mois, ce sport codifié au XIXe siècle par un marquis anglais qui le tenait pour un art noble, l'escrime du poing, ne renvoie qu'une image de mort. Depuis avril 1994, six hommes ont perdu la vie pour être restés trop longtemps sur un ring : le Kenyan Robert Wangila, l'Indonésien Akbar Molana, le Nigérian Akeem Anifowale, le Colombien Jimmy Garcia, l'Ecossais James Murray et le Philippin Roger Espenili. A ce trop long faire-part s'est ajouté, samedi 21 octobre, un autre Philippin, Marvin Corpuz.

Il n'était âgé que de dix-neuf ans et était encore amateur. Cela n'a pas empêché des promoteurs peu avares de la souffrance des autres de lui faire disputer un combat en dix reprises alors qu'il n'aurait pas dû en faire plus de trois. Le public local, de son côté, l'a encouragé à aller au bout du combat. Ces spectateurs avaient sans doute déjà oublié la mort de Roger Espenili, six jours auparavant, à quelques kilomètres de là. Comme lui, il est décédé des suites d'une hémorragie cérébrale dans les heures qui ont suivi le combat.

Pareille énumération laisse de marbre les zélateurs de la boxe professionnelle. Pour eux, la pratique de ce sport n'est pas statistiquement plus dangereuse que la plongée sous-marine, le vol libre, l'alpinisme ou le ski hors piste. L'argument est-il recevable pour autant ? Même à haut risque, un sport doit permettre l'épanouissement de la personne humaine. Cette boxe-là n'a pour objet que sa destruction. Ce n'est pas un hasard si elle est une des meilleures sources d'inspiration du roman noir. Jusque dans les mésaventures récentes du champion poids lourd Mike Tyson, on trouve la trace d'une fatalité pesant sur ceux qui s'engagent dans cette voie pour échapper à la misère et aux ghettos. Il n'y a pas d'issue à cette violence qui fait commerce de chair humaine.

Discréditée pour avoir été aux mains des mafias pendant les années d'après guerre, la boxe professionnelle semblait en voie de disparition dans les années 70, lorsque la télévision en a fait de nouveau un spectacle acceptable. Elle a créé une « distance » entre le ring et le public, qui ne risque plus d'être directement éclaboussé par le sang. Ce nouveau mode de financement a aiguisé de nombreux appétits. A tel point qu'aucune autorité mondiale sérieuse n'a pu émerger dans un contexte de concurrence furieuse entre des promoteurs moins scrupuleux les uns que les autres.

Les organismes, distribuant de plus en plus de titres mondiaux, se sont multipliés, négligeant les contrôles antidopage, attribuant des licences de complaisance à des pugilistes médicalement inaptes. Pour mettre un terme à tant de mépris pour la personne humaine, le moins que puissent envisager des Etats dits « civilisés » serait d'imposer à la boxe professionnelle des règles strictes et de sanctionner sévèrement les promoteurs d'affrontements mortels.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

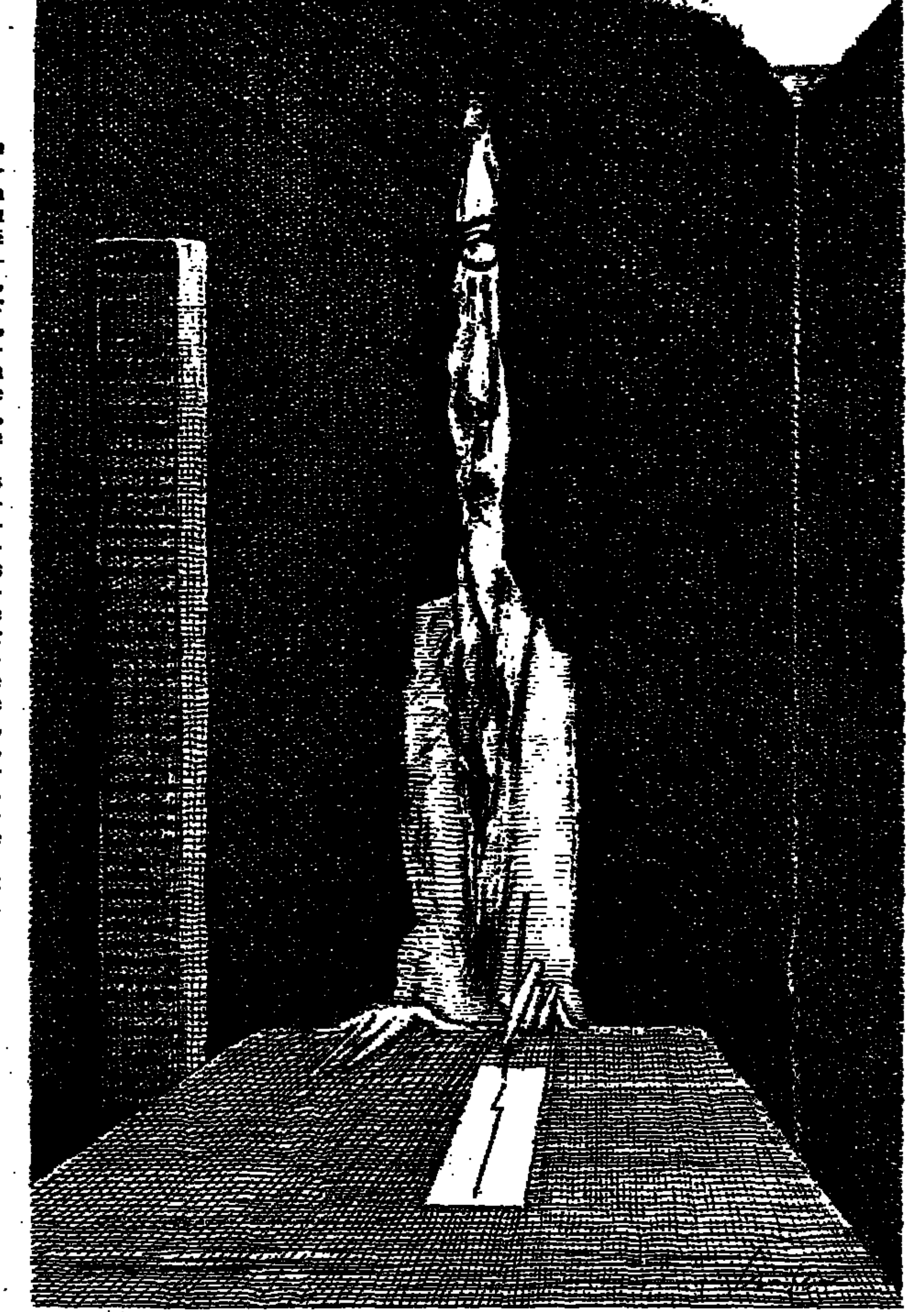
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le penseur par Leiter



Avis de turbulences

Suite de la première page

A cette époque, les gouvernements qui ont affronté les turbulences – celui de Pierre Bérégovoy puis celui d'Edouard Balladur – ont en effet disposé d'une marge de manœuvre inespérée : si la politique monétaire a été très rigoureuse, la politique budgétaire a pu offrir quelques facilités. Quoi qu'en dise le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui n'aime pas reconnaître sa part de responsabilité dans cette affaire, son rigorisme dans la défense du franc est aussi à l'origine, au moins pour une part, du laxisme dont les « politiques » ont fait preuve dans la gestion des finances publiques pour ne pas accentuer la récession.

La situation d'aujourd'hui est sans précédent et d'une extrême gravité pour le gouvernement d'Alain Juppé. Alors que l'activité est déjà en voie de ralentissement, la politique budgétaire et la politique monétaire risquent de se conjuguer pour étrangler encore plus la croissance. Dans le premier cas, celui des finances publiques, le gouvernement n'a pas le moindre choix, s'il ne veut pas compromettre la création de la monnaie unique européenne. Les échéances sont maintenant si rapprochées qu'il n'est plus possible de jouer la montre, comme l'ont fait, même s'ils s'en défendent, ses prédécesseurs. Qu'il s'agisse des comptes de l'Etat ou de ceux de la Sécurité sociale, le premier ministre ne pourra donc faire autrement que de baisser les déficits de l'ordre de 60 à 70 milliards de francs aussi bien en 1996 qu'en 1997.

DESSERRER LA CONTRAINTE MONÉTAIRE

Aussi, puisque la politique budgétaire est maintenant totalement sous contrainte, la politique monétaire apparaît comme la seule variable d'ajustement pour traverser les turbulences qui s'annoncent. En clair, puisqu'il n'est pas concevable que l'économie française continue d'avancer tous freins serrés, le débat sur le franc, partiellement éteint depuis la crise monétaire de juillet 1993, risque de repartir de plus belle, mais dans des termes nouveaux. Ce n'est plus le débat classique, voire théologique, entre partisans et détracteurs du traité de Maastricht qui se profile, car même les « orthodoxes » conviennent qu'il n'y a maintenant guère qu'une solution, celle de desserrer la contrainte monétaire. Signe des temps, le président du CNPF, Jean Gandois, a lui même jugé utile, dimanche 22 octobre sur Europe 1, de dire qu'il n'était « pas pour suivre éternellement la politique monétaire actuelle ».

Dans l'immédiat, c'est peu de dire que la France paie un tribut élevé à la stabilité de sa monnaie. Elle a pour contrepartie des taux d'intérêt à court terme supérieurs de près de 3 points aux taux allemands, ce qui constitue un véritable garrot pour la croissance. De plus, les marchés financiers se défient désormais du gouvernement français et, par contre-coup, les taux longs sont aussi repartis à la hausse. Pour ceux-ci, alors que l'écart avec l'Allemagne était tombé proche de zéro au début de 1994, il est maintenant de près de 1 point. L'investissement des entreprises pourrait donc s'essouffler. Avec de semblables taux de rémunération de l'argent, les consommateurs sont, de leur côté, incités à réfréner leurs envies d'achats et à placer leur épargne.

Dans la nouvelle controverse qui se dessine, on devine depuis peu au moins trois positions différentes. Dans les rangs de l'actuelle majorité, il y a d'abord – toujours – des partisans de « l'autre politique », qui préconisent de desserrer purement et simplement la politique monétaire. Mais, Philippe Séguin en tête, ils n'osent guère le dire publiquement : alors que les marchés financiers se demandent périodiquement si la Banque de France ne va pas laisser filer le franc pour obtenir une baisse des taux, les défenseurs de cette stratégie ne peuvent prendre le risque de jouer à visage découvert sur le registre de « l'anti-France ». La polémique politique est parfois sans nuance et on aurait tôt fait de leur reprocher de faire cause commune avec les « gnomes de Londres ».

PARTIE DIFFICILE POUR M. TRICHET

Défendue par certains dans les coulisses du pouvoir ou des milieux d'affaires parisiens, une autre thèse vient d'apparaître. Puisque la baisse des taux est une nécessité impérieuse, il n'y a guère qu'une solution pour l'obtenir : que tous les agents économiques reprennent confiance. Les plus libéraux défendent donc l'idée qu'il conviendrait d'envoyer un signal très fort aux marchés, pour qu'ils se convainquent d'un changement radical dans la conduite de la politique économique française. Ce signal pourrait être un plan d'économies draconien de 30 à 40 milliards de francs dans les finances publiques. D'autres, qui s'en sont ouverts au chef de l'Etat, défendent l'idée que la clé de la confiance passe d'abord par un électrochoc politique que, selon eux, seul un homme comme Raymond Barre pourrait susciter.

Dans ce maelström politico-économique, M. Trichet, joue, lui, la partie la plus difficile de sa carrière de gouverneur de la Banque de France. Il répète à l'envi qu'il porte « une appréciation d'ensemble positive sur la stratégie d'assainissement des finances publiques » conduite par M. Juppé. Il veut rassurer les marchés financiers, mais croit-il lui-même aux opinions qu'il professe ? La dernière hausse des taux à laquelle la Banque de France a procédé permet, à tout le moins, d'en douter.

L'inquiétude diffuse est, ainsi, d'autant plus forte que tout le monde, ou presque, convient maintenant que l'économie française ne supporterait pas que les deux freins de la politique budgétaire et de la politique monétaire restent à ce point bloqués. Peut-être le pari de M. Trichet est-il que, d'ici deux à trois mois, la passe difficile sera traversée. Ce n'est malheureusement pas du tout certain.

Laurent Mauduit

AU FIL DES PAGES/Economie

L'avenir du chômage

PUISQUE l'on ne peut venir à bout du chômage, puisque le travail est dévalué, réévaluons le politique, nous dit Bernard Perret dans son dernier livre. Et du même coup remettons l'économie à sa place, car elle est « *de moins en moins apte à tenir seule le rôle du bien commun* ». Le bien commun, selon l'auteur, c'est la puissance et la sécurité collectives d'une part, la cohésion et la convivialité sociales d'autre part, et enfin le bien-être, matériel et immatériel. « *Ces trois termes conviennent à la régulation de l'agir politique dans le monde contemporain.* »

Le discours philosophique de Bernard Perret, administrateur de l'INSEE, est vaste et ambitieux. Le titre de l'ouvrage, *L'Avenir du travail*, n'en dit malheureusement qu'une partie. Fut-il choisi par l'éditeur pour faire pièce au rapport Boissonnat sur le travail, publié par un concurrent ? Le sous-titre, *Les Démocraties face au chômage*, est encore moins exact, car il s'agit essentiellement ici de la République française, atteinte au plus profond d'elle-même par le fléau des temps modernes, comme le montre très bien l'auteur. Mais, cédant au péché mignon de ses compatriotes, il tend à universaliser les solutions qu'il propose, tout en restant très franco-français dans ses références.

Le travail dévalué, qu'est-ce à dire ? « *Tout le monde* [sic] *cherche un emploi, mais personne n'est prêt à travailler dans des conditions qui ne correspondent pas aux standards de confort, d'autonomie et de convivialité démocratique véhiculés par la culture contemporaine* », remarque Perret. Les sans-emploi seraient-ils donc volontairement chômeurs ? « *Quiconque a connu des chômeurs en difficulté*, insiste l'auteur, *a pu se rendre compte que la perspective de gagner sa vie ne suffit pas toujours à faire accepter une tâche jugée pénible et dévalorisante.* »

La France ne doit pas « renoncer à être elle-même » face au libéralisme anglo-saxon

Si les mots ont un sens, on lit ici que des chômeurs choisissent de rester chômeurs. Dans le langage de l'auteur, cela se dit : « *Prétendre rétablir le travail en tant que pure nécessité vitale n'a tout simplement pas de sens pour nos contemporains.* » Pour de bon, nous serions, selon Perret, dans une « *société d'abondance* ». Mais cela voudrait dire aussi que le chômage a de l'avenir dans notre pays. Soit.

L'existence de « chômeurs volontaires » nous ramène en fait à la théorie libérale classique selon laquelle un marché du travail parfaitement flexible produit le plein emploi. Perret admet ce « *fait indubitable* » que le coût élevé du travail peu qualifié est la « *cause d'une partie du chômage français* ». Le SMIC, reconnaît-il, joue contre l'emploi des travailleurs les moins qualifiés. D'autre part, « *il ne fait aucun doute* », selon lui, que la nette décrue du chômage britannique « *s'explique principalement par la dérégulation du marché du travail* ». Il en serait de même aux Etats-Unis. Mais ces succès sur le front de l'emploi se paient par l'accroissement des inégalités à un point qui ne serait pas supporté par la société et la culture françaises. Or, la France ne doit pas « *renoncer à être elle-même* » face au libéralisme anglo-saxon que des « bateleurs d'estrade » essaient de nous vendre. Soit encore !

Le choix de rester soi-même ne va pas sans contrepartie, l'auteur a l'honnêteté de nous en avertir. « *Si l'on refuse l'hypothèse libérale et que le chômage de masse persiste, on évitera difficilement de poser la question du lien entre travail et protection sociale en termes d'obligation d'effectuer certaines tâches au service de la collectivité.* » Est-ce donc à des « *ateliers nationaux* » style quarante-huitard que nous ramènerait le « *christianisme revisité par la philosophie des Lumières* », dont nous serions, selon Perret, marqués d'une manière indélébile ? « *Le temps n'est plus*, se réjouit l'auteur, *où le premier marxiste venu pouvait se permettre d'opposer la démocratie bourgeoise à la démocratie réelle.* » Parce que le marxisme serait mort, cesserions-nous d'apercevoir dans la philosophie de la misère la misère de la philosophie ?

Philippe Simonnot

★ *L'Avenir du travail, les Démocraties face au chômage*, de Bernard Perret, Seuil, 337 p., 135 F.

RECTIFICATIFS

AUTOMOBILE

Dans notre éditorial sur « le culte de l'automobile » (*Le Monde* daté 22-23 octobre), il fallait lire que le redémarrage de l'industrie automobile en France grâce à la prime Balladur avait contribué à la reprise de 1994, et non de 1993.

GAN

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 21 octobre, l'UIC, filiale immobilière du groupe d'assurances GAN, n'a pas perdu 1,3 milliard de francs au cours du premier semestre de l'année 1995 mais 464 millions de francs. La perte de 1,3 milliard de francs correspond à celle de l'ensemble des activités bancaires liées à l'immobilier du groupe d'assurances

HAUTE TECHNOLOGIE Intel va investir 3,2 milliards de dollars (16 milliards de francs) pour rénover trois de ses usines de composants semi-conducteurs en Israël, en Irlande et en Malaisie. Matsushita va bâtir une nouvelle installation de « puces » aux Etats-Unis pour 500 millions de dollars. Tous les fabricants annoncent de nouvelles installations pour faire face à une demande explosive. ● LE MARCHÉ des circuits intégrés devrait passer de 110 milliards de dollars cette année à 280 milliards ou même 350 milliards en l'an 2000 suivant les différentes estimations. ● CETTE COURSE effrenée permet de produire des générations toujours plus avancées de produits, mais aussi d'améliorer les rendements et donc de distancer ses concurrents. ● LES ÉTATS cherchent à capter les emplois hautement qualifiés de cette industrie.

Les fabricants de semi-conducteurs investissent à un rythme accéléré

Les experts attendent 70 à 90 nouvelles usines de « puces » dans le monde en 1995 et 1996 pour un coût de 75 milliards de dollars. Les industriels du secteur font face à une demande qui devrait tripler d'ici à l'an 2000

PLUS ON INVESTIT, plus on gagne : les lois de la guerre des semiconducteurs sont simples et elles ne laissent la place qu'aux forts. Pour faire face à la pénurie actuelle, pour déclasser les usines des concurrents et gagner des parts de marché, les fabricants se livrent à une débauche inouïe d'investissements à l'échelle mondiale. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un ou plusieurs fabricants de « puces » n'annonce une nouvelle usine. A coup de milliards de dollars.

Intel, le champion californien des microprocesseurs (l'organe de calcul des micro-ordinateurs) a annoncé, vendredi 20 octobre, qu'il allait rebâtir trois de ses fonderies de silicium en Israël, en Irlande et en Malaisie, pour 3,2 milliards de dollars (16 milliards de francs). La firme avait déjà, ces derniers mois, multiplié les capacités de ses usines américaines pour 3,5 milliards de dollars. Le même jour, le groupe japonais Matsushita rendait public son projet de construction d'une usine de « puces-mémoires » aux Etats-Unis pour 500 millions de dollars.

Quelques jours auparavant, Texas Intruments (TI) avait fait connaître son intention de bâtir une fonderie à Singapour et, globalement, de doubler ses capacités au plan mondial. Au mois de septembre, pas moins de cinq usines neuves ont été programmées par Fujitsu, Hitachi, Motorola, SGS-Thomson (la seule en France) et par le couple IBM-Toshiba. Au total, cette année et l'an prochain, les experts attendent de 60 à 90 nouvelles installations d'où sortiront ces plaquettes de silicium *(wafers)* où sont gravées, avec une finesse inférieure au micron, quelques centaines de « puces » identiques que l'on découpe ensuite une à une. L'investissement total est d'environ 75 milliards de dollars (375 milliards de francs), soit plus que ce qui fut englouti dans les années 80.

La demande explosive est à l'origine de cette effervescence. L'appétit en puissance de calcul des nouveaux PC ou la soif de mémoires des nouveaux logiciels (Windows 95 de Microsoft nécessite au moins 8 méga-octets pour fonctionner correctement, soit 8 fois plus que la génération précédente) engouffrent tout ce que produisent les fondeurs de silicium. Comme par ailleurs, les « puces » envahissent tout – téléphone, automobile, électroménager, installations de sécurité... – le marché croît à une allure qui a déjoué les pronostics des experts. Cette année les ventes de mémoires D-Ram devraient augmenter de 48 %, selon l'institut américain Dataquest. De 110 milliards de dollars cette année, le marché mondial des composants semi-conducteurs devrait atteindre 280 milliards de dollars en l'an 2000 selon Dataquest et 350 milliards selon un institut concurrent, Robertson, Stephens & Co..

L'Asie mène la course

Sources : Dataquest et Business Week

Le volontarisme coréen et les délocalisations en Asie du Sud-Est font de cette zone la première cible des fabricants. Les Etats-Unis regagnent sur le Japon.

CYCLE LISSÉ

Hypothèse farfelue ? L'industrie du semi-conducteur a connu par le passé, comme tous les biens intermédiaires, des cycles prononcés, alternant les périodes de pénurie avec les périodes de surcapacité. Les prix suivent, montent, puis s'effondrent, éliminant sauvagement les plus faibles. La pénurie actuelle devrait se prolonger jusqu'en 1997, d'après les observateurs. Elle est plus longue qu'habituellement du fait des hésitations des groupes nippons à investir. Et après 1997 ? Verra-t-on les nouvelles usines en chantier « sursaturer » le marché ? Les experts pensent que non. Le cycle devrait être lissé grâce aux nouveaux domaines qui deviennent au fur et à mesure clients de l'électronique.

Pour les fabricants, satisfaire cette demande gargantuesque appelle de nouvelles capacités de production. Mais il est d'autres raisons de rénover rapidement les installations. L'évolution technologique de cette industrie marche sur deux pieds en même temps : une nouvelle génération de machines de gravure permet de réduire la finesse des traits (entre 0,5 et 0,35 micron pour les plus avancées). Celle-ci permet de fondre des produits plus récents mais aussi d'améliorer les rendements, une fois la période de rodage passée. Le rendement est directement proportionnel au nombre de « puces » bonnes par plaquette, qui dépend de la finesse du trait, de la propreté des usines, etc. Autrement dit, les gains sur la concurrence sont fonction du « carré » de l'investissement. D'où la course effrenée.

Il est enfin une dernière raison. Les clients des « puces » désirent de plus en plus des produits dessinés pour leurs besoins propres. Ils engagent très tôt dans le cycle de leur produit (une machine-à laver ou un téléphone sans fil) une collaboration avec les laboratoires d'études des fabricants de « puces » afin de tracer un circuit intégré « à la demande » ou « semi à la demande » (custom ou semi-custom dits ASIC). Ensuite ils veulent être livrés en flux tendus (sans avoir à financer des stocks) ce qui conduit les grands fabricants de circuits à se rapprocher physiquement d'eux et à multiplier les installations dans le monde. Quitte à les spécialiser.

Il s'ensuit un ballet mondial des « puces ». Le TCM 9055, par exemple, l'un des récents circuits pour télécommunications de Texas Instruments, a été concu en collaboration avec les ingénieurs du groupe suédois Ericsson, raconte *Business Week* (7 août). Il a été dessiné à La Gaude, près de Nice avec un logiciel écrit à Dallas, siège de TI. Les plaquettes ont été fondues dans les deux usines sœurs de Dallas et du Japon, pour être découpées et testées à Taiwan ; cette opération coûteuse en main-d'œuvre est généralement délocalisée en Asie du Sud-est. Puis les puces ont été livrées à Ericsson pour être montées sur des cartes aux Etats-Unis, au Mexique et en Australie.

Technologie de pointe, mondialisation poussée, investissement ruineux : dans cette bataille de l'an 2 000 les fabricants américains sont en pointe. Intel, numéro un mondial, cherche à consolider sa suprématie dans les microprocesseurs (80 % du marché mondial) en accélérant les délais de sortie de ses nouvelles générations : le Pentium à l'hiver 1993, le Pentium Pro au début du mois prochain, le P7 en 1998. Il lui faut à chaque fois modifier de fond en comble ses usines. Ses concurrents sont à la peine pour suivre le rythme et ils doivent s'associer comme Motorola avec IBM ou AMD avec Nextgen. Dans les autres types de puces, les grands groupes américains ont reconquis des places face aux Japonais, signe d'un regain de l'industrie américaine de *high-tech*. La crise des banques nipponnes prive les *keiretsu*, les conglomérats, des immenses facilités de financement qui leur avaient permis de se hisser dans les années 80 au premier plan mondial. Ce sont les Coréens qui prennent le relais, investissant à tour de bras dans les mémoires de masse (D-Ram). Samsung et LG Group (ex-Goldstar) mettront 2 milliards de dollars chacun. A l'avenir, Samsung ambitionne de construire une nouvelle installation tous les six mois !

Intel consacre 10 % de son chiffre d'affaires (11,5 milliards de dollars en 1994) à la recherche-développement et plus de 20 % à ses investissements. Même ses marges confortables ne lui suffisent pas, à ce rythme d'enfer qu'il impose à la concurrence. D'où le recours croissant aux aides des Etats qui veulent attirer les emplois hautement qualifiés de cette industrie.

Eric Le Boucher

AMD prend le contrôle de son concurrent Nexgen

Le numéro deux américain des microprocesseurs, Advanced Micro Devices (AMD), va racheter son concurrent Nexgen pour 857 millions de dollars (environ 4,3 milliards de francs). Cette acquisition, qui se fera sous la forme d'un échange d'actions, doit permettre à AMD (2,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1994) de faire face au *leader* du marché, Intel, qui a baissé de 20 % en août puis de 40 % en octobre les prix de sa puce au pentium type 586, destinée à équiper les ordinateurs personnels.

« *Notre objectif est de détenir, en 1998, 30 % du marché mondial des microprocesseurs* », a déclaré Jerry Sanders, président d'AMD. Introduite en Bourse en mai 1995, Nexgen, qui emploie 165 personnes, fut la première à mettre sur le marché en 1994 une puce concurrente de celle d'Intel. La société est très avancée dans ses recherches sur la prochaine génération de microprocesseurs et devrait à l'avenir profiter des capacités de production industrielle d'AMD.

ent à un rythme accélé

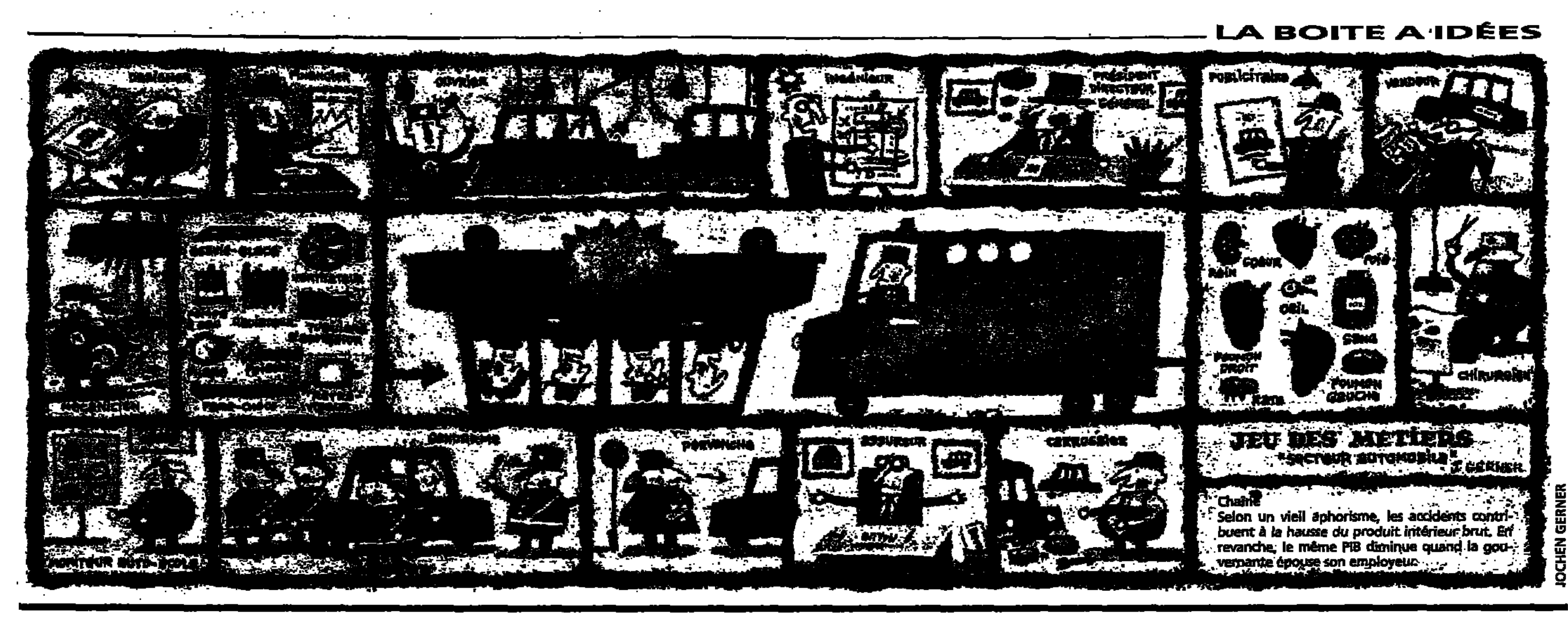


Le Monde

INITIATIVES

MÉTIERS

LA BOITE A IDÉES



JOCHEN GERNER

NOUVELLES COMPÉTENCES

Banquiers téléphonistes

[redacted]ros du combiné, les téléopérateurs ont bouleversé l'organisation du travail

NOUVEAU métier ou taylorisation, par téléphone interposé, de la profession bancaire ? La question mérite d'être posée alors que la Banque directe, filiale sans guichet de la Compagnie bancaire (groupe Paribas), seule banque française fonctionnant aujourd'hui sans agence et par téléphone vingt-quatre heures sur vingt-quatre (sauf le dimanche), fête son premier anniversaire.

« Pas besoin de se voir pour s'entendre », clame la publicité de cette entreprise qui revendique près de 16 000 clients. Dans la foulée, plusieurs réseaux bancaires se sont dotés de plates-formes téléphoniques. Il en va ainsi de l'accueil Bancofil du Crédit commercial de France – CCF – (accessible de 8 heures à 22 heures en semaine et de 9 heures à 17 h 30 le samedi) ou du Fil Ecureuil de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France (de 8 heures à 20 heures en semaine et de 9 heures à 16 h 30 le samedi)...

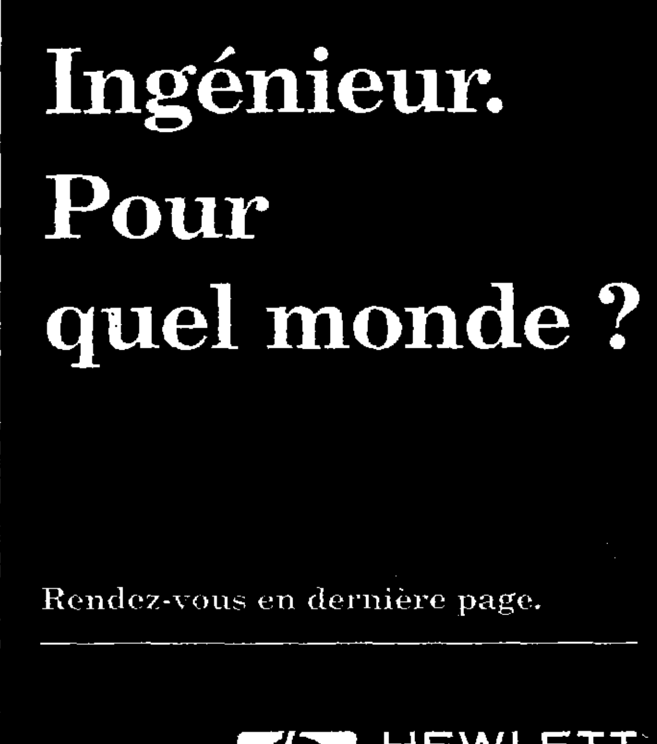
Généralement pourvus d'un diplôme de niveau bac + 2 ou bac + 3, les banquiers téléphonistes sont le plus souvent recrutés en interne sur le principe du volontariat, surtout parmi les chargés d'accueil du CCF, ou, pour la Banque directe, auprès d'autres filiales de Paribas (Compagnie bancaire, Crédit du Nord). Ces *« actrus du téléphone »*, pour reprendre la formule de Claude Gasné, directrice générale de la Banque directe, semblent avoir de beaux jours devant eux, d'autant qu'ils sont jeunes : moins de trente ans.

Forçats du combiné, ils s'emploient, jour et nuit, à répondre avec le même *« sourire » (lire encadré)* aux exigences du yuppie « surbooké » désireux de vendre ses sicav et aux angoisses de la veuve de Carpentras déboussolée par la perte de sa Carte bleue ! Les chiffres de la Banque directe l'attestent : les clients sont répartis à parité entre Paris et la province, 53 % ont moins de 35 ans. Seul impératif, quel que soit l'interlocuteur au bout du fil : *« Savoir conduire les entretiens rapidement »*, assène Jean-Christophe Israël, chef du service Bancofil du CCF, où la durée des appels, en moyenne, n'excède pas deux minutes (quatre à la Banque directe). Des cadences telles que certains n'hésitent pas à parler de « taylorisation téléphonico-bancaire ».

Philippe Baverel

Lire la suite page III

Demain dans « Initiatives Emploi »







MANAGEMENT

Les limites de l'externalisation

Une entreprise qui confie à l'extérieur certaines de ses activités doit veiller à rester maîtresse du jeu

LES Anglais et les Américains, en pointe sur le sujet, utilisent deux expressions pour la définir : *out sourcing* et *facilities management* (FM). Les Français traduisent la première par externalisation (d'une fonction ou d'une activité). Quant à la seconde, en anglais dans le texte, elle est plutôt spécifique au monde des SSII (sociétés de services et d'ingénierie informatique), auxquelles les entreprises confient leur système d'information.

Outre-Atlantique et outre-Manche, les deux concepts marchent fort. Les sociétés privées acceptent sans trop d'état d'âme de se défaire d'une partie de leurs activités, tout comme les administrations d'ailleurs. Le Home Office (ministère britannique de l'intérieur) a, par exemple, laissé le soin à Sema Group, une SSII européenne, de gérer son informatique de gestion. Un exemple parmi d'autres, alors qu'un tel scénario semble irréaliste en France. Quoique... Si les différents promoteurs d'*out sourcing* et de *FM* s'accordent pour dire que les mentalités françaises sont davantage réticentes aux deux techniques de management, ils voient aussi les choses évoluer vite.

Plusieurs SSII annoncent des progressions annuelles de chiffres d'affaires entre 15 % et 20 % pour ces seuls domaines. Andersen Consulting, pour qui l'externalisation et le FM représentent aujourd'hui 100 millions de francs, soit 10 % de son chiffre d'affaires, projette de multiplier par quatre ce rapport d'ici cinq ans. « *Depuis un an*, témoigne-t-on à Sema Group, *à chaque fois que nous rencontrons un responsable d'entreprise, il nous interroge sur le FM ou l'out sourcing, cherche à en savoir davantage.* » Jusqu'à SG2, une SSII filiale à 100 % de la Société générale, qui, sans briser les résistances de l'administration, a en revanche pénétré le monde des collectivités locales en décrochant des contrats de 100 millions de francs avec le conseil général du Vaucluse, qui lui a confié la gestion de son informatique.

Externalisation ou FM, cela dit, n'ont rien de nouveau en soi. Les entreprises les pratiquent depuis des années mais à des niveaux sans grand enjeu : gardiennage, restauration, photocopies ou gestion de la paie sont, par exemple, fréquemment confiés à des prestataires externes. Petit à petit, le champ d'intervention s'est élargi autour, notamment, de deux points forts : l'informatique et la logistique (gestion des stocks, livraisons et transports, par exemple). Les ressources humaines sont aussi concernées par des domaine tels que l'expatriation, le recrutement et parfois la politique de formation. Plus étonnant, mais également évoqué, la recherche et développement, dont un cabinet comme Arthur D. Little s'est fait une spécialité : « *Nous permettons aux entreprises de réduire leur temps de cycle en innovation*, commente Jean-luc Fallou, directeur général. *Nous avons ainsi codéveloppé en out sourcing différents produits à haute teneur technologique, tel ce magnétoscope pour le compte d'un grand groupe industriel ou cet équipement électronique d'une entreprise de pointe dans le secteur de la défense.* »

Le débat semble donc prendre désormais une autre ampleur. La mondialisation et la course à l'efficacité concurrentielle justifient un discours qui ferait de l'externalisation une arme stratégique au-delà de l'argument traditionnel de la réduction des coûts. « *C'est clairement une aide pour inciter l'entreprise à se transformer vite*, explique Jacques Habib, d'Andersen Group. *Cette dernière a besoin de davantage de flexibilité. Le schéma des années à venir sera celui d'une entreprise structurée à partir d'un noyau dur et de fonctions confiées à des partenaires extérieurs.* »

ANTICHAMBRE

Cette vision soulève d'ores et déjà plusieurs résistance. « *Chaque dirigeant, effectivement, se demande aujourd'hui autour de quoi rassembler les forces vives de son entreprise*, souligne Jean-François Pilliard, directeur des ressources humaines et de la communication pour la France du groupe Ciba. *S'il imagine très bien externaliser certaines activités pour lesquelles il saura obtenir une meilleure expertise, des coûts et des délais inférieurs, donc une qualité supplémentaire, il est clair qu'il souhaitera tout autant conserver en interne les domaines à forte valeur ajoutée afin de ne pas perdre le contrôle de son business.* » « *C'est le rêve des informaticiens de capturer la stratégie*, remarque Gérard de La Fortelle, directeur associé du groupe The Boston Consulting, qui, à l'instar de Jean-François Pillard ou de Jean-Luc Fallou, préfère placer l'externalisation et le FM au rang des outils opérationnels.

Georges Grima, président de SG2, créée voilà vingt-cinq ans, qui a pu observer l'évolution du marché, se montre plus nuancé : « *L'externalisation stratégique, pourquoi pas ? A condition que les règles du jeu soient bien claires*, insiste-t-il. *Or dans ce métier, il existe vraiment des dérives dangereuses.* » Première d'entre elles, et qui explique les réticences des organisations syndicales au phénomène : le choix de l'externalisation pour régler un problème social. Le schéma est bien connu : un groupe qui souhaite couper une activité la confie, salariés compris, à une société externe qui se charge, six mois plus tard, des licenciements. « *Sept dossiers sur dix qui nous sont présentés et que nous refusons relèvent de cette démarche*, assure Georges Grima. *Cela dit, sur le marché, vous trouvererez toujours des SSII qui accepteront d'assumer ce type de combine.* »

Lorsque l'externalisation s'est débarrassée de cette image d'antichambre du chômage, une certain nombre de problèmes ne sont pas réglés pour autant. Reste la question des enjeux de pouvoir. « *L'out sourcing pourra se montrer une aide de plus en plus stratégique, si chacun des acteurs concernés reste à sa place*, insiste Georges Grima. *Nous sommes bien dans des relations de client à fournisseur, et non pas, comme certains aimeraient le croire, de client à client.* » Une question soulevée régulièrement lorsqu'une entreprise débordée par l'urgence oublie par exemple de rester maîtresse du jeu, se montrant par la suite incapable de suivre l'évolution de l'activité externalisée.

« *Déléguer son sytème d'information ? Oui, mais à condition de garder des informaticiens au sein de l'entreprise, capables d'intervenir à tout moment sur la politique mise en place par les prestataires extérieurs*, propose cette directrice de SSII. *C'est le seul moyen d'établir des relations de confiance* ». Afin de traduire en actes la bonne parole, certains contrats prévoient une clause de réversibilité qui autorise l'entreprise à récupérer son activité, salariés compris. Reste à savoir combien l'utiliseront concrètement.

M.-B. B.

Dico branché

Chronique

ELLE-MÊME est consultante, sort de la Harvard Business School et préside aux destinées de The Hillcrest Group Inc., un cabinet de Cambridge dans le Massachusetts. Un profil parfait pour faire du management son gagne-pain. Eileen C. Shapiro affiche pourtant sa différence : elle craque. Elle craque face à toutes ces modes du management qui se veulent des recettes miracles aux angoisses endémiques des patrons. Alors, elle l'écrit, dans un livre, *Fad Surfing in the Boardroom* (« Surfer sur les modes dans la salle des réunions du conseil d'administration », Addison Wesley Publishing Company), salué par l'ensemble des critiques, qui n'ont qu'un seul regret : qu'elle ne l'ait pas écrit dix ans plus tôt. Manies, préceptes, dadas, lubies..., Eileen C. Shapiro ne laisse rien passer. La dent est dure pour le reengineering, le benchmarking ou la qualité totale, dès lors qu'ils se prennent pour ce qu'ils ne sont pas : des solutions universelles. A la fin de son livre, pour mémoire, elle récapitule, offrant aux lecteurs un lexique auquel il est difficile de résister.

Morceaux choisis :

« Autorité : caractéristique dont j'ai le plus besoin si l'on veut que je fasse mon boulot correctement. A ne pas confondre avec « responsabilité », dont toute autre personne dans l'entreprise devrait faire beaucoup plus preuve. »

« Boîte à lettres vocale : associée à une restructuration, la meilleure façon de s'assurer que les gens, à l'intérieur d'une entreprise, n'auront jamais à dialoguer avec un client ou tout autre être humain qui pose problème. »

« Fad surfing : pratique qui consiste à tenir sur le haut de la vague de la dernière panacée managériale, puis à barboter assez vite pour attraper la prochaine, toujours absorbante pour les managers et lucrative pour les consultants, souvent désastreuse pour les entreprises. »

« Gourou : Fad surfer en chef. »

« Salariés : des capitaux avec des pieds. »

« Thank you [« merci »] : les deux mots les plus sous-utilisés dans le management. »

« Trou noir : une masse dans l'espace, annoncée dans la théorie de la relativité et dans laquelle les choses tombent mais d'où rien, même pas un rayon de lumière, ne peut s'échapper. Destination fréquente des idées des employés, des réclamations des clients et des suggestions des fournisseurs. »

Marie-Béatrice Baudet

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

De la serpillière au robot nettoyeur

Les sociétés de nettoyage tentent de se professionnaliser, mais les archaïsmes demeurent

DES robots, des appareils à ultrason, des machines à projection de particules de glace ou de microbilles, du traitement laser : à en croire certains spécialistes, le secteur du nettoyage industriel est déjà entré dans la modernité technologique du XXIe siècle. Mais derrière la liste impressionnante de prouesses techniques utilisées çà et là par certaines entreprises spécialisées, se cache un secteur d'activité là encore largement dominé par l'archaïsme des conditions de travail.

Avec près de 250 000 salariés en 1994, et pas moins de 11 000 entreprises réparties sur tout le territoire, la branche du nettoyage industriel connaît, depuis quelques années, une véritable crise de mutation. Après la très forte progression du marché français tout au long des années 80 – avec une croissance moyenne de 11 % par an –, qui s'est traduite par un accroissement des effectifs salariés (+70 % entre 1982 et 1992), le secteur du nettoyage industriel fait aujourd'hui face à un ralentissement très net de son développement (une croissance de 3 % en 1993).

Moindre recours à la sous-traitance de nettoyage, du fait des restrictions budgétaires dans les entreprises, chute des prix liée à une concurrence exacerbée (jusqu'à 30 % de baisse lors des renouvellements des contrats) : l'heure est à la rationalisation. Et une rationalisation d'autant plus forte que la pression des donneurs d'ordres se traduit également par des exigences accrues en matière de qualité, les normes européennes – comme la certification ISO 9002 – commençant à s'imposer dans la profession.

Résultat de cette évolution : à côté du nettoyage traditionnel (locaux administratifs, commerciaux et immeubles d'habitation), s'est développé un nettoyage spécialisé – en milieu hospitalier, transports, usines, agroalimentaire, nucléaire, etc. – qui nécessite une innovation technologique plus forte. Qu'il s'agisse des techniques ultramodernes utilisées pour le nettoyage des vitres de la Pyramide du Louvre, des robots nettoyeurs employés dans le métro, voire des petites « tortues » programmées qui s'agitent dans les sous-sols de l'hôpital Robert Debré à Paris, l'introduction des techniques de pointe pousse à la redéfinition de certains métiers.

BALAI

Quels sont les effets de cette évolution sur la qualification et la formation des salariés du secteur ? « *Elle a conduit à un besoin de professionnalisation qui s'est traduit par la création de toute une filière diplômante* », souligne Robert Cocet, professeur à l'Inhni (Institut d'hygiène et de nettoyage industriel). Entre 1986 et 1993, une filière complète de formation – initiale ou continue – a ainsi vu le jour, allant du CAP au BTS (hygiène, propreté et environnement), en passant par la création, plus récente, du premier centre de formation d'apprentis (CFA).

Nouvelles technologies, formations qualifiantes : voilà pour la vitrine. Mais la réalité vécue par la très grande majorité des salariés du secteur est bien différente. Au total, selon une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), les dépenses de formation des entreprises étaient, en 1993, de l'ordre de 1,65 % de la masse salariale, ce qui place le secteur au-delà de l'obligation légale (1,5 %), mais très en deçà de la moyenne nationale de 3,3 %, tous secteurs confondus.

Et encore, ce faible effort de formation n'a-t-il pas concerné tout le monde, tant s'en faut. À en croire une récente étude sur le secteur (*Cahier des charges du contrat d'étude prospective de la branche de la propreté*, Anact, Sophie Savereux, juin 1995) réalisée par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), « *les efforts de formation des dernières années ont porté sur les fonctions cadres et la maîtrise de l'informatique* ».

Un constat partagé par Pascal Six, délégué général de la FEP (Fédération des entreprises de propreté) qui souligne que « *si la situation est satisfaisante pour les cadres, ces derniers ne représentent qu'environ 4 % des salariés. C'est dire si les besoins de formation restent énormes pour le reste du personnel* ».

Au total, en effet, plus de 90 % des effectifs salariés du secteur sont des agents de nettoyage qui n'ont, pour la plupart, aucune qualification. Environ 80 % d'entre eux sont positionnés sur les deux premiers échelons de la grille de classification (coefficients 130 à 135), soit un salaire horaire brut de 37,19 F, tout juste au-dessus du SMIC. « *Pour cette grande majorité d'ouvriers, aucune formation n'est dispensée*, souligne Aly Sawadogo, secrétaire général du syndicat de nettoyage CGT d'Ile-de-France. *La plupart n'ont aucune chance de voir leur métier se valoriser. Ils n'ont aucune possibilité d'évolution de carrière et restent au même coefficient pendant plus de trente ans...* »

Le développement des techniques ? À quelques exceptions près – comme l'utilisation de monobrosses ou d'autolaveuses notamment – « *le nettoyage n'a pas connu de bouleversements technologiques modifiant profondément les modes opératoires* », note l'étude de l'Anact, qui précise que les opérations manuelles restent prédominantes, « *le nettoyage mécanisé* » ne concernant « *que 30 % des ouvriers nettoyeurs* ». Le balai et le chiffon restent donc de mise avec, il est vrai – et depuis peu – une innovation technique : des pastilles de couleur sont venues agrémenter les matériels pour différencier les tâches qui leur sont associées ; bleues pour les sanitaires, rouges pour les couloirs...

Olivier Piot

Cadences et productivité

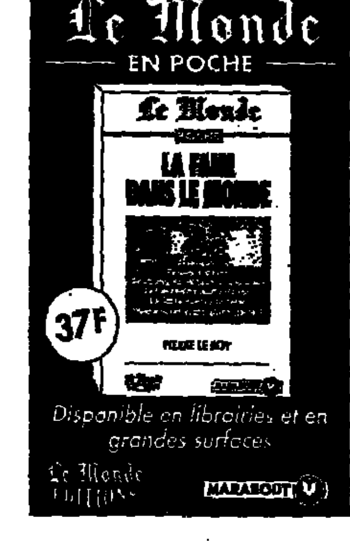
GUERRE des prix, rationalisation du travail, gains de productivité. L'activité de nettoyage industriel n'échappe pas à la règle commune. Résultat : alors que le secteur a longtemps été créateur d'emplois, la pression sur le coût se traduit dorénavant par une *« réduction des effectifs et une augmentation de la charge de travail »*, précise l'étude de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Les donneurs d'ordres se disent attentifs aux efforts de formation décrits dans les dossiers des candidatures ? Mais ils sont avant tout soucieux de voir baisser les coûts liés à la sous-traitance, ce qui *« conduit encore à une pratique de sélection au moins-disant*, note l'Anact. *Ainsi, au-delà du discours, aucun critère tangible ne s'appuie sur la variable "ressources humaines". Seuls les risques de conflits sociaux avec leurs effets de contagion sont redoutés »*.

Les entreprises de nettoyage se disent attentives à la qualification de leur personnel et à la qualité des services ? Mais elles restent avant tout soucieuses de préserver les marges bénéficiaires. Résultat : *« La pression s'exerce finalement sur les agents de nettoyage*, souligne Robert Cocet, de l'Institut d'hygiène et de nettoyage industriel. *Imaginez qu'en quinze ans nous sommes passés d'une cadence de 100 mètres carrés à l'heure à une moyenne comprise entre 600 et 1 000 mètres carrés à l'heure ! »* Outre une charge de travail plus forte, les agents subissent les contraintes associées à l'éclatement des temps de travail (55 % à temps partiel) dont l'Anact relève certains effets négatifs. *« D'une part, sur la santé des salariés, via des problèmes de fatigue liés à des perturbations de sommeil. En zone urbaine, il arrive qu'un nettoyeur réalise quatre heures de transport quotidiennes pour cinq heures de travail réparties en deux vacations. D'autre part, le problème se pose en termes d'insertion sociale : en Ile-de-France (IDF), 8 % des ouvriers réalisent moins de quinze heures* [soit le seuil d'ouverture aux droits à l'assurance-maladie]. » Enfin, l'éclatement des temps de travail encourage les *« pratiques d'emplois multiples (31 % en IDF) »* qui favorisent des *« dépassements des 169 heures mensuelles »*...









PORTRAIT

Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO

L'empêcheur de penser en rond

Pour définir la pensée unique, Hubert Bouchet use d'une vieille comparaison : *« Ça consiste à chercher la clé sous le réverbère, sous le prétexte qu'il y a de la lumière. » « Résultat, poursuit-il, tout le monde se retrouve dans le même marigot alors qu'il faudrait explorer les marges... »* Secrétaire général de l'UCI-FO (Union des cadres et ingénieurs de Force ouvrière) depuis 1983, Hubert Bouchet se résume entièrement par ces formules imagées qu'il affectionne. Il est et pense ainsi, toujours en décalage, continuellement à la recherche d'un paradoxe ou d'un raccourci, jonglant avec les mots comme avec les rapprochements d'idées. Quand il se confie, il se raconte aussi comme cela, au fond persuadé que son propre parcours lui fournit le meilleur exemple. Pour la commodité de la démonstration et jamais par forfanterie, il dira donc que son *« fonds de commerce, c'est la solitude »* ou qu'il appartient *« au camp des trublions »*. Agitateur patenté, en quelque sorte, dont le rôle serait de bousculer les habitudes et qui voudrait tellement croire qu'*« on ne peut pas éliminer les questions que je pose »*. Un empêcheur de penser en rond qui observe que *« le passé laisse des traces et que le futur donne seulement des signes »*.

A la tête d'une organisation spécifique pour les cadres, au sein d'une confédération ouvrière, Hubert Bouchet *« occupe un canton spécial dans FO – articulé, mais pas à part –, attention »*, presque par nécessité fonctionnelle. Comme ses homologues de la CFDT, de la CFTC ou de la CGT, qui sont dans une situation proche de la sienne, il n'est pas soumis au régime plus contrôlé des fédérations parce que, selon une expression qu'il n'aimerait pas, il pratique le syndicalisme sur une terre d'évangélisation. Par nature, déjà, sa mission lui laisse un vaste champ, mais, en même temps, personne ne pouvait s'y identifier mieux que lui, en y ajoutant sa note. Bien sûr, ce qu'il y a gagné en liberté de manœuvre, peut-être même en tranquillité, il le paie fatalement en termes de pouvoir, si ce n'est d'influence interne. Installé dans le quartier de l'Opéra, loin de l'avenue du Maine et du siège de FO, il compense pourtant le tout par sa manière d'être en éveil, dérangeant et volontiers perturbateur, quand il aurait pu n'être que le fou du roi, hier d'André Bergeron, aujourd'hui de Marc Blondel, qui *« l'aiment bien »*. Et il trouve dans cette adéquation du personnage au besoin la raison de sa longévité.

Qu'il soit devenu secrétaire général de l'UCI-FO relève à la fois du hasard et d'une étrange cérémonie d'adoubement qui vaut désignation, là aussi, en dehors des procédures classiques. Parce qu'il travaillait depuis 1979 avec Robert Cottave, son prédécesseur, celui-ci lui fait part de ses réflexions au moment où il s'apprête à rejoindre le poste nouvellement créé de conseiller social auprès de la représentation permanente française à Bruxelles. *« Je vais tout faire pour être remplacé par des gens qui ne sont pas dans les instances »*, explique-t-il en substance. Puis il finit par ajouter, *« ce sera toi »*, en annonçant qu'il va inviter André Bergeron pour le sonder. La tactique doit être la bonne. Un peu plus tard, le secrétaire général de FO demande à Robert Cottave de venir devant le bureau confédéral pour parler de *« l'ingénieur que personne ne connaît »*. Puis, dûment conseillé, Hubert Bouchet rend visite *« au père Bergeron »*, qui le présente, l'air de rien, à ceux qui passent une tête dans son bureau. *« C'est le gars à Cottave »*, répète-t-il à chacun, avant de délivrer son oracle : *« J'ai fait les comptes, tu vas être élu. Mais je ne viendrai pas au congrès. »*

Une rencontre, encore, va le marquer, celle de Paul Delouvrier, grand commis de l'Etat, prestigieux préfet à qui l'on doit les villes nouvelles d'Ile-de-France et ancien président d'EDF. Les deux hommes, qui n'auraient jamais dû se croiser, se retrouvent côte à côte sur les bancs du Conseil économique et social, où Hubert Bouchet siège à partir de 1984. Ensemble, ils réfléchissent et concoctent des avancées rhétoriques qui les enchantent. Sollicité pour rédiger en 1989 un rapport sur *« l'investissement intellectuel, facteur de modernisation de l'industrie française »*, Hubert Bouchet est encouragé par son aîné, qui lâche : *« Vous avez de la chance, personne n'y connaît rien ! »* Cinq ans plus tard, en parfaits compères, ils pousseront l'avantage avec un rapport, moins macroéconomique, sur *« les leviers immatériels de l'activité économique »*, cette fois voté à l'unanimité, y compris par la CGT. Dithyrambique comme rarement, Paul Delouvrier montera à la tribune pour saluer *« le caractère novateur de ce travail »* et promettre que, pour cela, *« la gloire s'attachera un jour au nom de M. Hubert Bouchet »*. Il se déclara persuadé qu'*« on arrivera à résoudre »* la question posée par la mesure de la valeur ajoutée produite par la seule intelligence.

Ce qui, chez d'autres, serait parfaitement fortuit apparaît comme une vocation entretenue dès l'enfance, chez Hubert Bouchet, toujours en rupture, cultivant sa différence jusqu'à l'excès. Né le 27 août 1944, *« le lendemain de la libération de Derval »*, son village, il se revendique de *« Loire-Inférieure »*, devenue Loire-Atlantique, et tellement fidèle à ses origines paysannes qu'il émaille son discours de comparaisons agricoles. Par exemple quand il se lamente sur *« les friches de l'intelligence »* pour critiquer les enseignants *« qui sont capables d'emmener 95 % de leurs mômes au bac et n'en font pas de même pour les nôtres »* ou quand il oppose les cultures *« en rhizome et en pivot »*, les unes transversales et résistantes au vent du changement alors que les autres, trop spécialisées, sont vulnérables.

« Je suis un gosse d'agriculteur, formé sur le tard, débusqué au gré des circonstances, et me voilà à FO ! », aime-t-il à dire en plaisantant. En fait, son parcours lui-même le prédisposait à une suite de bifurcations qui créent la posture. Destiné à la ferme, après l'école primaire et le certificat d'études chez les frères de Ploermel, il suit des cours par correspondance et par alternance – *« déjà »* – pour finir par comprendre qu'il ne sera *« peut-être pas agriculteur »*. Il fait du rattrapage scolaire pour avoir le niveau bac, puis, après le concours des écoles d'ingénieurs de l'agriculture – à ne pas confondre avec les ingénieurs agronomes –, sort de celle d'Angers en 1967.

« Les neurones ne marchent pas à coups de pied dans le c... »

Embauché par l'école d'agronomie de Rennes, il s'occupera de la formation de responsables agricoles et, pendant trois ans, animera des émissions télévisées de promotion rurale. Plus tard, avant un passage par l'INA (Institut national de l'audiovisuel) qui se termine tristement, une fois Pierre Emmanuel parti, il rejoint à Paris, fin 1974, le secrétariat général à la formation professionnelle pour un poste *« tenu par un grand corps »*, lui explique-t-on. *« Je mesure pourtant 1,78 mètre »*, réplique-t-il sous forme de boutade, encore fier aujourd'hui de sa naïveté. C'est là, en 1975, qu'il adhère à FO, avant que, en 1979, Robert Cottave lui dise *« Je t'embauche »*. *« Je n'ai jamais su dire non »*, reconnaît Hubert Bouchet, seulement assuré que *« les neurones ne marchent pas à coups de pied dans le c... »*.

Alain Lebaube

NOUVELLES COMPÉTENCES

Banquiers téléphonistes

Suite de la page I

Affichage du nombre d'appels en attente, évaluation régulière des prouesses téléphoniques des uns et des autres... : l'univers de la banque à distance est directement inspiré de celui du marketing téléphonique. Les téléopérateurs jonglent en permanence avec les écouteurs et les ordinateurs où ils puisent leurs informations : *« C'est un travail usant qui allie le stress du téléphone à celui des écrans*, plaide Jean-Claude Cuny, président du Syndicat national des banques (SNB) qui, plutôt que de « nouveau métier », préfère parler de *« compétences exercées avec de nouveaux outils »*.

PIONNIÈRE

Les opérateurs, pourtant, ne se plaignent pas du stress. Il suffit de les écouter pour s'apercevoir qu'ils aiment parler au téléphone : *« J'ai l'impression d'être une pionnière »*, confie Anne, vingt-quatre ans, à l'accueil Bancofil du CCF. À leurs yeux, la banque à distance ne *« déshumanise »* pas le contact avec le client, au contraire : *« Le téléphone supprime les préjugés qu'on peut avoir lors d'une rencontre physique en agence »*, estime l'un. *« Nos interlocuteurs se livrent plus facilement parce qu'ils ne nous voient pas »*, renchérit l'autre.

La plupart plébiscitent la souplesse de l'organisation du travail. *« Je peux emmener mes enfants à l'école ou aller les chercher une semaine sur deux »*, constate Didier, vingt-huit ans, père de deux enfants. Réduction du temps de travail et création d'emplois sont d'ailleurs au cœur de l'accord signé le 16 janvier par la direction de la Banque directe et les syndicats (CFDT, FO, SNB-CGC). Accord dérogatoire au décret de mars 1937 interdisant aux banques non mutualistes le travail *« par relais ou par roulement »* et imposant deux jours de congé consécutifs dont le dimanche.

À la Banque directe, le travail est réparti entre trois équipes de jour : la première prend son service à 7 h du matin et ne travaille que 35 heures par semaine ; la seconde démarre à 9 h et réalise 37 heures ; la troisième termine à 22 h et effectue 33 heures. Le service de nuit est assuré par deux équipes qui travaillent trois nuits par semaine, soit 27 heures hebdomadaires. Or, tous les salaires sont calculés sur la base de 39 heures. Les conséquences sur l'emploi ne se sont pas fait attendre : passée de 48 salariés à la fin 1994 à 77 aujourd'hui, la Banque directe s'est engagée à créer 25 postes en 1996.

Plus frileux, l'accord signé en novembre 1994 entre la direction du CCF, la CFDT et le SNB ne prévoit ni réduction du temps de travail ni création d'emplois : une douzaine de salariés se relaient à l'accueil Bancofil, à raison de 39 heures par semaine. Ici, la compensation est salariale : selon les cas, la prime mensuelle varie de 450 à 1 700 francs, assortie de quatre *jours* de congé supplémentaires par an. En revanche, l'accord stipule que *« le personnel dont le passage au téléaccueil ne devrait pas excéder trente mois sera considéré comme prioritaire pour accéder aux formations, notamment celle de chargé de clientèle »*.

Le CCF reconnaît donc implicitement que téléopérateur n'est pas un métier qu'on exerce toute une vie mais plutôt un tremplin pour des jeunes chargés d'accueil en agence qui peuvent ainsi espérer accéder à des postes de chargés de clientèle ou de commerciaux. *« La formation que j'ai reçue pour le téléaccueil (produits bancaires – épargne, crédit...– et techniques de vente) m'a redonné confiance en moi et m'a permis de progresser plus rapidement »*, confie Didier qui doit quitter le service Bancofil du CCF en janvier prochain pour devenir conseiller de clientèle. Si rien n'est prévu en matière d'évolution de carrière dans l'accord de la Banque directe, Claude Gasné reconnaît néanmoins que le travail des téléopérateurs est *« extrêmement formateur »* : pragmatique, la directrice générale de la première banque sans guichet laisse entendre que les évolutions se feront *« au cas par cas »*.

Philippe Baverel

« La couleur de la voix »

« BANQUE *directe, bonjour !* », *« Crédit commercial de France, bonjour ! »*... Doucereuse, la formule d'accueil des jeunes recrues de la banque par téléphone est outrageusement stéréotypée. Jouer les banquiers téléphonistes ne s'improvise pas. Il faut d'abord avoir la « couleur de la voix » (voix éraillées s'abstenir...) et surtout savoir « sourire » : *« Au téléphone, un sourire s'entend. Et ça, ça ne s'apprend pas »*, confie Claude Gasné, directrice générale de la Banque directe. Aussi téléphonique soit-il, le sourire ne suffit pas : tout établissement bancaire qui se dote d'une plate-forme téléphonique commence par former son personnel aux produits financiers mais aussi et surtout aux techniques du marketing téléphonique.

Plus périlleux encore que le « ni oui ni non », tout l'art du banquier par téléphone consiste à bannir de son registre un certain nombre d'expressions jugées familières, comme allô, okay, d'accord, euh... Les euphémismes sont très prisés (substituer « question » à « problème »...), les conditionnels sévèrement proscrits. Règle d'or : ne jamais mettre en doute la parole du client. Enfin, toutes les communications sont enregistrées pour raison de sécurité, en cas de litige avec le client. Il arrive aussi que les cassettes soient réécoutées par un « superviseur »... histoire d'*« améliorer la qualité de l'accueil »* !

PROFESSIONS

La mue des blouses blanches

Les infirmières n'ont pas encore gagné leur combat en matière de reconnaissance sociale

EN crise depuis les années 80, la profession d'infirmier(ère) suscite de nouveau l'engouement. Candidats et candidates se bousculent pour postuler aux concours d'entrée des instituts de formation. Ils étaient plus de 7 000 en avril à se présenter à celui de l'Assistance publique pour 1 200 places disponibles. *« Nous avons de plus en plus de candidats de niveau bac + 2, 3 ou 4 alors que seul le bac est exigé »*, constate Christine Benoit, responsable du secteur de la formation initiale à la Délégation à la formation de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (APHP).

Conséquence de la crise qui inciterait de plus en plus de jeunes à tenter leur chance dans une filière sans chômage ou attrait réel pour une profession en cours de revalorisation ? Christine Benoit, plutôt pessimiste, penche d'abord pour la première hypothèse. Pourtant, le métier évolue : face à un univers médical en mutation, marqué par des pathologies plus lourdes et une technicité plus développée, les infirmières renforcent leur autonomie et expérimentent de nouvelles marges de manœuvre.

« Il y a dix ans, l'infirmière n'écrivait pas, elle ne se manifestait pas, elle restait cantonnée dans son petit rôle routinier, dans l'ombre des médecins. Aujourd'hui, non seulement elle écrit, à travers le dossier infirmier, mais elle fait aussi de la recherche, elle se pose des questions et essaye d'avancer de plus en plus loin dans son rôle propre », résume Marie-Ange Boraso, cadre infirmière dans l'un des services de maladies infectieuses de La Pitié-Salpêtrière.

L'augmentation des salaires qui a fait suite aux grèves de 1991 a constitué un premier pas important. *« Je gagne 2 500 francs de plus par mois qu'à cette époque »*, confirme Maryse, trente-deux ans, infirmière dans un service de chirurgie de l'hôpital Saint-Joseph à Paris. Après neuf années d'ancienneté son salaire avoisine les 11 500 francs net mensuels. Actuellement, une infirmière en début de carrière démarre à 8 900 francs net et obtient 13 300 francs en fin de parcours, au dernier échelon.

Le métier, qui a gagné en technicité, n'en réclame pas moins des qualités relationnelles importantes. *« La demande de soins a beaucoup évolué. Bon nombre de pathologies développées par la crise et le chômage exigent d'autres réponses que la piqûre et supposent notamment des capacités d'écoute et de conseil »*, remarque Monique Facquez, directrice de l'institut de formation des cadres de santé de la Croix-Rouge.

« Nous ne nous contentons plus de poser une perfusion et de donner trois médicaments, confirme Marie-Gracie Apecarena, qui travaille dans un service accueillant des malades du sida à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière, *nous sommes obligées d'avoir une vision plus globale du patient, de prendre en compte son contexte familial, social, économique. Nous passons énormément de temps avec lui mais aussi avec sa famille, ses amis. »* Brigitte, trente-huit ans, cadre infirmière dans un service d'urgence d'un hôpital de banlieue, doit, elle, affronter des patients très défavorisés, parfois violents et qui, dans leur grande majorité, ne nécessitent pas de soins d'urgence : *« Ils viennent pour une angine ou une grippe car, ici, ils n'ont pas besoin d'avancer l'argent. »*

Ce public a contraint les infirmières à se former pour mieux gérer cette agressivité qui, de plus, génère de nouveaux modes d'organisation : *« Nous sommes en train de réfléchir à la création d'un poste d'infirmière d'accueil et d'orientation qui pourrait prendre en charge les patients dès leur arrivée aux urgences, leur assurer un minimum de soins comme prendre leur tension ou leur température et éventuellement réorienter certains patients vers des dispensaires. Elle aurait alors un rôle clé et permettrait d'éviter l'agressivité que provoque l'attente »*, explique Brigitte.

CLIVAGE

L'écrit a également beaucoup contribué à enrichir la profession. Quasiment tous les services possèdent désormais des dossiers de soins infirmiers qui relatent, au jour le jour, les soins donnés. *« C'est un outil de travail vraiment intéressant*, s'enthousiasme Maryse, *il permet de répertorier les besoins, de formuler des objectifs, de les évaluer... C'est aussi une façon de garder la trace de notre passage et non plus d'accomplir des tâches à la chaîne sans même les identifier ou les formuler. »* Dans le même esprit, un embryon de recherche en matière de soins infirmiers commence à apparaître. Des partenariats se nouent avec les universités. Et les possibilités d'évolution de carrière, notamment par le biais des instituts de formation des cadres de santé, intéressent davantage de monde : *« Nous avons eu, cette année, 400 candidatures contre 250, il y a neuf ans, le tout pour 55 places disponibles »*, précise Monique Facquez.

Du fait de cette revalorisation, l'écart s'est creusé avec les aides-soignantes. *« Il y a moins de solidarité, rares sont les infirmières qui acceptent aujourd'hui de faire le lit d'un malade ou de lui apporter à manger »*, signale Brigitte. Avec les médecins, les relations varient énormément selon les services. Mais dans l'ensemble, le clivage persiste. Surtout dans le privé où la hiérarchie reste extrêmement pesante. *« Ils ont fait douze ou quatorze ans d'études alors que nous n'en faisons que trois, et, comme nous accomplissons leurs prescriptions médicales, ils ont fortement tendance à nous prendre pour des exécutantes. Ils ne tiennent compte ni de nos états d'âme ni de nos idées »*, déplore Maryse, avant de conclure, pragmatique : *« C'est dommage car ils ont tout de même sacrément besoin de nous. »*

Nathalie Mlekuz

Conseils

« AVANT, *une fois sortis de l'hôpital, les patients revenaient sans cesse quémander des conseils. Il y avait un va-et-vient permanent dans le service. C'était une charge de travail supplémentaire, et la plupart du temps l'infirmière répondait au pied levé, sans rien noter ; il n'y avait aucun suivi. »* Françoise Grondin fait partie des dix infirmières qui, à tour de rôle, assument la « consultation infirmière » du service d'endocrinologie-diabétologie de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

Rebaptisées « conseils infirmiers » pour éviter toute confusion avec les médecins, seuls habilités à prescrire des médicaments, ces consultations inaugurent d'autres façons de prendre en charge les malades, centrées davantage sur la prévention et l'éducation.

Une étude, publiée en mars 1995, recensait l'existence de trente-neuf consultations infirmières dans ving-cinq hôpitaux de l'Assistance publique. A Saint-Louis, où ce service a été mis en place le 25 avril 1994, les patients sont reçus sur rendez-vous, à raison de cinq par demi-journée, et chaque infirmière est responsable des séances qu'elle assure.

***« Entre les régimes et l'insuline, le diabétique a souvent des difficultés à tout gérer lui-même. Nous sommes là pour prendre le temps de l'écouter, dispenser des conseils pratiques au niveau des soins et aussi, souvent, assumer un soutien psychologique »*, indique Anna da Silva, elle aussi infirmière dans le service d'endocrinologie de l'hôpital Saint-Louis. A défaut d'être – pour l'instant – reconnus par la Sécurité sociale, ces conseils infirmiers jouent un rôle non négligeable dans la valorisation de la profession. *« Pour nous c'est une façon de mettre en valeur nos compétences auprès des malades, de leur famille et aussi de souder davantage l'équipe »*, confirme Fançoise Grondin.**

FORMATIONS

Formule magique ou galvaudée ?

Contenus divers et qualité variable : il y a MBA... et MBA. Aux entreprises de faire le tri

APRÈS les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, l'Europe continentale, et en particulier la France, est atteinte, depuis une petite dizaine d'années, par le virus du MBA : Master of Business Administration. Toute grande école de commerce se doit, aujourd'hui, de proposer un MBA. Galvaudé, le titre figure sur des programmes aux contenus très divers et de qualité variable. Certains s'apparentent davantage à un troisième cycle qu'à un MBA proprement dit. Faut-il rappeler qu'en France ce titre ne fait l'objet d'aucune accréditation par une instance nationale. Il n'est donc soumis à aucun contrôle qualité ? Chacun peut ainsi s'approprier ce label, au risque d'usurper ce qui fait figure de *must* dans le monde des affaires.

« Qu'on le veuille ou non, un MBA est une formule magique partout dans le monde, en Amérique du Nord, en Europe, mais aussi en Asie et en Afrique », affirme Maxime Crener, directeur du Centre d'enseignement et de recherches appliqués au management (Ceram) à Nice, et responsable des programmes au sein du chapitre management de la Conférence des grandes écoles. Dans le domaine de la gestion, force est de reconnaître qu'aucun autre titre ne s'est autant imposé. La Communauté européenne n'a-t-elle pas même abandonné l'idée de créer des diplômes européens ? Un consortium d'universités et de grandes écoles européennes a cependant pris l'initiative de mettre en place, à la fin des années 80, le titre d'European Master of Business Sciences (EMBS). *« Nous avions délibérément choisi de ne pas appeler ce programme MBA, voulant marquer une spécificité européenne*, révèle Michael Bryant, responsable des relations internationales à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Clermont-Ferrand, qui fait partie du consortium. *Mais il faut bien reconnaître que le titre ne s'est pas imposé comme celui de MBA, qui résonne bel et bien comme un sésame. S'il visait à marquer une spécificité européenne, le choix de l'appellation EMBS se justifiait également par la poursuite d'un objectif différent de celui d'un MBA. Ce programme s'adresse en effet à des jeunes diplômés souhaitant compléter à un niveau bac + 5 leur formation en management. »*

CARRIÈRE

De fait, un MBA n'a pas vocation à accueillir des jeunes diplômés. C'est une formation qui s'adresse à des cadres expérimentés pour leur permettre de rebondir ou de se réorienter. *« Un MBA apporte une réelle valeur ajoutée lorsqu'il est obtenu en cours de carrière, après cinq, sept ou huit ans d'expérience*, affirme Maxime Crener, du Ceram, qui est lui-même parti suivre le MBA de Harvard après une expérience professionnelle de dix ans. *En réalité, dans la foulée d'une école de commerce, un MBA n'apporte rien de plus à un jeune diplômé en matière de connaissance, si ce n'est sur le plan linguistique dès lors que tout ou partie du cursus se déroule à l'étranger. »* Et d'insister : *« C'est l'apport de l'expérience de chacun qui fait la richesse de cette formation. »*

Aussi, pour Jean-Paul Léonardi, directeur de l'ESC Grenoble, si abus du titre il y a, il ne faut pas pour autant condamner le concept en lui-même. *« Les ingénieurs ont de plus en plus besoin d'acquérir une double compétence. Nos étudiants eux-mêmes seront de plus en plus appelés à suivre une telle formation après avoir baroudé six-huit ans dans l'entreprise*, assure-t-il alors qu'il s'apprête à lancer un MBA à la rentrée 1996. *Il ne s'agit pas de suivre une mode, mais de répondre aux besoins des entreprises. »* Et ce avant que les universités d'outre-Atlantique ne débarquent en force. *« Pourquoi laisserait-on s'implanter en Europe des MBA américains sans réagir ? »*, interroge celui-ci, évoquant notamment l'implantation de Harvard à Barcelone.

Hormis l'Insead, l'Institut européen d'administration des affaires – premier en France à avoir lancé, il y a vingt-cinq ans, un MBA –, il reste que nos écoles, encore trop franco-françaises, ont du chemin à faire si elles veulent rivaliser avec les grandes universités anglo-saxonnes. L'enjeu, pour elles, n'est pas tant de donner une teneur internationale à leur enseignement que d'acquérir un positionnement et une notoriété au niveau mondial. C'est au prix de coûteux efforts en marketing hors de nos frontières que les plus déterminés arrivent aujourd'hui à internationaliser leur promotion, même si cette reconnaissance internationale passe par une stratégie d'alliance avec les universités anglo-saxonnes de renom. L'ESC Grenoble, par exemple, l'a bien compris, et s'apprête à lancer son MBA avec l'institut britannique Henley Management College.

« Si toute école peut s'approprier le titre MBA, les entreprises savent faire le tri », assure Michel Flasaquier, associé du cabinet de recrutement Jouve. Choisir un MBA exige d'investir du temps pour comparer et mesurer l'apport d'un programme dans son projet d'évolution de carrière. Aussi les candidats français doivent-ils acquérir un comportement de consommateur vis-à-vis de cette nouvelle offre de formation... Et ne pas se contenter de chercher à acquérir un galon de plus en s'inscrivant dans un MBA. L'enjeu en vaut la chandelle quand on sait qu'une année de MBA vaut entre 60 000 et 130 000 F.

Laetitia Van Eeckhout

Education et professionnalisation

Le système éducatif français parvient à corriger ses faiblesses en la matière

LES jeunes qui quittent le système éducatif sont de moins en moins nombreux à le faire sans aucune qualification : on n'en compte plus qu'un sur douze et ils ne devraient plus être qu'un sur dix-sept après l'an 2000. Par ailleurs, le bac professionnel connaît un développement soutenu alors que le nombre des élèves qui se tournent vers les autres types de bac régresse depuis trois ans.

Le ministère de l'éducation nationale vient de donner ces informations en présentant le dernier-né de ses bilans périodiques et quelques données prospectives. Ces dernières, souligne-t-on, ne constituent pas *« une prévision* stricto sensu ». Elles se contentent en effet de prolonger les tendances actuelles. Mais elles présentent néanmoins un double intérêt : elles rendent ces tendances plus lisibles et peuvent donc notamment éclairer les choix politiques. Et elles donnent une idée des effectifs qui arriveront sur le marché du travail dans les années à venir aux différents niveaux de formation, ce qui vise à couper court aux évaluations fantaisistes qui circulent.

En ce qui concerne les jeunes qui quittent l'école sans aucune qualification – 65 000 par an en 1993 –, ils ne représentent plus que quelque 8 % de leur génération, au lieu de 11 % en 1991, 16 % en 1980 et 27 % en 1973. Grosso modo, les deux tiers partent alors qu'ils sont en train de préparer un CAP ou un BEP (un sur trois d'entre eux étant un apprenti), et le dernier tiers sort de l'enseignement spécialisé.

Ces résultats sont positifs, mais ils mériteraient d'être relativisés plus que ne le fait le ministère : d'une part, alors qu'avoir le niveau III, II ou I (bac + 2 et plus) implique que l'on ait obtenu le diplôme correspondant, avoir le niveau IV ou V signifie seulement qu'on s'y est préparé jusqu'à l'année terminale. Celui ou celle qui quitte l'école sur un échec à un CAP ou même un peu avant n'est donc pas comptabilisé parmi les non-qualifiés. D'autre part, il se développe depuis quelque temps une variante de cette catégorie qu'il faudrait peut-être chiffrer, elle aussi : ceux qui ont passé un bac général et arrêtent les études après un début d'enseignement supérieur non qualifiant et sans réussite au DEUG.

DÉSAFFECTION

Le bac pro a été le but de 14 % des candidats bacheliers de cette année (apprentis compris). Si l'on additionne ses effectifs et ceux du bac technologique, on constate que ces deux orientations à dimension professionnelle ont regroupé 43 % des candidats : on approche donc d'une équivalence quantitative entre elle et le bac général. Et la relative désaffection que l'on constate actuellement à l'égard de ce dernier pourrait conforter cette tendance.

Si le nombre des CAP a massivement baissé depuis 1980, l'ensemble des diplômes de niveau V (CAP et BEP) n'a que peu diminué : un tiers des jeunes entrés en sixième obtiennent l'un et/ou l'autre. Et près d'un sur huit poursuit ensuite ses études au lieu de 1 % en 1980. Il n'existe pas de données sur l'accès des bacheliers professionnels à l'enseignement supérieur, mais il ne fait pas de doute que la plupart optent pour la vie professionnelle. En revanche, les bacheliers technologiques sont de plus en plus nombreux à continuer des études (86 %), et près d'un sur deux se tournent vers un BTS. Le nombre de ceux qui se mettent au travail avec ce diplôme ou un DUT tend à se stabiliser. En revanche, une proportion croissante prolonge sa formation au-delà.

On ne voit pourtant pas venir les 250 000 diplômés à bac + 4 et davantage, souvent annoncés pour la fin de la décennie. En chiffres absolus, l'actuelle progression s'amortit peu à peu, ne serait-ce qu'à cause de la baisse démographique. L'étudiant atteignant ou dépassant bac + 4 devrait passer de 165 000 en 1996 à 180 000 en 2004. Parmi eux, ceux qui franchiraient le cap de bac + 5 passeraient de 115 000 à 135 000. *« Soit à peu près ce que peut absorber la société française »*, souligne le ministère.

Marie-Claude Betbeder

Les meilleurs MBA

■ **Les éditions** Maxima publient un quatrième titre dans leur série de synthèses des meilleurs cours de Master of business administration (MBA) américains (*voir article ci-dessus*). Après un premier ouvrage général, puis deux autres sur les cours de finances et de marketing, la collecte porte cette fois sur les enseignements ayant trait à la gestion des ressources humaines. Sans prétendre remplacer une formation universitaire aboutissant à un MBA, cet ouvrage offre une description des pratiques actuelles dans ce domaine.

MBA management, synthèse des meilleurs cours des grandes business schools, sous la direction d'Allan R. Cohen. Maxima, 472 p., 280 F.

Biennale

■ **L'Association** pour la promotion des recherches et des innovations en éducation et formation (Aprief) lance un appel à communication pour la troisième biennale qu'elle organise à Paris, du 18 au 21 avril 1996. Cet appel s'adresse aux professionnels qui souhaitent présenter des travaux de recherche ou des innovations dans le champ de la formation, l'éducation et la pédagogie.

Les propositions de communications sont à soumettre avant le 30 octobre à l'Enesad-Biennale. 26, boulevard Docteur-Petitjean, BP 1607, 21036 Dijon Cedex. Tél. : (16) 80-77-25-43. Fax : (16) 80-77-26-57.

SECTEURS DE POINTE

Maîtrise d'œuvre
Ingénierie
des Transports



Au sein du groupe SCETAUROUTE, nous imaginons, concevons et réalisons depuis plus de 20 ans des systèmes de transports collectifs considérés parmi les plus modernes : métros de Lyon, Kuala Lumpur, Canton, tramways de Nantes, Saint-Etienne, Grenoble, Strasbourg, Porto, Dublin, Genève, Montpellier, etc. Notre développement se poursuit activement et nous recherchons, pour promouvoir et gérer nos projets, un Chef de Projets.

Responsable de Grands Projets

Durée d'un projet : 5 ans
Budget : 1 à 5 milliards

- En amont, valider et crédibiliser les projets "transports" des collectivités en conduisant les études
- en aval, organiser et gérer la réalisation des projets dans le respect des budgets, délais et qualité fixés
- assurer une interface active avec nos clients et nos partenaires techniques

sont les principales missions que nous confierons à un candidat de 35/45 ans de formation grande école d'Ingénieurs : X, Centrale, Arts et Métiers, ENTPE.

Vous avez une expérience significative de la maîtrise d'oeuvre et des relations avec les collectivités locales, acquise en SEM, dans l'aménagement ou dans l'Industrie et vous avez été confronté aux enjeux politiques et urbains.

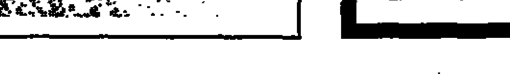
Sens de l'écoute, aptitudes relationnelles, sens du contrôle et de la gestion, maîtrise de l'anglais sont les principales qualités requises pour réussir dans ce centre de profit.

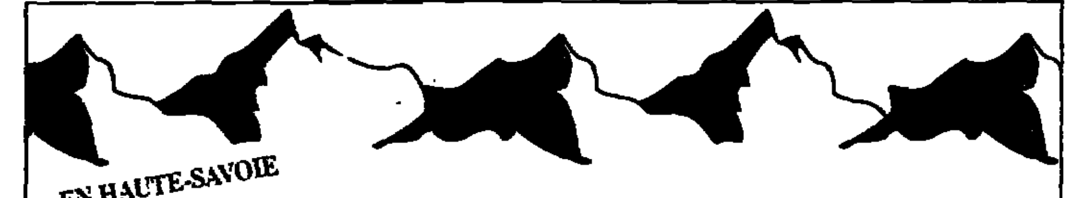
Le poste basé à Lyon au siège, implique mobilité et disponibilité pour suivre nos projets.

Dominique-Pierre MILLOT, notre conseil, vous remercie de transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence M 2053 Z

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL — 19 place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM





EN HAUTE-SAVOIE

SICPA S.A., 400 personnes, C.A. 530 MF, filiale d'un groupe international, 30 sites industriels dans le monde, spécialiste des encres et vernis d'imprimerie, poursuit son développement et recherche

son Directeur Commercial

encres hélio-flexo

Ingénieur chimiste ou équivalent, avec une formation au management type MBA, vous avez réussi dans la fonction commerciale d'une grande société industrielle située si possible en aval de l'activité encres et vernis d'imprimerie.

Aujourd'hui, vous souhaitez assumer l'entière responsabilité de la fonction commerciale d'une division d'une entreprise en forte croissance (stratégie commerciale, direction d'un réseau de ventes, *développement du C.A., marges, suivi des grands comptes...*).

Basé à notre siège social en Haute-Savoie, vous bénéficierez d'une rémunération attractive, de nombreux avantages sociaux et d'une voiture de fonction.

un Ingénieur Arts & Métiers

pour occuper la fonction de Chef de Service Méthodes et Procédés

Vous aurez en charge la modernisation de nos 3 sites de production français et de certains *développements à l'étranger. Vous aurez autorité sur une équipe de cadres et techniciens confirmés.*
Basé au siège social à Annemasse, vous bénéficierez d'une rémunération motivante en reconnaissance d'une fonction majeure et évolutive qui ne peut être occupée que par un candidat expérimenté et doté d'un fort potentiel.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à *SICPA*, BP 506, 74105 ANNEMASSE cedex

1er fabricant d'encres et vernis d'imprimerie certifié ISO 9001 en France

MEDIAPA

CHERCHEUR PHYTOCHIMISTE

Le centre de recherche d'un important laboratoire de principes actifs pour la dermo-cosmétique et la dermo-pharmacie souhaite accueillir un chercheur phytochimiste.

Sa mission : établir des phytofilières, trouver des plantes originales ayant des propriétés cosmétodynamiques, créer un réseau de fournisseurs et partenaires, définir les critères de collecte, mettre au point les techniques d'extraction de principes actifs, réaliser les analyses.

A 30/40 ans, phytochimiste et ethno-botaniste, vous avez 5 ans minimum d'expérience similaire dans un laboratoire privé ou public. Autonome dans votre activité, vous êtes réellement force de propositions.

Ecrivez à notre Conseil,
Marie-Claude TESSIER,
sous référence 6155/M



Certifié
ISO 9001

ALEXANDRE TIC SA
18, RUE ROYALE - 75008 PARIS

LE GROUPE GÉNÉRALE DE CHAUFFE




15 000 personnes, 12 milliards de C.A. recrute :

INGÉNIEURS AFFAIRES INDUSTRIES

(Centrale, Mines, INSA ...)

A 35 / 45 ans, vous êtes un Responsable de service Maintenance / Travaux neufs ou un Professionnel de la vente de services en milieu industriel. Connaissances dans l'un des domaines suivants exigées : air comprimé, cogénération, *production électricité, chauffage / vapeur...*

Dans le cadre de notre développement au sein de l'Industrie dans les domaines de la gestion des Utilités et des Energies, nous vous proposons de :

- **Prospecter**
- **Auditer et proposer des solutions**
- **Monter les projets** (techniques et financiers)
- **Négocier**
- **Mettre en oeuvre les contrats**

Plusieurs postes sont à pourvoir en France dont la *Région Nord / Pas-de-Calais.*

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous Réf. ICI
COMPAGNIE GENERALE DE CHAUFFE - DRHS - BP 38
59875 SAINT-ANDRÉ CEDEX

EURO RSCG

Pharmacien de production en charge des équipes de nuit

Notre groupe pharmaceutique international, fortement implanté en France, développe des formes injectables stériles. Pour l'un de nos médicaments stratégiques, en croissance de 40 %, nous recherchons un « pharmacien de production en charge des équipes de nuit ».

Ce poste terrain réclame une présence forte en contact avec les réalités de la production (dosage, introduction de nests, conditionnement, assurance qualité...).

Véritable meneur d'hommes, vous serez capable de gérer 40 personnes en ayant une autonomie de décision.

A 35 ans au minimum, pharmacien, vous êtes rompu à la production et à ses impératifs en milieu stérile. Vous avez également acquis une expérience réussie de l'animation d'équipes.

Aujourd'hui, vous souhaitez rejoindre un groupe qui intègre des managers à fort potentiel et offre de nombreuses possibilités d'évolution.

L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. LM/18 AO, à notre conseil Arco, 22-24 rue du Président-Wilson, 92532 Levallois-Perret Cedex.



MEDIA SYSTEM

Sud de la France — *Société internationale, leader mondial sur un marché de gammes de produits spécifiques en électronique semi-professionnelle et grand public, recherche un ingénieur.*

Ingénieur responsable CAO

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle équipe de développement de circuits intégrés, vous définirez et arrêterez le choix des outils de conception et de tous les matériels informatiques nécessaires aux concepteurs.
Vous assurerez la gestion et l'évolution du parc machines, évaluerez la rentabilisation des systèmes.
A 30/35 ans environ, de formation ingénieur électronicien spécialisé en informatique et réseaux, vous justifiez d'une expérience similaire, idéalement dans un environnement de conception de circuits intégrés.
Une bonne maîtrise des outils de CAO et de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) en précisant la référence 78276/LM sur lettre et enveloppe, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER MONDIAL DU CONSEIL EN COMMUNICATION
RECHERCHE CONSULTANT SENIOR, MEDECIN OU PHARMACIEN

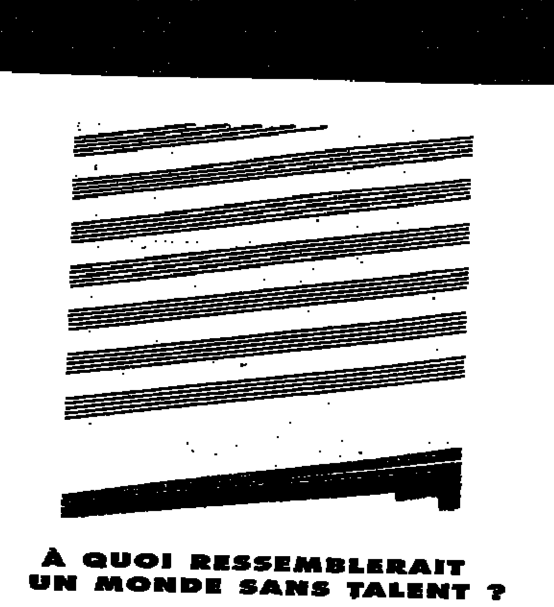
au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique ou en agence

parfaite maîtrise de l'anglais

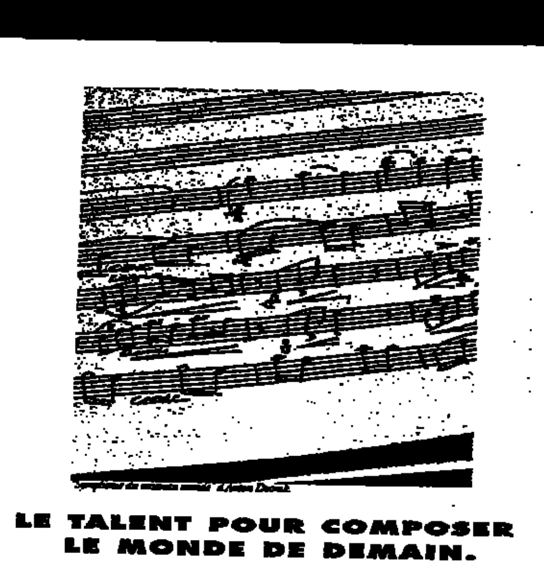
sens de l'organisation et de la stratégie, qualités de rédaction, créatif, aimant travailler en équipe, il devra participer au développement du département santé en pleine croissance. Dynamique et enthousiaste, il saura faire preuve d'autonomie et de mobilité.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite de motivation, CV, photographie et prétentions) *sous N° 8930 à :*

Le MONDE Publicité - 133 avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.



À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE SANS TALENT ?



LE TALENT POUR COMPOSER LE MONDE DE DEMAIN.

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES

COMMUNICATION ET TECHNOLOGIE — LAGARDERE GROUPE

RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT



À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE SANS TALENT ?



LE TALENT POUR CRÉER LE MONDE DE DEMAIN.

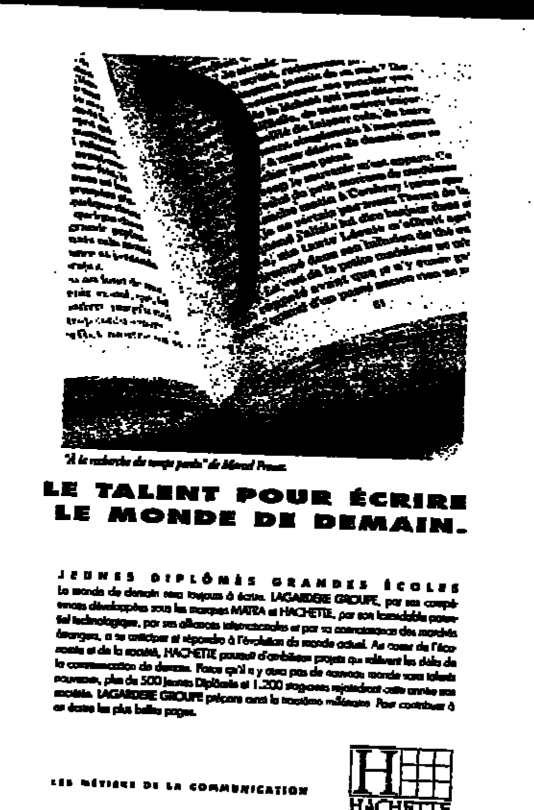
JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES

LES MÉTIERS DE LA TECHNOLOGIE — MATRA

RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT



À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE SANS TALENT ?



LE TALENT POUR ÉCRIRE LE MONDE DE DEMAIN.

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES

LES MÉTIERS DE LA COMMUNICATION — HACHETTE

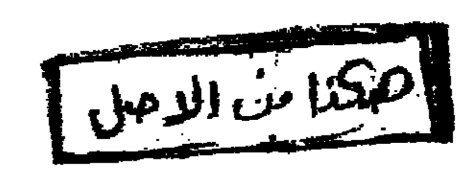
RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT

LAGARDERE GROUPE

GRAND PRIX STRATÉGIES 1995

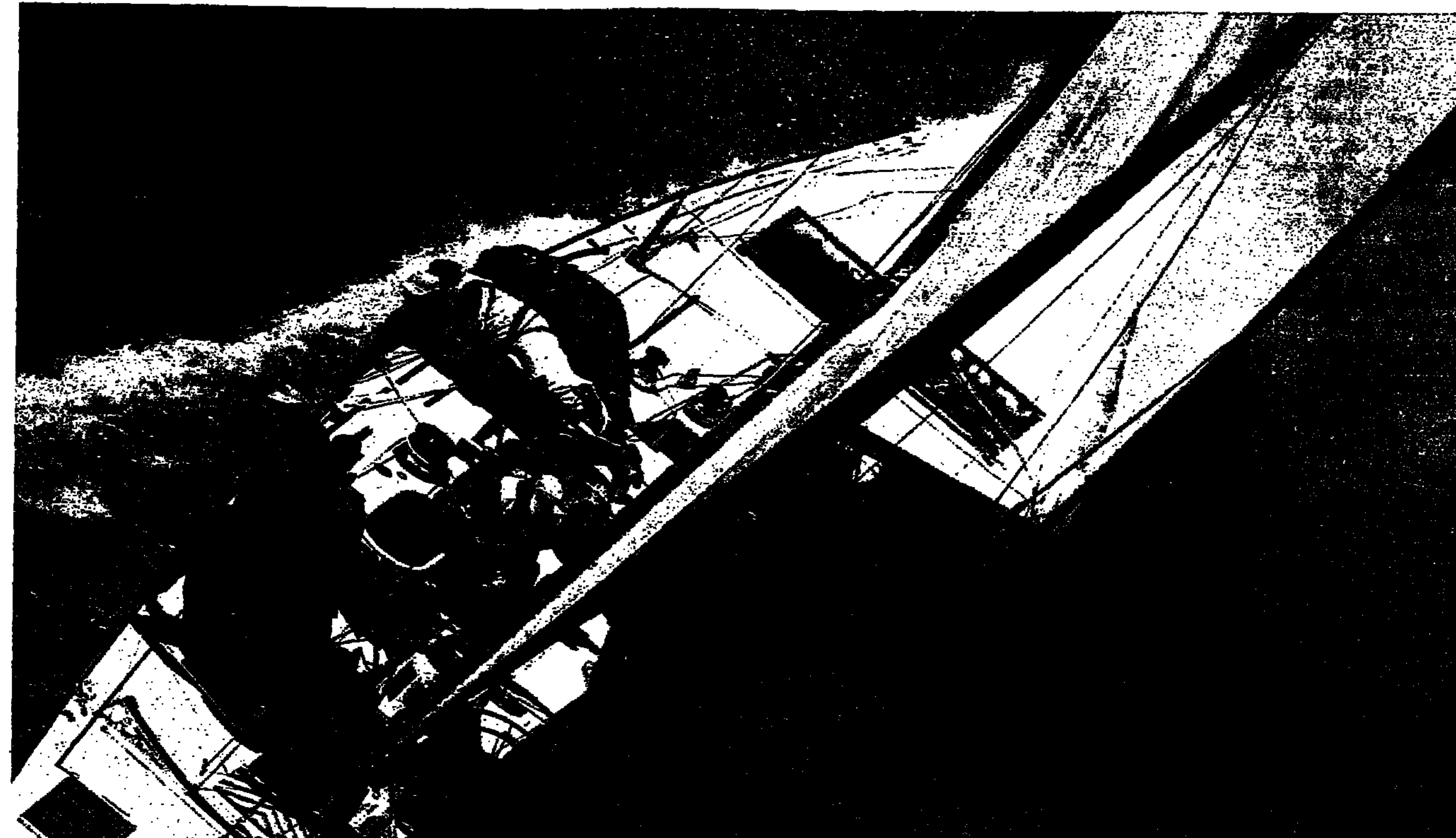
DE LA COMMUNICATION POUR L'EMPLOI.

RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT



هكذا من الاصل





Peut-on faire de l'action une valeur d'entreprise ?

L'action chez ABB est une valeur de tous les instants, de toutes les situations.

C'est en fondant notre stratégie d'entreprise sur l'autonomie et la liberté d'initiatives de chacun que nous avons acquis notre position de géant mondial de l'électrotechnique.

Développer le sens de l'action, c'est relever les grands défis industriels de l'automobile au chemin de fer, du pétrole au papier et de la chimie au traitement des eaux. Pour que les hommes et les entreprises profitent mieux de l'énergie, nous mettons au service de nos clients une philosophie de qualité totale, des produits performants alliant technologie de pointe et expertise d'application et une politique commerciale de conseil et d'assistance.

Ingénieurs, gestionnaires, commerciaux, techniciens, si vous voulez découvrir une stratégie d'entreprise qui libère l'action, venez relever avec nous de grands défis technologiques et écologiques.

ABB, géant mondial de l'électrotechnique (production, transport et distribution d'énergie), 215 000 personnes dans 140 pays, 3 050 personnes en France dont 21 % de cadres.

Oui, et nous le ferons ensemble.

ABB Industrie est spécialisée dans l'entraînement électrique et l'automatisation de process.

Responsable du contrôle de gestion

Vous réalisez le contrôle budgétaire de notre société à Champagne-sur-Seine (77) et couvrez tous les aspects de la fonction : suivi et analyse de la situation financière, mise en évidence des écarts par rapport aux objectifs, propositions d'actions correctives, prévisionnel, plannings stratégiques... Vous assurez le contrôle des différentes activités en liaison avec les contrôleurs de gestion concernés. Vous êtes également l'interlocuteur en interne comme en externe dans le domaine du *financement export*.

De formation bac + 5 en gestion, vous disposez d'une *expérience de 3 ans du contrôle de gestion dans l'industrie et* pratiquez la comptabilité anglo-saxonne. Vous possédez également de bonnes *connaissances en droit commercial et en* financement export. L'anglais courant est impératif pour *effectuer le reporting et assurer les relations avec le groupe.* Rigoureux, vous êtes doté d'un esprit d'analyse, du sens des *responsabilités* et d'un *excellent relationnel. Réf. CG/LM*

Ingénieur commercial

Pour ce poste à pourvoir aux environs de Marseille, vous avez la mission de prospecter et de développer une clientèle d'industriels sur la région PACA.

De formation supérieure en électrotechnique, vous disposez de solides connaissances en variation de vitesse ou en moteurs électriques. Vous bénéficiez d'une première expérience réussie de la vente auprès d'industriels sur la région PACA. Réf. IC/LM

Ingénieur méthodes

Rattaché au responsable de la production de Persan (95), vous optimisez et fiabilisez les processus existants. Force de proposition, vous recherchez et mettez en oeuvre de nouveaux projets afin d'améliorer les flux et la productivité. Vous assistez occasionnellement les techniciens de maintenance et d'étude des temps.

De formation supérieure à dominante mécanique (ENSAM, ENI, UTC...), vous êtes capable de concevoir et de dessiner des petits outillages et disposez de bonnes connaissances de l'AMDEC et du SPC. Doté d'un esprit pratique et créatif, vous avez la capacité de travailler en équipe et maîtrisez couramment l'anglais. Une première expérience industrielle *dans un service méthodes serait un plus. Réf. IM/LM*

Merci d'adresser lettre et CV en précisant la référence choisie à ABB Industrie, 15 rue de Sully, 69153 Décines-Charpieu Cedex.

ABB Energie renforce sa Division Environnement, qui exploite notamment les procédés FLÄKT d'Incinération et de Traitement des Fumées.

Ingénieur technico-commercial « Résidus Urbains »

Vous suivez commercialement les projets d'incinération de résidus urbains et plus particulièrement les lots « Four-Chaudière » et « Traitement des Fumées ». Votre responsabilité commerciale couvre la période allant du montage initial de l'affaire jusqu'à la mise en service de l'installation. Vous disposez, pour mener à bien votre mission, du support d'ingénieurs process et des centres technologiques du groupe.

Ingénieur de formation, vous bénéficiez à 30/35 ans d'une *expérience de vente d'équipements industriels clés en main.* Idéalement, vous évoluez dans notre domaine d'activité et vous avez *une bonne connaissance des Marchés Publics.* Votre *sens* du contact et vos facultés d'adaptation vous permettront d'établir un courant relationnel durable avec vos clients. Vous êtes très attaché à la qualité des prestations que vous proposez et soucieux de rentabiliser chaque projet. Votre anglais est opérationnel. Vous évoluerez sur un marché porteur au sein d'un groupe international. Réf. 4515

2 ingénieurs process « Traitement des Fumées »

Après une formation aux techniques utilisées chez ABB en matière de Traitement des Fumées, vous êtes responsable des études, des chiffrages, des devis et du support technique pour des projets d'Usines d'Incinération de Résidus Urbains. Vous travaillez, soit en équipe avec un ingénieur technico-commercial, soit en contact direct avec nos clients.

A 28/35 ans et de formation ingénieur option génie chimique, vous disposez d'une expérience réussie dans le domaine du Traitement des Fumées et notamment des procédés par voie humide. Votre approche de la réalisation d'équipements clés en main chez un constructeur ou une société d'ingénierie serait fortement appréciée. Votre anglais est opérationnel. Vous êtes rigoureux, convaincant et méthodique. Votre potentiel et vos résultats vous permettront d'évoluer au sein d'un groupe international et motivant. Réf. 4526

Pour ces deux postes, merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence choisie à Première Ligne, 54 avenue du Général-Leclerc, 92513 Boulogne. Fax : 46.05.00.34

ABB Flexible Automation étudie et réalise des systèmes robotisés complets dédiés à une large palette d'applications industrielles : manutention, service de machines, process, peinture, soudage.

Responsable systèmes d'information

Vous prenez en charge l'ensemble des systèmes d'information de l'entreprise dans le but de les optimiser, d'établir les *fonctionnements et de rationaliser les procédures. En liaison* avec la direction des systèmes d'information du groupe, vous *assurez une expertise et une veille* technologique. Force de proposition sur les nouveaux outils, vous gérez les budgets et les plans de développement, d'achat de matériel et de formation. Participant à la définition de la stratégie à court terme et moyen terme, vous prenez en charge les nouveaux projets.

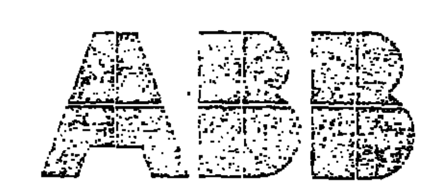
A 30/35 ans et de formation ingénieur informatique, vous possédez 5 ans d'expérience en tant que chef de projet. Très autonome et doté d'un grand sens de l'initiative, vous possédez de grandes qualités de communication. L'anglais est indispensable. Des connaissances CAO, Unix et réseaux seront appréciées. Réf. RSI/LM

Responsable de centre de profit

Au sein de notre division Applications robotisées, vous assurez le développement en France et à l'export de l'activité « Découpe Jet d'eau - Découpage à la fraise - Ebavurage ». Soutenu par une petite équipe, vous supervisez l'étude de faisabilité des projets, définissez les solutions techniques et réalisez les installations sur site. Pour garantir la réussite des projets en termes de coût et de qualité, vous capitalisez sur l'expérience et le savoir-faire.

Ingénieur de formation, vous avez 8/10 ans d'expérience dans la vente complétée par une expérience de la gestion d'un centre de profit. Doté d'une forte capacité de travail, vous maîtrisez l'anglais. L'allemand et(ou) l'espagnol seraient un plus. Réf. RCP/LM

Merci d'adresser votre dossier de candidature (incluant photo et prétentions) sous la référence du poste choisi à ABB Flexible Automation, ZI des Béthunes, rue de l'Equerre, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.



SECTEURS DE POINTE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

POINTE

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

DGA

CARRIÈRES INTERNATIONALES

SECTEURS DE POINTE

Nous sommes un puissant groupe international de l'Agro-alimentaire, nous poursuivons notre croissance hors des frontières de l'Hexagone avec une forte volonté de développer nos activités viticoles. Nous disposons déjà dans ce domaine de plusieurs implantations à l'échelon mondial. Nous recherchons pour l'intégrer au Centre de Recherche du Groupe un

INGENIEUR AGRONOME

débutant ou disposant d'une première expérience dans le domaine viticole.

Le titulaire du poste aura pour mission d'assurer un rôle d'assistance technique (mission d'études - de faisabilité - conduite d'essais agronomiques...) tant auprès des exploitations existantes qu'auprès des équipes de développement de nouveaux projets.

Il disposera d'une formation INA-PG ou équivalent ayant acquis par des stages ou une première expérience de solides connaissances en viticulture.

Ces fonctions opérationnelles impliquent dynamisme, mobilité, adaptation à de nouveaux environnements et bien sûr un goût prononcé pour la technique.

La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance d'autres langues très appréciée.

La réussite à ce poste qui se situe dans un des axes importants de développement du groupe ouvrira de larges perspectives d'évolution de carrière.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf.
43B 2896 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Site industriel

CHEF DU SERVICE "ACHATS"

Budget 740 MF

Nous recherchons le responsable des achats de l'une des principales usines d'un Groupe industriel français de tout premier plan :

- il est responsable de la bonne maîtrise du processus "achats" depuis la naissance du besoin jusqu'à sa complète satisfaction
- il élabore les procédures "achats" du site
- il assure la mise en Assurance Qualité des achats
- il négocie les contrats importants
- il gère le stock des pièces en magasin (valeur du stock 200 MF)
- il propose toute mesure de gestion du personnel dans son service

Ce poste important conviendrait à un candidat diplômé d'une école de gestion ou ingénieur disposant d'une très solide expérience des achats techniques, ayant les qualités marquées de gestionnaire, de négociateur, d'animateur lui permettant d'être un interlocuteur affirmé et une force de proposition.

Poste Est de la France.

Ecrire sous réf.
43A 2924 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

SIEMENS NIXDORF

Pour accompagner son changement culturel et préparer le 21ème siècle

Siemens Nixdorf, filiale informatique du groupe Siemens et premier constructeur informatique européen recrute

15 JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS

ESSEC, HEC, Sup de Co Paris, Lyon, Reims, Nancy, Grenoble, Sup de V, Centrale, Supelec, Sup Télécoms, INPG.

Pendant quelques mois de formation et d'intégration au sein de nos équipes, vous apprendrez à connaître toutes les activités et tous les produits, solutions et services de notre entreprise. Vous participerez ensuite, essentiellement dans des fonctions commerciales, à nos projets et à notre développement dans un esprit ambitieux orienté **vers la satisfaction du client.**

Le poste est basé à Cergy Pontoise.

L'anglais courant est indispensable, l'allemand est un plus.

Adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. et prétentions) à :

Marie-France STEPHANN - Responsable Ressources Humaines
SIEMENS NIXDORF - 14, avenue des Béguines
B.P. 8298 - 95802 CERGY SAINT CHRISTOPHE Cedex.

Société d'ingénierie spécialisée en développements technologiques

INGÉNIEUR CONSULTANT EN CONSEIL ECHNOLOGIQUE

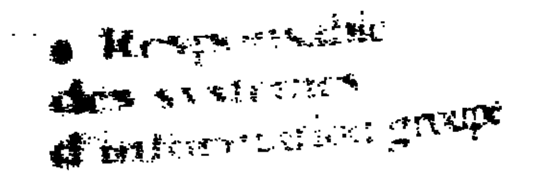
500 personnes sur 3 sites, recherche un

Intégré au Département Conseil Technologique, vous assurez la conduite de missions en Marketing Technologique, Management et Stratégie de Recherche et Développement. Fortement et directement impliqué à la démarche commerciale, vous êtes responsable de la bonne réalisation et de la qualité des missions qui vous sont confiées.

Vous avez, pour ce poste basé en région parisienne (banlieue Ouest), complété votre formation Ingénieur généraliste par un diplôme de type MBA et possédez une première expérience de ce type de fonction.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la réf. 205 à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly - 92513 Boulogne Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA



Grand constructeur international de systèmes de transports ferroviaires, *nous recherchons pour l'un de nos établissements de l'Ouest (bord de mer) un :*

RESPONSABLE *de bureau d'études mécaniques*

A la tête d'un B.E. de 200 personnes et directement rattaché au directeur d'établissement, vous serez le garant des coûts, délais et qualité des études de chaque affaire.

Outre l'établissement des devis, le suivi des affaires et la définition des développements, vous serez impliqué dans une amélioration du processus de conception permettant la diminution des coûts des matériels, des délais de mise sur le marché et l'amélioration de la qualité.

Vous êtes ingénieur Grande École (X, Centrale, Arts et Métiers...). Vous possédez une première expérience en bureau d'études et si possible une connaissance du monde ferroviaire. Vous êtes rigoureux, tenace, doté d'un bon relationnel et maîtrisez l'anglais.

Merci de transmettre votre dossier de candidature sous la référence 4666 à Alliance RH - 17 rue des Dames Augustines - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

INGENIEUR THERMICIEN CONFIRME

Centre de recherche et d'essais unique en Europe dans le domaine du Bâtiment, ayant de multiples intéractions avec le secteur scientifique et industriel, recherche pour son établissement de NANTES un **INGÉNIEUR THERMICIEN CONFIRMÉ.**

A 30/35 ans environ, vous êtes un ingénieur physicien (Grandes Ecoles ou docteur d'Université) de compétence élevée, avec une expérience de plusieurs années dans les domaines de la Thermique, de l'Energétique, de la Mécanique des Fluides et de l'Aérodynamique.

Vos principales missions consisteront à :

- développer les études et recherches dans le cadre de la **SOUFFLERIE CLIMATIQUE Jules VERNE.**
- animer une équipe et assurer des liaisons fonctionnelles avec nos clients publics et privés.

La maîtrise de l'anglais et une expérience professionnelle sont indispensables.

Merci d'envoyer votre candidature au : CSTB
Jacques GANDEMER - 11, rue Henri Picherit
44071 NANTES Cedex 03.

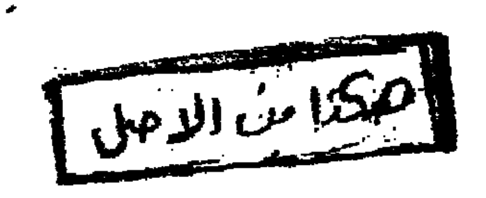
CSTB

LE FUTUR EN CONSTRUCTION

EURO RSCG

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS





هكذا من الاصل

Après une seconde tranche de privatisation l'Etat néerlandais devient minoritaire dans les PTT

La compagnie Koninkelijke PTT Nederland sera désormais cotée à New York

Lundi 23 octobre, l'Etat néerlandais ne détenait plus que 45 % du capital de la compagnie des postes et télécommunications KPN. Celle-ci sera libre de mener sa stratégie, notamment en s'alliant à des partenaires étrangers. Elle est devenue actionnaire des PTT tchèques et est en bonne position pour prendre une participation chez son homologue belge Belgacom. L'Etat garde un droit de regard grâce à son « action spéciale ».

LA HAYE
de notre correspondant

Le lundi 23 octobre 1995 restera marqué de plusieurs croix blanches dans les annales des PTT néerlandaises. D'abord parce que Koninkelijke PTT Nederland (KPN) est devenue une société à capitaux majoritairement privés. Ensuite parce que, conformément aux vœux anciens de son président, Wim Dik, la compagnie, déjà présente à la Bourse d'Amsterdam, a fait son entrée au tableau des cotations de Wall Street.

En 1994, l'Etat avait vendu 138 millions d'actions, soit 30 % de son capital dans les Postes et télécommunications. L'opération, qualifiée de succès, lui avait rapporté 6,8 milliards de florins (environ 21 milliards de francs). En lançant la deuxième tranche de privatisation, le gouvernement avait annoncé son ambition de devenir actionnaire minoritaire. Lundi, l'Etat n'était plus propriétaire que de 48 % du capital (45 % si le syndicat d'émission mené par l'ABN AMRO décide d'utiliser son option pour stabiliser le cours de l'action dans les jours à venir). Le titre a été vendu à 55 florins, soit le cours de clôture de vendredi. Les particuliers qui se sont inscrits pour 52 des 100 millions d'actions en vente bénéficient d'une réduction de 2,5 florins par titre à concurrence de 100 actions.

Devenu minoritaire, l'Etat laisse à KPN la marge de manœuvre désirée pour mener sa propre stratégie, mais est toutefois loin d'avoir abandonné tous les rênes de commande. Outre son rôle de législateur qui détermine l'environnement dans lequel évolue l'entreprise, il dispose d'une « action spéciale » lui donnant *« le droit d'entériner toute modification entraînant des changements fondamentaux dans la structure du groupe »*. Pas question toutefois d'en abuser : *« L'Etat s'est engagé à n'utiliser les droits inhérents à l'action spéciale que pour assurer le bon fonctionnement du système des postes et télécommunications, et pour protéger ses intérêts financiers, mais pas pour protéger la compagnie d'un pouvoir jugée par elle indésirable. »*

L'Etat peut également accroître sa participation *« jusqu'à 51 % »* au moyen d'actions préférentielles, *« afin de contrer toute tentative d'OPA inamicale »*, explique un porte-parole du ministère des finances. Enfin, le ministère des transports, autorité de tutelle, nomme trois des neuf membres du Conseil des commissaires. Selon la pratique néerlandaise, le Conseil dispose de pouvoirs relativement étendus.

DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Désormais, KPN devra donc rendre des comptes à une majorité d'investisseurs privés (dont une grande partie d'origine étrangère), et notamment sur l'une des places financières les plus promptes au monde à sanctionner un titre en cas de défiance : Wall Street. Quant à la direction, elle peut dorénavant se présenter comme une société majoritairement privée et, à ce titre, compléter son réseau d'alliances et de prises de participations. Ainsi, KPN est liée à l'américain TAT par sa filiale Unisource, société paneuropéenne active dans le transport des données pour les entreprises. Elle a pris avec son allié suisse 27 % du capital de SPT, les télécoms tchèques, devenant ainsi partenaire stratégique pour la modernisation du réseau national des télécommunications. L'entrée au capital, selon les rumeurs pour 1,4 milliard de dollars (7 milliards de francs), représente la plus grande opération du genre en Europe. En ce moment, KPN est un candidat bien placé pour une prise de participation dans le belge Belgacom.

En cas de succès chez son voisin, KPN pourrait faire appel aux banques pour son financement. La compagnie peut présenter des résultats plus qu'honorables : au premier semestre 1995, son chiffre d'affaires a augmenté de 7,2 % à 9,8 milliards de florins et son bénéfice net de 10 %, à 1,1 milliard, notamment grâce à la Poste, qui représente 30 % du chiffre d'affaires. KPN est l'une des rares en Europe à disposer d'une branche postale bénéficiaire.

Alain Franco

NTT tente de s'opposer à son propre démantèlement

Le géant japonais des télécommunications se dit prêt à ouvrir son réseau intérieur à la concurrence

TOKYO
correspondance

L'opérateur téléphonique japonais NTT, première compagnie mondiale en termes de capitalisation boursière, est au centre de débats houleux sur son démantèlement. *L'histoire est ancienne et* anime le secteur des télécommunications nipponnes depuis le processus de déréglementation initié en 1985 et la privatisation de l'ancien opérateur public.

Sur le plan intérieur, l'enjeu est de parvenir à une déréglementation plus complète des télécoms puisque la majeure partie des communications internes passe par NTT qui totalise 92,8 % des appels intérieurs et 68,7 % des appels intérieurs longue distance, hors mobiles, malgré la présence sur le marché de plusieurs dizaines de petits opérateurs privés régionaux et des trois grands opérateurs NCC (*new common carriers*) pour les longues distances. Sur le plan extérieur, il s'agit de doter le Japon d'un opérateur assez compétitif et assez puissant pour rivaliser dans l'arène internationale avec les sociétés occidentales puisque les marges de manœuvre de NTT à l'étranger sont aujourd'hui limitées par une législation très stricte.

Le ministère des P&T s'est donné jusqu'au printemps 1996 pour statuer. Ces tout derniers mois ont vu se multiplier les conclusions en faveur du démantèlement dans les rapports concoctés par les diverses instances gouvernementales, dont les services du ministère des P&T. NTT reste contrôlé à 65 % par l'Etat, mais à travers le ministère des finances, rival du ministère des P&T, qui contrôle, lui, le gigantesque bas de laine des comptes postaux. Les consultations menées auprès des concurrents et des milieux d'affaires se sont également intensifiées.

A tel point que NTT a réagi en passant à la contre-offensive. Le géant des télécommunications nipponnes a annoncé, a la fin du mois de septembre, qu'il allait permettre à ses concurrents un accès intégral aux lignes locales et réduire les droits de passage auxquels sont astreints les trois NCC pour les raccords régionaux. En février, NTT, qui avait déjà promis d'ouvrir son réseau, n'avait en fait autorisé qu'un accès très limité. Si les modalités de l'accès aux lignes et les baisses de tarif restent à définir, l'initiative de NTT résout le principal contentieux qui l'opposait aux NCC, tout en stimulant la concurrence. *La société devrait*, selon ses propres estimations, voir sa part de marché descendre à 65 %, même si sa taille lui permet de maintenir sa compétitivité... et sa « part du gâteau ».

Les opérateurs privés ne sont pas dupes et continuent de réclamer le démantèlement d'un rival qu'ils jugent trop puissant. En tout cas, la nouvelle mesure devrait permettre également un plus grand développement de la télévision câblée et de divers services multimédias, que des coûts trop élevés empêchaient de décoller.

UNE AUTRE GESTION

NTT a aussi contre-attaqué en portant le débat sur un autre front. *Décidée à faire entendre sa* version, la direction de la société a présenté, fin septembre, à un comité gouvernemental sur la réforme administrative de nouvelles propositions de gestion. La position de NTT n'y est pas une surprise, mais elle trouve ici une confirmation quasi officielle. NTT réclame à son tour d'abattre les cloisons, mais cette fois-ci entre les activités intérieures et internationales. Trois opérateurs se partagent les communications internationales, desquels NTT est exclu : il s'agit de KDD, ITJ et IDC.

Le rapport soumis par NTT propose une *révision de la loi qui* l'empêche de développer une stratégie mondiale. La société a déjà pris ses marques à l'étranger, grâce à des participations dans le capital de sociétés, notamment asiatiques, et à travers ses filiales, mais ne peut s'engager dans des opérations véritablement internationales, impliquant des télécommunications entre pays.

Dans son rapport, NTT admet la nécessité de se restructurer et d'ouvrir le marché intérieur, mais s'oppose au démantèlement. La société met en avant l'effort de recherche-développement nécessaire pour rester compétitif au niveau mondial, et les avantages que lui procure sa taille pour faire *les investissements nécessaires*. Face au ministère des P&T, qui préconise la flexibilité et la petite taille sur le modèle des sociétés de télécoms américaines, NTT semble s'être toutefois trouvé quelques alliés. Des voix se sont élevées dans les milieux d'affaires (notamment le Keidanren et d'autres associations patronales) pour inciter à la prudence dans les débats et suggérer que le démantèlement de NTT n'était peut-être pas nécessaire.

La solution finale devra certainement concilier l'impératif de la déréglementation avec celui de la compétitivité du pays à l'échelle internationale, mais la structure oligopolistique des industries japonaises les plus compétitives (automobile, électronique) laisse toutefois penser que NTT aura du mal à sortir indemne de la bataille.

Brice Pedroletti

La Snecma supprimera plus de 800 emplois en 1996

LA DIRECTION du groupe Snecma doit annoncer aux syndicats, lors d'un comité central d'entreprise convoqué mardi 24 octobre, la suppression de 805 emplois en 1996. Dès le mois d'avril, le président du motoriste, Bernard Dufour, estimait qu'avec 8,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995 (contre 14 milliards en 1991) la Snecma qui emploie 12 000 personnes, souffrait d'un sureffectif de 3 000 emplois. Le plan social 1996 ne constitue donc que la première partie des mesures qui devraient s'étaler sur trois ans.

A l'issue du conseil d'administration du 11 octobre, la CFDT avait détaillé les modalités retenues par la direction. Selon ce syndicat, plus de 2 100 personnes seront, au total, touchées par ce plan dont les mesures d'âge constituent l'essentiel. Cent soixante salariés travaillant à mi-temps partiront en préretraite FNE, 280 personnes verront transformer leur actuelle préretraite FNE mi-temps en préretraite totale. Deux cents personnes âgées de cinquante-cinq ans partiront en préretraite progressive et 180 autres, âgées de cinquante-quatre à cinquante-cinq ans, en *« retrait progressif d'activité »*.

D'autres mesures sont prévues : 200 salariés à temps plein seront *« incités »* à travailler à mi-temps et 500 autres à passer à temps partiel (4/5e). Plus de 200 personnes se verront proposer un autre emploi dans le groupe : 100 grâce à un reclassement interne et 100 autres grâce au rapatriement de tâches actuellement sous-traitées, ce qui, selon la CFDT, représentera 100 suppressions d'emplois chez les sous-traitants. Enfin il y aura 150 *« départs externes aidés »*.

Le plan social ne constitue qu'une mesure d'économies parmi d'autres. Certaines usines pourraient être fermées et le site social parisien transféré en banlieue. Enfin, malgré les incitations du gouvernement à réduire le temps de travail, la Snecma vient de dénoncer ses accords de 1993 instaurant les 38 heures hebdomadaires pour augmenter la durée du travail effective.

Frédéric Lemaître

Le gouvernement portugais porte plainte contre Renault

Lisbonne accuse le constructeur français de ne pas tenir ses engagements de production dans l'usine de Setubal

LE GOUVERNEMENT portugais a déposé une plainte devant le Tribunal international du commerce de Genève contre Renault pour non-respect du contrat signé en 1980 concernant son usine de Setubal (sud de Lisbonne), a annoncé samedi 21 octobre le ministre portugais du commerce, Fernando Faria de Oliveira. Dans des déclarations publiées par le quotidien de Lisbonne, *Diario de Noticias*, M. Faria de Oliveira précise que le Portugal réclame à Renault un dédommagement de 53 milliards d'escudos (1,75 milliard de francs), un montant qui correspond aux aides financières reçues par le constructeur français *« pour le développement de son unité* [de production] *de Setubal »*.

M. Faria de Oliveira justifie le dépôt de la plainte par *« l'absence d'intentions* [de Renault] *de poursuivre la production à Setubal après la fin de l'assemblage du modèle Clio »*, prévue pour 1997. L'avenir de l'usine de Setubal a fait l'objet de multiples contacts entre Lisbonne et Renault, le gouvernement portugais exigeant notamment que le constructeur français engage les investissements promis, Renault semblant vouloir négocier son retrait du pays (*Le Monde* daté 16-17 avril).

L'usine de Setubal, qui à l'origine fabriquait des R 5, R 9 et R 11, employait un peu plus de 1 300 personnes il y a dix ans. En 1993, ses effectifs passaient à 1 186, avant de tomber à 760 à la fin de l'année dernière, pour l'assemblage des modèles Clio à destination des marchés portugais et espagnol. D'une capacité de 360 véhicules par jour, l'usine produisait encore 160 Clio au début de l'année. Cette cadence a été ramenée depuis à un peu plus d'une centaine de voitures par jour. – *(AFP.)*

■ **L'usine Renault** du Mans sera en chômage partiel les 30 et 31 octobre prochains en raison d'une baisse importante des commandes depuis le mois de juillet, a annoncé la direction. Environ la moitié des 5 000 salariés de l'usine sont concernés par cette mesure.

Les grandes banques suisses accélèrent leur implantation à l'étranger

L'UBS, la SBS et le CS veulent faire partie des tout premiers établissements mondiaux

Le rachat de Warburg, la célèbre banque de la City, par la Société de banque suisse (SBS), le 1er juin, illustre la politique de déploiement vers l'étranger des grandes banques suisses. L'international représente déjà la moitié du bilan du Crédit suisse et 30 % de ses bénéfices. Auparavant, les établissements helvétiques ont pris soin d'élargir leurs arrières en rachetant les petites banques nationales fragiles.

BERNE
de notre correspondant

Se sentant à l'étroit à l'intérieur des frontières helvétiques, les trois grandes banques suisses sont plus que jamais attirées par le vent du large et sont tournées ces derniers mois vers l'étranger pour assurer leur expansion. Les banques suisses ne se sont jamais satisfaites de leur implantation d'origine et, de tout temps, elles étaient ouvertes sur l'extérieur. Mais le mouvement d'internationalisation prend une nouvelle ampleur et tend à s'accélérer, comme en a témoigné la récente acquisition par la Société de banque suisse (SBS) de la prestigieuse banque d'investissement britannique SG Warburg.

« Au tournant du siècle, il n'y aura peut-être plus qu'entre vingt et trente banques de dimension internationale à travers le monde et, avec les deux autres grandes banques suisses, nous avons l'ambition d'en faire partie », explique André-Lou Sugar, membre de la direction du Crédit suisse (CS). Lui faisant écho, Cédric Dietschy, porte-parole de la SBS, se montre encore plus direct : *« Notre stratégie est de figurer le plus rapidement possible parmi les dix plus grandes banques de la planète, ou plutôt les dix meilleures. »* Quant à l'Union de banque suisse (UBS), la première du pays, elle n'est pas en reste et s'emploie aussi à se positionner comme l'une des futures grandes banques d'affaires mondiales.

Avec la mondialisation des marchés, les principales banques helvétiques sont poussées à étendre leur implantation à l'extérieur. *« Le rachat de Warburg par la SBS en est un signe. Il n'y a pas de frein à ce mouvement »*, observe-t-on à l'Association suisse des banquiers. Autre facteur incitant les banques à aller chercher leur croissance au-delà des frontières, la saturation de la place financière suisse. *« Dans un pays qui compte autant d'agences bancaires que de stations-service, les possibilités de développement ont des limites*, estime le porte-parole de la SBS. *A moins de se manger entre elles, les trois grandes banques n'ont d'autre choix que d'orienter leurs activités ailleurs. Sans l'étranger, elles ne pourraient simplement pas exister. De surcroît, il faut aller battre la concurrence là où elle est forte »*, ajoute-t-il, sans doute galvanisé par la bonne opération que représente pour sa banque la reprise de Warburg.

UNE TRADITION AVEC LONDRES

Pour mieux se lancer à l'assaut des marchés étrangers, les grandes banques helvétiques ont pris soin d'élargir leurs arrières en Suisse. Ainsi, ces dernières années, le CS a-t-il acquis la Banque populaire suisse et la Nouvelle Banque d'Argovie tandis que la SBS rachetait pas moins de six banques régionales, dont la Banque cantonale de Soleure. Pour sa part, en tant que premier groupe bancaire du pays, l'UBS s'est également attachée à consolider ses positions en Suisse même. *« L'expansion*, note son porte-parole, Franz Raggenbass, *n'est possible qu'à partir d'une solide base nationale. »*

Dans leur volonté de se hisser parmi les tout premiers établissements à l'échelon mondial, les banques suisses pensent avoir certains atouts. A commencer par le label helvétique, assuré par une monnaie forte, la stabilité et la traditionnelle neutralité, même si celle-ci est quelque peu dépassée aujourd'hui. De plus, elles peuvent se prévaloir d'une excellente santé et sont en mesure d'apporter leur savoir-faire, sans oublier leur légendaire discrétion. Avec ces atouts, elles entendent à la fois poursuivre leur implantation en Europe et s'engager encore plus résolument en Asie du Sud-Est, tout en gardant les Etats-Unis en point de mire.

Si elles partagent la même stratégie d'expansion, les trois grandes banques suisses agissent chacune selon leur spécificité. *« Contrairement à nos consœurs*, indique le porte-parole de l'UBS, *nous préférons recourir à des spécialistes et développer nos propres structures dans les différents pays. »* D'ailleurs, sa banque est présente dans les principales places financières d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, d'Asie du Sud-Est, au Japon, en Chine et en Corée du Sud, en Australie de même qu'au Brésil, au Chili et ailleurs en Amérique du Sud. L'UBS emploie 2 500 personnes à Londres, 1 800 à New York ou encore 650 à Tokyo et à Osaka. En revanche, elle n'est encore guère représentée en Europe de l'Est.

Beaucoup plus actif dans les pays anciennement socialistes, le CS a créé une société affiliée à Moscou et une autre à Tachkent, en Ouzbékistan. Sa prestigieuse filiale américaine, le CS First Boston, a ouvert des antennes à Prague, Budapest et Vienne. Présent dans les principaux centres financiers des cinq continents, le CS Holding dispose de quelque 500 implantations et emploie plus de 50 000 personnes à travers le monde. La part de l'étranger représente déjà plus de la moitié du bilan et plus de 30 % des bénéfices, un mouvement qui devrait s'amplifier, selon les prévisions des responsables du CS.

Avec le rachat de SG Warburg et la création, cet été à Londres, de la nouvelle entité SBC Warburg, la SBS s'est également affirmée comme une banque de dimension mondiale. Dans cette perspective, elle avait déjà acquis aux Etats-Unis O'Connor il y a deux ans et Brinson Partners en janvier dernier, renforçant sa position internationale à la fois dans la gestion des risques et la gestion de fortunes institutionnelles. En même temps, la SBS a poursuivi son offensive stratégique sur les marchés émergents de la zone Asie-Pacifique et d'Amérique latine. Au Mexique, l'alliance conclue en 1993 avec Banamex, dans les marchés dérivés, lui a ouvert une position de pointe sur le marché local tandis qu'elle obtenait l'autorisation de fonder une filiale spécialisée dans les titres. En Europe de l'Est, priorité a été donnée à la Pologne où la SBS détient une participation de 60 % dans Business Management and Finance International Ltd.

Comme l'a rappelé le rachat de Warburg, la place de Londres joue un rôle privilégié autant dans la restructuration du paysage bancaire helvétique que dans la stratégie d'extension des banques suisses. *« Nous avons une tradition avec Londres »*, remarque Jean Bonna, de MM. Lombard, Odier et Cie, l'une des principales banques privées de Genève. Cet établissement, spécialisé dans la gérance des fortunes, réalise près du quart de ses activités et une bonne moitié de l'institutionnel à Londres, où le groupe emploie 100 personnes pour 650 à Genève. *« Notre développement dans la capitale britannique*, ajoute M. Bonna, *est dû aussi à une raison essentiellement suisse car notre clientèle institutionnelle ne voulait pas payer le droit de timbre introduit dans la Confédération. »*

A L'ASSAUT DES ÉTATS-UNIS

Comme leurs grandes sœurs, les petites banques privées suisses voient dans Londres un tremplin pour franchir l'Atlantique. *« Les Etats-Unis intéressent tout le monde. Ils offrent le potentiel le plus important »*, note-t-on chez Lombard Odier, dont le bureau de Londres a ouvert une filiale à New York. La tendance est encore plus affirmée chez les grandes banques. *« En acquérant Warburg, nous avons voulu renforcer notre base européenne pour partir à l'assaut des Etats-Unis »*, déclare-t-on sans ambages à la SBS.

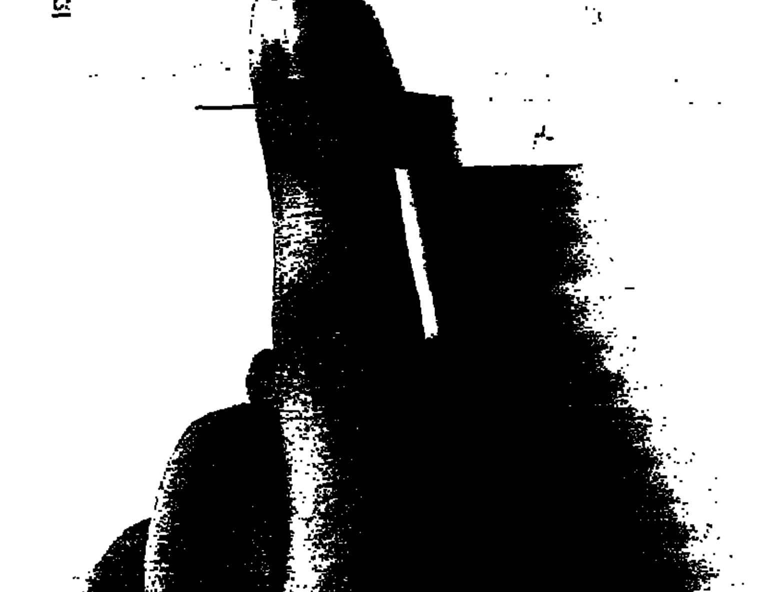
En Europe continentale, les banques suisses se sont évidemment implantées au Luxembourg et voient des possibilités de développement interne en Allemagne et en France. Comme celui des Etats-Unis, le marché français a cependant la réputation d'être difficile à atteindre en raison de restrictions qui limitent le champ d'intervention. *« Nous avons beaucoup de clients français en Suisse*, constate le porte-parole de la SBS. *Le fait de ne pas être membre de l'Union européenne ne nous gêne pas, au contraire, égoïstement parlant et peut-être à courte vue. »* Quelles seront les prochaines cibles des conquérants helvétiques ? *« Vous savez, l'occasion fait le larron »*, commente en souriant un responsable du CS.

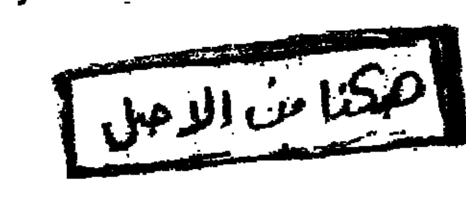
Jean-Claude Buhrer

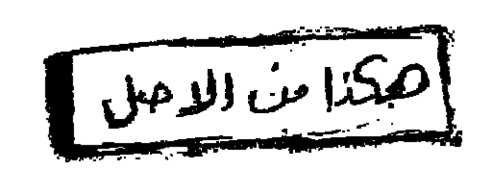
Rationalisation chez Warburg

L'acquisition, le 1er juin, de Warburg, principale banque d'investissement du Royaume-Uni, donne à la SBS une taille suffisante pour concurrencer les grandes banques d'affaires américaines. D'un montant de 860 millions de livres (6,5 milliards de francs), cette transaction montre l'importance de la place de Londres dans la stratégie des banques suisses. A cause de l'importance de la City, mais aussi parce que les conditions sociales sont beaucoup plus souples. La suppression des emplois en double entre les services de Warburg et ceux de la division internationale et finance (IFD) de la SBS a commencé. A Genève, 40 personnes, dont plus de 20 travaillant pour la représentation de l'ancienne Warburg, ont reçu leur congé pour fin septembre.

Avant sa reprise, Warburg comptait 4 000 employés, tandis que la SBS en recensait 6 000 à sa division IFD. Après l'annonce des premières mesures de rationalisation, un porte-parole de la banque a précisé que les suppressions de postes concerneraient *« au maximum 1 000 personnes à travers le monde »*.







L'inquiétude des investisseurs internationaux provoque une hausse du mark qui affecte le dollar

Le marché des changes européen reste victime de tensions persistantes

Les remous politiques en Italie et la défiance persistante des investisseurs internationaux à l'égard de la France provoquent un important afflux de capitaux en Allemagne. Celui-ci se traduit par une forte hausse du deutschemark. Face à la remontée des taux d'intérêt à court terme en France, les investisseurs craignent également un conflit entre le gouvernement d'Alain Juppé et la Banque de France.

LES MARCHÉS des changes faisaient preuve d'une grande nervosité, lundi matin 23 octobre. Le dollar s'inscrivait en forte baisse face aux devises européennes. Il est tombé jusqu'à 1,3832 mark et 4,87 francs, ses plus bas niveaux depuis le début du mois d'août. Le billet vert se repliait également, mais dans une moindre mesure, face à la devise japonaise et s'échangeait à 99,50 yens. Le franc était en net recul face à la monnaie allemande et s'établissait à 3,5250 francs pour un deutschemark.

L'annonce, mercredi 18 octobre, d'une importante contraction du déficit de la balance commerciale américaine au mois d'août, n'a pas permis au dollar de se redresser. La monnaie américaine est victime de l'inaction des banques centrales. A la suite du sommet de Washington, au début du mois d'octobre, réunissant les ministres des finances des sept plus grands pays industrialisés, les opérateurs des marchés financiers s'attendaient à ce que les instituts d'émission procèdent à des interventions concertées de grande envergure pour faire remonter le dollar. Elles n'ont pas eu lieu. Cette inaction est perçue comme un signe du mauvais fonctionnement de la coopération monétaire internationale.

Une interpération confortée par les déclarations de Fred Bergsten, économiste très écouté à la Maison Blanche. Il a estimé qu'un dollar compris entre 80 et 100 yens était un niveau acceptable pour éviter une crise financière au Japon et favoriser les exportations américaines. En affirmant qu'il n'existe pas de *« recette miracle »* pour remédier aux fluctuations des devises, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a également donné le sentiment aux opérateurs qu'ils n'avaient plus à craindre d'interventions des banques centrales.

FRAGILITÉ PERSISTANTE DU FRANC

L'accès de faiblesse de la monnaie américaine trouve aussi son origine dans le regain de tension observé sur le marché des devises européennes à la suite des remous politiques en Italie et de la fragilité persistante du franc. Cette nervosité se traduit par un important afflux de capitaux en Allemagne, qui fait figure de pays refuge. Malgré les interventions de la Banque d'Italie, la lire italienne s'échangeait lundi matin à 1 163 lires pour 1 deutschemark, son cours le plus faible depuis le mois de juillet. Les investisseurs ont sanctionné le retour de l'incertitude politique en Italie après que l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi eut demandé, vendredi, la démission du gouvernement de Lamberto Dini et déposé contre lui une motion de censure.

Les marchés financiers italiens avaient pleinement profité de la politique économique suivie par le gouvernement de Lamberto Dini, axée sur l'assainissement des finances publiques. La lire italienne était remontée d'un plus bas niveau de 1 275 lires pour 1 mark, atteint au début du mois de mars, jusqu'à 1 080 lires le 15 septembre, soit une appréciation supérieure à 15 %. Les investisseurs avaient même anticipé un retour rapide de la lire dans le système monétaire européen (SME). Les déclarations du ministre allemand des finances, Theo Waigel, excluant l'Italie du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire européenne dès la date du 1er janvier 1999, ont mis fin à cette embellie. La perspective d'élections anticipées accroît la défiance des investisseurs à l'égard des marchés financiers italiens.

Le franc n'est pas épargné par ces remous. Les opérateurs s'interrogent sur la capacité de la France à respecter à temps les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. La politique de réduction des déficits menée par le gouvernement d'Alain Juppé ne leur paraît pas à la hauteur de la gravité de la situation des comptes publics de la France. A cet égard, les mesures annoncées pour limiter la progression des dépenses hospitalières ont contribué à les inquiéter. Elles leur ont donné le sentiment que le gouvernement ne disposait pas de plan d'ensemble de réduction des déficits des comptes sociaux.

Les investisseurs sont également persuadés que le maintien durable de taux d'intérêt à court terme élevés en France (à trois mois, ils s'établissaient, lundi matin, à 7,35 %, soit un écart de 3,35 % par rapport à l'Allemagne) conduira immanquablement à un conflit entre le gouvernement et la Banque de France.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Matif lance une option sur la parité mark-franc

LE MARCHÉ À TERME international de France (Matif) a lancé, lundi 23 octobre, une option sur la parité deutschemark-franc. Ce nouveau produit permettra à l'ensemble des intervenants sur les marchés financiers (trésoriers d'entreprise, banquiers, investisseurs institutionnels) de se protéger contre les fluctuations du franc vis-à-vis de la monnaie allemande.

L'option mark-franc vient compléter la gamme de produits de change du Matif. Celle-ci était constituée jusqu'à présent d'options sur les parités dollar/mark et dollar/franc (lancées au mois de mai 1994) et sur les parités livre sterling/mark et mark/lire (créées au mois de mai 1995). Le bilan d'activité sur ces quatre instruments financiers est satisfaisant. A la date du 30 septembre 1995, il s'était échangé près d'un demi-million de contrats sur ces produits (491 401). Le Matif est de surcroît parvenu à gagner des parts de marché (entre 20% et 25 %) sur son concurrent américain de Philadelphie.

Les trésoriers d'entreprise déploraient toutefois l'absence d'option sur la parité mark-franc, qui représente le couple de devises le plus échangé sur la place de Paris. Selon une étude récente réalisée par la Banque de France, il constitue près de la moitié des transactions de changes, soit environ 25 milliards de dollars par jour (122 milliards de francs), loin devant la parité dollar-mark (moins de 20 %). La prédominance du couple mark-franc est liée à l'importance des relations commerciales entre la France et l'Allemagne. Le lancement d'une option sur la parité mark-franc sur un marché organisé, comme l'est Matif SA, se heurtait aux réticences de la Banque de France. La banque centrale n'était guère favorable au lancement d'un produit susceptible d'accroître la volatilité du franc face à la monnaie allemande et d'offrir un nouvel instrument aux spéculateurs. La banque centrale a finalement cédé à la pression des intervenants des marchés financiers. Elle a également tenu compte de l'avis des autres autorités de marché qui considèrent qu'un tel produit sera favorable au développement de la place financière de Paris.

« Le scénario de passage à la monnaie unique à l'horizon 1999, établi par les Européens au sommet de Cannes du mois de juin dernier, laisse présager encore trois ans de volatilité et de risques sur la parité mark-franc », commente-t-on chez Matif SA. Le marché des devises européennes risque, en effet, de connaître une agitation croissante au fur et à mesure que l'on s'approchera de la date à laquelle les cours des différentes monnaies seront irrévocablement fixés entre eux.

Le lancement de l'option mark-franc sera favorisé par le contexte actuel, marqué par les très importantes fluctuations de la devise française face à la monnaie allemande. Sur les marchés de gré à gré, la volatilité sur cette option atteint aujourd'hui un niveau record compris entre 6 % et 7 %.

P.-A. D.

La COB invite la Financière Saint-Fiacre à se retirer de la cote

LA COMMISSION des opérations de Bourse a *« fermement invité Francis Lagarde à procéder au retrait de sa société* [Financière Saint-Fiacre] *de la cote du second marché en offrant dans des délais rapides aux actionnaires minoritaires une faculté de céder leurs titres »*. Tel est le contenu d'une lettre adressée, le 10 août par le gendarme de la Bourse, à un actionnaire de la Financière Saint-Fiacre qui avait sollicité quelques explications. L'invitation de la COB n'a pas été suivie d'effet. *« Nous suivons le dossier »*, se contente-t-on de répondre à la COB. *« Je ne suis absolument pas au courant de ces événements »*, précise Francis Lagarde.

DES COMPTES DÉSASTREUX

Les comptes de Financière Saint-Fiacre publiés depuis n'ont pas rassuré ses actionnaires minoritaires, qui détiennent 7,84 % de son capital et 4,95 % de ses droits de vote. La holding a perdu, en 1994, 45,7 millions de francs, affichant des capitaux propres négatifs de 30,9 millions. Le groupe, lui, a enregistré des pertes de 24,4 millions pour un chiffre d'affaires de 368,2 millions. Ses capitaux propres sont négatifs de 5,1 millions.

Plus grave encore pour une société cotée : les commissaires aux comptes, Mazars et BDO Gendrot, n'ont pas certifié ces comptes désastreux. *« Nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes sont réguliers et sincères (...). La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes commentaires »*, concluent-ils.

Ce constat justifie l'expertise qu'a engagée le ministère de la justice pour définir si, oui ou non, le passif de la compagnie aérienne EAS, ancienne filiale de la Financière Saint-Fiacre, mise en liquidation judiciaire le 3 mars et reprise en juillet par Antonio Calero, doit être étendu à certaines sociétés ou à l'intégralité du groupe Lagarde.

Hormis la nébuleuse Saint-Fiacre, Francis Lagarde est à la tête d'autres sociétés essentiellement financières, *« qui gagnent de l'argent »*, précise l'homme d'affaires. L'une d'entre elles, la FIGC, vient d'injecter près de 20 millions de francs dans Corse Air, dont elle est le second actionnaire derrière Nouvelles Frontières. Pourtant Financière Saint-Fiacre n'a pas eu les moyens de recapitaliser Air Toulouse et TEA, comme le lui demandait le Conseil supérieur de l'aviation maritime. TEA ne vole plus pour l'instant et Air Toulouse a trois mois pour régulariser sa situation.

Virginie Malingre

Elf renonce à son projet de raffinerie à Shanghaï

PRESSENTI depuis une dizaine de jours (*Le Monde* du 12 octobre), l'abandon par Elf-Aquitaine de sa participation dans le projet de raffinerie de Shanghaï a été confirmé lundi 23 octobre. Philippe Jaffré met ainsi un terme à un projet initié par son prédécesseur Loïk Le Floch-Prigent et à l'étude depuis 1991. L'investissement global, avec tous les partenaires, s'élevait à 12,5 milliards de francs.

Toutefois, le président d'Elf entend continuer d'investir en Chine dans les différents métiers du groupe (exploration, production, chimie, santé) et devrait consacrer plus de 2 milliards de francs, d'ici à l'an 2000, à des projets de taille moyenne. La firme française entend ainsi tripler son chiffre d'affaires dans ce pays (actuellement de 2 milliards de francs).

DÉPÊCHES

■ **GLASS STEAGALL ACT : la Chambre des représentants américaine a décidé de reporter l'examen du texte abolissant le Glass Steagall Act, qui, depuis 1933, sépare les activités de banque commerciale et celles de courtage et d'assurance. L'American Bankers Association (ABA), principale organisation bancaire professionnelle, s'oppose à une disposition du projet imposant un délai de cinq ans avant de pouvoir vendre de nouveaux produits d'assurance.**

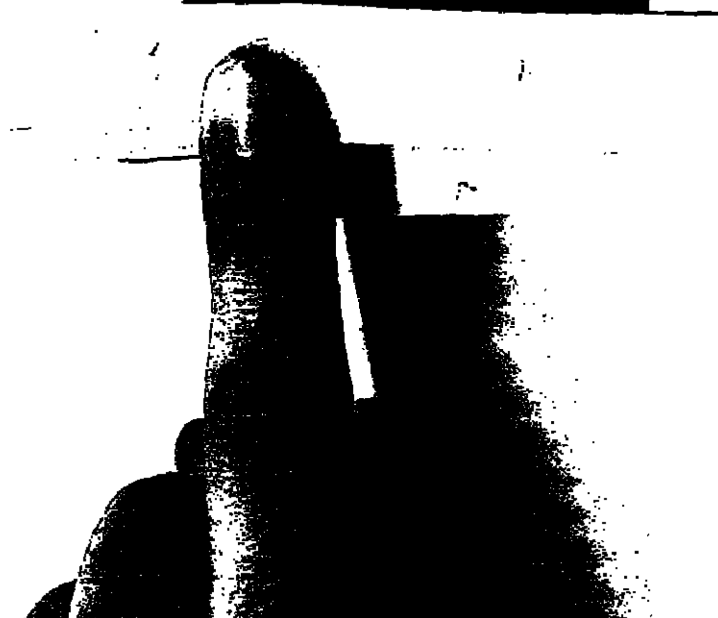
■ **DASA : le constructeur aéronautique allemand devait annoncer, lundi 23 octobre, plusieurs milliers de suppressions d'emplois dans le cadre du plan restructuration « Dolores » (Dollar Low Rescue), lancé pour faire face à la grave crise née de la faiblesse du dollar. Les représentants du personnel s'attendent à 7 000 à 8 000 suppressions d'emplois.**

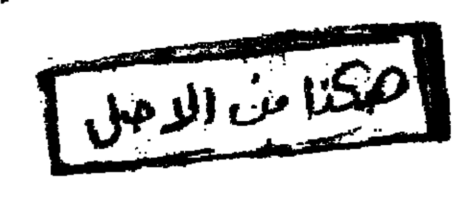
■ **AEG : les branches techniques de l'automation et énergie de la filiale de Daimler-Benz devraient être cédées prochainement. Ces deux secteurs, qui représentent 5,1 milliards de deutschemarks (17,9 milliards de francs), pourraient être cédés à GEC-Alsthom, d'après l'hebdomadaire *Der Spiegel*. De son côté, l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* évoque le nom de Schneider comme repreneur. AEG affirme qu'aucune décision définitive n'a été prise.**

■ **PME-PMI : selon le baromètre mensuel, publié lundi 23 octobre par *La Tribune-Desfossés*, le moral des patrons de PME-PMI se dégrade. L'indice de confiance qui avait culminé en mai (indice 112) atteint son plus bas niveau depuis dix-huit mois (98). A la mi-octobre, 49 % des patrons interrogés craignent que le climat social ne se dégrade dans le secteur privé.**

■ **GLENCORE : la société de négoce international a signé, lundi 23 octobre, un accord avec le groupe allemand Preussag, en vue de prendre 15 % du capital de MetalEurop, deuxième producteur de plomb et sixième producteur de zinc dans le monde. Preussag, qui ne détiendra plus que 36 % de MetalEurop, pourrait ultérieurement diminuer sa participation au profit de Glencore.**

■ **PECHINEY : la Commission des opérations de Bourse devait lancer, lundi 23 octobre, un avertissement sur les comptes semestriels du groupe d'aluminium. L'organisme de surveillance des marchés boursiers conteste le fait que Pechiney n'ait pas retenu dans ses comptes une moins-value de 700 millions de francs sur les cessions des divisions « boîte alimentaire » et « emballage verre » aux Etats-Unis, annoncées en juin dernier mais non achevées au moment de l'établissement des comptes. Les experts-comptables, se référant aux normes américaines (US GAAP), avaient approuvé cette méthode.**





LA BOURSE DE TOKYO a terminé en légère baisse, lundi 23 octobre, dans des transactions calmes. L'indice Nikkei a cédé 1,09 point pour finir la séance à 18 156,24 points.

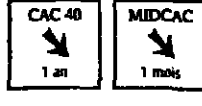
L'OR a ouvert en hausse lundi 23 octobre sur le marché de Hongkong à 382/382,40 dollars l'once contre 381,80/382,20 dollars à la veille du week-end en clôture.

LE DOLLAR a poursuivi sa glissade lundi sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait à 99,83 yens contre 100,68 yens en fin de séance précédente.

LE GOUVERNEUR de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, a reconnu lundi que l'économie nipponne stagnait, malgré le plan de relance et la baisse des taux d'intérêt.

LA CHINE a réduit ses émissions d'obligations à l'étranger cette année en raison du resserrement du crédit (600 millions de dollars contre 2 milliards, un an plus tôt).

LES PLACES BOURSIÈRES



NEW YORK – DOW JONES | LONDRES – FT 100 | MILAN – MIB 30 | FRANCFORT – DAX 30

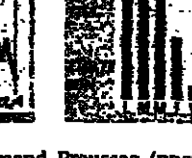
Sixième séance de baisse à Paris

A la veille de la liquidation d'octobre déjà largement perdante, la Bourse de Paris cédait du terrain, lundi 23 octobre, pour la sixième séance consécutive. Ce nouveau recul s'effectuait selon les professionnels en raison d'une remontée des taux d'intérêt liée à la faiblesse du franc. En baisse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 1,10 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises avaient « enfoncé » le niveau intermédiaire des 1 720 points et abandonnaient 1,29 % à 1 718,22 points. Le montant des échanges sur le compartiment à règlement mensuel s'élevait à 1,4 milliard de francs.

Le marché a pris en considération les critiques manifestées dimanche soir par le président du patronat français, Jean Gandois, envers la politique menée par le gouvernement.

Les échanges sont importants sur la Générale des eaux, le titre progressant de 2 % à 420,10 francs pour 430 000 titres après l'annonce de la perspective d'une perte en 1995, la première de l'histoire du groupe, mais d'un net rebond des résultats l'an prochain. Metaleurop perdait 9,3 % à 54,30 après l'annonce par le groupe allemand Preussag (pneumatiques, métaux non ferreux) qu'il avait vendu à la société suisse Glencore (ex-Marc Rich) un paquet de 15 % du capital de Metaleurop.

Indice CAC 40 sur un an

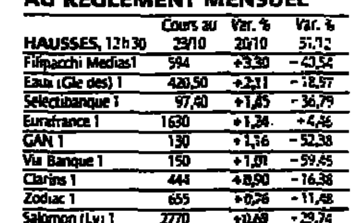
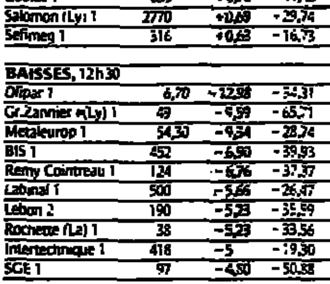


Elf Aquitaine, valeur du jour

LE GROUPE Elf Aquitaine a atteint un nouveau plancher, vendredi 20 octobre à la Bourse de Paris. Au terme des échanges, le titre s'est inscrit en repli de 2,3 %, à 315 francs, dans un volume de transactions estimé à 743 000 pièces. Selon les opérateurs, plusieurs cabinets d'analyse ont émis des opinions défavorables sur le secteur. La société de Bourse Meeschaert Rousselle estime que le marché s'interroge sur les perspectives industrielles d'Elf ajoutant que les dépenses d'exploration-production n'ont rien donné de tangible. Depuis le 1er janvier, l'action affiche un recul de 16,2 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

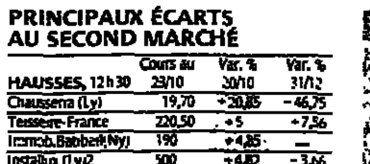
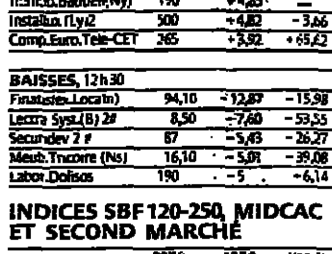
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
Filipacchi Medias 1	594	+3,30	−40,54
Eaux (Gle des) 1	420,50	+2,11	−18,57
Sélectibanque 1	97,40	+1,45	−36,79
Eurafrance 1	1630	+1,24	+4,46
GAN 1	130	+1,16	−52,38
Via Banque 1	150	+1,01	−59,45
Clarins 1	444	+0,90	−16,38
Zodiac 1	655	+0,76	−11,48
Salomon (Ly) 1	2770	+0,69	+29,74
Sefimeg 1	316	+0,63	−16,73
BAISSES, 12 h 30			
Olipar 1	6,70	−12,98	−54,31
Gr.Zannier (Ly) 1	49	−9,99	−65,71
Metaleurop 1	54,30	−9,54	−28,74
BIS 1	452	−6,90	−39,93
Remy Cointreau 1	124	−6,76	−37,37
Labinal 1	500	−5,66	−26,47
Lebon 2	190	−5,23	−35,59
Rochette (La) 1	38	−5,23	−33,56
Intertechnique 1	418	−5	−19,30
SGE 1	97	−4,50	−50,88

VALEURS LES PLUS ACTIVES



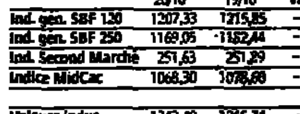
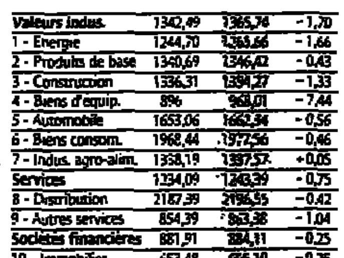
SÉANCE, 12 h 30	23/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des) 1	421162	175752611,23
Elf Aquitaine 1	314210	97028517,90
Michelin 1	381253	73052744,40
L'Oreal 1	42020	50634170
Alcatel Alsthom 1	117559	46895271,80
LVMH Moet Vuitton 1	43406	41054285
Usinor Sacilor 1	532780	38635728,25
Danone 1	51188	36310644
Carrefour 1	12813	36787372
Societe Gale A 1	66192	33524872

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

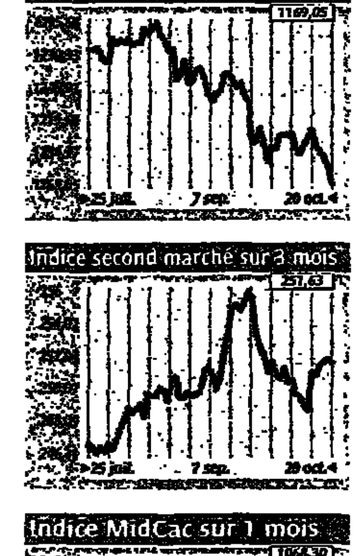



HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
Chaussena (Ly)	19,70	+20,85	−46,75
Teissere-France	220,50	+5	+7,56
Immob.Babbar(Ny)	190	+4,85	—
Installux (Ly)2	500	+4,82	−3,66
Comp.Euro.Tele-CET	265	+3,92	+65,62
BAISSES, 12 h 30			
Finatis(ex.Locatn)	94,10	−12,87	−15,98
Lectra Syst.(B) 2#	8,50	−7,60	−53,55
Securidev 2 #	87	−5,43	−26,27
Meub.Tricoire (Ns)	16,10	−5,01	−39,08
Labor.Dolisos	190	−5	+6,14

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

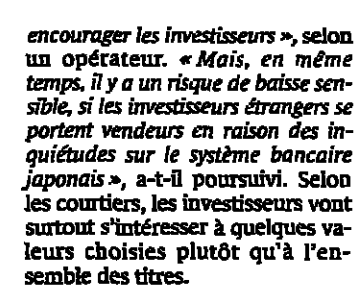
	20/10	19/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1207,33	1215,85	−0,70
Ind. gén. SBF 250	1169,05	1182,44	−1,13
Ind. Second Marché	251,63	251,29	−0,09
Indice MidCac	1068,30	1078,68	−0,96
Valeurs indus.	1342,49	1365,74	−1,70
1 - Energie	1244,70	1265,66	−1,66
2 - Produits de base	1340,69	1346,42	−0,43
3 - Construction	1336,31	1354,27	−1,33
4 - Biens d'equip.	896	968,01	−7,44
5 - Automobile	1653,06	1662,34	−0,56
6 - Biens consom.	1968,44	1972,56	−0,46
7 - Indus. agro-alim.	1358,19	1357,57	+0,05
Services	1234,09	1243,39	−0,75
8 - Distribution	2187,39	2196,55	−0,42
9 - Autres services	854,39	863,38	−1,04
Sociétés financières	881,91	884,11	−0,25
10 - Immobilier	653,48	655,10	−0,25
11 - Services financ.	893,34	896,99	−0,41
12 - Sociétés invest.	1036,64	1035,39	+0,12



Très léger recul à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé lundi 23 octobre en très légère baisse, l'indice Nikkei cédant 1,09 point à 18 156,24 points. *« Le manque de visibilité sur l'évolution des cours contribue à dissuader les acheteurs »*, a expliqué un courtier. L'indice élargi Topix a, pour sa part, terminé en baisse de 0,57 point à 1 445,16 points. Environ 300 millions de titres ont été *échangés, contre 362,7 millions au* cours de la séance de vendredi.

Selon les intervenants, le Nikkei est *« contenu dans sa marge d'évolution habituelle »*, avec un plafond à court terme limité à 18 500 points et un niveau de soutien à 17 500 points. *« Le sentiment des investisseurs sur le marché est bon, donc le Nikkei augmentera si le gouvernement prend de nouvelles mesures macro-économiques pour encourager les investisseurs »*, selon un opérateur. *« Mais, en même temps, il y a un risque de baisse sensible, si les investisseurs étrangers se portent vendeurs en raison des inquiétudes sur le système bancaire japonais »*, a-t-il poursuivi. Selon les courtiers, les investisseurs vont surtout s'intéresser à quelques valeurs choisies plutôt qu'à l'ensemble des titres.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/10	Cours au 19/10	Var. en %
Paris CAC 40	1740,72	[illegible]	−0,95
New-York/DJ indus.	4801,73	[illegible]	−0,01
Tokyo/Nikkei	18157,30	[illegible]	+1,11
Londres/FT100	3551,40	[illegible]	−0,77
Francfort/Dax 30	2170,49	[illegible]	−0,42
Frankfort/Commer.	792,99	[illegible]	−0,22
Bruxelles/Bel 20	1647,22	[illegible]	+0,07
Bruxelles/Général	1420,02	[illegible]	+0,07
Milan/MIB 30	971	972	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	299,90	[illegible]	−0,30
Madrid/Ibex 35	296,38	[illegible]	−1,31
Stockholm/Affarsal	1395,81	[illegible]	−0,88
Londres FT30	2599,60	[illegible]	−0,84
Hong Kong/Hang S.	9895,24	[illegible]	−0,87
Singapour/Strait t	2107,92	[illegible]	+0,91

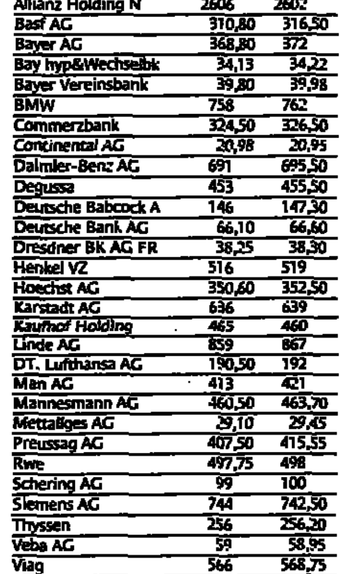
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	20/10	19/10
Alcoa	51,37	51,12
American Express	41,75	43
Allied Signal	44,25	44,25
AT & T	61,87	62,37
Bethlehem	13,25	13,25
Boeing Co	66,12	65,50
Caterpillar Inc.	53	52,25
Chevron Corp.	48,25	47,75
Coca-Cola Co	72,87	73,37
Disney Corp.	57	56,87
Du Pont Nemours&Co	66,87	67,25
Eastman Kodak Co	61,12	61
Exxon Corp.	76	75,12
Gén. Motors Corp.H	46,50	47
Gén. Electric Co	65,12	65,25
Goodyear T & Rubbe	39,50	39,62
IBM	97,25	98,37
Intl Paper	37,37	37,87
J.P. Morgan Co	79,25	79,87
Mc Don Dougl	82,62	81,75
Merck & Co.Inc.	60,12	60
Minnesota Mng.&Mfg	56,37	55,87
Philip Moris	85,25	85,25
Procter & Gamble C	81,75	81,25
Sears Roebuck & Co	35,50	35,37
Texaco	66,87	66,75
Union Carb.	39,12	39,25
Utd Technol	87,62	88,12
Westingh. Electric	14,25	14,12
Woolworth	15,75	16

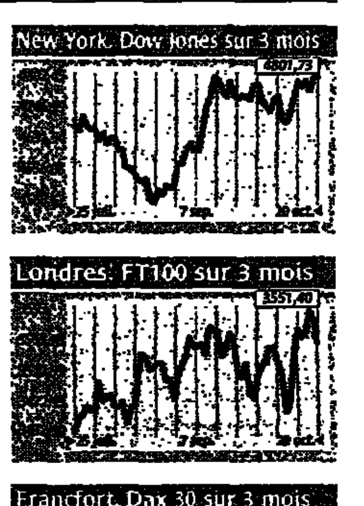
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/10	19/10
Allied Lyons	5,23	5,22
Barclays Bank	7,54	7,69
B.A.T. Industries	5,32	5,37
British Aerospace	7,32	7,34
British Airways	4,69	4,71
British Gas	2,52	2,53
British Petroleum	4,73	4,80
British Telecom	3,82	3,87
B.T.R.	3,21	3,23
Cadbury Schweppes	5,26	5,27
Eurotunnel	0,92	0,91
Glaxo	7,96	7,94
Grand Metropolitan	4,53	4,52
Guinness	5,01	5,07
Hanson Plc	1,93	1,98
Great Ic	5,76	5,82
H.S.B.C.	9,35	9,42
Impérial Chemical	8,08	8,08
Lloyds Bank	7,82	7,90
Marks and Spencer	4,37	4,38
National Westminst	6,46	6,57
Peninsular Orienta	4,66	4,65
Reuters	5,83	5,79
Saatchi and Saatch	0,98	0,97
Shell Transport	7,41	7,41
Smithkline Beecham	6,52	6,44
Tate and Lyle	4,40	4,35
Univeler Ltd	12,60	12,49
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,76	11,82

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	20/10	19/10
Allianz Holding N	2606	2602
Basf AG	310,80	316,50
Bayer AG	368,80	372
Bay hyp&Wechselbk	34,13	34,22
Bayer Vereinsbank	39,80	39,98
BMW	758	762
Commerzbank	324,50	326,50
Continental AG	20,98	20,95
Daimler-Benz AG	691	695,50
Degussa	453	455,50
Deutsche Babcock A	146	147,30
Deutsche Bank AG	66,10	66,60
Dresdner BK AG FR	38,25	38,30
Henkel VZ	516	519
Hoechst AG	350,60	352,50
Karstadt AG	636	639
Kaufhof Holding	465	460
Linde AG	859	867
DT. Lufthansa AG	190,50	192
Man AG	413	421
Mannesmann AG	460,50	463,70
Mettallges AG	29,10	29,45
Preussag AG	407,50	415,55
Rwe	497,75	498
Schering AG	99	100
Siemens AG	744	742,50
Thyssen	256	256,20
Veba AG	59	58,95
Viag	566	568,75
Wellag AG	1036	1030



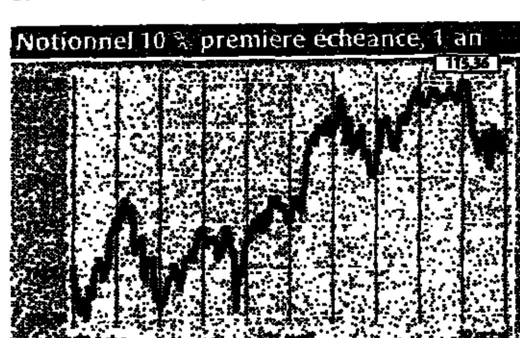
LES TAUX

PARIS – jour le jour | PARIS – OAT 10 ans | NEW YORK – jour le jour | NEW YORK – Bonds 10 ans | FRANCFORT – jour le jour | FRANCFORT – Bunds 10 ans

Baisse initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en baisse lundi 23 octobre, abandonnant 26 centièmes à 114,92. Le Pibor décembre chutait de 29 centimes en ouverture, sur la vente de 2 000 lots par Goldman Sachs.

A la veille du week-end, le contrat notionnel, échéance décembre, avait terminé la séance en baisse dans un marché affecté par la baisse du dollar face au mark. La rechute du billet vert, ajoutée au repli du T-Bond, *faisait craindre, si elle s'accentuait, notait un* intervenant, que les marchés ne se réveillent lundi avec la *« gueule de bois »* ! Ceci explique la prudence qui a régné sur le marché et la limitation des dégâts grâce à des rachats de découvert en fin de séance sur le notionnel, vendredi.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,50	7,50	8,16	[illegible]
Allemagne	4,06	[illegible]	7,30	[illegible]
Grande-Bretagne	6,38	[illegible]	8,29	[illegible]
Italie	10,12	[illegible]	12,2	[illegible]
Japon	0,50	2,78	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,63	6,96	6,31	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/10	Taux au 19/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,69	6,74	103,89
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,92	6,88	104,28
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,36	7,38	105,68
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,58	7,54	108,71
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,10	8,13	105,57
Obligations françaises	7,72	[illegible]	104,83
Fonds d'Etat à TME	−1,05	[illegible]	101,29
Fonds d'Etat à TRE	−0,89	[illegible]	101,29
Obligat. franç. à TME	−0,86	[illegible]	100,53
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,13	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 20/10	Vente 20/10	Achat 19/10	Vente 19/10
Jour le jour	6,6250	—	6,5625	—
1 mois	6,80	7,05	6,56	6,69
3 mois	[illegible]	7,05	6,65	6,90
6 mois	6,80	7,05	6,65	6,90
1 an	6,45	6,70	6,30	6,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	6,8711	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	6,8633	—
Pibor Francs 6 mois	6,9414	—	6,8477	—
Pibor Francs 9 mois	6,7227	—	6,6563	—
Pibor Francs 12 mois	6,5625	—	6,5000	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7708	—	5,7500	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7708	—	5,7500	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7708	—	5,7500	—

MATIF

Échéances 20/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	89004	115,36	115,48	115,06	115,18
Mars 96	777	114,80	114,94	114,66	114,68
Juin 96	116	[illegible]	115	114,52	114,78
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	40479	93,01	93,12	92,96	93
Mars 96	5778	93,87	93,89	93,78	93,83
Juin 96	2642	94,25	94,26	94,21	94,24
Sept. 96	1951	94,22	94,26	94,22	94,24
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	884	86,72	86,84	86,68	86,66
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	85,76

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	20876	1770	1776	1740	1747
Nov. 95	1727	1729	1783	1758	1756
Déc. 95	203	1790	1794,50	1764	1767
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	1794,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9430 | US/DM ↘ 1,3968 | US/Y ↘ 100,1500 | DM/F ↗ 3,5164 | £/F ↘ 7,7680

Dollar et franc faibles

LE DOLLAR continuait de fléchir, lundi 23 octobre, sur le marché des changes parisien, cotant *4,8940 francs, 1,3908 deutschemark et 100,03 yens,* contre respectivement 4,9160 francs, 1,3960 deutschemark et 100,22 yens au cours des échanges interbancaires à la veille du week-end.

A New York, vendredi soir, le dollar s'échangeait à 4,9140 francs.

Le deutschemark restait soutenu, à 3,5275 francs, au cours des premiers échanges entre banques, *contre 3,5190 francs.*

La livre sterling s'échangeait à 7,7075 francs, en nette baisse par rapport aux échanges interbancaires de vendredi, à 7,7390 francs.

Le yen perdait du terrain, à 4,8842 francs pour 100 yens, contre 4,9020 francs vendredi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 20/10	% 19/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	351,6400	+0,11	336	360
Ecu	6,4465	−0,22	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9430	−0,59	4,6500	5,2500
Belgique (100 F)	17,0845	+0,06	16,3000	17,4800
Pays-Bas (100 fl)	313,9200	+0,10	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0875	−0,79	2,8000	3,3800
Danemark (100 krd)	90,4300	+0,01	84	94
Irlande (1 iep)	7,9450	−0,47	7,5500	8,3000
Gde-Bretagne (1 L)	7,7680	−0,55	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1335	−0,23	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	73,2900	[illegible]	65	75
Suisse (100 F)	430,9900	−0,09	416	440
Norvège (100 k)	79,7400	−0,06	74	83
Autriche (100 sch)	49,9650	+0,11	47,7000	50,8000
Espagne (100 pes.)	4,0615	−0,01	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3300	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,6710	[illegible]	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,9170	−0,37	4,7300	5,0800
Finlande (mark)	116,5600	−0,90	109	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	23/10	20/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3968	[illegible]	−0,77
TOKYO : USD/Yens	100,1500	[illegible]	−0,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9572	4,9587	4,9790	4,9820
Yen (100)	4,9237	4,9301	4,9405	4,9484
Deutschemark	3,5208	3,5213	3,4994	3,4999
Franc Suisse	4,3162	4,3213	4,2978	4,3022
Lire ital. (1000)	3,0903	3,0936	3,1119	3,1147
Livre sterling	7,7997	7,8070	7,8170	7,8267
Peseta (100)	4,0613	4,0642	4,0509	4,0550
Franc Belge	17,082	17,131	16,998	17,026

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,81	6,87	6,87
Eurodollar	5,81	5,81	5,81
Eurolivre	6,69	6,75	6,81
Eurodeutschemark	4,06	4,06	4,09

L'OR

	cours 20/10	cours 19/10
Or fin (k. barre)	61000	60500
Or fin (en lingot)	61550	61250
Once d'Or Londres	381,75	381,75
Pièce française(20f)	353	351
Pièce suisse (20f)	351	351
Pièce Union lat(20f)	354	351
Pièce 20 dollars us	2405	2365
Pièce 10 dollars us	1280	1192,50
Pièce 50 pesos mex.	2285	2265

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/10	cours 19/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,04
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20/10	19/10
Dow-Jones comptant	217,77	217,24
Dow-Jones à terme	314,54	315,39
CRB	—	—

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2812	2740
Cuivre à 3 mois	2713	2678
Aluminium comptant	1655	1626
Aluminium à 3 mois	1691	1662
Plomb comptant	654,50	638
Plomb à 3 mois	653	641
Etain comptant	6210	6125
Etain à 3 mois	6265	6175
Zinc comptant	968	969
Zinc à 3 mois	991	985,50
Nickel comptant	8000	7828
Nickel à 3 mois	8130	7948

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,32
Platine à terme	424	410
Palladium	155,25	136,55
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,06	5,07
Maïs (Chicago)	3,36	3,36
Grain. soja (Chicago)	6,71	6,63
Tourt. soja (Chicago)	207,60	204,70
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	184
Orge (Londres)	107,60	110
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1318
Café (Londres)	2545	2346
Sucre blanc (Paris)	1436,30	1428,37
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,83
Jus d'orange (New-York)	1,01	1,18

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 23 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-1,33 %
CAC 40 : 1717,57

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7475	7475	—	+17,71
B.N.P. (T.P)	950	950	—	-7,31
Cr.Lyonnais(T.P.) ■	801,79	818	+2,02	-14,79
Renault (T.P.)	1970	1971	+0,05	+7,70
Rhone Poulenc(T.P) ■	1981	—	—	+1,53
Saint Gobain(T.P.)	1135	1125	-0,88	-2,17
Thomson S.A (T.P)	1099	1072	-2,45	+0,18
Accor 1 ■	556	549	-1,25	-5,94
Air Liquide 1	796	789	-0,87	+10,50
Alcatel Alsthom 1	404,50	398	-1,60	-12,71
Alcatel Cable	275	269	-2,18	-30,75
Alspi	315,10	317	+0,60	-17,23
AGF-Ass.Gen.France	130	127	-2,30	-40,09
Axa 1	260,50	258,70	-0,69	+4,56
Bail Invest. 1 ■	810	800	-1,23	-12,56
Bancaire (Cie) 1 ■	448,50	440,30	-1,85	+5,96
Bazar Hot. Ville 2	420	418	-0,47	-26,66
Bertrand Faure 1	151,90	151,50	-0,26	-16,48
BIC 1	458	455	-0,65	+35,61
BIS 1	485,50	452	-6,90	+39,93
B.N.P. 1	185,30	183,60	-0,91	-25,21
Bollore Techno. 1	430	427	-0,69	-3,45
Bongrain 1	2470	2430	-1,61	-13,82
Bouygues 1	496	481,10	-3	-5,85
Canal + 1	834	821	-1,55	-3,97
Cap Gemini Sogeti 1	138	136,80	-0,86	-29,52
Carnaudmetalbox 1	203,20	202,10	-0,54	+11,96
Carrefour 1	2895	2863	-1,10	+29,78
Casino Guichard 1	144,60	143	-1,10	-5,29
Casino Guich.ADP 1 ■	104,10	102,30	-1,72	-19,48
Castorama Dl (Li) 1	662	640	-3,36	+37,39
C.C.F. 1	222,80	220,50	-1,03	+2,55
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	40	39,80	-0,50	-34,32
Cegid (Ly) 1	368	365	-0,81	-13,09
CEP Communication 1	528	525	-0,56	+12,66
Cerus Europ.Reun 1	67,50	66	-2,22	-26,25
Cetelem 1	726	717	-1,23	+12,56
CGIP 1	935	930	-0,53	-28,91
Chargeurs 1	1025	1008	-1,65	-4,89
Christian Dior 1	462	455	-1,51	+8,85
Ciments Fr.Priv.B	199,20	196,50	-1,35	-14,56
Clarins 1 ●	440	444	+0,90	+16,38
Club Mediterranee 1	408,70	394,90	-3,37	-11,65
Coflexip	143	139	-2,79	-44,62
Colas 1	817	815	-0,24	-7,49
Comptoir Entrep. 1	8,35	8,40	+0,59	-96,16
Comptoir Moder. 1	1651	1645	-0,36	+22,76
CPR 1	356	354	-0,56	-0,75
Cred.Fon.France 1	85,35	85	-0,41	-60,86
Credit Local Fce 1	417	417,60	+0,14	+9,31
Credit Lyonn.CIP 1	250	240	-4	-45,70
Credit National 1	266,80	265	-0,67	-35,40
CS(ex.CSEE) 1	191,30	189	-1,20	-48,03
Damart 1	4750	4685	-1,36	-17,80
Danone 1	759	749	-1,31	[illegible]
Dassault-Aviation 1	358	350	-2,23	-18,60
Dassault Electro 1	180,90	175	-3,26	+56,08
De Dietrich 1	2475	2440	-1,41	-14,88
Degremont 1 ■	414	408	-1,44	+0,74
Dev.R.N-P.Cal.(Li) 2	44	43,20	-1,81	-39,15
DMC (Dollfus Mi) 1	230	220	-4,34	-27,18
Docks France 1	775	768	-0,90	+17,61
Dynaction 1	92,50	91	-1,62	-33,13
Eaux (Gle des) 1	411,80	420,50	+2,11	-18,97
Ecco 1	760	755	-0,65	+19,06
Eiffage 1	711	689	-3,09	-6,30
Elf Aquitaine 1	315	306,10	-2,82	-18,56
ERAMET 2	335,20	330	-1,55	[illegible]
Eridania Beghin 1	802	800	-0,24	+13,98
Essilor Intl 1	904	894	-1,10	+21,63
Essilor Intl ADP 1	626	622	-0,63	+25,86
Esso 1	533	526	-1,31	-38,48
Eurafrance 1	1610	1630	+1,24	+6,46
Euro Disney 1	15,95	15,85	-0,62	-42,15
Euro RSCG W.W 1	455	448	-1,53	-18,54
Europe 1-1	1016	1015	-0,09	-30,57
Eurotunnel 1	7,35	7,20	-2,04	-69,93
Filipacchi Medias 1	575	594	+3,30	-40,54
Finextel 1	63,05	63	-0,07	-22,33
Fives-Lille 1	405	405	—	+15,99
Fromageries Bel 1	4520	4500	-0,44	-0,66
Galeries Lafayet. 1 ■	1545	1511	-2,20	-34,01
GAN 1	128,50	130	+1,16	-52,28
Gascogne (B) 1	480	480	—	-0,20
Gaz et Eaux 1	1848	1840	-0,43	+15,69
Geophysique 1	178,40	178,30	-0,05	-40,36
G.F.C. 1	340	342	+0,58	-13,19
Groupe Andre S.A. 1	392	390	-0,52	-20,58
Groupe De La Cite 1	720	720	—	-3,38
Gr.Zannier #(Ly) 1	54,20	49	-9,59	-65,71
GTM-Entrepose 1	310	311,50	+0,48	-17,59
Guilbert 1	603	599	-0,66	+31,35
Guyenne Gascogne 1	1351	1350	-0,07	[illegible]
Havas 1	325	322,30	-0,83	-22,70
I.D.I.A 1	123,40	119,50	-3,16	-23,20
Imetal 1	578	573	-0,86	+11,04
Immeubl.France 1	211,60	210,10	-0,70	-48,12
Ingenico 1	29,60	29,30	-1,01	-32,72
Interbail 1	305	305,20	+0,06	-15,22
Intertechnique 1	440	418	-5	+19,30
Jean Lefebvre 1	333	335	+0,60	+4,68
Klepierre 1	555	552	-0,54	[illegible]
Labinal 1 ■	530	500	-5,66	-26,40
Lafarge 1	299	292	-2,34	-15,46
Lagardere (MMB) 1	84	84,30	+0,35	-32,01
Lapeyre 1	225	223,10	-0,84	-17,06
Lebon 2	200,50	190	-5,23	-35,59
Legrand 1	820	811	-1,09	+25,15
Legrand ADP 1	537	534	-0,55	+21,32
Legris indust. 1	146,50	145	-1,02	-58,85
Locindus 1	763	764	+0,13	-12,38
L'Oreal 1	1215	1200	-1,23	+10,19
LVMH Moet Vuitton 1	955	940	-1,57	+31,50
Lyonnaise Eaux 1	430	429	-0,23	-8,52
Marine Wendel 1	399,90	395	-1,22	+30,36
Matra-Hachette 1	85	83,50	-1,76	-28,26
Metaleurop 1	59,90	54,30	-9,34	-38,74
Metrologie Inter. 1	14,70	14,50	-1,36	+32,54
Michelin 1	196,90	189,40	-3,80	-2,52
Moulinex 1	93,55	93,30	-0,26	-7,16
Navigation Mixte 1	702	680	-3,13	-29,75
Nord-Est 1	111	110,30	-0,63	-12,18
Nordon (Ny) 2	338	324	-4,14	-24,82
NRJ # 1	381	382	+0,26	-31,54
Olipar 1	7,70	6,70	-12,98	-34,31
Paribas 1	244,20	241,20	-1,22	-32,05
Pechiney CIP 1	262,10	255	-2,70	-28,16
Pechiney Intl 1	114	112,80	-1,05	-29,50
Pernod-Ricard 1	281	277,10	-1,38	-11,32
Peugeot 1	630	611	-3,01	-16,53
Pinault-Prin.Red. 1	1073	1068	-0,46	+12,65
Plastic-Omn.(Ly) 1	354	340	-3,95	-40,97
Poliet 1	370,20	369	-0,32	+4,38
Primagaz 1	365,50	360,60	-1,34	+23,76
Promodes 1 ■	1247	1218	-2,32	+22,53
Publicis 1	279	280	+0,35	-23,60
Radiotechnique 1 ■	248,70	240	-3,49	-54,28
Remy Cointreau 1 ■	133	124	-6,76	-37,37
Renault 1 ■	145,10	143	-1,44	-18,98
Rexel 1	840	826	-1,66	+18
Rhone Poulenc A 1	101,90	100,10	-1,76	-19,20
Rochette (La) 1	40,10	38	-5,23	-33,56
Roussel Uclaf 1	785	780	-0,63	+22,06
Rue Imperiale(Ly) 1	3476	3425	-1,46	-2,94
Sade (Ny) 1	165	165	—	-8,83
Sagem SA 1 ■	2689	2665	-0,89	+0,18
Saint-Gobain 1	548	544	-0,72	-11,40
Saint-Louis 1	1340	1341	+0,07	-2,47
Salomon (Ly) 1	2751	2770	+0,69	+29,74
Salvepar (Ny) 2 ■	364	360	-1,09	-10,60
Sanofi 1 ●	310,50	305,50	-1,61	+36,45
Sat 2 ■	1881	1850	-1,64	-7,26
Saupiquet (Ns) 1	1320	1310	-0,75	+5,22
Schneider SA 1	176	173,60	-1,36	-34,49
SCOR S.A 1	148,90	146,10	-1,88	+22,77
S.E.B. 1	600	595	-0,83	+9,17
Sefimeg 1	314	316	+0,63	-16,73
SEITA 1 ■	158	156,60	-0,88	—
Selectibanque 1	96	97,40	+1,45	-36,79
SFIM 2	761	761	—	-10,47
SGE 1	101,90	97	-4,80	-38,28
Sidel 1	1575	1551	-1,52	+56,53
Simco 1	389	390	+0,25	-15,21
S.I.T.A 1	865	845	-2,31	+21,93
Skis Rossignol 1	1305	1299	-0,45	-21,63
Sligos 1	410	401,50	-2,07	+11,21
Societe Gale A 1	506	502	-0,79	-10,51
Sodexho 1	1250	1240	-0,80	+45,64
Sommer-Allibert 1 ■	1358	1345	-0,95	-20,13
Sophia 1 ●	179	178	-0,55	-16,82
Sovac 1	597	591	-1	+58,02
Spir Communic. 1	432	421	-2,54	-27,41
Strafor Facom 1	605	597	-1,32	-2,92
Suez 1	176,50	174,50	-1,13	-28,77
Synthelabo 1	318	317	-0,31	+46,75
Technip 1	310	309,80	-0,06	+27,01
Thomson-CSF 1	98	95,40	-2,65	-40,30
Total 1	289,30	285	-1,48	-8,12
UAP 1	112,90	110,50	-2,12	-19,81
UFB Locabail 1	378,90	370	-2,34	-12,94
UGC DA (M) 1	222	221,50	-0,22	+15,06
Ugine S.A 1	405	400	-1,23	+6,66
UIC 1	55,10	53,50	-2,90	-81,26
UIF 1	409	408	-0,24	-18,19
UIS 2	136,20	136,50	+0,22	+35,85
Unibail 1	455	455	—	-6,76
Union Assur.Fdal 1	514	512	-0,38	-3,57
Usinor Sacilor 1	75	71,60	-4,53	—
Valeo 1	229,90	225	-2,13	-15,38
Vallourec 1	204	201	-1,47	-22,09
Via Banque 1	148,50	150	+1,01	-39,85
Worms & Cie 1	209	207	-0,95	-19,63
Zodiac 1	650	655	+0,76	+11,48
Elf Gabon 1	727	725	-0,27	-29,95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1 ■	206,20	206,30	+0,04	+12,67
American Express 1 ■	212	201,80	-4,81	+28,27
Anglo American 1	295	295,10	+0,03	-9,41
Amgold 1	407	402,70	-1,05	-26,78
ARJO WIGGINS APP ■	18	17,80	-1,11	-14,42
A.T.T. 1# ■	300	298,60	-0,46	+7,79
Banco Santander 1#	211	—	—	+3,43
Barrick Gold 1#	120,50	120,10	-0,33	+0,67
B.A.S.F. 1#	1086	1082	-0,36	+0,09
Bayer 1#	1289	1271	-1,39	+1,68
Blenheim Group 1	20	19,90	-0,50	-30,36
Buffelsfontein 1	21,80	21,10	-3,21	-56,93
Chase Manhattan 1#	304	295,70	-2,73	+58,55
Cordiant PLC 1	7,30	7,30	—	-41,72
Daimler Benz 1#	2394	2350	-1,83	-10,16
De Beers 1	139	140,10	+0,79	+12,09
Deutsche Bank 1#	229,30	225,90	-1,48	-9,45
Dresdner Bank 1#	134	131,20	-2,08	-4,58
Driefontein 1	57,60	58,25	+1,12	-29,64
Du Pont Nemours 1#	332,50	329	-1,05	+11,14
Eastman Kodak 1#	301	297,30	-1,22	+18,32
East Rand 1	2,72	2,69	-1,30	-67,84
Echo Bay Mines 1#	49,05	47,50	-3,16	-19,62
Electrolux 1#	224,40	229	+2,04	-16,69
Ericsson 1# ●	109	106,80	-2,01	+49,07
Exxon Corp. 1# ■	372	369	-0,80	+18,59
Ford Motor 1#	146,90	145,60	-0,88	-0,64
Freegold 1	49	49,15	+0,30	-39,76
Gencor Limited 1 ■	16,80	16,80	—	-11,11
General Elect. 1# ■	321	315,30	-1,77	+12,24
General Motors 1# ■	220	218,60	-0,63	-2,41
Gle Belgique 1#	360,10	366	+1,63	+2,80
Grd Metropolitan 1	35,10	34,60	-1,42	+2,67
Guinness Plc 1#	39,10	38,55	-1,40	+3,87
Hanson Plc 1	15,50	15,10	-2,58	-22,99
Harmony Gold 1 ■	43	43,95	+2,20	-16,98
Hitachi 1# ■	52,95	52,50	-0,84	-1,12
Hoechst 1#	1215	1210	-0,41	+5,12
I.B.M 1# ■	473,10	469,60	-0,75	+17,89
I.C.I 1# ■	62,70	61,15	-2,47	-4,39
I.T.T. 1#	598	598	—	+27,50
Ito Yokado 1#	270	265,50	-1,66	-5,85
Matsushita 1# ■	75	72,70	-3,06	-17,33
Mc Donald's 1# ■	301,70	300,60	-0,44	+25,72
Merck and Co 1#	294,20	294,90	+0,23	+41,91
Minnesota Mg 1# ■	277	277	—	-0,71
Mitsubishi Corp. 1# ■	56,30	56	-0,53	-17,94
Mobil Corporat. 1# ■	498	496,50	-0,30	+8,40
Morgan J.P. 1#	393,60	388,40	-1,32	+27,97
Nestle SA Nom. 1#	5040	[illegible]	-0,59	-1,38
Nipp. MeatPacker 1#	65,60	—	—	-8,58
Norsk Hydro 1#	209	205,50	-1,67	+2,14
Petrofina 1#	1477	1475	-0,13	-5,46
Philip Morris 1#	420	410,80	-2,19	+15,97
Philips N.V 1#	213	212,50	-0,23	+34,83
Placer Dome Inc 1#	113	113,80	+0,70	-2,81
Procter Gamble 1# ■	394,80	394,50	-0,07	+17,64
Quilmes 1	223	230	+3,13	-2,12
Randfontein 1	27,50	27,90	+1,45	-34,29
Rhone Poul.Rorer 1	240	240	—	+25,52
Royal Dutch 1#	605	601	-0,66	+3,62
R T Z 1#	72	71,25	-1,04	+3,26
Sega Enterprises 1	280	275,10	-1,75	-11,25
Saint-Helena 1	37	35,90	-2,97	-32,29
Schlumberger 1#	317	309	-2,52	+15,25
SGS Thomson Micro.	226	222	-1,76	+86,55
Shell Transport 1#	58,50	57,80	-1,53	[illegible]
Siemens 1#	2589	2560	-1,12	+15,31
Sony Corp. 1# ■	252,10	252	-0,03	-16,87
Sumitomo Bank 1# ■	91,05	—	—	-9,84
T.D.K 1# ■	265,20	261,50	-1,39	+2,14
Telefonica 1#	63,05	62	-1,66	-1,82
Toshiba 1# ■	37	37,05	+0,13	-2,50
Unilever 1#	691	691	—	+1,34
United Technol. 1# ■	430	427,70	-0,53	+22,67
Vaal Reefs 1	289	280,30	-0,24	-42,18
Volkswagen A.G 1#	1556	1526	-1,92	+7,38
Volvo (act.B) 1#	115	113,90	-0,95	+9,31
Western Deep 1	155	155,10	+0,06	-20,58
Yamanouchi 1# ■	107,20	107,60	+0,37	-3,38
Zambia Copper 1	1,80	1,80	—	-38,44

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,65	8,778
CEPME 8,5% 88-97CA	102,35	2,717
CEPME 9% 89-99 CA# ■	106,55	1,672 d
CEPME 9% 92-06 TSR	105,96	3,074
CFD 9,7% 90-03 CB	111,25	6,989
CFD 8,6% 92-05 CB	105,60	6,079
CFF 10% 88-98 CA# ■	107,55	0,109
CFF 9% 88-97 CA# ■	103,78	8,566 †
CFF 10,25%90-01 CB#	109,40	6,301
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,90	3,672 d
CLF 9%88-93/98 CA#	104,72	6,584
CNA 9% 4/92-07	108	4,303 o
CRH 8,6% 92/94-03	104,86	2,796 †
CRH 8,5% 10/87-88#	104,70	5,858
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,50	5,961
EDF 8,6% 92-04 #	106,10	4,098
Em.Etat10,26%86-96	100,86	6,391
Emp.Etat 6%7/93-97	99,16	1,672 d
Finansder 9%91-06#	108	2,298 †
Finansd.8,6%92-02#	106,05	4,409
Floral9,75% 90-99#	108,80	2,504
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,56	7,222 d
OAT 8,5% 87-97CA#	103,01	2,857
OAT 9,90%85-97 CA#	106,68	8,598
OAT 88-98 TME CA	100,50	5,230
OAT 9/85-98 TRA ■	—	0,468
OAT 9,50%88-98 CA#	106,98	3,193 o
OAT TMB 87/99 CA	99,47	5,098
OAT 8,125% 89-99 #	104,49	5,419
OAT 8,50%90/00 CA#	106,10	4,923 o
OAT 85/00 TRA CA	103,60	0,880
OAT 10%5/85-00 CA#	111,65	4,153 o
OAT 89-01 TME CA	101,20	5,230
OAT 8,5% 87-02 CA#	106,40	7,802
OAT 8,50% 89-19 #	103,80	0,023 o
OAT 8,50%92-23 CA#	102,81	4,373 o
PTT 11,2%85-95 CB#	101	9,252 d
SNCF 8,8% 87-94CA	104,75	6,913 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	883	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	275	270
Bains C.Monaco 2 ■	640	640
B.N.P.Intercont.2	302	295,10
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	6	6,30
Cambodge ◆	690	690
Carbone Lorraine 2 ■	580	570
CBC 1 ■	101,90	97,45
Centenaire Blanzy ■	269	255
Ceragen Holding ◆	31	31
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	342,40	344
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem.2	405	400,20
Concorde-Ass Risq2	625	630
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	22,10	22,10
Darblay ●	365	365
Didot Bottin	590	590
Eaux Bassin Vichy ◆	3325	3325
Ecia 1 ■	578	578
Ent.Mag. Paris ◆	3200	3200
Eridania Beghin CI ◆	782	782
Fidei 2	89	88
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ■	94,95	94
Fonciere (Cie)	500	500
Fonciere Euris	160,50	160,60
Foncina #	427,50	425
France I.A.R.D. ◆	907	907
France S.A 1	685	680
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 # ●	300	300
Genefim ■	120	119
Gevelot ■	1462	1462
G.T.I (Transport)2	350	350
Immobail 2 ■	212	215
Immobanque 2 ◆	728	728
Im.Marseillaise 2	4899	4899
Invest.(Ste Cie.)	1440	1430
Lille Bonnieres ◆	1401	1401
Locafinanciere ◆	450	410
Louvre 1	154	154
Lucia ◆	66	66
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	160,10	160,10
Metal Deploye ◆	400	400
Mors 2 # ●	19	19
Navigation (Nle) ◆	63,80	63,80
Palais-Marmont ◆	333	333
Pap.Clairefont(Ny) ■	910	895
Parfinance 2	170	172
Paris Orleans ◆	230	230
Piper Heidsieck ◆	1151	1151
Porcher ◆	270	270
Promodes (CI) ◆	950	950
PSB Industries 2Ly ◆	393	393
Rochefortaise Com. ■	170	170
Rosario 2 ◆	197,90	197,90
Rougier #	514	528
S.A.F.I.C Alcan ●	269	269
Saga	183	183
Salins du Midi 2 ■	400	391,70
Savoisienne M. ◆	123	123
Silic 2 ■	665	659
S.I.P.H.	142,40	142,80
Sofal ◆	165	165
Soffo ■	354	354
Sofitam act.à reg. ●	65,90	65,90
Sofragi ●	3556	3556
Soudure Autogene ◆	1000	1000
Sovabail ■	398	398
Taittinger 1	1979	1980
Tour Eiffel ◆	290	290
Eyo 2	201,50	205
Vicat 2 ■	475	485
Virax ■	127,20	127,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,80	128,80
Commerzbank AG	1140	1140
Fiat Ord ■	14,90	15,10
Gevaert	261	261
Gold Fields South	117,60	117,60
Kubota Corp. ■	30,90	30,90
Montedison act.ep.	4,80	[illegible] d
Olympus Optical ■	42,20	42,20
Ottomane(cie Fin.)	169,10	168,20
Robeco	343,70	340
Rodamco N.V.	138	138
Rolinco	364,50	361,20
Solvay SA	2500	2500
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	67,30	69
AFE 2 #	467	455,30
Aigle 2 #	228	227
Albert S.A (Ns)	137	140
Altran Techno 1 #	685	679
Montaignes P.Gest.	450	450
Axime (ex.Segin)	390	387
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	532	532
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	189,90	185
Bque Vernes	635	630
Beneteau #	343	350
B I M P	70	70
Boiron (Ly) 1 #	513	501
Boisset (Ly)#	225	225
But S.A. 1	1265	1275
Cardif SA 1	485	480
CDA-Cie des Alpes2	148,10	149,80
C.E.E 2#	341,90	332,80
CEGEP #	156	155
Cermex 2 # (Ly)	255	259
CFPI	256,20	259
Change Bourse (M) ■	219	216
Christ.Dalloz 2 # ●	1160	1155
Cipe France Ly 2 #	296,40	295,80
CNIM CA# ■	210,10	205,10
Codetour ◆	250	250
Comp.Euro.Tele-CET ■	255	265
Conflandey S.A. ■	294,90	285
C.A. de la Brie 2	348	348
C.A.Gironde (B)	444,50	443
C.A.Haute Normand.	380	380
C.A.Ille & Vilaine	336	336
C.A. Paris IDF 1	710	695
C.A.de l'Isere Ly#	395	397
C.A.Loire Atl.Ns #	364	361
C.A.Loire/H.Loire# ●	208	212
C.A.Morbihan (Ns)	345	345
C.A.du Nord (Li)	439,90	442
C.A. Oise CCI	253	253,10
C.A.Pas de Calais	414	415
C.A. Somme CCI 2	239	239
C.A.Toulouse (B)	353,10	359,60
CFJPE(exGAN part)2 ■	109	108,50
Chaine et Trame # ■	150	160
C.A. Midi CCI#(Ly)	260	250
Credit de l'Est ◆	344	344
Creeks	46,10	46,10
Delta Prot.# C2 Ly ◆	301	301
Devanlay 2 ■	420	416
Deveaux(Ly)	378	380
Devernois (Ly) ■	450	450
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav. Tempo 1	316	309,80
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	504	500
Europ.Extinc.(Ly)#	260	255
Europ Propulsion 2	315	315
Expand 2 ◆	287,90	287,90
Factorem	502	502
Faiveley #2	329	330
Finaball 2	85	80,80
Finacor 2	95	95
Fininfo	440	440
Fructivie 1	507	500
Gautier France 2#	298	294,60
Gel 2000 2 ◆	83	83
GFI Industries #	435	440
Girodet # (Ly)	54	54
GLM S.A. ■	270	270
Grandoptic.Photo #	540	540
Gpe Guillin # Ly	170	165
Kindy #	148	150
Guerbet 2 ■	345	341
Hermes Internat.1# ■	940	947
Hurel Dubois ◆	341	340
ICBT Groupe # 2	185	184
I.C.C. 2 ■	130	130
Idianova	63	60
Immob.Hotel. 2 #	73,95	72
Installux (Ly)2 ■	477	500
Int. Computer #	130	126
Invest.Paris 1 ■	135	135
IPBM 2	70,05	70
M6-Metropole TV 2	466,90	463
Manitou 2#	585	585
Manutan	576	571
Marie Brizard 2	1085	1085
Maxi-Livres/Profr.	382	385
Mecadyne ■	171	171
Mecelec 2 (Ly)	75	75
MGI Coutier 2# ◆	368	[illegible]
Michel Thierry# 2 ■	700	700
Monneret Jouet #	68	68
Naf-Naf 1# ●	68	68
Norbert Dentres.2#	540	528
N.S.C Schlum.2 Ny	985	985
OGF Omn Gest.Fin.1	950	950
Onet # ◆	775	775
Paul Predault #	171	170
P.C.W. 2	29,50	29,50
Petit Boy #	121,50	123
Pier Import	84	81
Pochet 2	960	950
Poujoulat Ets (Ns)	215,20	[illegible]
Radiall 2# ■	513	508
Rallye(Cathiard)Ly ■	151	[illegible]
Reydel Indust.Li	1325	1325
Robertet # ■	1025	1035
Rouleau-Guichard 2	456	458
Securidev 2 #	92	87
Sediver 2 #	205	198
Serbo 2	255,50	247
Siparex (Ly) #	87,50	87
Smoby (Ly) 2	629	627
Sofco (Ly)	130	129
Sofibus ◆	418	418
Sogepag 2 #	112	115
Sogeparc (Fin) 1	625	625
Sopra 2	258,30	249
Steph.Kelian #	79,30	79
Sylea 2 ■	400	390
Teisseire-France ■	210	220,50
TF1-1	477,40	476,30
Thermador Hold(Ly)	408	408
Trouvay Cauvin 2#	62,50	60,20
Unilog 2	326,10	329,50
Union Fin.France 1	370	370
Via Credit(Banque) ◆	134	134
Viel et Cie #	90,90	87,20
Vilmorin et Cie#2	343	343
Virbac	666	660

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	168,20	168,20
Nobel ◆	150	150
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

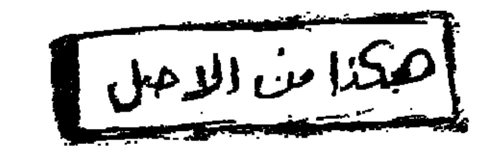
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 20 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35970,42	35970,42
Actimonétaire D	32267,61	32267,61
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,50	107,14
Amplia ○	112829,44	112829,44
Amplitude Monde D ◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie	830800	830800
Arbitr. Court Terme	9185,18	9135,18
Arbitr. Première	8369,51	8286,64
Arbitr. Sécurité	16791,70	16708,16
Asie 2000	654,71	635,64
Associa Première	36738,64	36738,64
Associc	1133,28	1133,28
Atout Amérique	115,21	112,40
Atout Asie	94,54	92,23
Atout Futur C	497,44	485,31
Atout Futur D	483,74	471,94
Aurecic	1361,58	1321,92
Avenir Alizes	1869,17	1832,52
Axa Valeurs PER ◆	138,31	134,28
Cadence 1	1037,02	1026,75
Cadence 2	1042,51	1032,19
Cadence 3	1029,97	1019,77
Capimonetaire	7811,38	7803,58
Capiobig	7937,85	7859,26
Capitacic	1615,62	1591,24
Cicamonde	1165,57	1131,62
Coexis	1677,73	1646,49
Comptavalor	2222,49	2219,16
Converti CIC	330,79	321,98
Crédit Mutuel Capital	1583,92	1552,86
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	826,44	826,44
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	87,64	85,29
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	84,84	82,57
Créd.Mut.Ep.J	21833,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	209,60	205,99
Créd.Mut.Ep.Monde	1074,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1082,47	1059,90
Dieze	1659,94	1638,99
Ecocic	1232,50	1196,60
Ecupar ◆	125,95	122,28
Ecur. Actions futur	183,61	178,26
Ecur. Distrimonétaire	10559,79	10559,79
Ecur. Expansion	309675,70	308481,93
Ecur. Géovaleurs	2697,48	2648,91
Ecur. Investissement	153,94	149,46
Elanciel D	112,40	109,66
Elicash ○	894854,41	894854,41
Emergence Poste D ◆	94,92	92,58
Eparcic	4606,16	4606,16
Eparcourt-Sicav	195,69	195,28
Epargne-Unie	1459,56	1427,96
Eureco Solidarité	1244,03	1238,71
Eurocic Leaders	1340,16	1301,13
Eurodyn	1525,69	1488,48
Fonsicav	18497,19	18460,27
France Obligations	464,13	459,53
Francic	467,32	453,71
Francic Pierre	106,49	103,39
Francic-Regions	1455,77	1413,37
Géobilys C	581,41	581,41
Géobilys D	566,93	566,93
Gestilion	19012,42	19012,42
HLM Monétaire	17742,69	17742,69
Indicia ◆	1049,08	1023,31
Intensys D	108,71	108,48
Interoblig	6007,21	5947,73
Intersélection Fce	513,53	503,46
Japacic	178,64	173,44
Jeunepargne ○	356,52	351,25
Latitude C/D	141,05	140,84
Lion 20000	16315,52	16315,52
Lion Association	11287,57	11287,57
Lion Institution	39203,19	39165,43
Lionplus	1279,86	1254,76
Lion Trésor	2225,79	2203,75
Livret Bourse Inv.	558,91	542,63
Livret Portefeuil.	786,24	763,34
Méditerranée ◆	238,23	231,29
Mensuel CIC	10122,21	10021,99
Moneden	86940,72	86940,72
Moné-Dis ○	10554,40	10554,40
Mone.J. ○	11298,34	11298,34
Monévalor	52256,32	52256,32
Mutualité dépôts	17358,02	17323,37
Natio Court Terme	13352	13352
Natio Court Terme2	362749	362749
Natio Epargne	21587,78	21324,04
Natio Ep. Capital	14224,42	14083,58
Natio Ep. Croissance	2046,46	2006,33
Natio Ep. Obligations	208,27	204,19
Natio Epargne Retraite	121,62	119,24
Natio Epargne Trésor	9956,31	9936,44
Natio Epargne Valeur	495,26	485,55
Natio France Index	960,33	940,50
Natio Immobilier	1137,86	1115,55
Natio Inter	1781,76	1746,82
Natio Monétaire	5220,48	5215,31
Natio Opportunités	141,27	138,50
Natio Patrimoine	1394,73	1367,38
Natio Perspectives	1094,42	[illegible]
Natio Placements	74529,12	[illegible]
Natio Revenus	1041,49	[illegible]
Natio Sécurité	11921,28	[illegible]
Natio Valeurs	886,99	[illegible]
Nord Sud Dévelop. ○	2024,05	[illegible]
Oblicic-Mondial	3144,43	[illegible]
Oblicic-Régions	1061,72	[illegible]
Oblifutur	3601,34	[illegible]
Oblig. ttes caté.	220,02	[illegible]
Oblilion	1734,23	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5484,58	5484,58
Oblitys D	542,68	[illegible]
Oraction	1467,96	[illegible]
Patrimoine Retraite	284,98	279,39
Pervalor	380,15	[illegible]
Plénitude D	139,80	[illegible]
Poste Gestion C ◆	41991,62	41991,62
Première Oblig. C	12405,39	[illegible]
Première Oblig. D	10792,01	[illegible]
Proficius	930,18	[illegible]
Rentacic	162,36	[illegible]
Revenus Trimestr.	5223,81	[illegible]
Revenu-Vert	1160,83	1139,19
St-Honoré Pacifique	743,26	[illegible]
St-Honoré Réal	9452,54	[illegible]
Sécuricic ○	2170,63	[illegible]
Sécuritaux	1745,03	[illegible]
Sensivalor	33669,70	[illegible]
SEVEA ◆	109,26	[illegible]
S.G. France opport. C	1347,54	[illegible]
S.G. France opport. D	1316,30	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1000,05	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1000,05	[illegible]
Sicav Associations	2307,69	[illegible]
Sicav 5.000	480,40	470,98
S.I. Est ◆	1148,22	1114,78
Silvafrance	777,98	762,73
Silvarn	424,63	416,30
Silvarente	216,73	212,48
Silvinter	523,65	513,38
Sogenfrance C	1242,79	1218,42
Sogenfrance D	1161,69	1138,91
Sogépargne	294,35	291,44
Sogevar	1138,79	1116,46
Soginter	1627,12	1595,22
Solstice D ◆	2287,15	2281,45
State Street Act. Eur ◆	12396,15	[illegible]
State Street Act. France ◆	10319,07	10067,39
State Street Act. Japon ◆	1245,50	1215,12
State Street Act. Monde ◆	963,36	939,86
State Street Activ.Asie ◆	1404,52	1356,56
State Street Alloc.Franc. ◆	1009,75	999,75
State Street Amér.Latine ◆	654,08	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1437,48	[illegible]
State Street Etats-Unis ◆	1404,62	1370,36
State Street OAT Plus ◆	13499,54	13359,94
State Str. Oblig. Monde ◆	1038,49	1028,21
State Street Spinnaker2 ◆	1128,07	1100,56
State Street Trésorerie ◆	13085,81	13085,81
Stratégie Actions	870,90	[illegible]
Stratégie Rendement	1698,47	[illegible]
Synthesis	14295,96	14015,65
Thésora C	844,69	836,33
Thésora D	802,87	794,92
Trésor Plus	1660,31	1643,87
Trésor Trimestriel	1018,75	1008,66
Trésoricic	166780,55	166780,55
Trilion	5117,87	5082,19
Uni-Associations ○	124,25	124,25
Uni-Foncier	1140,69	1112,87
Unifrance	569,29	[illegible]
Uni-Garantie C	1550,52	[illegible]
Uni-Garantie D	1345,91	[illegible]
Uni Régions	1411,10	[illegible]
Univar ○	292,49	292,49
Univers Actions	1625,69	[illegible]
Univers Obligations	2108,32	[illegible]
Valorg ◆	2405,74	[illegible]
Valréal ◆	33615,37	[illegible]
Winterthur St-Honoré	251,10	239,71

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

AUTOMOBILISME **Michael Schumacher est devenu champion du monde des pilotes de formule 1 pour la deuxième fois consécutive, dimanche 22 octobre à Aida. Le pilote allemand a gagné le Grand Prix du Pacifique devant David Coulthard et Damon Hill, au terme d'une course d'une grande intelligence stratégique. ● LE PILOTE signe sa huitième victoire de la saison et la dix-huitième de sa carrière. A l'âge de vingt-six ans, Michael Schumacher devient le plus jeune pilote déjà sacré deux foix de l'Histoire. Il peut envisager d'égaler et peut-être de battre le record de Nigel Mansell, qui avait gagné neuf courses en une saison, en 1992. ● RENAULT, qui, avec Michael Schumacher, gagne son troisième titre de pilote, devrait enlever le titre des constructeurs avec Benetton. Avec soixante-douze victoires, le motoriste français a d'ores et déjà battu le record de Honda.**

Michael Schumacher rejoindra Ferrari en champion du monde de F 1

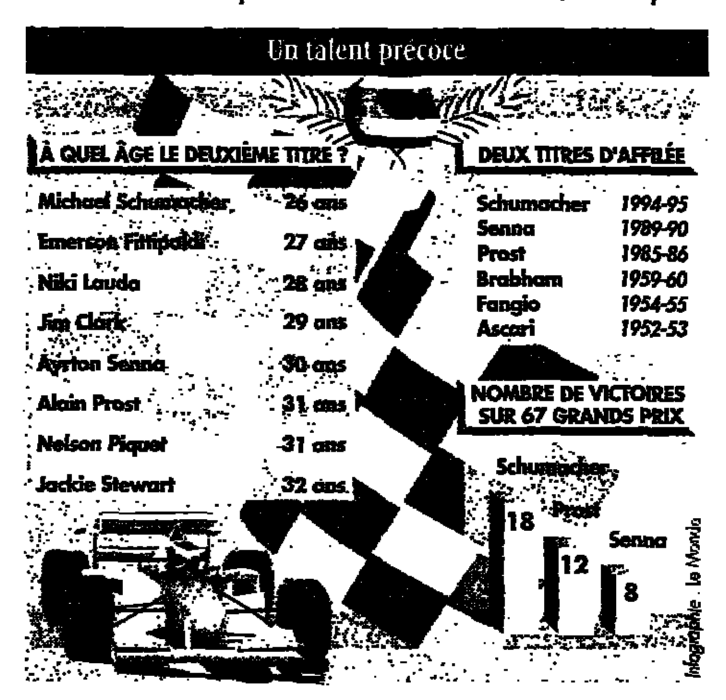
Le pilote allemand, couronné à l'âge de vingt-six ans pour la deuxième année consécutive, a remporté, dimanche 22 octobre, le Grand Prix du Pacifique sur le circuit d'Aida, au Japon. Il a ajouté le panache à son image de surdoué des circuits

IL S'APPELLE toujours Michael Schumacher. Et pourtant, la formule 1 a changé de champion du monde. En 1994, le pilote allemand était une sorte de héros de circonstance, né d'un 1er mai tragique. Ce jour-là, la course avait perdu celui qu'elle adulait, qu'elle pensait inégalable dans les virages de vertige où il étalait à plaisir son talent. Ayrton Senna était mort, et avec lui une certaine idée de la F1 faite de panache et de style, au sens où l'on dit d'un artiste qu'il en possède. A cette image empreinte d'un romantisme parfois facile, Michael Schumacher n'avait à opposer que celle du bon élève, d'un garçon formidablement doué, mais si peu séduisant.



PORTRAIT

Ce premier titre qui faisait de lui le plus jeune champion du monde de l'histoire de la formule 1, il ne l'avait pas volé. N'empêche que dans le petit univers des paddocks, les voix ne manquaient pas pour dire qu'il n'était qu'un champion de substitution, couronné à la place de l'irremplaçable Senna, que seul un destin cruel avait empêché de lui infliger sa supériorité. 1995 a fait de Michael Schumacher un autre pilote, un autre homme, qui, du haut de la plus haute marche du podium du Grand Prix du Pacifique, semble sourire à cette formidable mutation.



Car, en 1995, il est devenu le maître, celui que ses adversaires admirent, respectent, craignent, un incontestable triomphateur qui s'ébroue dans le champagne d'Aïda, nanti de sa huitième victoire de la saison. Il est vrai que le vin rituel du succès n'a sans doute pas tout à fait le même goût que l'année dernière. En 1994, il avait dû son premier sacre à un accrochage avec son rival Damon Hill qui avait provoqué leur mutuelle élimination. Que pouvait-il en ressortir d'autre qu'un sentiment persistant d'inachevé, d'avènement interrompu avant terme ?

Cette année, alors qu'une quatrième place suffisait au renouvellement de son bonheur, il s'est offert la victoire, avec superbe, tel un ogre de la piste jamais rassasié, un champion du monde converti à l'amour du beau geste, du risque pour le risque, bref, un numéro un au talent éclatant.

Pour mériter ce nouveau statut, Michael Schumacher a fait ce qu'il fallait. Il s'est d'abord appliqué à renforcer ses points forts. Depuis ses débuts avec Mercedes en formule prototype, on lui connaissait une grosse capacité d'adaptation aux conditions de la course, une réputation de bourreau de travail. Le pilote Benetton était animé de cette rage de la perfection qui habite les plus grands. Il ne rechignait pas sur les séances d'essais privés au point d'en priver régulièrement ses coéquipiers, réduits au rôle de faire-valoir ou de figurant.

Il ne s'effrayait jamais des vendredi et des samedi de grand prix finis à la nuit tombante dans une énième tentative d'amélioration des réglages de la voiture. Cet effort n'était jamais effectué au hasard. Il a été poussé cette année à l'extrême. Tout au long de cette saison, des milliards de téléspectateurs n'ont pu qu'en faire le constat. La Benetton, parfois titubante le vendredi, hésitante le samedi, retrouvait le dimanche une vigueur suffisante pour disposer des Williams, les meilleures voitures du plateau.

UNE NOUVELLE IMAGE

Williams-Renault. Le même moteur. Le plus dur concurrent. L'ennemi numéro un dans cette quête du deuxième titre mondial. Emoustillée par le duel Hill-Schumacher de 1994, la F1 s'était prise à rêver d'un *mano à mano* digne des homériques batailles Prost-Senna. Le pilote allemand a coupé court aux spéculations. Il a maîtrisé, dominé, surpassé le Britannique, qui faisait presqu'à chaque grand prix la cruelle démonstration de ses limites. Pauvre Damon Hill, épuisé par une course-poursuite impossible, égaré dans des dépassements catastrophes qui, à trois reprises, lui ont coûté et la victoire, et le respect d'un adversaire toujours prompt à l'arrogant étalage de sa supériorité.

Au bout du compte, le Schumacher de 1995 était peut-être trop fort pour avoir un rival. C'est en tout cas cette supériorité qui lui a permis d'ajouter à une profusion naturelle de dons le seul qui paraissait lui manquer. Le champion du monde a découvert le panache, sur le circuit du Nürburgring, le 1er octobre, dans le funambulesque dépassement de Jean Alesi, et ce dimanche japonais encore, dans la beauté d'une victoire inutile.

Et puis, en cet octobre de couronnement, l'homme aussi n'est plus tout à fait le même. Il n'est plus « *Schumi* », ce garçon un peu trop rigide, économe de sourires et de bonne humeur. Michael Schumacher, au fil de ses propos, s'est efforcé de bâtir une nouvelle image, d'entrer dans une sorte d'âge adulte de la communication. Il a volontiers déguisé la certitude de sa force sous le masque de l'humour et des confidences largement dispensées. Il a mis dans ses rapports avec la presse internationale presque le même souci professionnel qu'il place dans la préparation de sa voiture. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le champion s'est humanisé. Le pilote, à défaut de l'homme, a gagné en popularité, jusqu'au dehors d'une Allemagne dont il reste l'un des sportifs favoris.

Agé de vingt-six ans, Michael Schumacher compte déjà deux titres de champion du monde. Il lui reste deux courses pour gonfler son stock de dix-huit victoires en grand prix, pour améliorer le record des succès en une seule saison. Ensuite, il quittera le baquet de la Benetton, qu'il occupait depuis quatre ans, pour prendre place dans celui de la Ferrari. Objectif : redonner lustre à une équipe en panne de champion du monde des conducteurs depuis 1979. Michael Schumacher y trouvera matière à un défi insensé, dont il semble aujourd'hui capable de faire un nouveau destin de victoires.

Pascal Ceaux

Benetton, le stand des as de la stratégie de course

À PEINE DESCENDU DU PODIUM, il s'est empressé de rendre hommage à son équipe. C'était presque les premiers mots du nouveau champion du monde. « *Ils ont fait un travail incroyable,* déclarait un Michaël Schumacher en proie à une vive émotion. *Le titre leur revient en grande partie.* » Derrière l'enthousiasme du vainqueur, il y avait une bonne part de vérité. En cette saison 1995, l'écurie Benetton-Renault a pris le dessus sur tous ses adversaires dans la stratégie de course, sans encourir les soupçons de tricherie qui avaient entaché l'année 1994.

Le Grand Prix du Pacifique a fourni une nouvelle illustration de cette supériorité. Elle s'est manifestée notamment dans l'exercice des changements de pneumatiques et du ravitaillement. Lors du premier arrêt au stand, le pilote de la Benetton-Renault occupe la quatrième place de la course. En tête, David Coulthard a creusé l'écart. Jean Alesi et Damon Hill, second et troisième, effectuent leur arrêt en même temps que le pilote allemand qui les suit de près. A l'issue de l'opération qui lui a pris six secondes et trois dixièmes, Michael Schumacher reprend la piste devant ses deux rivaux. Il les a « doublés » dans les stands.

Les mécaniciens de l'écurie Benetton ont régulièrement dominé leurs concurrents tout au long de la saison. Dès le jeudi précédant le Grand Prix, ils se livraient à de méticuleuses répétitions sur chaque circuit. Résultat : une avance que les autres n'ont jamais pu rattraper, et le titre mondial de leur pilote acquis pour une part grâce à eux. Michael Schumacher pouvait ainsi compenser une position sur la grille de départ souvent en retrait des Williams-Renault, notamment dans la deuxième partie de la saison. Au Grand Prix d'Europe, le 1er octobre, la virtuosité des techniciens lui a permis d'emporter la victoire, malgré trois arrêts au stand contre un seul à son dauphin du jour, Jean Alesi.

A cette maîtrise s'est ajoutée une domination stratégique fondée sur une rapidité de réactions supérieure à celle des adversaires, pendant la course. Chez Benetton, trois hommes sont associés aux décisions : Michael Schumacher, lui-même qui dispose d'une liaison radio permanente avec son stand, auquel il fait part de ses sensations et de ses éventuels choix tactiques en matière d'arrêts au stand, Flavio Briatore, le directeur de l'écurie, et Pat Symonds, l'ingénieur d'exploitation du champion du monde.

Pendant la saison, ils sont parvenus à éviter toute faute tactique majeure, et souvent à améliorer la position de Michael Schumacher. Damon Hill, lui, perdait du temps à plusieurs reprises dans des arrêts intempestifs au stand ou, au contraire, par une obstination à rester sur la piste, bloqué derrière un peloton d'attardés. Une partie du second titre mondial de Michael Schumacher a bel et bien été conquis dans les stands.

P. C.

Renault devance Honda

A Aida, Renault a gagné, dimanche 22 octobre, son troisième titre pilote après ceux de Nigell Mansell en 1992 et celui d'Alain Prost en 1983. La firme française est certaine d'enlever le titre des constructeurs. Elle devrait fêter, cette année, ce succès avec Benetton alors qu'elle l'avait célébré de 1992 à 1994 avec Williams. En signant un soixante-douzième succès en formule 1, dimanche, Renault a aussi dépassé Honda au nombre des victoires.

Ses responsables en sont d'autant plus fiers que le record a été battu au Japon. « *Il faut continuer à regarder devant soi,* a déclaré Christian Contzen, directeur général de Renault-Sport. *En 1996, il faudra gagner à nouveau, et bien s'y préparer car la concurrence risque d'être forte.* »

Atlanta et Cleveland se disputent la suprématie du base-ball américain

ATLANTA
correspondance

En dépit d'un coup de froid qui est tombé sur la ville, il règne une atmosphère étouffante, samedi soir 21 octobre, dans le Fulton-County Stadium d'Atlanta, où 52 000 spectateurs se pressent sur les gradins. Ted Turner, le propriétaire des Braves, en oublierait presque les tracas de la vente récente de son empire du multimédia. La casquette vissée sur le crâne, il explique patiemment à Jimmy Carter les données de ce premier match des *World Series*, la finale du championnat nord-américain de base-ball. L'ancien président américain écoute poliment. Mais la leçon lui est inutile. Jimmy Carter n'ignore plus rien de ce choc entre Atlanta et Cleveland, devenu depuis ces derniers jours le premier sujet de conversation du pays.

Un seul coup d'œil sur leurs maillots suffit pour découvrir que les deux finalistes ne partagent pas seulement le mérite d'avoir bouclé en tête la saison régulière. Cleveland et Atlanta ont en commun un attachement visible à la cause indienne. Les premiers en portent le nom, « Indians », un vieux souvenir traîné depuis les premiers jours. Créée en 1915, l'équipe se nomme ainsi en hommage à *Louis Sockalexis*, un Indien dont le coup de batte faisait, au XIXe siècle, l'admiration de toute la ville. Depuis, les années ont effacé son image, mais le club n'a jamais osé se donner un autre titre. A Atlanta, la référence aux « natifs » d'Amérique du Nord se lit sur la poitrine des joueurs. Nés à Boston aux premières heures de ce siècle, puis transportés à Milwaukee, les Braves n'ont pas toujours vécu en Géorgie. Mais leurs maillots ont toujours porté l'insigne d'un tomahawk, une arme dont le public aime aujourd'hui se servir pour marquer la mesure de chacun de ses chants.

> Un choc devenu depuis ces derniers jours le premier sujet de conversation du pays

Pour le reste, les deux équipes se plaisent à dénombrer leurs multiples différences. Les Braves ont tracé leur route jusqu'aux World Series en se glissant dans l'ombre de leur trois lanceurs, Greg Maddux, Tom Glavine et John Smoltz, un trio de *pitchers* que les experts qualifient volontiers de tous les superlatifs. En face, les Indians offrent un profil plus massif. Réputés pour la puissance de leurs batteurs, ils comptent sur les muscles du solide Albert Belle pour renvoyer vers les bâches les balles de leurs rivaux.

L'écart entre les deux finalistes ne se réduit pas à cette seule opposition de styles. Cleveland et Atlanta ne se réclament pas de la même page d'histoire du base-ball américain. Les Indians ont besoin de toute leur mémoire pour se souvenir encore du goût que prend parfois le succès. Leur dernière présence en World Series remontait à 1954. « *Une époque,* soupire un vieux dirigeant du club, *où la télé n'empêchait pas encore les gens de venir au stade.* » L'actuelle saison les a vus se réconcilier avec leur public et battre un record d'affluence qui datait de 1948. Mais elle n'a pas complètement effacé l'amertume de cette interminable traversée du désert.

Ces dernières années, Cleveland n'a pas seulement souffert de voir ses joueurs éternellement piétinés par les meilleures équipes nord-américaines. La capitale de l'Ohio, un Etat posé au bord de la frontière canadienne, a essuyé les sarcasmes et les moqueries faciles de ses rivales. Son nom et ses maillots ont été utilisés à deux reprises par le cinéma, mais Cleveland ne tire aucune fierté de l'intérêt que lui manifeste Hollywood. Dans les deux cas, le film peignait le portrait d'une équipe de joyeux perdants harcelée par l'infortune.

A Atlanta, personne n'aurait le mauvais goût de se moquer du parcours accompli par les Braves ces dernières années. A la veille du premier match des World Series, disputé samedi 21 octobre, les joueurs se donnaient volontiers une allure de vieux habitués des lieux. L'équipe n'en est pas à son coup d'essai. Elle a atteint ce stade de la compétition à trois reprises ces cinq dernières saisons. Mais la victoire n'a jamais voulu la désigner du doigt. Un acharnement qui fait dire à John Smoltz, le troisième *pitcher* des Braves : « *Pour Cleveland, les World Series représentent déjà la Terre promise. Mais nous, seul le titre pourra nous satisfaire. Nous possédons sans doute la meilleure équipe que le club ait jamais connue. Si nous échouons une nouvelle fois, je ne serai pas loin de penser que les Braves sont victimes d'une étrange malédiction.* »

Dimanche soir, les mauvais esprits ont quitté au grand galop le stade d'Atlanta. Au terme de la deuxième rencontre, les Braves mènent par deux victoires à zéro. Et il faut l'emporter quatre fois pour s'emparer du titre. Le but est proche pour l'équipe de la future ville olympique, qui doit désormais se rendre dans l'Ohio pour les deux prochaines rencontres.

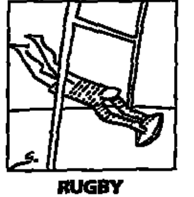
Alain Mercier

Le XV de France a réussi sa Coupe latine avant d'accueillir la tournée néo-zélandaise

La victoire face aux Argentins a témoigné des progrès du jeu de l'équipe nationale

En battant l'Argentine (47-12), l'équipe de France a gagné la première édition de la Coupe latine, samedi 21 octobre à Buenos-Aires. Les Français ont démontré qu'ils pouvaient pratiquer un jeu ambitieux tout en comptant sur de jeunes joueurs. Leur prochain rendez-vous international les opposera aux All Blacks néo-zélandais qui viennent d'arriver en Italie pour une tournée qui les conduira ensuite en France.

L'ÉQUIPE DE FRANCE de rugby a battu nettement celle d'Argentine (47-12), samedi 21 octobre à Buenos-Aires. Cette troisième victoire en trois matches, après celles obtenues face à l'Italie et la Roumanie, lui permet d'inscrire son nom sur la première ligne du palmarès de la toute nouvelle Coupe latine. En soi, ces nouvelles venues d'Amérique du Sud ne peuvent surprendre personne. Le XV de France faisait figure de grand favori dans une compétition dont l'intérêt reste à démontrer, face à des rugbymen qui ont choisi de demeurer amateurs non par conservatisme, comme les Français, mais par conscience de leurs lacunes.


RUGBY

Les Bleus ont toutefois trop souvent gâché par le passé des rencontres jugées « faciles » pour que l'on ne salue pas ces succès. Ils dépendent de dirigeants qui ont accumulé trop d'erreurs de stratégie pour qu'on ne les félicite pas d'avoir su, eux, déjouer tous les pièges que leur tendait ce déplacement. En atterrissant en Argentine, le groupe emmené par Jean-Claude Skrela était en effet menacé par au moins trois dangers.

D'abord, les mauvaises conditions dans lesquelles le nouvel entraîneur avait succédé à Pierre Berbizier. A moins de deux mois d'une tournée des All Blacks néo-zélandais en France, le départ mouvementé de l'ancien demi de mêlée d'Agen ne plaçait pas l'ex-troisième ligne toulousain dans des conditions favorables pour imposer ses conceptions du rugby et son autorité sur les hommes.

Le lourd contexte fédéral, ensuite, ne lui laissait guère de marge de manœuvre. Les déboires de Bernard Lapasset, président de plus en plus contesté de la Fédération française (FFR), confrontaient les joueurs à une obligation de résultats guère propice à l'épanouissement du jeu.

L'hétérogénéité du groupe choisi, enfin, permettait de douter de la solidarité des équipes sur le terrain. Entre les jeunes anciens de la Coupe du monde sud-africaine, encore imprégnés de la bonne parole de Pierre Berbizier, et les nouveaux qui découvraient la vie en sélection, l'osmose ne paraissait pas jouée d'avance. Même si la forte représentation de deux clubs – quatre joueurs de Montferrand, cinq de Toulouse – lançait des passerelles par-dessus le fossé des générations.

Quinze jours et trois matches plus tard, Jean-Claude Skrela peut s'enorgueillir d'avoir évité ces écueils. Plus que la victoire finale, dans un trophée sans histoire, c'est la progression de son équipe qui a séduit. Approximatif face aux Italiens, appliqué face aux Roumains au jeu agonisant, le XV de France a su se montrer convaincant face à des Argentins qui s'imposaient a priori comme l'adversaire le plus redoutable. Malgré trois défaites en Afrique du Sud, les parcours des Pumas en Coupe du monde avaient en effet mis en valeur la solidité de leur paquet d'avant, sans doute l'un des tout meilleurs du tournoi.

MARGE DE SÉCURITÉ

Samedi, dans le petit stade de Ferrocaril Oeste, c'est pourtant dans ce secteur du jeu que les Français ont commencé par asseoir leur supériorité. Dominateurs devant, puis plus véloces et imaginatifs derrière, ils possédaient une marge de sécurité suffisante pour éviter tout revers du type de celui de Nantes en 1992, l'un des gros égarements de l'époque Berbizier.

Jean-Claude Skrela n'a pas seulement réussi à obtenir l'unité au sein de son groupe. Plusieurs phases du match ont montré qu'il avait su faire communier ses joueurs dans un même enthousiasme, dans un souci identique de jeu complet et intelligent. Un rugby dans la droite ligne de celui que Skrela cherchait à faire pratiquer au Stade toulousain des années 80, au côté de Pierre Villepreux.

Pour ne rien gâcher, le rugby français a également découvert en Argentine quelques jeunes prometteurs à des postes où il se plaignait depuis longtemps du manque de relève crédible. Entre autres avants prometteurs, Christian Juillet s'est imposé en numéro 8 solide. Le Dacquois Richard Dourthe et le Toulousain Thomas Castaignède ont prouvé qu'il y avait une vie au centre après Philippe Sella. Philippe Carbonneau a montré un talent indéniable de demi de mêlée, poste qu'il n'occupe pourtant pas à Toulouse. Autant d'éléments qui rendraient optimistes sur l'avenir de l'équipe de France si le très court terme ne la contraignait à recevoir de redoutables visiteurs surnommés All Blacks.

J. Fe.

Argentine-France 12-47

● ARGENTINE : quatre pénalités de Luna (1re, 15e, 42e et 54e).
● FRANCE : sept essais de Philipe Saint-André (19e et 37e), Philippe Carbonneau (57e et 80e), Emile Ntamack (63e et 65e) et Richard Dourthe (67e), trois transformations et deux pénalités (5e et 9e) de Christophe Deylaud.

Les All Blacks arrivent en Europe pour « rendre la politesse »

AUCKLAND
de notre correspondante

Le vent froid qui souffle ce matin-là sur le nouveau terrain d'entraînement des All Blacks, dans la banlieue nord d'Auckland, a découragé les habituels supporters. « *Il y en a parfois plus de 3 000* », affirme Colin Meads, figure emblématique du rugby néo-zélandais pour avoir joué plus de 50 matchs-tests pour son pays entre 1956 et 1971. Aujourd'hui manager de l'équipe des All Blacks, il regrette que seuls vingt-six joueurs puissent participer à la tournée en Italie et en France. Laurie Mains, l'entraîneur, partage cet avis. Après une année aussi dure, il aurait fallu au moins trente joueurs, d'autant que le programme est chargé : huit matchs entre le 25 octobre et le 18 novembre. Des trois test-matchs, l'un a lieu à Bologne face aux Italiens, le 28 octobre, et deux en France, le 11 novembre, à Toulouse, et le 18 à Paris, au Parc des Princes.

COURRIER DES LECTEURS

« *Jouer en France, c'est vraiment différent* », explique-t-on. L'Afrique du Sud, l'Australie, même l'Angleterre n'offrent pas le même dépaysement. Avant de jouer leur premier match, les joueurs n'auront que deux jours pour se remettre de leurs heures de voyage et des douze heures de décalage horaire. « *Ce qui rend le jeu difficile contre les Français, c'est que les avants sont très forts, les arrières sont de grande qualité, et leur jeu est totalement imprévisible* », explique Laurie Mains, dont c'est la dernière tournée comme entraîneur.

Ainsi, les All Blacks sont donc tous du même avis : cela va être difficile. Mais le souvenir de la double défaite à domicile l'année dernière, lorsque la France est venue gagner deux matchs-tests à Christchurch et à l'Eden Park d'Auckland, le temple du rugby national, reste une motivation indéniable. « *Nous aimerions rendre la politesse* », sourit Colin Meads. « *Cette tournée est un énorme défi. D'autant que la plupart de nos joueurs sont très jeunes et ont beaucoup à apprendre. Pour jouer contre les Français, il faut surtout qu'ils apprennent à penser vite* », estime pour sa part Laurie Mains. Jonah Lomu pense, quant à lui, avoir fait beaucoup de progrès depuis les deux dernières confrontations. « *L'année dernière, ils ont exposé toutes mes faiblesses. Je suis curieux de découvrir à nouveau mes qualités et mes défauts en rejouant contre les Français* », déclare-t-il.

Depuis l'annonce par la France de la reprise des essais nucléaires, en juin, la participation des All Blacks à cette tournée fut largement débattue en Nouvelle-Zélande. Davantage, il est vrai, dans le courrier des lecteurs des quotidiens qu'au Parlement. Laurie Mains lui-même a affirmé peu de temps avant de partir qu'il avait failli quitter son poste d'entraîneur avant la tournée en France, en signe de protestation. Puis il s'est rendu à l'évidence : il aurait plus d'impact en exprimant en France son opposition qu'en restant en Nouvelle-Zélande.

Les All Blacks, qui n'ont pas eu d'état d'âme pour jouer contre les Springboks pendant les plus dures années de l'apartheid, sont toutefois soucieux de ne pas nuire à leur réputation. « *Je crois que nous sommes tous foncièrement contre les essais nucléaires. Et nous ne raterons pas une occasion de le dire, si on nous le demande* », affirme Laurie Mains, qui précise toutefois : « *Chacun fera ses commentaires à titre personnel. Il ne s'agit pas de salir le nom des All Blacks.* »

Florence de Changy

Des argumentaires sur les essais

Les membres de l'équipe néo-zélandaise de rugby ont reçu de la part du premier ministre de leur pays des argumentaires concernant les essais nucléaires de la France dans le Pacifique, a affirmé, dimanche 22 octobre, le *Sunday Star Times*. « *L'équipe, qui s'attend à de nombreuses questions sur ce thème, dispose de documents émanant du bureau du chef du gouvernement, de l'organisation écologiste Greenpeace et de l'ambassade de France* », assure le journal néo-zélandais. « *Les joueurs tenaient à être informés des derniers développements*, selon Ric Salizzo, responsable presse des All Blacks cité par l'hebdomadaire. *Il nous a semblé que le mieux était de leur présenter toutes les opinions dans cette affaire.* ». – (AFP.)

Wayne Ferreira, le marathonien sud-africain des courts, prive Pete Sampras d'un quatrième succès au tournoi de Lyon

IL AVAIT QUITTÉ les Internationaux des Etats-Unis la tête basse, battu au premier tour par le Français Jérôme Golmard. En cette fin d'été, Wayne Ferreira semblait payer les efforts d'une saison bien trop chargée. Sur le circuit, le joueur sud-africain est désormais connu pour une insatiable envie de compétition, accumulant les tournois en quête de victoires et de richesse. Il avait gagné à Dubaï en février, puis à Munich en mai. Il s'était illustré sur l'herbe de Wimbledon avant ce gros coup de fatigue. Il était alors revenu à un peu de raison et s'était accordé quelques jours de repos.


TENNIS

A l'automne, il est reparti en trombe. La semaine dernière, il s'est imposé à Ostrava. A Lyon, où il disputait son vingt-sixième tournoi de la saison, il s'est offert la victoire finale en battant Pete Sampras, deuxième joueur mondial, au terme d'une rencontre passionnante puisque spectaculaire (7-6, 5-7, 6-3).

En un peu plus de deux heures de jeu, Wayne Ferreira s'est montré fidèle à son autre réputation : un teigneux des courts, n'abandonnant jamais une balle. Il en est tombé dans le public, s'en est fait mal, mais il n'a jamais abandonné contre un Pete Sampras décontenancé par tant de résistance à l'effort et, surtout, tant de malice.

INSTALLÉ EN FRANCE

Douzième joueur mondial en simple, Wayne Ferreira est, avec Evgueny Kafelnikov, le seul à être aussi classé parmi les vingt meilleurs mondiaux en double. De l'exercice, il possède les réflexes aiguisés, une solide attirance pour le service-volée et une incorrigible manière de déverrouiller une défense en jouant d'abord sur son adversaire avant de tirer des passing-shots le long de la ligne. Son plus beau coup, dimanche, en bout de course, en coup droit ou en revers, parfois. Ainsi a-t-il découragé Pete Sampras, triple vainqueur du tournoi, qui restait sur dix-neuf victoires à Lyon.

Vingt-quatre ans, droitier, blond, le visage ponctué de taches de rousseur, Wayne Ferreira a commencé sa carrière incognito. Passé professionnel en 1989, il collectionne tout d'abord les succès en double, tandis que ses prestations en simple restent dans l'ombre de Kevin Curren, vainqueur des Internationaux d'Australie en 1984.

Wayne Ferreira, comme tous ses compatriotes, est banni des compétitions internationales pour cause d'apartheid. En 1992, à nouveau admis aux Jeux olympiques, à Barcelone, il gagne la médaille d'argent, en double, aux côtés de Piet Norval. Les deux hommes furent les seuls à rapporter une médaille au pays. Wayne porte toujours fièrement ce trophée comme un témoignage de valeur.

Pour sillonner le circuit, ce voyageur inlassable a installé son camp de base en France. Dimanche, il y a remporté le onzième tournoi de la carrière, restant fidèle à son image de marathonien. Mené 3-0 dans la première manche, il a resserré son jeu pour gagner au tie-break. Il n'aura cédé la deuxième qu'au douzième jeu, avant de dérégler le service de Pete Sampras : « *C'est le plus beau match de ma vie* », a-t-il déclaré. Décidément increvable, Wayne Ferreira a joué en oubliant une blessure aux abdominaux contractée la veille après un match interminable contre Evgueny Kafelnikov.

B. M.

■ **Le Belge Filip Dewulf a gagné,** dimanche 22 octobre, le tournoi de Vienne. Cent dix-neuvième mondial et issu des qualifications, il a créé la surprise en battant l'Autrichien Thomas Muster, vainqueur à Roland-Garros et troisième joueur mondial (7-5, 6-2, 1-6, 7-5). Au Tournoi de Hongkong, Stefan Edberg a renoué avec le succès en s'imposant, en finale, contre l'Italien Andrea Gaudenzi (6-3, 6-1, 7-6). – (AFP.)

Un troisième boxeur meurt sur le ring en une semaine

LE POIDS COQ amateur Marvin Corpuz, 19 ans, a succombé, samedi 21 octobre, à une hémorragie cérébrale à l'issue d'un combat disputé à Genral Santos, au sud des Philippines. Il est, en l'espace de quelques jours, le deuxième boxeur philippin a trouver la mort sur le ring. Dominé par son adversaire, Corpuz était parvenu à éviter le K.-O., poussé par le public qui l'incitait à ne pas abandonner. Le 15 octobre, le poids mouche professionnel Roger Espenili avait succombé à des lésions majeures au cerveau. Le même jour, le poids coq écossais James Murray avait également trouvé la mort moins de deux jours après avoir été mis K.-O. lors du championnat britannique professionnel disputé à Glasgow. – (AFP.)

(Lire notre éditorial page 15.)

DÉPÊCHES

■ **GOLF : l'Ecosse remporte la Dunhill Cup pour la première fois.** Sur son parcours fétiche de Saint Andrews, l'équipe de golf d'Ecosse a battu le Zimbabwe en finale de la Coupe des nations. Ce succès a été remporté grâce aux victoires d'Andrew Collart et de Sam Torrance et malgré une défaite de Colin Montgomerie contre Nick Price. L'Ecosse avait perdu cette finale à deux reprises ces dix dernières années, en 1987 et en 1992, à chaque fois face à l'Angleterre. – (AFP.)

■ **SOLIDARITÉ : mille ballons de football destinés aux enfants de Côte-d'Ivoire ont brûlé dans l'incendie d'un entrepôt de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, jeudi 12 octobre.** Ces ballons avaient été gratuitement fournis par la société japonaise Tachikara. Ils devaient être acheminés par bateau vers Abidjan dans le cadre de l'opération « Espérance et solidarité autour d'un ballon » organisée par la division « activités sportives » de l'Unesco, que dirige Marie-José Lallart. Celle-ci lance un appel à la générosité pour que ces ballons soient remplacés au moment du départ du bateau de Lorient, le 7 novembre. L'Unesco a déjà réalisé des distributions de matériel sportif au Liban et en Guinée. Renseignements : 45-68-37-28.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DU PACIFIQUE

1. M. Schumacher (All., Benetton-Renault), les 307,349 km en 1 h 48 min 49 s 972 ; 2. D. Coulthard (G.B., Williams-Renault), à 14 s 920 ; 3. D. Hill (G.B., Williams-Renault), à 48 s 333 ; 4. G. Berger (Aut., Ferrari), à 1 tour ; 5. J. Alesi (Fra., Ferrari), à 1 tour ; 6. J. Herbert (G.B., Benetton-Renault), à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 92 pts ; 2. D. Hill (G.B.), 59 ; 3. D. Coulthard (G.B.), 49 ; 4. J. Alesi (Fra.), 42 ; 5. J. Herbert (G.B.), 41 ; 6. G. Berger (Aut.), 31.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Renault, 123 pts ; 2. Williams-Renault, 102 ; 3. Ferrari, 73 ; 4. McLaren-Mercedes, 21 ; 5. Sauber-Ford et Jordan-Peugeot, 18.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A
7e journée

Pau-Orthez-Limoges	91-83
Le Mans-Cholet	75-69
PSG Racing-Besançon	100-81
Dijon-Levallois	92-93
Nancy-Gravelines	94-79
Antibes-Strasbourg	65-69
Montpellier-Evreux	87-63

Classement : 1. Limoges et Pau-Orthez, 13 pts ; 3. Villeurbanne, Nancy et Montpellier, 12 ; 6. PSG Racing, Antibes et Dijon, 11 ; 9. Evreux, 10 ; 10. Levallois, Le Mans, Strasbourg, Besançon et Gravelines, 9 ; 15. Cholet, 8 ; 16 Lyon, 7.

CYCLISME

COUPE DU MONDE
Tour de Lombardie
Varese-Bergame

1. G. Faresin (Ita., Lampre) ; 2. D. Nardello (Ita.), à 19 s ; 3. M. Bartoli (Ita.), à 19 s ; 4. R. Sorensen (Dan.), à 56 s ; 5. S. Zanini (Ita.), à 1 min 2 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
14e journée

Bordeaux-Rennes	0-0
Bastia-Strasbourg	1-1
Saint-Etienne-Lens	1-1
Guingamp-Le Havre	2-2
Nantes-Lyon	0-0
Gueugnon-Cannes	1-1
Monaco-Montpellier	3-1
Nice-Martigues	1-0
Lille-Metz	0-0
Paris SG-Auxerre	3-1

Classement : 1. Metz, 32 pts ; 2. Lens, 29 ; 3. Paris-SG, 28 ; 4. Auxerre, 25 ; 5. Monaco, 24 ; 6. Guingamp, 22 ; 7. Nantes, 21 ; 8. Montpellier, 21 ; 9. Bastia, 20 ; 10. Nice, 19 ; 11. Strasbourg, 18 ; 12. Bordeaux, 18 ; 13. Rennes, 18 ; 14. Lyon, 15 ; 15. Le Havre, 15 ; 16. Saint-Etienne, 14 ; 17. Gueugnon, 12 ; 18. Lille, 10 ; 19. Cannes, 10 ; 20. Martigues, 10.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
16e journée

Laval-Sochaux	2-0
Toulouse-Epinal	0-1
Mulhouse-Le Mans	2-0
Alès-Charleville	0-0
Lorient-Valence	2-0
Nancy-Niort	4-0
Poitiers-Red Star	2-1
Marseille-Châteauroux	1-0
Perpignan-Amiens	2-0
Dunkerque-Louhans-Cuiseaux	1-0
Caen-Angers	2-0

Classement : 1. Caen, 33 pts ; 2. Laval, 28 ; 3. Red Star, 26 ; 4. Nancy, 26 ; 5. Sochaux, 26 ; 6. Le Mans, 26 ; 7. Perpignan, 25 ; 8. Toulouse, 24 ; 9. Lorient, 24 ; 10. Valence, 24 ; 11. Châteauroux, 23 ; 12. Marseille, 23 ; 13. Poitiers, 21 ; 14. Epinal, 21 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 20 ; 16. Charleville, 19 ; 17. Amiens, 18 ; 18. Niort, 18 ; 19. Mulhouse, 16 ; 20. Dunkerque, 15 ; 21. Angers, 14 ; 22. Alès, 5.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
10e journée

Bayer Leverkusen-Schalke 04	0-0
Uerdingen-Hansa Rostock	1-1
SC Fribourg-Hambourg SV	0-3
Munich 1860-SC Karlsruhe	1-1
VfB Stuttgart-Eintracht Francfort	3-2
FC St Pauli-Bayern Munich	0-1
Borussia Dortmund-FC Cologne	3-0
FC Kaiserslautern-Fortuna Düsseldorf	2-0
Moenchengladbach-Werder Brême	1-0

Classement : 1. Bayern Munich, 24 pts ; 2. Borussia Dortmund, 21 ; 3. Moenchengladbach, 19 ; 4. FC Hansa Rostock, 16 ; 5. VfB Stuttgart, 16 ; 6. Bayer Leverkusen, 15 ; 7. FC Schalke 04, 15 ; 8. SV Werder Brême, 14 ; 9. SC Karlsruhe, 12 ; 10. FC Kaiserslautern, 11 ; 11. FC St. Pauli, 11 ; 12. Hambourg SV, 10 ; 13. Munich 1860, 10 ; 14. KFC Uerdingen, 9 ; 15. Fortuna Düsseldorf, 9 ; 16. Eintracht Francfort, 9 ; 17. FC Cologne, 8 ; 18. SC Fribourg, 5.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
10e journée

Arsenal-Aston Villa	2-0
Chelsea-Manchester United	1-4
Coventry-Sheffield Wednesday	0-1
Manchester City-Leeds	0-0
Middlesbrough-QPR	1-0
Newcastle-Wimbledon	6-1
Nottingham Forest-Bolton	3-2
West Ham-Blackburn	1-1
Everton-Tottenham	1-1
Southampton-Liverpool	1-3

Classement : 1. Newcastle, 27 pts ; 2. Manchester United, 23 ; 3. Arsenal, 21 ; 4. Middlesbrough, 21 ; 5. Liverpool, 20 ; 6. Nottingham Forest, 20 ; 7. Aston Villa, 17 ; 8. Leeds, 17 ; 9. Tottenham, 15 ; 10. Chelsea, 15 ; 11. Blackburn, 11 ; 12. Sheffield Wednesday, 11 ; 13. West Ham, 10 ; 14. Wimbledon, 10 ; 15. Everton, 9 ; 16. Queen's Park Rangers, 9 ; 17. Coventry, 7 ; 18. Southampton, 6 ; 19. Bolton, 5 ; 20. Manchester City, 2.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
9e journée

Valladolid-Atletico Madrid	[illegible]
Real Betis-St-Jacques-de-Compostelle	5-0
Oviedo-Salamanque	2-2
Real Madrid-Tenerife	2-0
Rayo Vallecano-Albacete	2-0
Real Saragosse-Real Sociedad	1-2
Merida-Racing Santander	3-1
Deportivo La Corogne-Sporting Gijon	1-0
Celta Vigo-Sevilla	4-0
Athletic Bilbao-Espanol Barcelone	0-0
FC Barcelone-Valence	1-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 25 pts ; 2. FC Barcelone, 23 ; 3. Espanol Barcelone, 20 ; 4. Betis Séville, 16 ; 5. Saint-Jacques-de-Compostelle, 16 ; 6. Real Madrid, 14 ; 7. Valence, 14 ; 8. Deportivo La Corogne, 13 ; 9. Sporting Gijon, 13 ; 10. Athletic Bilbao, 13 ; 11. Real Saragosse, 13 ; 12. Tenerife, 12 ; 13. Merida, 10 ; 14. Albacete, 10 ; 15. Real Sociedad, 10 ; 16. Valladolid, 9 ; 17. Celta Vigo, 8 ; 18. Oviedo, 8 ; 19. Racing Santander, 8 ; 20. Rayo Vallecano, 7 ; 21. Salamanque, 6 ; 22. Seville, 6.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
7e journée

Bari-Cagliari	3-0
Cremonese-Atalanta	[illegible]
Inter Milan-Lazio	0-0
Juventus-Padoue	3-1
Piacenza-Naples	2-1
AS Rome-Parme	[illegible]
Udinese-Torino	1-0
Vicence-Milan AC	[illegible]
Sampdoria-Fiorentina	2-2

Classement : 1. Milan AC, 16 pts ; 2. Parme, Juventus et Naples, 14 ; 5. Lazio, 13 ; 6. Fiorentina, 12 ; 7. Vicence et Udinese, 11 ; 9. Inter de Milan, Atalanta et Sampdoria, 9 ; 12. Bari, 8 ; 13. Cagliari, Piacenza, AS Rome et Torino, 6 ; 17. Crémonese, 2 ; 18. Padoue, 1.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE N1
8e journée

PSG Asnières-Sélestat	25-21
OM-Vitrolles-Villeneuve-d'Ascq	27-23
Gagny-Créteil	17-27
Chambéry-Ivry	25-20
Pontault-Combault-Bordeaux	23-12
Toulouse-Istres	13-18
Dunkerque-Montpellier	17-20

Classement : 1. OM-Vitrolles, 16 pts ; 2. Montpellier, 15 ; 3. PSG Asnières, 12 ; 4. Créteil, 11 ; 5. Ivry, 9 ; 6. Dunkerque, 9 ; 7. Pontault-Combault, 8 ; 8. Chambéry, 8 ; 9. Istres, 7 ; 10. Villeneuve-d'Ascq, 6 ; 11. Bordeaux, 5 ; 12. Toulouse, 4 ; 13. Sélestat, 2 ; 14. Gagny, 0.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
8e journée

Reims-Grenoble	5-3
Angers-Chamonix	1-3
Brest-Viry	15-2
Amiens-Rouen (à Compiègne)	2-8

Classement : 1. Brest, 14 pts ; 2. Rouen, 12 ; 3. Reims, 11 ; 4. Chamonix, 9 ; 5. Grenoble, 7 ; 6. Amiens, 6 ; 7. Angers, 3 ; 8. Viry, 2.

RUGBY

COUPE LATINE

Italie-Roumanie	40-3
France-Argentine	47-12

Classement final : 1. France, 9 pts ; 2. Argentine, 7 ; 3. Italie, 5 ; 4. Roumanie, 3.

RUGBY A XIII

COUPE DU MONDE
Demi-finales

Australie-Nouvelle-Zélande	30-20 (a. p.)
Angleterre-Pays de Galles	25-10

TENNIS

Tournoi de Brighton
M. J. Fernandez (EU, n° 4) b. A. Coetzer (RSA, n° 7), 6-4, 7-5.
Tournoi de Pékin
M. Chang (EU, n° 1) b. R. Furlan (Ita., n° 2), 7-5, 6-3.
Grand Prix de Lyon
W. Ferreira (RSA, n° 4) b. P. Sampras (EU, n° 1), 7-6, 5-7, 6-3.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
3e journée

Strasbourg-Rennes	3-0
Cannes-Tours	3-0
Paris UC-Montpellier	2-3
Sète-PSG-Racing	3-2
Poitiers-Nice	3-1
Avignon-Tourcoing	3-1

Classement : 1. Cannes, 6 pts ; 2. Avignon, 6 ; 3. Montpellier, 6 ; 4. Paris UC, 5 ; 5. Poitiers, 5 ; 6. Tourcoing, 5 ; 7. Sète, 5 ; 8. Strasbourg, 4 ; 9. Nice, 3 ; 10. PSG-Racing, 3 ; 11. Rennes et Tours, 3.

Le théâtre ambulant s'arrête à Artenay

Tandis que la fête foraine est célébrée à La Villette, le Musée des spectacles sur tréteaux a trouvé abri dans un bourg de la Beauce

ORLÉANS
de notre correspondant

Voici un projet à rendre jaloux des cités plus titrées. Artenay (Loiret), 2 045 habitants, vient d'ouvrir un musée du théâtre forain. Ce gros village beauceron possède le maire le plus pittoresque du département. Chassé de son île natale, Minorque, par les franquistes, interné à Argelès, José Cardona est arrivé un soir de 1939 à Artenay, à dix-huit ans, et il y est resté. Sur les bancs du conseil général où il siège, à Orléans, il continue à proclamer son anarchisme, récite Thomas More et Elisée Reclus, que lui ont enseignés de vieux maîtres libertaires sur les rives minorquines.

Gaston Couté disait des Beaucerons, méchamment, qu'ils savaient compter, mais pas raisonner. *« Pour convaincre une commune d'un projet comme celui-ci, ce n'est pas facile. C'est une aventure qui a failli me coûter ma place de maire »*, plaisante José Cardona. Le Musée d'Artenay est né, il y a plus de dix ans, de la rencontre d'un couple de comédiens retraités, les Créteur, avec une équipe d'anthropologues dirigée par Marie-Claude Grobens, et le maire d'Artenay. L'idée était d'évoquer l'univers des « enfants de la balle », se transportant de villes en bourgs, jusque dans nos années 70.

La première surprise fut de constater que leur disparition est récente. Jean Créteur, soixante-treize ans, descendant d'une grande lignée de « banquistes », a été le dernier en France à fermer son théâtre ambulant en 1974. *« J'ai tenu 437 rôles – le premier à trois ans – au cours de mes cinquante ans de théâtre. Dans* Les Misérables, *j'ai tout joué, sauf Jean Valjean. Si au bout de cela, on n'est pas un acteur... »*, s'enflamme Jean Créteur. La troupe séjournait deux à trois mois dans le bourg. On commençait par monter la « baraque ». *« Nous avions un répertoire de quatre-vingts pièces. Nous en jouions cinq à six par semaine. Autant dire que les répétitions n'étaient pas possibles. Nous avons été les pionniers de la décentralisation. Nous faisions tout : acteur, mais aussi charpentier, décorateur, machiniste, et même auteur. Les enfants de Molière, c'est nous ! »* Un jour des années 30, le comédien Pierre Brasseur pénètre dans la « baraque » Créteur. Il cherche des enfants pour *Les Disparus de Saint-Agil* au cinéma. *« Il m'a vu jouer : je l'intéressais. Mon père a refusé de me laisser partir »*, confie avec regret Jean Créteur. En 1930, c'est encore l'âge d'or de ces « théâtreux », chez qui triomphent *Le Bossu* et *Les Deux Orphelines*. Il y a, estime-t-on alors, deux cents théâtres démontables en France. Cela fait peut-être six mille artistes, qui sillonnent l'Hexagone. *« Nous respectons notre public. Nous n'exhibons jamais de femmes nues »*, préviennent-ils. C'est que les théâtres sédentaires font pression pour que les autorités communales leur refusent la permission de s'installer. Après la guerre, les feux brillent encore, mais pas pour longtemps. Il y a les paillettes du cinéma et de la télévision, l'usure aussi du répertoire. Mais est-ce vraiment la cause de leur disparition ? *« Ce sont plutôt les taxes, les impositions et l'indifférence des pouvoirs publics qui ont tué le théâtre forain »*, affirme Jean Créteur aujourd'hui.

Les enfants de la balle appartiennent au fond de notre culture. *« Il est entendu dans les milieux artistiques*, les défend Marie-Claude Grobens, *que les théâtres forains ne sont que des diffuseurs sans originalité du théâtre de boulevard. Il faudrait mépriser les publics pour supposer qu'ils aient donné leur temps et leur argent à des comédiens dépourvus de compétence théâtrale. Jouvet, Copeau et surtout Baty nouèrent des relations avec les « banquistes ».* Théâtre de compétence, de convenance souvent, mais aussi d'impertinence. De tout temps, le théâtre ambulant s'oppose au théâtre installé.

> « Nous faisions tout : acteur, mais aussi charpentier, décorateur, machiniste, et même auteur. Les enfants de Molière, c'est nous ! »

Les XVII[e] et XVIII[e] siècles sont pleins de cette lutte sans merci entre « forains » et « romains ». Les premiers règnent aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, les seconds s'arc-boutent sur leurs privilèges, appuyés par les autorités qui redoutent ce théâtre de la rue, d'où jaillit la subversion. Constamment condamnés, leurs scènes envahies et détruites par la maréchaussée, les « forains » usent alors de tous les artifices pour s'exprimer, puisqu'on leur ôte la parole. Ainsi apparurent les marionnettes, ainsi naquit le théâtre du silence, le mime, dont l'art culmina avec Debureau.

Que reste-t-il aujourd'hui de tout ce patrimoine ? Le cinéma, lui au moins, laisse de la pellicule. On n'en est même pas encore à l'inventaire. Les théâtres démontables, de bois, sont sans doute tous détruits. Celui des Créteur, par exemple, a été débité sur le lieu où il avait été remisé. Le Musée d'Artenay montre la caravane d'artiste d'Aimé Clariond – un enfant de la balle lui aussi –, où il serait né. En revanche, les objets, marionnettes, éléments de décors, et le matériel de scène des comédiens, costumes, accessoires sont dispersés.

Georges-Henri Rivière avait lancé des enquêtes et constitué des collections, qui sont au Musée des arts et traditions populaires. Tout cela a naturellement sa place à Artenay, qui restitue aussi la vie sociale et familiale des comédiens. On voit dans des vitrines des documents émouvants, des livrets de circulation. Lorsque la troupe arrive, le premier contact est celui du gendarme. Le comédien reste le nomade, celui qui apporte l'étrangeté.

Prolonger les recherches, initier une animation, font partie des missions du Musée d'Artenay, qui se consacre davantage à l'aventure du théâtre démontable. Tant sur le plan de l'histoire que de la sociologie, il reste beaucoup à apprendre. Quand apparaît-il ? Début ou fin du XIX[e] ? Comment le distinguer du théâtre « savant » sédentarisé ? Des dépôts d'archives familiales, comptables, ont déjà été effectués à Artenay, appartenant à ces dynasties d'itinérants que furent les Créteur, les Cavalier, les Camp, les Caron, les Montanari, tous princes de ce « boulevard » des campagnes.

Une ferme beauceronne – à point nommé « du Paradis », au cœur d'Artenay, avec sa cour carrée traditionnelle – les accueille pour une ultime tournée. Le lieu, en particulier l'ancienne grange, a été transformé d'une façon très savante, tout en respectant le site, par l'équipe d'architectes Vincen Cornu et Benoît Crépet. Leur projet a été mentionné par la fondation Mies Van der Robe de Barcelone en 1994 et nominé à l'Equerre d'argent en 1995.

Une petite salle de spectacles (200 places) a été ajoutée. Mais le musée lui-même redevient vite le théâtre qui n'aurait jamais dû cesser d'exister, surtout lorsque les portes massives de la grange, en bois d'Orégon, s'ouvrent – comme des rideaux en scène – sur la cour carrée, qui peut contenir plusieurs centaines de spectateurs.

L'ensemble aura coûté environ 20 millions de francs (40 % de l'Etat, 30 % de la commune, 30 % de la région et du Loiret). Le fonctionnement – le musée a un statut communal – devrait être assuré par le budget de la ville. *« Artenay*, dit encore José Cardona, *est connu par ses betteraves. Grâce à elles, et à la sucrerie qui nous apporte sa taxe professionnelle, nous avons pu faire cet investissement. La betterave et la commedia dell'arte font bon ménage ! »*

Régis Guyotat

Le projet des architectes Vincen Cornu et Benoît Crépet pour l'aménagement du musée

Carnet de route

● **Situation.** Chef-lieu de canton du département du Loiret, la commune d'Artenay est située à 100 kilomètres au sud de Paris par la RN 20 ou l'autoroute A 10 (sortie Artenay). En partant d'Orléans, la distance est de 25 kilomètres au nord par les mêmes N 20 et A 10.

● **Musée.** Une ancienne ferme beauceronne, avec sa cour carrée traditionnelle, accueille, au centre de la cité, les expositions. Le lieu, et en particulier l'ancienne grange, a été aménagé en musée.

● **Archéologie.** La vieille bergerie de la ferme accueille des collections paléontologiques et archéologiques locales. Le site d'Artenay est en effet d'un intérêt scientifique majeur.

● **Visites.** Le Musée du théâtre forain est ouvert du 1[er] octobre au 31 mai, en semaine de 14 heures à 17 h 30 (sauf le mardi) ; samedi, dimanche et fêtes, de 10 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'à 18 heures de juin à septembre. Entrée : 20 francs. Renseignements : Musée du théâtre forain, quartier du Paradis, 45410 Artenay, tél. : (16) 38-80-09-73.

MOTOCYCLISME

Une moto pour l'âge de raison

AVEC son nouveau modèle, BMW affirme sa conception de la moto : un domaine où la sécurité et le confort prendraient définitivement le pas sur le risque et le désagrément. La R-1100 RT apparaît ainsi résolument à l'opposé de certains engins actuels, malcommodes et dangereux, surtout destinés à procurer d'intenses sensations.

Le nouveau modèle de la firme de Munich impose d'abord une ligne qui s'emploie à gommer tous les signes extérieurs d'agressivité de la moto. A la fois fluide et ventrue comme le corps d'un cétacé, la coque intégrale laisse à peine dépasser les deux cylindres du « Boxer », le moteur à plat qui remplace depuis 1993 le *flat twin* traditionnel. Mais, de la roue avant à la transmission arrière, tous les éléments mobiles et mécaniques de la R-1100 RT disparaissent sous carénages, boucliers et valises profilées.

Le message des designers allemands est clair : la machine doit se faire oublier. Sous la robe de la R-1100 RT se cache cependant un assemblage audacieux d'innovations technologiques. La gestion électronique du moteur, avec la coupure de l'alimentation en décélération, a pour objet de limiter à la fois la consommation et le rejet de gaz polluants. La centrale de contrôle informatique doit permettre d'espacer et de réduire au minimum l'entretien.

Garantie d'une tenue de route irréprochable, le gros bloc moteur - boîte de vitesses constitue un cadre indéformable sur lequel viennent se fixer la fourche avant et la transmission arrière. En séparant la suspension de la direction, le système Telelever de BMW évite le transfert au freinage du poids sur la roue avant. Le bras oscillant sur la roue arrière à transmission par cardan contribue également à la sécurité et au confort. Avec un système ABS de la nouvelle génération en série sur les deux gros disques avant et le disque arrière, les 282 kilos de la R-1100 RT peuvent être facilement maîtrisés. D'autant que l'équilibre des masses et un centre de gravité assez bas, vérifiables par la facilité du béquillage, rendent la moto agile et maniable.

La prise en main se révèle ainsi à la portée d'un motard un tant soit peu expérimenté. Mais on doit rester souple avec la poignée de gaz dès que la chaussée est glissante. Les 90 chevaux et le couple du bicylindre auraient d'ailleurs mérité un système d'antipatinage. Rien ne manque, en revanche, pour le confort du pilote. Réglable au guidon, l'inclinaison de la bulle électrique permet de choisir entre la performance et la protection. Le carénage intégral offre un abri suffisant contre une pluie modérée, sans équipement particulier. Par temps frais, les poignées chauffantes (sur option) comme le retour d'air chaud par deux volets derrière le cockpit s'avèrent vite indispensables.

POUR CITADINS PRESSÉS

Véritable marque de fabrique de BMW, le tableau de bord est exceptionnellement complet pour une moto : affichage de la vitesse engagée et du niveau du réservoir – dont les 26 litres assurent une autonomie de 400 kilomètres –, montre, prééquipement radio, prise 12 volts. La selle est réglable sur trois positions sans avoir besoin de sortir la trousse à outils. A l'abri des vibrations, les rétroviseurs offrent une visibilité exceptionnelle et une protection des mains du pilote. La prochaine version 850 centimètres cubes attirera probablement ces citadins pressés qui constituent non seulement la clientèle traditionnelle de BMW, mais aussi le seul segment en augmentation du marché actuel de la moto.

Christophe de Chenay

★ BMW R-1100 RT. Prix : 94 500 francs.

Du vent et quelques pluies

LES HAUTES PRESSIONS sont en train de se décaler vers l'est, et une perturbation atlantique rentrera mardi sur notre pays avec une activité pluvieuse modérée. Le vent de sud qui s'installe se renforcera notablement, et les 100 km/h pourront être dépassés sur la Bretagne l'après-midi. Les températures se radouciront sensiblement.

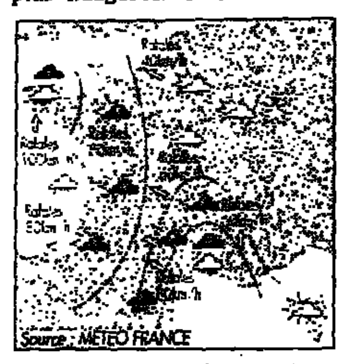
Mardi matin, les zones les plus nuageuses seront le Languedoc-Roussillon, la Provence, le Massif Central, les Pyrénées et les côtes de la Manche. Il pleuvra un peu sur le sud du Massif Central, et quelques orages isolés pourront éclater. Le soleil brillera sur une moitié est du pays, mais le ciel se voilera de plus en plus des Pyrénées aux côtes de la Manche.

En fin de matinée, la pluie arrivera sur la Bretagne. Le vent de sud atteindra 100 km/h sur les côtes bretonnes, 80 km/h dans l'intérieur, 60 km/h sur une grande partie du pays. L'autan se renforcera également jusqu'à 90 km/h. L'après-midi, la pluie se décalera vers la Normandie, les pays de Loire et le Poitou-Charentes. Le vent pourra dépasser 100 km/h sur la Bretagne et s'orientera au sud-ouest. Du Nord-Picardie à l'Ile-de-France et aux Pyrénées, les nuages deviendront plus épais. Le vent soufflera jusqu'à 70 à 80 km/h.

Sur la moitié est, le temps se dégradera aussi. Les pluies deviendront plus marquées sur le sud du Massif Central. L'autan se renforcera jusqu'à 100 km/h. Seules les régions Lorraine, Alsace, Franche-Comté, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse resteront ensoleillées.

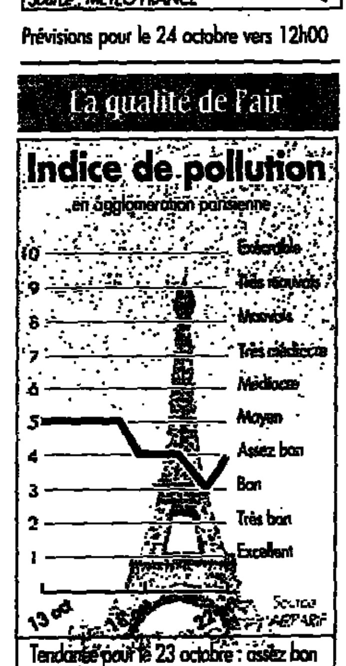
Les températures matinales seront en hausse, avec 7 à 11 degrés du nord au sud et, localement, 12 à 15 degrés sur les côtes méditerranéennes et bretonnes. L'après-midi, le thermomètre atteindra de 14 à 17 degrés sur la Lorraine et l'Alsace, de 17 à 20 degrés sur le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, la Bourgogne, la Franche-Comté etRhône-Alpes, de 19 à 22 degrés sur la moitié ouest et les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 24 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



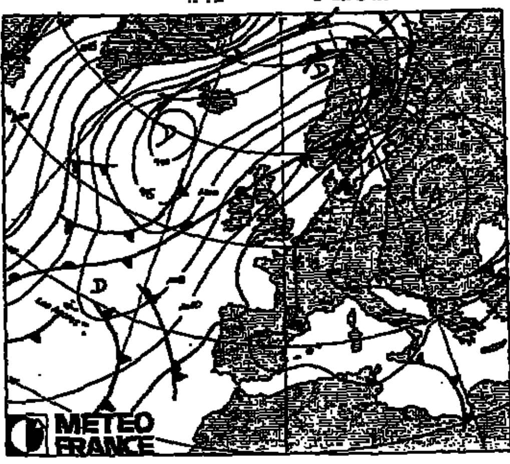
Tendance pour le 23 octobre : assez bon



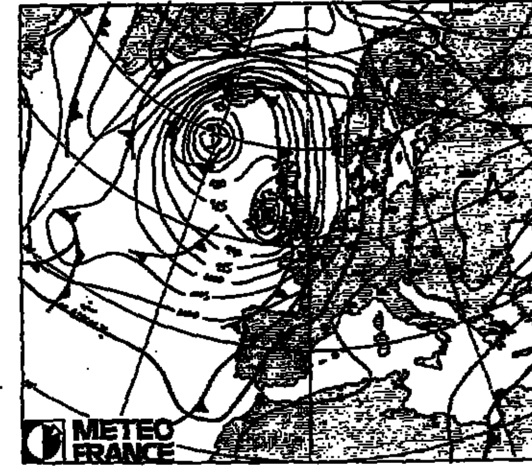


TEMPÉRATURES du 22 oct. 1995 maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	22/8
BIARRITZ	19/13
BORDEAUX	19/11
BOURGES	15/5
BREST	17/8
CAEN	17/4
CHERBOURG	16/2
CLERMONT-F.	17/5
DIJON	15/3
FORT-DE-FR.	32/22
GRENOBLE	19/7
LILLE	13/3
LIMOGES	15/6
LYON, BRON	19/5
MARSEILLE	22/13
NANCY	14/2
NANTES	15/9
NICE	21/13
PARIS	15/6
PAU	22/11
PERPIGNAN	18/11
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	17/11
ST-DENIS-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	19/6
STRASBOURG	14/2
TOULOUSE	20/12
TOURS	15/6
ÉTRANGER	
ALGER	26/10
AMSTERDAM	12/4
ATHÈNES	24/16
BANGKOK	32/26
BARCELONE	20/15
BELGRADE	15/3
BERLIN	11/3
BOMBAY	33/24
BRASILIA	33/25
BRUXELLES	12/5
BUCAREST	14/0
BUDAPEST	13/0
BUENOS-AIRES	25/18
CARACAS	26/21
CHICAGO	6/2
COPENHAGUE	10/6
DAKAR	31/25
DJAKARTA	28/24
DUBAI	34/24
DUBLIN	16/14
FRANCFORT	13/1
GENÈVE	13/6
HANOÏ	30/25
HELSINKI	4/2
HONGKONG	29/23
ISTANBUL	17/12
JÉRUSALEM	27/16
KIEV	9/3
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	30/19
LIMA	18/15
LISBONNE	24/15
LONDRES	16/1
LOS ANGELES	31/17
LUXEMBOURG	12/4
MADRID	22/8
MARRAKECH	26/14
MEXICO	27/14
MILAN	17/7
MONTRÉAL	21/8
MOSCOU	2/-1
MUNICH	11/-2
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	28/16
NEW YORK	16/10
PALMA DE MAJ.	22/12
PÉKIN	20/15
PRAGUE	10/-2
PRETORIA	25/18
RABAT	24/13
RIO DE JAN.	34/22
ROME	23/11
SAN FRANC.	18/12
SANTIAGO	24/9
SÉVILLE	28/14
ST-PÉTERS.	3/0
STOCKHOLM	9/6
SYDNEY	20/17
TENERIFE	26/19
TOKYO	21/14
TUNIS	24/13
VARSOVIE	10/-1
VENISE	18/6
VIENNE	12/4



Situation le 23 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« Boule de suif »

1870-1940. Le rapprochement est tentant. Guy de Maupassant devait donc fournir à Henri Jeanson un sujet facile. Un sujet sur mesure. Car, pour qui connaît la frénésie de généralisation d'Henri Jeanson, son goût du scandale et de la caricature hargneuse, l'histoire de « Boule de suif » apparaissait aussitôt comme l'exutoire providentiel d'une bile particulièrement acide.

Mais comme, par surcroît, Henri Jeanson est loin de manquer de talent, même lorsqu'il sacrifie à une certaine facilité, le film qu'il a signé avec Louis d'Hée et Christian-Jaque fourmille de qualités. Il est nerveux, rapide, avec des scènes à l'emporte-pièce et des répliques qui portent.

Christian-Jaque affirme, quant à lui, une technique bien personnelle. Formé à la triste école des vaudevilles sortis à la chaîne, il s'est, depuis quelques années, haussé jusqu'aux réussites les plus fines et les plus lumineuses. Qu'on se rappelle *Les Disparus de Saint-Agil*. Maître de son art, il n'admet pas les solutions paresseuses. Nanti d'un bon scénario, Christian-Jaque a maintenant apporté la preuve qu'il sait faire rendre à la technique visuelle et sonore le maximum de ce dont elle semble actuellement capable.

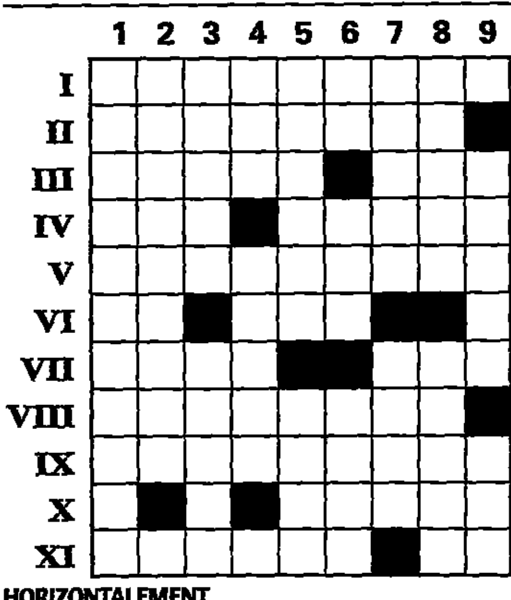
Boule de suif _ petit animal instinctif _, c'est Micheline Presle, avec de grands yeux inexpressifs (pour la circonstance), des moues rageuses, une résolution héroïque. Un rôle qui comptera dans sa vie de jeune vedette adulée. Jean Brochard, Marcel Simon et Palau, trio de pleutres bien nourris, de « collaborateurs » avant la lettre, ont, dans des créations délicates, su rester sans outrances et accuser avec doigté à la fois leur peur et leur suffisance. Quant à Louis Salou, voilà un acteur qui mérite amplement la vedette.

Jean Néry

(24 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6676



HORIZONTALEMENT

I. On la perd en apprenant à nager. – II. Très sombre. – III. N'est pas mignon quand il est faux. Jamais autrefois. – IV. Baie du Japon. Faite par ceux qui se mettaient en chemin. – V. Qui n'ont plus de fonds. – VI. Conjonction. Rendue en expirant. – VII. Une partie du jurassique. Employé comme avant. – VIII. Coule à l'Est. – IX. Peut ronger comme le cafard. – X. Entourages de bouquets. – XI. Un endroit où il y eut de l'art. Lie.

VERTICALEMENT

1. On les fait en courant. – 2. S'emploie pour coudre. – 3. Etait rayé pour servir. Aromatisé comme un apéritif. – 4. Partie de prière. Un endroit agréable. – 5. Etait utilisé pour une bonne conservation. Mérite un arrêt. – 6. Note. Circule à l'étranger. Un fromage. – 7. Principe odorant. Bien examiné. – 8. Un grand col. Quand elle est générale, il y a beaucoup d'éclats. – 9. Ne poursuit pas. D'un auxiliaire.

SOLUTION DU N° 6675

HORIZONTALEMENT

I. Chef d'orchestre. – II. Ouse. Némalion. – III. Potsdam. Busc. Sr. – IV. Anet. Néri. Eaqué. – V. Rigidité. Nuit. – VI. Te. Naseau. Stade. – VII. Ici ! m. ND. Cérès. – VIII. Chevrettes. Sas. – IX. Ionie. Sua. – X. Astrée. Evitée. – XI. AB. Italie. Arion. – XII. Nage. Tir. ENE. – XIII. Trirèmes. Film. – XIV. SB. Etudes. Coeur. – XV. Esse. Elèves. SS.

VERTICALEMENT

1. Coparticipants. – 2. Huon (de Bordeaux). Echo. Barbe. – 3. Ester. Iéna. GI. – 4. Festin. Visières. – 5. Garrett. Eté. – 6. Onanisme. Raimu. – 7. Remède. Taël. Ede. – 8. Cm. Riant. Ei. Sel. – 9. Habitudes. Et. Se. – 10. Elu. Sue. If. – 11. Sise. Sc. Avarice. – 12. Tocantes. Ir. Los. – 13. RN. Quarantième. – 14. Suidés. Eon. Us. – 15. Arêtes. Meneurs.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 25 octobre

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition La Belle et la Bête (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition-dossier Robert Houdin (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par artiste, Degas (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUIMET :** exposition Chine, des chevaux et des hommes (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ,** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 158, boulevard Haussmann (Institut culturel de Paris).

■ **LA SAINTE CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant la grille d'honneur du palais de justice (Odyssée).

■ **AUTOUR DE SAINT-VICTOR :** hôtels et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **DES HALLES** au Palais-Royal, sur les traces de Molière (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Eustache côté rue du Jour (Frédérique Jannel).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité, (50 F), 14 h 30, métro Cité, sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **PARC DE BAGATELLE :** conifères et couleurs d'automne (35 F), 14 h 30, devant l'entrée du parc côté route de Sèvres (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS :** un autre regard sur la peinture, la composition (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).

■ **LES INVALIDES** (40 F), 15 heures, cour d'honneur côté église Saint-Louis (Approche de l'art).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR DU TOUR DE FRANCE** (37 F), 15 heures, place Saint-Gervais Saint-Protais (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU SPORT** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 24, rue du Commandant Guilbaud (Paris et son histoire).

■ **LA SEINE,** deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** La compagnie aérienne Aviaco, membre du groupe Iberia, desservira, à partir du 29 octobre et à raison de trois vols hebdomadaires, Oviedo et La Corogne, au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle. Un syndicat de pilotes de la compagnie Iberia appelle à une grève de sept jours les 1er, 2, 5, 6, 10, 13 et 14 novembre. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Depuis le 22 octobre, les vols de la compagnie britannique Air UK entre Londres-Stansted et Paris s'effectuent à nouveau à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.

■ **POITIERS.** Le Futuroscope, qui est désormais ouvert toute l'année, propose, sur réservation, du 15 novembre 1995 au 31 mars 1996, des formules hiver qui comprennent : une entrée valable deux jours consécutifs, une nuit avec petit déjeuner dans un hôtel une étoile sur le site et le dîner du premier soir à l'hôtel.

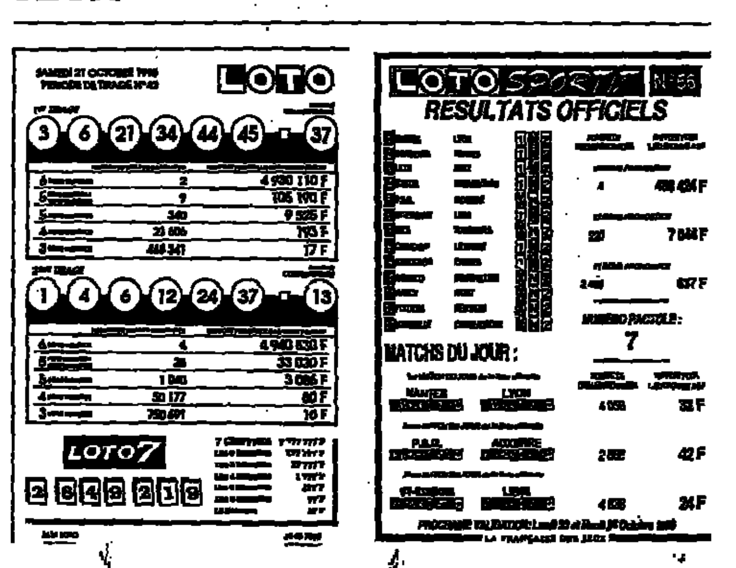
■ **CHINE.** La ville de Canton, qui manque d'argent pour financer ses projets d'infrastructures, va vendre aux étrangers une partie de ses routes et sa nouvelle ligne de métro. Des discussions sont en cours avec un groupe japonais pour la cession de parts dans la première ligne de métro actuellement en construction. – *(AFP.)*

■ La municipalité de Pékin va entreprendre la restauration de vingt-quatre de ses monuments historiques, parmi lesquels les tombeaux des treize empereurs de la dynastie Ming, la porte de la vieille ville de Zhengyang, l'ancien Palais d'été et les fossés qui bordent la Cité interdite. – *(Reuter.)*

■ **MONTPELLIER.** Les quatre compagnies Air Liberté, Air Littoral, AOM et Euralair ont été autorisées par le ministre des transports à exploiter la ligne Orly-Montpellier, jusque-là desservie exclusivement par Air Inter. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** A l'occasion des vacances de la Toussaint, la SNCF renouvelle son service « spécial grands départs ». Des équipes d'accueil doivent être à la disposition des voyageurs pour les renseigner et leur prêter assistance. – *(AFP.)*

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

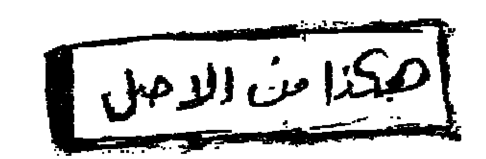
Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / MARDI 24 OCTOBRE 1995

TRANSFERT Passée en 1978 de la tutelle du ministère de la culture à celui de l'équipement, l'architecture retourne dans le giron de la Rue de Valois. Cette réforme est généralement jugée positive par les architectes, qui se réjouissent à l'idée de quitter l'univers technocratique de l'équipement pour rejoindre leur famille naturelle, la culture. Mais presque tous redoutent leur rattachement à la direction du patrimoine, qu'ils jugent trop conservatrice. ● LES ÉCOLES d'architecture s'inquiètent, de leur côté, de ce changement et craignent des restrictions budgétaires au moment où le rapprochement avec l'Université est enfin sur le point de s'opérer. ● LE MINISTRE de la culture, Philippe Douste-Blazy, répond aux interrogations et défend l'idée que les architectes doivent être davantage associés à la réflexion générale sur la société.

Les architectes redoutent leur rattachement à la direction du patrimoine

Après dix-sept années passées sous la tutelle du ministère de l'équipement, l'architecture retourne à la culture. Les professionnels, globalement, s'en réjouissent, mais craignent de dépendre d'un service qu'ils jugent trop conservateur

LE MONDE de l'architecture est en ébullition, soit 26 000 professionnels auxquels s'ajoutent 18 500 étudiants. Transférée sans autre forme de procès, en 1978, du ministère de la culture à celui de l'équipement, voici leur direction tutélaire qui abandonne l'Arche de la Défense pour retourner rue de Valois. Sur le papier tout au moins, car, dans l'immédiat, les tractations interministérielles, orchestrées par Matignon, ne trouvent pas encore leur traduction dans la réalité.

Le dépeçage de ce qui était devenu la direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) n'est pas définitivement arrêté. Est acquis le passage à la culture des services départementaux de l'architecture (SDA), des écoles, de l'Institut français d'architecture (IFA), de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP). En revanche, la sous-direction des espaces protégés, des paysages et de la qualité se trouverait partagée entre un troisième larron, le ministère de l'environnement – qui hériterait assez naturellement de la protection du littoral et de la montagne –, et celui de la culture. Resterait à l'équipement ce qui relève de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'action foncière.

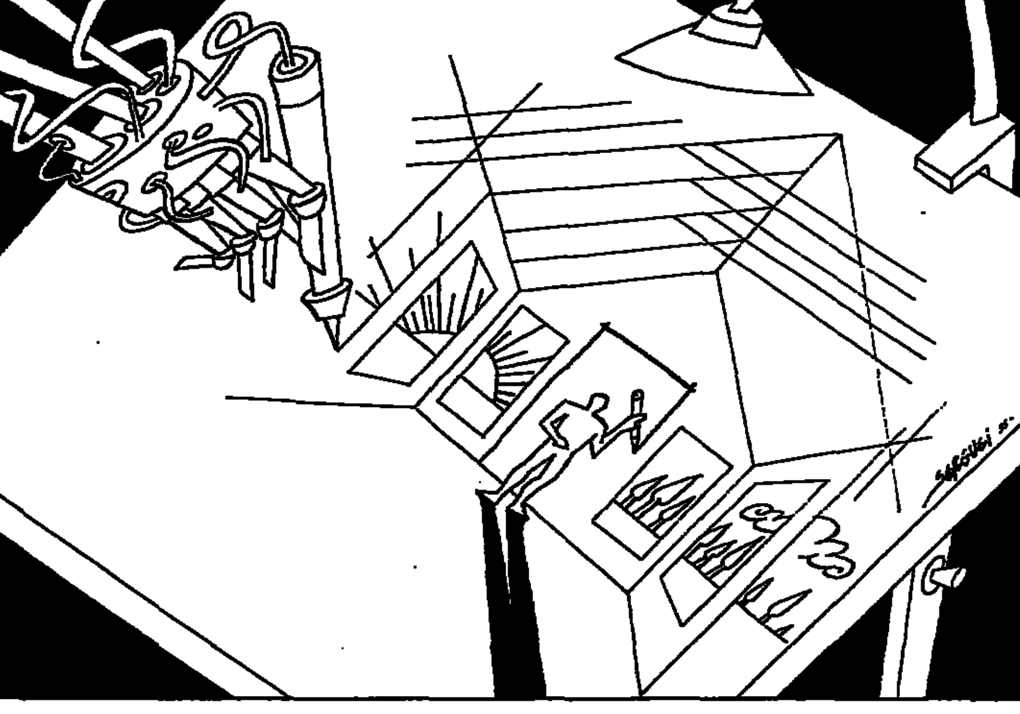
PARENT PAUVRE

En 1978, *c'est en fanfare que* l'architecture avait rejoint l'équipement. Mais, à l'heure du retour au bercail, le bilan laisse sceptique. L'enseignement de l'architecture est devenu le parent pauvre des enseignements supérieurs, un futur architecte se voyant consacrer à peine le tiers de ce que coûte un élève qui a choisi la filière arts plastiques. Les passerelles avec l'éducation nationale restaient inexistantes. L'IFA a vu son train de vie diminuer d'année en année. De plus, l'équipement, sachant qu'il allait se voir retirer cet enfant mal aimé, a bouclé *le budgdet de la direction de* l'architecture, réduisant celui des écoles de 16 % et celui de l'IFA de plus de 35 %.

Ainsi, alors que dans les années 80 l'architecture française connaissait une étonnante embellie, que l'ordre national retrouvait une certaine jeunesse, les structures d'Etat n'ont pas su accompagner le mouvement et défendre *sur le plan administratif une* profession qui, bon an mal an, avait su faire sa révolution culturelle toute seule. Certains organismes dépendant de la DAU, comme la MIQCP, ont certes fait un remarquable travail de sensibilisation en direction des élus, mais elle a aussi laissé se développer plus ou moins *une forme de vedettariat* et des mouvements de mode peu propices, à long terme, à ancrer de façon positive l'image de l'architecte dans la conscience des Français.

Les syndicats maison du ministère de l'équipement ont manifesté leur opposition. La CFDT, la CGT et FO ont fait savoir que, pour eux, le transfert « *serait une importante régression (...) dans la mesure où les enjeux internationaux et urbains impliquent plus le rapprochement avec l'urbanisme et les métiers techniques de la construction qu'avec les métiers artistiques* ».

Mais, en règle générale, les professionnels sont plutôt favorables, voire très favorables à un tel transfert, qui, si tout se passe comme l'affirme le ministre, peut conforter une profession d'essence libérale et dont la dimension technique n'a d'intérêt qu'à proportion de sa valeur culturelle. Cela peut en outre contribuer à clarifier les rôles en matière de protection. *Jusqu'à présent*, en effet, c'était le même ministère de l'équipement qui décidait ou autorisait des projets ayant le plus grand impact sur l'architecture, les villes et le paysage et qui était censé lutter contre ses propres abus...



Des personnalités aussi différentes que Jean Nouvel, Henri Gaudin ou Antoine Grumbach estiment ce retour *a priori* bienvenu, mais non sans réserves. Nouvel, qui était alors un responsable actif au Syndicat de l'architecture, rappelle qu'il s'est toujours opposé au départ de sa profession pour l'équipement. Pour Henri Gaudin, auteur du stade Charléty, « *toute initiative qui nous éloigne des technocrates et des épandeurs de bitume est positive. Bâtir, offrir l'hospitalité est un acte culturel.* » Mais, ajoute-t-il, « *on comprendra bientôt, espérons-le, que ce ne sont pas seulement des monuments historiques ni même quelques édifices remarquables qui nous sont précieux, mais plutôt des espaces, des dispositions rusées, des agencements complexes* ».

« HABITATION ET CRÉATION »

Se rapprocher de la culture, c'est, pour lui, « *s'éloigner des parkings et des péages en tôle, aller prendre le frais du côté de l'espace, pour nous rapprocher de l'architecture qui n'est affaire ni de chasse d'eau, ni de structure, ni de technique, mais d'habitation et de création* ».

Antoine Grumbach, récent Grand Prix national d'urbanisme, va dans le même sens : « *La culture, pourquoi pas ? Si elle se donne les moyens d'intégrer la question urbaine.* » Mais le professeur d'ajouter cette restriction : « *Si elle sait nouer des liens avec l'enseignement supérieur.* » La réaction d'Antoine Grumbach est représentative de l'immense majorité de celles que nous avons rencontrées lorsqu'il ajoute : « *Si le ministre de la culture souhaite être le fer de lance de la qualité architecturale, ce n'est certainement pas en l'enterrant avec le patrimoine, dans sa version prérévolutionnaire, qu'il y arrivera.* »

Cette « *version prérévolutionnaire* » du patrimoine désigne pudiquement l'actuelle directrice du patrimoine, Maryvonne de Saint-Pulgent, qui passe pour être la principale instigatrice du retour de l'architecture à la culture. Aussi les architectes sont-ils partagés entre l'affection que leur inspire leur famille naturelle, la culture, et leur refus profond d'être inféodés à ce qui est pour eux l'archétype du conservatisme. Le problème aurait-il été différent avec Christian Dupavillon, prédécesseur de Maryvonne de Saint-Pulgent, lui-même architecte et qui avait à ses débuts provoqué une vive inquiétude chez les fonctionnaires des Monuments historiques ? Il est en tout cas évident que la réaction des architectes est davantage liée à la personne qu'à la fonction.

Donner la préséance à l'architecture pour faire de Maryvonne de Saint-Pulgent une directrice de l'architecture et du patrimoine est une habileté qui ne fera pas illusion. Sans doute est-ce pour cette raison que le ministre monte avec tant de passion au créneau. Mais, à lui-même comme à son futur directeur de l'architecture et du patrimoine, il faudra trouver, au-delà des mots, des arguments solides pour que les architectes, frappés par la crise, se laissent convaincre.

F. E.

Les écoles sur la défensive

L'ANNONCE du transfert des vingt-deux écoles d'architecture et de leurs 18 500 étudiants vers le ministère de la culture suscite des inquiétudes sur le budget et des interrogations sur l'avenir de l'enseignement.

« *Quand j'étais étudiant dans les années 60*, se souvient l'architecte Antoine Grumbach, président du conseil d'administration de l'école Paris-Belleville, *nous nous battions pour quitter les Beaux-Arts et rejoindre le ministère de l'équipement, qui traite de la ville dans sa globalité. Ce rattachement réalisé, l'Equipement n'a jamais montré beaucoup d'amour pour l'architecture, mais il assurait un lien réel avec les questions majeures d'aujourd'hui – les problèmes urbains, les logements sociaux.* » Claire Parin, responsable de la conférence des présidents des écoles d'architecture, constate que « *plus que jamais, la fracture sociale a pour cadre les villes. Les architectes ne peuvent ni ne veulent rester confinés dans un statut d'artiste marginal* ».

La perspective de rejoindre la direction du patrimoine au ministère de la culture fait craindre à certains enseignants le retour à une conception trop passéiste. Directeur de l'école de Nancy, un établissement de bon niveau, Denis Grandjean juge au contraire positive une formation aux problèmes du patrimoine. « *Tout en conservant l'acquis de l'urbanisme, il n'est pas mauvais d'offrir un nouveau champ aux élèves. Si cette ouverture vient s'ajouter au reste, elle pourra les former à un domaine pratique professionnel auquel les architectes sont constamment confrontés. Elle élargira les débouchés professionnels aux métiers du patrimoine.* » Si les avis divergent sur le bien-fondé du changement de tutelle, les modalités de ce transfert font l'unanimité contre elles. Dans le projet actuel, le budget 1996 de fonctionnement des écoles d'architecture sera réduit de 16 %. « *Il serait regrettable de faire l'amalgame entre transfert au ministère de la culture et réduction budgétaire*, commente Denis Grandjean. *Pourquoi le ministère de la culture ferait-il moins bien que celui de l'équipement ?* »

« UNE SIMPLE OPÉRATION BUDGÉTAIRE »

Le collège des directeurs d'école est plus incisif. Dès le 25 septembre, dans une lettre à Philippe Douste-Blazy, il notait : « *Ce changement apparaît comme une simple opération budgétaire. L'insuffisance des crédits risque de peser lourdement sur les conditions de rentrée.* » L'incertitude pèse aussi sur l'ouverture programmée de nouvelles écoles (Marne-la-Vallée, Compiègne, Tours, Dijon).

Une refonte ambitieuse des études d'architecture a été lancée en 1993, à la grande satisfaction du milieu (*Le Monde* du 22 janvier 1993). Elle prévoit le rapprochement avec l'Université ainsi que la création de doctorats. Des commissions réunissant représentants de l'enseignement supérieur et de la DAU préparent des décrets d'application. Enseignants et responsables d'école, très attachés à cette réforme, redoutent des retards dans le processus, voire sa remise en question.

C. Ba.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture

« L'architecture doit être au cœur de la réflexion sur la société »

« Certains de vos prédécesseurs ont tenté, sans résultat, de « récupérer » l'architecture, arrachée à la culture en 1977 par le ministère de l'équipement. Quelle a été votre recette pour y parvenir ?

– *Mes prédécesseurs étaient officiellement* associés à la politique de l'architecture. Mais cette association était plus virtuelle qu'autre chose. Dès la discussion des décrets d'attribution, le premier ministre avait décidé, sur ma proposition, une extension très importante de mes compétences dans le domaine de l'architecture. Il vient de décider, dans le prolongement de mon décret d'attribution, de me rattacher les services correspondants. Pour deux raisons : d'abord parce que la réunion de l'architecture et de l'aménagement au sein d'un même ministère n'apparaissait plus, avec le recul, *la meilleure formule pour* défendre l'architecture ; ensuite parce que la dimension culturelle évidente de l'architecture devait être réaffirmée.

– Cette tutelle reste mal établie. L'enseignement de l'architecture, l'Institut français d'architecture relèvent désormais de la culture. Qu'en est-il des autres secteurs ?

– Le projet de loi de finances pour 1996 transfère au ministère de la culture d'une part les services départementaux de l'architecture (SDA), d'autre part la sous-direction des enseignements, des professions et de la promotion de l'architecture, *relevant de* la Direction de l'architecture et de l'urbanisme. Ce sont en effet les grandes masses du budget de l'architecture : plus de 120 millions de francs pour les SDA, plus de 500 millions de francs pour l'enseignement.

» Le transfert de certains autres services est également envisagé, notamment la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques et le plan « construction et architecture », ainsi que la sous-direction qui gère les espaces protégés, comme les abords des monuments historiques, les sites, les secteurs sauvegardés et les zones de protection du patrimoine. Le gouvernement réfléchit actuellement à la meilleure organisation de ces services, et le premier ministre devrait prendre prochainement des décisions à ce sujet.

– Les architectes avaient *quitté* la culture parce que l'Equipement leur promettait des jours meilleurs. Tel n'a pas été le cas. L'enseignement de l'architecture reste le plus pauvre de tout l'enseignement supérieur. Quelles garanties pouvez-vous aujourd'hui donner à la profession pour justifier ce transfert ?

– L'architecture traverse une crise sans précédent. Cela tient, bien sûr, à la conjoncture qui n'est pas bonne. Mais les racines du mal sont plus profondes. On laisse peu à peu s'organiser un système qui élimine l'architecture de la réflexion *générale sur la société*. C'est grave parce que, à terme, cela a un coût social énorme : il suffit de constater ce qui se passe dans les quartiers difficiles.

» L'Etat a une part de responsabilité dans cette situation. L'architecture a trop souvent été sacrifiée aux impératifs de l'aménagement. En outre, l'enseignement de l'architecture souffre d'une insuffisance dramatique de moyens. Songez qu'on consacre aujourd'hui à un étudiant en architecture le tiers des moyens qui sont consacrés à un étudiant dans une école nationale d'arts plastiques ! *Je crois que, aujourd'hui*, l'architecture et les architectes ont un besoin vital d'un ministère qui les défende. Je suis persuadé que le ministre de la culture est le mieux à même de jouer ce rôle, parce que l'architecture est au carrefour de ses préoccupations les plus fondamentales.

– La grande majorité des architectes exprime les plus vives réserves, voire de la colère, à l'idée d'être rattachés à la direction du patrimoine. Est-il impossible de créer une nouvelle direction de l'architecture au sein du ministère de la culture ?

– *Le premier ministre, dans le* cadre de la réforme de l'Etat, a fixé comme objectif de réduire le nombre de directions d'administrations centrales. La direction du patrimoine n'existera plus. Il existera désormais une direction de l'architecture et du patrimoine avec, au sein de cette direction, une délégation à l'architecture. Comme il y a une délégation à la danse au sein de la direction de la musique et de la danse.

» L'un des enjeux du rattachement de l'architecture à la culture, c'est, bien entendu, de renouer le dialogue entre l'architecture et son *histoire. C'est ce qui explique cette* nouvelle direction. Celle-ci se consacrera à la création architecturale contemporaine, à la formation des architectes, à la sauvegarde et à l'étude de l'architecture ancienne. Il n'y a aucune raison d'opposer architecture contemporaine et architecture ancienne, création et patrimoine. Le ministre de la culture se doit d'être tout autant le ministre de la modernité que le ministre de la mémoire. Etre le ministre du patrimoine, pour moi, ce n'est pas être le ministre du passé : c'est faire en sorte que nos descendants soient fiers de ce que nous leur au*rons laissé, prendre la mesure de ce* que notre génération va léguer à la postérité.

– Un récent rapport de la Cour des comptes note la disparité des résultats dans les vingt-deux écoles d'architecture. A Paris-Tolbiac, les étudiants obtiennent leur diplôme en cinq ans. Il faut parfois huit ans pour ceux qui étudient à Paris-La Défense, Bordeaux, Lille ou Lyon. Comment expliquez vous ces différences ?

– Les écoles d'architecture n'ont pas toujours été bien traitées. Il y a des améliorations à faire à trois niveaux. D'abord mettre en place des *passerelles entre l'enseignement de* l'architecture et l'enseignement supérieur au niveau des premier, deuxième et troisième cycles. Il n'est pas normal qu'un étudiant au bout de huit années d'études, en moyenne, n'ait pas d'équivalent avec l'enseignement supérieur. Nous y travaillons actuellement avec le ministre des enseignements supérieurs, François Bayrou et Jean de Boishue, ainsi qu'avec le cabinet du premier ministre. J'ai commencé à rencontrer les directeurs des écoles d'architecture pour voir avec eux et avec les professionnels quels sont les remèdes à apporter à des *dysfonctionnements qu'on ne peut* nier. Ce n'est pas uniquement une affaire de budget. C'est aussi un regard à poser sur l'architecture.

» Il y a, par ailleurs, une autre formation en la matière qu'il est important de promouvoir : celle des élus qui, depuis les lois de décentralisation, ont de grosses responsabilités dans ce domaine. Ma propre expérience m'a permis de le mesurer. Enfin, il faut faire entrer les écoles d'architecture dans un vrai réseau avec les SDA, les maisons de l'architecture et les CAUE. C'est un enjeu capital pour la promotion de l'architecture. »

Propos recueillis par Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Le marathon du treizième concours Chopin se termine sans vainqueur

A Varsovie, le jury assisté par ordinateur partage le deuxième prix entre un Russe et un Français

La plus prestigieuse compétition réservée aux pianistes s'est achevée dans la nuit du 19 au 20 octobre à Varsovie au terme de près de trois semaines d'épreuve sans désigner de premier prix. Furieux d'avoir à partager le deuxième prix avec le Français Philippe Giusiano, le Russe Alexeï Sultanov a refusé de paraître à la remise des récompenses puis au concert final réunissant les lauréats.

VARSOVIE
de notre correspondant

Une forte personnalité artistique, et un comportement d'une rare inélégance : le pianiste russe Alexeï Sultanov aura marqué de sa présence les épreuves du treizième concours Chopin, mais plus encore brillé par son absence lors de la cérémonie de remise des prix et du concert de clôture donné par les lauréats. Six ans après avoir remporté une compétition de très haut niveau, le concours Van Cliburn, Alexeï Sultanov était venu à Varsovie mettre sa réputation à l'épreuve du concours Chopin – sans doute la plus redoutable et la plus prestigieuse des épreuves réservées aux pianistes.

Estimait-il que la victoire lui revenait de droit ? A-t-il été égaré par les ovations reçues d'un public séduit par son style ? Il a en tout cas paru considérer comme une insulte à son talent de devoir partager ce prix avec un Français qui est – à bien des égards _ son antithèse, Philippe Giusiano. D'autant que le jury, pour la seconde fois consécutive, n'avait pas décerné de premier prix. En 1994, les jurés du concours Tchaïkovski à Moscou avaient été tout aussi sévères, tant en piano qu'en violon. C'est assurément désagréable pour les six rescapés _ parmi cent trente-deux candidats déjà sévèrement sélectionnés _ parvenus en finale au terme de près de trois semaines de compétition. Et tout aussi frustrant pour le public qui les a fidèlement accompagnés au fil des « tours ». Mais les règles de la notation sont rigides, comme l'explique le pianiste français Dominique Merlet, professeur au Conservatoire de Paris et membre du jury : on obtient un certain nombre de points au terme de chaque épreuve, et c'est l'ordinateur qui fait les additions sans intervention du jury. Aucun des finalistes n'ayant reçu le minimum requis pour pouvoir prétendre à un premier prix, la cause était entendue.

IMPOSSIBILITÉ DE CHOISIR ?

Pour gâcher un peu plus la fête, les jurés n'ont attribué aucun des prix spéciaux qui, traditionnellement, récompensent la meilleure interprétation des mazurkas, des polonaises ou des concertos. Excès de sévérité ? Refus de mettre les lauréats 1995 au même rang que quelques illustres vainqueurs de concours passés : Maurizio Pollini, Martha Argerich, Krystian Zimmerman ? Ou encore, impossibilité de choisir entre un virtuose brillant qui prend des libertés avec les traditions, voire parfois le bon goût (Sultanov), et un pianiste d'une grande finesse, mais qui peut-être manque un peu d'abattage (Giusiano) ?

Le pianiste marseillais avait lui aussi pris un sérieux risque, celui de « revenir » à Varsovie après une prestation remarquée au précédent concours, alors qu'il avait tout juste l'âge minimum requis, dix-sept ans... Il joue très « juste », refuse toute emphase, allie subtilité, élégance, rubato discret et grande sûreté de doigts, on pourrait dire qu'il réunit toutes les qualités requises par la musique de Chopin. Quelque chose, pourtant, semble manquer – moins dans le jeu peut-être que dans l'attitude : trop sage, trop modeste ? Que ce soit dans la coulisse – trempé de sueur et d'émotion au terme de la dernière épreuve – ou en scène – à l'issue du concert de clôture où il a été bissé –, il a toujours l'air tendu, au lieu de rayonner. Ce beau succès lui permettra-t-il de donner à son jeu un tout petit plus d'éclat et d'ampleur ?

Primés ou pas, bien d'autres talents se sont révélés ou confirmés : celui de l'Américaine d'origine vénézuelienne Gabriela Montero, dotée d'un grand tempérament, ou du très brillant Rem Ourasin, un jeune Tatar de Russie qui semble disposer d'une grande marge de progression. Et aussi de l'Italien Luigi Cartia, un pianiste aveugle qui a gagné le cœur du public et réussi l'exploit d'accéder au troisième tour.

Qu'il y ait un vainqueur incontesté – ou, comme cette année, un résultat mitigé –, que la « cuvée » soit bonne ou moins bonne, le concours Chopin reste, au fond, égal à lui-même : une épreuve longue et un peu contre nature, où des cohortes de candidats s'attaquent l'un après l'autre aux mêmes oeuvres, à une musique trop jouée. Jusqu'au moment où l'étincelle jaillit, où la lassitude du trop entendu s'efface, et où tout, y compris le concours lui-même, le « trop de notes », le trop de candidats, le trop de Chopin, en paraît soudainement justifié.

Jan Krauze

Les lauréats

Réuni sous la présidence du pianiste, professeur et musicologue Jan Ekier, le jury du 13e concours Chopin (constitué de vingt-cinq membres) n'a pas décerné de premier prix. Cela s'était déjà produit lors de la précédente édition, en 1990. Le Français Philippe Giusiano (vingt-deux ans) et le Russe Alexeï Sultanov (vingt-six ans) ont donc reçu ex aequo un deuxième prix. Le troisième prix a été attribué à l'Américaine d'origine vénézuélienne Gabriela Montero, le quatrième au Russe Rem Ourasin, le cinquième à la Japonaise Rika Miyatani et le sixième à la Polonaise Magdalena Lisak. Giusiano et Sultanov ont refusé de commenter la décision du jury. De son côté, Gabriela Montero a affirmé que cette solution n'était *« pas juste »*. Le niveau du concours avait été *« assez élevé pour qu'il y ait un premier prix »*, a-t-elle estimé.

Myung Whun Chung triomphe à Rouen avec l'Orchestre de la Scala

SYMPHONIE « INACHEVÉE » de SCHUBERT et CINQUIÈME SYMPHONIE de CHOSTAKOVITCH, Orchestre du théâtre de la Scala de Milan, Myung Whun Chung (direction). Chapelle du lycée Corneille, de Rouen, le 22 octobre.

ROUEN
de notre envoyé spécial

C'est par une interminable ovation que le public rouennais a salué l'Orchestre de la Scala de Milan et Myung Whun Chung à l'issue de leur second concert donné pour Octobre en Normandie – la veille, ils avaient interprété au Havre la Cinquième Symphonie de Mahler. Ce seront les seuls concerts donnés par le chef en France cette année. Quelques musiciens de l'Opéra-Bastille ont fait le voyage pour écouter leur ancien patron.

Chung dirige la *Huitième* de Schubert en prenant un tempo lent, très lent même, mais il soutient par une inflexible tension intérieure ce parti pris presque excessif de contemplation. Il tire d'un orchestre docile une sonorité sombre et paradoxalement « souriante ». Chung ne cherche jamais à faire dire au texte ce qu'il n'a pas à nous dire : sans le moindre effet, totalement immergé dans une oeuvre qui associe comme rarement le drame et la sérénité, le chant tendre et la solennité. Cette dualité des sentiments si difficile à exprimer avec naturel, ce climat quasi miraculeux, l'Orchestre de la Scala et Chung les restituent avec une sorte de mysticisme implorant qui émeut.

A-t-on vraiment envie d'écouter, après cela, la *Cinquième Symphonie* de Chostakovitch, magnifique pièce de concert, certes, mais tellement « creuse », tellement « pompier »... Composée à Leningrad en 1937 et créée la même année par Evgueni Mravinski, cette *Cinquième* est une façon pour Chostakovitch de se faire pardonner le scandale provoqué par *Lady Macbeth du district de Mzensk*, un an plus tôt. Mravinsky dirigeait cette partition en quatre mouvements assez grandiloquents en serrant les mâchoires. Il serait difficile d'imaginer interprétation plus impérialement dominée et aussi peu sentimentale ou vulgaire que celle du légendaire chef russe. La vulgarité est justement un piège dans lequel Chung ne tombe jamais.

Il n'y cédera pas davantage dans cette symphonie menée non à un train d'enfer, mais avec une détermination qui sans éviter les douloureuses interrogations et le calme pastoral du premier mouvement, sans chercher à rabattre le caquet d'un finale clinquant et optimiste, provoque une adhésion du public et d'un orchestre qui n'est pas réputé pour sa discipline de jeu. Le mouvement plus impressionnant sera le Largo. On ne se souvient pas avoir entendu interprétation aussi distanciée, vécue de l'intérieur, magnifiée par cette élégance naturelle qu'ont parfois les artistes italiens, cette surprise qu'ils nous font parfois au détour d'une oeuvre qui en manque singulièrement. L'interprétation de ce mouvement produit le même effet que cette vieille femme russe qui vient chanter *a cappella* une des *Enfantines* de Moussorgski sur la plage du Lido à la fin de *Mort à Venise* de Visconti. Ce n'est rien, juste un chant qui sort du fond de l'âme et se perd dans le vent. De la même façon, il serait difficile de dire en quoi Chung et ses musiciens ont transcendé cette oeuvre. Peut-être lui font-ils simplement confiance.

Alain Lompech

Une Saison française à Saint-Pétersbourg

Dans un contexte politique et économique difficile, le lien historique entre Paris et la Russie est renoué

SAINT-PÉTERSBOURG
de notre envoyé spécial

Quand hier, dans la foulée d'un bataillon de précepteurs, de coiffeurs appelés à la cour des tsars, de réfugiés politiques – aristocrates et petits abbés chassés par la Révolution puis par Napoléon –, de jésuites bannis par Clément XIV, les artistes français : architectes, sculpteurs, acteurs, danseurs, peintres, compositeurs, empruntaient en nombre le passage du nord-ouest pour une nouvelle carrière, aujourd'hui, plus modestement, un petit groupe d'hommes, Français et Russes rassemblés, a voulu raviver la flamme dans un contexte autrement difficile. Livrée aux joies dévastatrices du libéralisme à tout crin, tentée par l'américanisation, maffias et violences de tous ordres comprises, Saint-Pétersbourg et la Russie se moquent de leur richesse culturelle comme de leurs premières pierres, même si les façades des principaux monuments et palais ont connu une mue presque inespérée.

Patrick Sommier, ancien administrateur de la Maison de la culture de Bobigny, a rêvé de renouer les liens culturels tissés depuis plus de deux siècles entre la capitale française et celle de l'ex-empire en concevant une première Saison française en Russie. *« Cette première Saison a d'abord été une sorte d'engueulade permanente avec les responsables russes,* explique-t-il. *Aujourd'hui, le ministère russe de la culture est presque en dépôt de bilan et la plupart des institutions sont en plein marasme. Plusieurs fois, j'ai bien failli tout laisser tomber. Mais notre amitié déjà ancienne avec quelques artistes, comme ceux du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg et ceux du Théâtre d'art de Moscou, nous a permis de mettre à profit tout l'amour des Russes pour notre culture et leur reconnaissance pour les deux Saisons russes que nous avions organisées à Paris en 1993 et 1994. »*

Cet événement avait permis la découverte par un large public de différentes troupes russes, dont celle qu'on peut tenir pour la meilleure du moment, menée par le metteur en scène Lev Dodine, directeur du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. A Bobigny et à l'Odéon, ils avaient donné *Gaudeamus, Claustrophobia, Frères et Sœurs, La Cerisaie*... On a pu s'en assurer une fois encore à la faveur de la création de *Lumières III, reflets*, une pièce coécrite par Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly, Michel Deutsch et le chorégraphe Jean-François Duroure, créée en russe le 17 octobre par la troupe du Maly. Ces acteurs-là savent tout faire et le faire plus que bien : jouer, danser, mimer, chanter, composer... On les attendait un peu à l'occasion de cette création, sorte de synthèse de *Lumières I* et *II*, créés en France au début de 1995 (*Le Monde* des 15-16 janvier et du 8 mars).

POINT FORT

Les acteurs russes sont peu habitués à une forme éclatée du récit et de la représentation. Qu'à cela ne tienne ! Sous la direction de Georges Lavaudant, *Lumières III* est une démonstration de première force de leur engagement, de leur appétit de la scène, de leur maestria à dire le beau dans une Russie aux abois. Il y avait là un risque, que Lev Dodine balaie d'une formule empruntée à Pouchkine : *« Plus on aime une femme, moins on lui plaît. Plus on fait la cour à notre public, moins on lui plaît.* Lumières III *est désormais inscrit dans notre répertoire. Il trouvera vite son public, même s'il est pour lui un tournant dans la forme théâtrale. »*

Ce spectacle restera le point fort de la première – et fragile – Saison française. Patrick Sommier espérait disposer d'un budget annuel de 6 millions de francs environ (*Le Monde* du 21 février). Ce ne sont que 2 millions de francs qui auront été investis, dont une subvention de 1,15 million de francs accordée par le ministère français de la culture et 650 000 francs venus de l'Association française d'action artistique (AFAA, ministère des affaires étrangères). Les partenaires russes (essentiellement le Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg et le Théâtre d'art de Moscou, dans des situations économiques extrêmement précaires) assument les frais de séjour et de transport des hôtes français.

Cette première Saison paraîtra un peu mince. En ville, rien ne signale son existence. Les principaux journaux, les grandes chaînes de télévision lui ont bien consacré quelques pages, quelques écrans, mais elle ne touchera qu'un petit nombre de Russes. *« Nous ne sommes pas des représentants de commerce à la recherche d'un résultat immédiat,* dit Patrick Sommier. *Notre mission était seulement de créer un objet d'art nouveau, dont on ne saura l'importance réelle qu'à long terme. Avec le budget dont nous disposions, il était impossible de faire plus que cela. »* Un pont a pourtant été jeté entre Paris et la Russie, et Patrick Sommier, envers et contre une conjoncture impossible, continuera son chemin. Avec ou sans le soutien des organismes officiels français, qui seraient pourtant bien avisés de jeter dans la Russie nouvelle les forces à la mesure de notre histoire culturelle commune.

Olivier Schmitt

Programme

● **Théâtre.** *Lumières III, reflets*, mis en scène par Georges Lavaudant, sera repris du 5 au 7 décembre 1995 à Moscou, au Théâtre Pouchkine ou à la Taganka. Jacques Weber jouera *Seul en scène* le 29 octobre à Novgorod, le 31 à Saint-Pétersbourg et les 1er et 2 novembre à Moscou. *XXe Siècle*, atelier-spectacle des écoles du Théâtre national de Strasbourg et du Théâtre d'art de Moscou sous la direction de Jean-Louis Martinelli, sera présenté du 9 au 11 décembre à Moscou et les 15 et 16 décembre à Saint-Pétersbourg. *Petites Tragédies*, dans une mise en scène d'Anton Kouznetsov, sera joué du 10 au 12 décembre à Saratov. Du 15 au 30 novembre, les théâtres de Moscou afficheront une pièce française à leur répertoire, dont la meilleure recevra un prix. Fin décembre, Anastasia Vertinskaïa jouera *Le Chandelier*, de Musset, au Lemkom de Moscou.

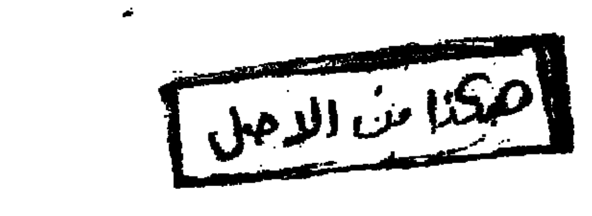
● **Danse.** Après que Mathilde Monnier a présenté *Chinoiseries*, la Cinémathèque de la danse présente, au Musée moscovite du cinéma et au cinéma Illusion, une rétrospective de la danse à l'écran, des Ballets russes à nos jours.

● **Arts.** Sous le titre « Correspondances », des oeuvres de Christian Boltanski, Pascal Convert, Fabrice Hybert, Absalon, Paul-Armand Guette et Claude Lévêque, sont présentées jusqu'au 17 novembre au Domaine de Kouskovo à Moscou.

● **Renseignements.** Les Saisons françaises en Russie, tél. : 43-29-63-17. Au Théâtre Maly, à Saint-Pétersbourg : (19) 7-812-113-21-08.







Les docteurs ès scénarios veulent soigner les films français

Les ateliers d'écriture confrontent scénaristes aguerris et jeunes auteurs

Encouragés par un programme européen ou par quelques producteurs indépendants, les ateliers d'écriture de scénarios se développent en France dans le but d'améliorer la qualité des films. Mais certains cinéastes estiment que cette démarche prend à rebrousse-poil la tradition française du cinéma d'auteur.

JIM HART, *le scénariste de Hook* et du *Dracula* de Coppola, yeux bleus, barbe et longue chevelure brune d'Indien, se présente aux stagiaires en affirmant : « *Ce travail – loin de l'industrie du cinéma – m'aide à recharger mes batteries.* » C'est son quatrième atelier d'écriture de scénarios, le premier en France, à l'invitation d'Equinoxe, association présidée par Jeanne Moreau, dirigée par Noëlle Deschamps, et associée au *Sundance Institute* de Robert Redford, pôle américain du cinéma indépendant.

Tous les « maîtres scénaristes » confirmés forment bénévolement de jeunes professionnels. La distribution de cette session, qui s'est tenue dans un somptueux château du Médoc, a été assez prestigieuse, avec les Américains David Giler *(Alien)*, Mark Peploe, scénariste de Bernardo Bertolucci *(Le Dernier Empereur, Little Buddha)*, Stephen Metcalfe, auteur de théâtre et de plusieurs longs-métrages *(Jacknife, Pretty Woman)* et Susan Shilliday *(Robin Hood)*, ainsi qu'avec les Français Jean-Jacques Beineix, Louis Gardel, romancier et scénariste de *Fort Saganne* et *Indochine*, Patrick Dewolf *(Monsieur Hire)* et Jean-Michel Ribes, qui a écrit la série télévisée comique *Palace*.

Le principe de l'atelier est simple. Loin des rapports de forces et des enjeux économiques habituels, maîtres et élèves se rencontrent pendant une demi-journée selon le système du tête-à-tête *(one to one)*. Le scénariste confirmé conseille le stagiaire. Pour les dix heureux élus, stage et séjour sont entièrement gratuits. « *C'est une chance de pouvoir bénéficier de l'avis de tous ces experts* », estime Martin Lynch, de Belfast, qui écrit l'histoire d'enfants déchirés par les conflits en Irlande du Nord. « *Je sais que j'ai besoin de réécrire mon scénario*, reconnaît Christophe Ruggia, qui adapte le roman d'Azouz Begag – *Le Gone du Chaaba. Ce stage devrait me faire gagner du temps.* » Deux mois après l'atelier, chacun doit envoyer une nouvelle version de son scénario à l'intervenant de son choix, qui lui fera ses ultimes remarques. Depuis ses débuts en 1993, Equinoxe a vu passer trente-deux scénaristes. Quatre films ont été tournés, dont *Douce France*, de Malik Chibane, qui sort en novembre, et une dizaine sont en préparation.

BESOIN DE FICTION

A coup sûr, Equinoxe, financé par Canal + et Sony Pictures Entertainment (Columbia), est le plus chic des ateliers d'écriture. Depuis quelques années, d'autres initiatives ont vu le jour, américaines comme la formation « *script writing for Hollywood and Europe* » du scénariste Duncan Thompson, françaises comme celle de l'Institut des métiers de la communication et de l'audiovisuel à Avignon ou européennes. « *Nous sommes partis d'un constat : nous ne recevons pas assez de bons scénarios* », explique le réalisateur Emmanuel Oberg, chargé du développement à Debsie Films. Cette petite société de production a lancé un atelier d'écriture cet automne, gratuit pour les scénaristes sous contrat avec Debsie Films, payant pour les autres. A raison d'une demi-journée par semaine pendant deux mois, Emmanuel Oberg étudie avec eux les structures, la dramaturgie, l'écriture de scène. D'une semaine à l'autre, les onze stagiaires, peu expérimentés pour la plupart, doivent écrire pour la séance suivante.

Cette formation se veut éloignée de l'école américaine, « *avec ses recettes sclérosantes* », comme de celle de la nouvelle vague, « *pour qui l'écriture ne s'apprend pas* », affirme Emmanuel Oberg. Il préfère les idées d'Yves Lavandier, auteur du volumineux guide *La Dramaturgie* (édition Le Clown et l'enfant, Cergy-Pontoise). Sans doute n'existe-t-il pas de règles, plaident Oberg et Lavandier, mais l'étude du répertoire cinématographique permet de dégager des mécanismes, des constantes « *qu'il est important de comprendre et de maîtriser, même si c'est uniquement pour mieux les briser afin d'exprimer ses différences* ». Selon Michèle de Broca, productrice qui avait organisé dès 1990 une session fondée sur le principe des consultations, « *tout ce qui concourt à améliorer un scénario ne peut être que positif* ». Elle n'est pas choquée par la notion américaine de *script doctors* (experts ès scénarios), donnant leur avis sur les qualités ou les faiblesses d'un manuscrit.

Pour les promoteurs des ateliers, l'enjeu dépasse les questions de forme. « *A cause ou grâce à la crise du cinéma, la baisse de fréquentation des salles, l'augmentation de la part de marché prise par les films américains*, analyse Yves Lavandier, *les producteurs se sont rendu compte que les réalisateurs français avaient plein de choses à dire.* » Comme d'autres partisans des ateliers, il affirme : « *Si nous voulons sauver le cinéma français, il faut accepter d'affronter les Américains sur le terrain du récit.* » Le réalisateur polonais Krzysztof Zanussi *(La Structure du cristal, Au-delà du vertige)*, qui intervient dans les ateliers du programme européen Sources, est plus précis : « *L'industrie européenne du film est menacée. Seule une vague de nouveaux talents peut porter vers une renaissance. Les films prennent leurs racines dans le scénario. C'est pourquoi les ateliers jouent un rôle important pour l'avenir* », écrit-il dans le bulletin de Sources.

Des arguments qui ne convainquent pas tous les professionnels. Lors d'un récent débat à la Vidéothèque de Paris, intitulé « A qui profitent les ateliers d'écriture ? », plusieurs voix ont émis de sérieuses réserves. Pour les fidèles de la nouvelle vague et sa priorité à la mise en scène plutôt qu'à l'écriture, il existe un risque d'uniformisation. Si un film est un objet industriel, alors il est possible d'enseigner comment formater et modéliser le produit. Mais si on le conçoit comme une création artistique, toute standardisation est appauvrissante. De ce point de vue, les discours sur la nécessaire professionalisation du métier relèvent d'une « *idéologie de l'écriture scénaristique* », avance Caroline Benjo, animatrice du débat. A ses yeux, l'avenir culturel européen ne passe certainement pas par l'imitation du modèle hollywoodien : « *Quand comprendra-t-on que le public, s'il a le choix, préférera toujours l'original (le film hollywoodien) à la copie (le gros film européen au surmoi hollywoodien) ?* »

Se refusant à « *diaboliser la question* », Frédéric Sabouraud, responsable d'ateliers de scénarios à l'école de la Femis, s'est intéressé aux spectateurs d'aujourd'hui. « *Leur attente n'est plus la même que dans les années 60. La crise a influencé leur besoin de fiction. Ils recherchent des récits cinématographiques* », analyse-t-il. Cent ans après la naissance du cinéma, le récit resterait ce bon vieux héros increvable...

Catherine Bédarida

Jean-Jacques Beineix convaincu

Le réalisateur français, qui a participé à l'atelier organisé par Equinoxe, témoigne : *« J'avais des doutes sur l'utilité de ces ateliers. Ecrire me semble une activité solitaire. L'action politique menée sur le GATT m'a convaincu que, malgré le caractère individuel du travail, j'appartiens à une communauté professionnelle. A la lecture d'un scénario, je vois souvent une très bonne idée insuffisamment aboutie. L'auteur a manqué de recul ou a été écrasé par des mécanismes de récit trop complexes. La plupart auraient pu donner des films plus intéressants.*

» Dans un atelier, on peut faire ce travail critique sans que ce soit traumatisant pour l'auteur. C'est une application de l'identité culturelle. On se réunit entre Européens et Américains. On met en commun une méthode de travail anglo-saxonne – les ateliers – avec une préoccupation européenne – la recherche d'originalité. Face aux empires toujours plus puissants, des citoyens créateurs peuvent ainsi donner une autre lecture de la civilisation. »

Le souvenir de l'école russe de cinéma renaît à Montreuil

La ville de Seine-Saint-Denis rend hommage aux années héroïques avec une exposition, un livre et une rétrospective d'où émerge la figure du comédien et scénariste Mosjoukine

ALBATROS, L'ÉCOLE RUSSE DE MONTREUIL. Exposition au Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Sueur, 93-Montreuil, tél. : 48-70-61-62. Jusqu'au 30 décembre. Rétrospective au cinéma Georges-Méliès, centre commercial Croix-de-Chavaux, 93-Montreuil, tél. : 48-58-90-13. *Albatros, des Russes à Paris (1919-1929)*, de François Albera, Mazzotta/Cinémathèque française, 184 p., 260 F.

Qu'aurait été le cinéma des années 20 en France sans les Russes ? Une exposition, un livre et une rétrospective s'attachent à répondre à cette question. Ils viennent déposer au compte de l'Histoire une « légende » disparue avec le parlant, jusqu'alors insuffisamment explorée, forgée autour d'une collectivité d'où émerge la figure, flamboyante, du comédien Mosjoukine.

Après la première guerre mondiale, lorsque la « colonie russe » arrive en France, chassée par la révolution et la guerre civile, le cinéma français est à genoux. Les Etats-Unis disposent de cinq années d'avance et d'un stock de trois mille films disponibles à bas prix, en outre de style nouveau, auquel le public français allait prendre goût. La concurrence est si vaine que la plupart des grands producteurs baissent les armes. Pathé cède son studio de Montreuil à son ancien correspondant à Moscou, Ermoliev, réfugié avec son équipe. Celui-ci relève le défi américain et lance avec succès de grosses machines pour leur faire pièce. En 1921, Tourjansky réalise pour lui *Les Mille et Une Nuits*. *Cinémagazine* s'exclame : « *Nul besoin d'aller à Los Angeles pour produire des somptuosités ; on le fait aussi bien à Montreuil !* »

L'orientalisme à la mode moscovite, amorcé une dizaine d'années auparavant autour des ballets russes, et que l'Alliance franco-russe renforçait, n'a qu'un temps. « *C'est la France qui demande aux Russes d'incarner le mythe russe* », souligne l'historien François Albera, qui « *met en doute le schéma d'une colonie ayant transporté sa patrie à ses semelles* ». Bien au contraire, leur production montre un vif appétit pour une modernité renaissante. Ce sont des cinéastes indépendants comme Feyder, Epstein, L'Herbier, Clair et, indirectement, le Gance de *Napoléon* qui vont bénéficier de son ingénierie.

S'il est un nom qui résume cette période, c'est bien celui de Mosjoukine. Comédien d'exception au visage impassible mais démonstratif, il fut éventuellement réalisateur *(Le Brasier ardent)*, mais surtout scénariste. Il est le pilier autour duquel s'ordonnent le plus curieux et le meilleur. Ses immenses yeux clairs illustreront sans ciller aussi bien l'orientalisme allègre des *Mille et Une Nuits* que le hiératisme de *Feu Mathias Pascal*, de Lherbier. Son exceptionnelle souplesse aux changements d'identité se brisera sur ceux que lui imposera le parlant (et la *chirurgie esthétique américaine*). Après une vie tumultueuse de star, il disparaît dans la misère en 1938.

Lorsqu'il ferme en 1929, Montreuil se sera érigé en véritable studio à l'américaine. Sous le nom d'Albatros, il aura couvert l'ensemble de la chaîne de production d'un film, en rassemblant tous les techniciens. Il aura joué un rôle important dans le décor (avec Cavalcanti et Meerson) et dans l'affiche, où s'illustrera un certain Alain Cuny – futur acteur. L'exposition de Montreuil témoigne largement des aspects plastiques. Des bornes interactives illustrent dans une scénographie claire les grandes étapes de cette aventure qui devait se poursuivre après sa disparition grâce au savoir-faire qu'elle a légué au cinéma français des années 30, et dont le livre de François Albera montre toute la complexité.

Jean-Louis Perrier

Un studio à préserver

Le studio construit par Pathé en 1906 pour Zecca est toujours debout, intact, au 52, rue du Sergent-Bobillot, à Montreuil. Dans cette étroite cage en verre, dont l'exposition présente une maquette accompagnée d'extraits de tournages, les « Russes » dressèrent durant vingt ans leurs décors monumentaux et lancèrent leurs cavalcades. Depuis 1929, c'est la même entreprise, la Société des alliages d'étain et dérivés, qui l'occupe. Elle songe à quitter les lieux. Après la malheureuse destruction, en 1973, du studio de Méliès, qui lui faisait face, le studio Pathé-Albatros est le dernier témoignage de cette époque. Aucune mesure de protection particulière ne semble pourtant avoir été engagée pour l'instant.

Le massacre de Tiananmen au Festival de New York

NEW YORK
de notre correspondant

Le Festival de New York s'était ouvert par une nouvelle « affaire Zhang Yimou ». Le cinéaste chinois s'est vu refuser par les autorités de Pékin l'autorisation d'y présenter son dernier film *Shanghai Triad*, le vendredi 29 septembre. Objet de ce veto : la présentation au même festival de *The Gate of Heavenly Peace*, documentaire réalisé par deux Américains sur le massacre de la place Tiananmen le 4 juin 1989, projeté la veille de la clôture, dimanche 15 octobre.

Le processus qui a conduit au massacre de Pékin est difficile à expliquer – les réalisateurs, Carma Hinton et Richard Gordon, y parviennent à peine en trois heures. Après la mort en avril 1989 de Hu Yaogang, membre réformiste (déposé) du Parti communiste, les étudiants occupent cette place surnommée « la Porte de la paix céleste », qui explique le titre. C'est là qu'en 1919 eut lieu le premier soulèvement estudiantin. Venue couvrir la visite officielle de Mikhail Gorbatchev, la presse occidentale (anglo-saxonne en particulier) fait de cette manifestation le symbole d'un combat entre étudiants idéalistes (lisez : pro-occidentaux) prêts à mourir pour la démocratie, et apparatchiks encroûtés dans leur rigide idéologie.

Bien entendu, la vérité est plus complexe. Dissensions entre les représentants des étudiants sur des questions de stratégie, sur les buts mêmes du soulèvement – sans parler des affrontements personnels. Tensions, également, dans les rangs du gouvernement, où les modérés perdent de plus en plus de terrain sous la pression des durs. Malchance et dérapages dus à l'impatience de part et d'autre joueront aussi un rôle déterminant. Compte tenu des personnalités et des documents auxquels les cinéastes ont eu accès – interviews, vidéos d'amateurs, archives de 1919 – *The Gate*..., d'une richesse et d'une intelligence exemplaires, se révèle aussi objectif que possible.

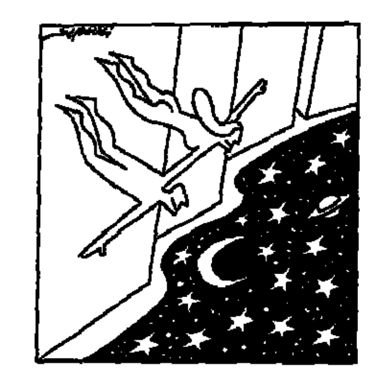
On a noté aussi une forte présence du cinéma français : *Le Couvent*, de Manoel de Oliveira, *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, *Augustin*, d'Anne Fontaine, tous pris en distribution américaine, comme *Georgia*, d'Ulu Grosbard (en anglais, mais produit par les Français), et *Cyclo*, de Tran Anh Hung (en vietnamien).

Egalement remarqué, le film de Robert Epstein et Jeffrey Friedman, *The Celluloid Closet*, qui résume cent ans de représentations des homosexuels dans le cinéma hollywoodien : de Marlene Dietrich en trouble androygne dans *Morocco*, aux « gay » damnés (*Advise and Consent*, de Preminger). Le plus inattendu se situant probablement dans l'analyse des sous-entendus homosexuels de *Ben-Hur*.

Henri Béhar

Clouzot filme Karajan

La rencontre féconde du réalisateur avec le chef d'orchestre a débouché sur cinq films de concert



ENTRE MUSICIENS et cinéastes, la collaboration est rarement aisée, les premiers reprochant aux seconds de ne rien entendre à la musique, les seconds déplorant que les premiers ne s'intéressent guère aux images. Singulière, la rencontre entre Herbert von Karajan et Henri-Georges Clouzot s'est également révélée féconde : cinq films, sur les treize que prévoyait de produire le chef d'orchestre, réalisés en 35 millimètres avec des moyens très importants (treize caméras pour le *Requiem* de Verdi, filmé en direct, à Milan, en janvier 1967). Première œuvre filmée, la *Quatrième Symphonie* de Schumann fut enregistrée à Vienne, avec l'orchestre symphonique de la ville. Suivirent le *Cinquième Concerto pour violon* de Mozart (également à Vienne, avec Yehudi Menuhin) et les *Quatrième* et *Cinquième Symphonies* de Beethoven (Orchestre philharmonique de Berlin). Au lendemain du dernier, Karajan écrivit à Clouzot : *« Je tire le chapeau à un homme qui n'est pas musicien professionnel et qui apprend une partition comme le* Requiem *en dix jours. D'arriver là où vous êtes maintenant, ça m'a pris dix années. »*

★ Auditorium du Louvre, Musée du Louvre, entrée par la Pyramide. Mº Palais-Royal. Du 23 octobre au 26 novembre. Tél. : 40-20-51-86.

UNE SOIRÉE À PARIS

Lokua Kanza
Lokua Kanza est un artiste vagabond, déjà insaisissable, entre un premier album très africain et intimiste et un second visant le marché international du folk sentimental. La voix est belle, l'originalité incontestable, et le concert du Théâtre de la Ville est une occasion de vérifier que le Zaïrois est bien entré dans la carrière et dans la peau de son personnage : chanteur, musicien sans frontières.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Jessye Norman
Si elle avait chanté au TCE sous la direction de Pierre Boulez dans le cadre de la grande tournée organisée pour les soixante-dix ans du compositeur, la soprano Jessye Norman n'était pas venue en récital à Paris, depuis le 26 mars 1994. Elle se présente, Salle Pleyel, dans un programme magnifique qui semble avoir « refroidi » ses admirateurs : il reste des places à acheter ! Jessye Norman réserve, par ailleurs, une autre surprise à son public.
Berg : *Jugendlieder.* Wolf : *Mörike Lieder.* Poulenc : *La Fraîcheur et le Feu.* Schoenberg : *Brettl Lieder.* Mark Markham (piano).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-61-53-00. De 170 F à 700 F.

L'écrit à l'écran
Tantôt les cinéastes filment la parole des écrivains, tantôt ils adaptent leurs œuvres. Parfois ce sont les écrivains eux-mêmes qui signent des films... Ces diverses approches du cinéma inspiré par la littérature sont présentes dans la sélection de 29 films programmés chaque jour de 14 heures à 24 heures par « Documentaire sur grand écran » au cinéma L'Entrepôt.
L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mº Pernety. Jusqu'au 31 octobre. Tél. : 45-43-41-63.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 23 OCTOBRE

Alan Gampel (piano)
Liszt : *Sonate pour piano.* Chopin : *Mazurkas, Variations sur « La ci darem la mano » de Mozart, Scherzo nº 4, Ballade nº 4*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 19 heures, le 23. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Tania Heidsieck, Valéry Rogacev (piano)
Bach : *Concerto en ut majeur.* Hindemith : *Quatre tempéraments.* Debussy : *Nocturnes.* Ravel : *La Valse.*
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 23. Tél. : 45-31-10-96. De 80 F à 100 F.

MARDI 24 OCTOBRE

Cédric Tiberghien (piano)
Rameau : *L'Entretien des muses.* Séverac : *Les Muletiers devant le Christ de Llivia, Baigneuses au soleil.* Debussy : *Danseuses de Delphes, Voiles, Souvenir du Louvre, Poissons d'or.* Ravel : *Gaspard de la nuit.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 24. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

Quatuor Athenaeum Enesco
Enesco : *Chansons, Mélodies, Sonate pour violon et piano nº 3, Sonate pour piano nº 3, Quatuor à cordes op. 22 nº 2.* Vladimir Deveselu (ténor), Peter Csaba (violon), Christian Petrescu, Lory Wallfisch (piano).
Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 24. Tél. : 42-62-71-71. 110 F.

Irina Plotnikova (piano)
Schubert : *Sonate pour piano op. 120.* Mendelssohn : *Variations sérieuses, Scherzo sur « Le Songe d'une nuit d'été ».* Rachmaninov : *Sonate pour piano op. 28.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 24. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 230 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Mendelssohn : *Paulus.* Efrat Ben Nun (soprano), Annette Markert (mezzo-soprano), James Taylor (ténor), Matthias Görne (basse), La Chapelle royale, Collegium Vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 24. Tél. : 49-52-50-50. Location FNAC. De 40 F à 290 F.

L'Europa galante
Locatelli : *Concerti Grossi.* Vivaldi : *Concertos op. 8 pour violon et cordes « Les Quatre Saisons ».* Fabio Biondi (direction).
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 24. Tél. : 30-96-99-00. De 95 F à 115 F.
Et le 25 octobre à 20 h 30, avec Rinaldo Alessandrini (clavecin), « Concerto pour violon et orchestre BWV 1041 » et « Concerto pour clavecin et orchestre BWV 1054 » de Bach, « Concertos op. 8 pour violon et cordes » de Vivaldi.

MERCREDI 25 OCTOBRE

Stéphane Tran Ngoc (violon)
Œuvres de Bach et Paganini.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mº Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 heures, les 25 et 31. Tél. : 48-01-91-35. Location FNAC, Virgin. 100 F.

Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny
de Weill. Felicity Palmer (Leokadja Begbick), Robert Wörle (Fatty), Franz Hawlata (Dreieinigkeitsmoses), Marie McLaughlin (Jenny Hill), Kim Begley (Jim Mahoney), Andreas Jäggi (Jack O'Brien), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Jeffrey Tate (direction), Graham Vick (mise en scène), Sean Walsh (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 25 octobre et les 3 et 7 novembre ; 15 heures, le 5 novembre. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Maria-José Morais (piano)
Bach : *Préludes et fugues, Partita nº 2.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 57.* Debussy : *La Fille aux cheveux de lin, La Soirée dans Grenade, Sonate pour piano nº 2.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 25. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

Jorge Chaminé
Falla : *El Corregidor y la Molinera, Chansons populaires espagnoles.* Ravel : *Mélodies hébraïques, Mélodies grecques, Chansons de Don Quichotte à Dulcinée.* Gerhard : *Alegrias.* Baryton, Orchestre de chambre du théâtre Lliure, Josep Pons (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

JEUDI 26 OCTOBRE

Orchestre national de France
Pederecki : Sonjub Jakob. Szymanowski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35.* Rachmaninov : *Symphonie nº 2.* Krzysztof Jakowicz (violon), Jerzy Semkow (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 26. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Les Docteurs Miracle
Musique de Bizet et Lecocq. Edwige Bourdy (Laurette), Christine Gerbaud (Véronique), Lionel Peintre (le podestat), Yves Coudray (Sylvio), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris-10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 26, 27 et 28 octobre et les 2, 3 et 7 novembre ; 17 heures, le 29 octobre et le 5 novembre, jusqu'au 1er janvier. Tél. : 43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

VENDREDI 27 OCTOBRE

Quatuor Danel
Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 118.* Weinberg : *Quatuor à cordes nº 13.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 27. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Kaija Saariaho
Saariaho : *Noanoa, Fall, Gates, Oi Kuu, Caliban's Dream, Près.* Stephen Grant (baryton-basse), Camilla Hoitenga (flûte), Anssi Karttunen (violoncelle), Tuija Hakkila (clavecin).
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Mº Maubert-Mutualité, Cardinal-Lemoine. 20 h 30, le 27. Tél. : 40-51-89-09. Entrée libre.

Les Solistes de Moscou
Weber : *Andante et rondo à la hongroise.* Tchaïkovski : *Andante cantabile.* Paganini : *Grande Sonate pour alto et orchestre à cordes.* Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes op. 115.* Youri Bashmet (alto, direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 27. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 330 F.

François Chaplin
Scarlatti : *Sonates pour piano.* Mozart : *Sonate pour piano KV 457.* Villa Lobos : *Cycle brésilien.* Debussy : *Préludes, L'Isle joyeuse.* Piano.
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 27. Tél. : 46-67-70-00. De 70 F à 90 F.

SAMEDI 28 OCTOBRE

Hermann Baumann (cor), Phi-Hsien Chen (piano).
Œuvres de Mouret, Mozart, Beethoven, Reicha, Jadin, Dukas, Mendelssohn, Glazounov.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 28 ; 15 heures, le 29. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Vadim Repin (violon), Alexandre Melnikov (piano).
Medtner : *Sonate pour violon et piano op. 57.* Prokofiev : *Mélodies pour violon et piano, Sonate pour violon et piano op. 80.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 28. Tél. : 42-30-15-16. 110 F.

Orchestre du conservatoire
Stravinsky : *Greeting prélude, Concerto pour violon et orchestre.* Sibelius : *Symphonie nº 1.* Orchestre du conservatoire, Leon Fleischer (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 28. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

DIMANCHE 29 OCTOBRE

Frank Peter Zimmermann
Bach : *Partitas pour violon seul BWV 1006 et 1004.* Ysae : *Sonate pour violon seul « Ballade ».* Violon.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 29. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballet de l'Opéra de Paris
Carole Arbo, Marie-Claude Pietragalla, Patrick Dupond. Premiers danseurs et corps de ballet de l'Opéra de Paris. Jean-Claude Gallotta : *Les Variations d'Ulysse.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 23 et 26 ; 15 heures, le 29. Tél. : 44-73-13-00. Location FNAC. De 40 F à 260 F.

Dominique Boivin
La Danse, une histoire à ma façon.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-74-44-22.

Compagnie Red Notes
Andy Degroat : *Casse-noisette.*
Massy (91). Opéra-Théâtre, place France. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 60-13-13-13. De 105 F à 125 F.

Mikhaïl Baryshnikov et White Oak Dance Project
Chorégraphies de Jerome Robbins, Twyla Tharp, Mark Morris, Charles Molton, Tere O'Connor, Eliot Feld, Paul Taylor.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 25, 26, 27 et 28 ; 16 heures, le 29. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 250 F.

Ballets C. de la B.
Hans Van den Broeck : *Everyman.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 43-57-42-14.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Decodex.*
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 25, 26, 27 et 28 octobre et les 1er, 2, 3, 4, 8, 9, 10 et 11 novembre ; 15 h 30, le 29 octobre et les 5 et 12 novembre, jusqu'au 17 décembre. Tél. : 48-31-11-45. De 100 F à 140 F.

Danses sacrées du Tibet (Monastère de Shétchên)
Auditorium des Halles, Forum des Halles, niveau-2, Porte Saint-Eustache, Paris-1er. 20 h 30, les 27, 28 et 29 octobre ; 17 heures, le 29. 100 F et 80 F(*)

Compagnies François Laroche-Valière, Imed Jemâa
François Laroche-Valière : *Une absence.* Imed Jemâa : *Mémoire.* Franck Apertet. Annie Vigier : *Margolafe.* Saïd Si Mohamed : *Un croque-madame, c'est un croque-monsieur avec œufs.*
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mº Guy-Môquet. 20 h 30, les 27 et 28 ; 16 heures, le 29. Tél. : 42-26-47-47. Location FNAC. De 50 F à 120 F.

Compagnie Bianca Li
Bianca Li : *Nana et Lila.*
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 29. Tél. : 47-81-69-02. 75 F.
(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

CORRIDOR
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
Film mexicain de Paul Leduc, avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas (1 h 20).
Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (*)
Film franco-britannique-allemand de Benjamin Ross, avec Hugh O'Conor, Tobias Arnold, Antony Sher, Roger Lloyd Pack, Norman Caro (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

NELLY ET M. ARNAUD
Film français de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POWER RANGERS
Film américain de Bryan Spicer, avec Karan Ashley, Johnny Yong Bosch, Steve Cardenas, Jason David Frank, Amy Jo Johnson, David Yost (1 h 37).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SAUVEZ WILLY 2
Film américain de Dwight Little, avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TRAQUE SUR INTERNET
Film américain d'Irwin Winkler, avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
de Jean-Marie Poiré,
avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CONFESSIONNAL
de Robert Lepage,
avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette.
Canadien-britannique-français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Le République, 11e (48-05-51-33).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT
de Gérard Blain,
avec Gérard Blain, Anicée Alvina, Gamil Ratib, Paul Blain, Frédéric Marbœuf.
Français (1 h 20).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

SWIMMING WITH SHARKS
de George Huang,
avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

LADY HAMILTON
d'Alexander Korda,
avec Vivien Leigh, Laurence Olivier, Alan Mowbray, Glady Cooper, Noram Druey.
Britannique, 1941, noir et blanc (2 h 05).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LOS OLVIDADOS
de Luis Bunuel,
avec Roberto Cobo, Estella Inda, Miguel Indan.
Mexicain, 1950, noir et blanc (1 h 30).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

LA NUIT AMÉRICAINE
de François Truffaut,
avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese, Jean-Pierre Aumont, Jean-Pierre Léaud, Alexandra Stewart, François Truffaut.
Français, 1973 (1 h 55).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

PAS DE LARMES POUR JOY
de Ken Loach,
avec Carol White, Terence Stamp, John Bindon, Kate Williams, Geraldine Sherman, Stevie King.
Britannique, 1967 (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

ULTIME RAZZIA
de Stanley Kubrick,
avec Sterling Hayden, Coleen Gray, Vince Edwards, Jay C. Flippen, Marie Windsor, Ted De Corsia.
Américain, 1956, noir et blanc (1 h 23).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UN CHIEN ANDALOU
de Luis Bunuel,
avec Pierre Batcheff, Simone Mareuil, Luis Bunuel.
Français, 1928, noir et blanc (17).
Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Michel Muller, secrétaire général de la Fédération du livre CGT

« L'immobilisme est un facteur de mort et non de force »

Le responsable syndical estime que les revendications des ouvriers de la presse doivent évoluer, car les rapports sociaux dans le secteur ont changé

« Comment analysez-vous la situation de *France-Soir* ?

– Le titre est malade. Il supporte des frais et des conditions qui pourraient lui permettre d'être en meilleure posture, si on le débarrassait de certaines contraintes. Mais quand on perd autant de lecteurs, c'est qu'il y a un problème, qui ne se résoudra pas en éliminant trente personnes. Plutôt que de gérer la fin de *France-Soir* ou le rendre attrayant socialement pour le vendre, il faut avancer une vraie solution de relance.

– Comment voyez-vous l'avenir du secteur de la presse écrite, en crise générale ?

– La question de sa survie est posée. La crise économique a rattrapé tout le monde. Elle a condamné le choix du « tout-publicité » des éditeurs, qui a été catastrophique. Auparavant, les critères économiques étaient considérés comme importants, mais pas comme dominants au regard des considérations politiques, de la défense du pluralisme, etc. Aujourd'hui, des groupes industriels s'intéressent à la presse quotidienne. A terme, ils voudront la recomposer. On voit aussi poindre une nouvelle phase de concentration, en presse régionale, avec la fin des équipes de la Résistance (déjà entamée par le groupe Hersant) et des grandes dynasties. On va passer du seul groupe Hersant à de méga-concentrations, avec des risques énormes. Une bataille entre géants peut faire des dégâts considérables. Comment la presse va-t-elle s'en sortir ?

– Comment se situe le Syndicat du livre *dans cette future* configuration ?

– On est confronté à la montée en puissance de ces groupes et à des profondes modifications technologiques des modes de production. Les rapports sociaux dans la presse sont le fruit de la situation de la presse à une période donnée. Aujourd'hui, la question des statuts, des lieux et des structures de négociations se pose. La question du statut se pose pour l'ensemble des salariés de la presse. Il est illusoire de penser qu'on peut se sauver sur le dos des autres catégories. Nous sommes condamnés à changer. Les rapports de forces évoluent, certaines catégories deviennent plus importantes.

» Mais ceux qui pensent que le rapport de forces, qui était auparavant fortement ancré dans le *secteur de la composition, a simplement* glissé vers l'impression se trompent, car il s'est réparti sur l'ensemble des intervenants. Trente personnes ne pourront plus bloquer la sortie d'un journal, quand la majorité des 600 ou 700 autres salariés est contre.

» On est au bout d'une organisation catégorielle qui a été très puissante et qui a bénéficié à tous les salariés de la presse. Cela est remis en cause par la transformation du processus de fabrication. Nous en sommes conscients, comme des conséquences douloureuses sur l'emploi. Nous sommes contraints de nous repositionner, de définir ce qui est fondamental : l'emploi, les conditions de travail et les organismes sociaux comme les mutuelles. Donc de réviser ce qui était considéré comme acquis.

– Quelles relations entretenez-*vous avec les autres catégories* ?

– Quels rapports de forces aurons-nous demain ? Cette question nous oblige à travailler avec d'autres organisations. Nous devons être plus ouverts aux employés et aux cadres. Nos rapports avec les journalistes doivent évoluer : nous avons du chemin à faire ensemble. On ne se demande plus aujourd'hui si les journalistes doivent ou non saisir leurs textes. La vie a réglé ces problèmes. Aujourd'hui, sur la conceptualisation des pages, le travail graphique, il *faut réfléchir aux* qualifications de ceux qui en ont la charge et aux conséquences sur leur travail. Il faut engager une réflexion sur les qualifications nécessaires à la fabrication d'un journal, définir avec les autres organisations comment s'imposer à ces nouveaux groupes de presse comme une profession organisée avec des statuts propres. Dans la presse, comme dans l'imprimerie, la précarité n'est pas un gage de qualité.

– N'est-ce pas trop tard, pour le Syndicat du livre ?

– *Nous avons un problème* d'images à rectifier. Il s'agit d'abord du repli catégoriel, au mépris des autres salariés. C'est une attitude qui a existé et qui existe encore. Nous avons progressé mais il faut aller plus loin et plus vite dans la correction de ces attitudes. Cela suppose un énorme effort pédagogique et nous vaut des débats intenses. Mais il est indispensable de voir ce qui a changé et ce que nous pouvons faire ensemble. La deuxième image que *nous traînons, c'est celle de dinosaures* qui vont disparaître avec leurs outils. L'appartenance syndicale et le statut sont étroitement liés, cela se traduit par le monopole d'embauche.

» Il y a des différences d'approches importantes, entre ceux qui veulent le *statu quo* en préservant les statuts et les avantages acquis, sur la base du « dernier qui s'en ira éteindra la lumière », et ceux qui pensent qu'il faut rediscuter des statuts et rénover le secteur. Cette deuxième voie est difficile, elle demande un effort d'explications et de mobilisation. Mobilisation car, en montrant du doigt des conceptions périmées, le patronat fait pression contre toute tentative de rénovation.

» La première méthode a conduit à des réductions très fortes d'effectifs, en négociant des départs à cinquante ans. Cette façon de faire arrive à son terme. Cela a eu un coût exorbitant, malgré les aides publiques, et cela a permis à des entreprises, notamment au groupe Hersant, de régler *des problèmes. L'exemple de France-Soir* montre les limites de ce système. Quand je pense à tous les emplois supprimés, qui n'ont pas permis d'assainir la situation de la presse ! Alors qu'une utilisation plus efficace de l'argent aurait pu permettre de développer ce secteur. Aujourd'hui, l'avenir n'est plus dans les plans dits sociaux. Cette solution a l'appui d'une partie du patronat qui pense que c'est le moment de casser notre statut. Mais cela ne concernera pas que le *Syndicat du livre*.

» Les bouleversements technologiques touchent l'ensemble de la chaîne graphique. Personne n'est assuré de la pérennité de l'emploi. Il faut établir une grille de qualifications, dans toutes les catégories, qui les reconnaisse en les rémunérant. C'est un changement important de notre part, car la rémunération portait plus sur le poste de travail que sur la qualification. Nous devons évoluer d'un salariat organisé et d'un syndicat cantonné sur des bases définies, reposant sur une technicité ouvrière bien établie, vers une structure intégrant une diversité des statuts tout en préservant d'importants acquis, en intégrant dans notre analyse que les entreprises seront les centres de gravité d'une politique sociale.

» Il faut éviter le piège du repli sur l'entreprise en préservant des accords collectifs. Tout cela touche profondément nos structures, mais aucune structure n'est immuable. Dans tous les cas, l'immobilisme est un facteur de mort, et *non de force*.

– Que deviendra ce monopole d'embauche ?

– Nous n'en faisons pas un fétiche. Georges Séguy l'avait dit lors du conflit du *Parisien libéré*. Ce n'est pas un acquis immuable. Le terme positif du monopole d'embauche, c'est « embauche », pas « monopole ».

Propos recueillis par
Alain Salles

Une structure complexe

La Fédération des industries du livre, du papier et de la communication CGT (FILPAC-CGT) regroupe la grande majorité des ouvriers du Livre de la presse quotidienne, à Paris et en région, ainsi qu'une partie des ouvriers des imprimeries de labeur, qui fabriquent notamment la presse magazine. Sur un total d'environ 20 000 ouvriers du Livre, presque la moitié travaille en Ile-de-France. La structure parisienne, regroupée au sein d'un Comité intersyndical du Livre parisien, appelé « Comité inter », se compose de trois syndicats : le Syndicat des correcteurs, la Chambre syndicale typographique et le Syndicat général du Livre, qui comprend les rotativistes, les photograveurs, les électromécaniciens, les représentants des Nouvelles Messageries de la presse parisienne ainsi que les ouvriers qui assurent les transmissions dans les agences de presse, les auxiliaires de presse et les services du routage et du départ.

LUNDI 23 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.25 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 ▶ Magazine : L'Odyssée de l'étrange. Présenté par Jacques Pradel. Spécial Roswell.
22.55 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne. La viande est-elle dangereuse ?
0.25 F1 Magazine. Grand Prix du Pacifique.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Magazine : *7 sur 7*. Rediff. Invités : Charles Millon, Maurice Charrier.
1.55 Programmes de nuit. TF 1 nuit (et 3.00, 3.35, 4.15) ; 2.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [5/6] ; 3.10, Histoires naturelles (et 5.00) ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 4.25, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

12.59 Journal, Transat (et 23.50).
13.40 Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Soko.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10). La Fête à Enrico.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.43 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.00).
19.15 Bonne nuit les petits. Gros nounours est de sortie.
19.20 Studio Gabriel (et 1.40).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Feuilleton : La Rivière Espérance. [9/9] L'Ame de la vallée, de Josée Dayan. *Fin de la saga romanesque de rentrée. Autour de la Dordogne, une joute entre deux familles, les Donadieu et les Lombard.*
23.00 Documentaire : Du côté de chez nous. [5/10] Février, de Daniel Karlin.
0.05 Journal, Météo.
0.17 Les Fils Lumière.
0.20 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. L'au-delà.
2.10 Programmes de nuit. Garibaldi [4/6] ; 3.15, La Voie normale ; 3.30, 24 heures d'info ; 3.45, Jeu : Pyramide ; 4.10, Jeu : Les Z'amours ; 4.40, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Téléfilm : *Le Dernier Western*. De Burt Kennedy, avec Richard Widmark, Angie Dickinson.
15.10 Série : Magnum.
16.05 Feuilleton : Le Don maudit [1/6].
16.30 Dessin animé. Roger Ramjet.
16.40 *Les Minikeums*. Le Cahier de Taz ; Sandokan ; Batman.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Une paix royale*, de Pierre Mertens.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : L'Homme aux yeux d'argent. □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1985), avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant.
22.30 Météo, Journal.
23.00 Théâtre : Chacun sa vérité. Pièce de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean Danet, avec Yvan Varco, Annie Bertin, Carole Visconti.
0.50 Court métrage : Libre court. Le Serin, de Bertrand Latouche, avec Jean-Christophe Rauzy, Valérie Stroh.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : *Les Naufragés du Pacifique*. De Kevin James Dobson, avec Robert Urich, Ali McGraw. *Une famille américaine décide de tout plaquer pour réaliser le tour du monde à la voile. Mais, à peine entamé, le rêve tourne au cauchemar...*
15.05 Boulevard des clips (et 5.15).
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Série : Classe mannequin.
17.30 Dessin animé : Tintin. Tintin en Amérique.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.50 Sport : Voile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : Good Morning Vietnam. ■ Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams.
23.00 Téléfilm : Complot intime. De Lawrence Unger, avec Jodie Fisher, James Quarter. *La femme d'un brillant avocat qui ne pense qu'à sa carrière cède aux avances d'un barman, rencontré lors d'une réception chez des amis.*
0.40 Magazine : Culture pub.
1.10 Magazine : Jazz 6. *Présenté par Philippe Adler. Tribute to John Coltrane.*

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.25 Court métrage : Crame pas les blases. *De Laurent Pawlotsky.*
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : Au bout de l'impasse. De John Korty, avec Rebecca De Mornay, Ellen Burstyn.
15.15 Télés dimanche (rediff.).
16.05 Surprises (et 17.50).
16.20 Cinéma : Chasse à l'homme. ■ Film américain de John Woo (1993).
17.55 Dessin animé. Les Multoches. La Retenue.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.10).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Ladybird. ■ ■ Film britannique de Ken Loach (1994).
22.15 Documentaire : Etat d'apesanteur. De Maciej Drygas.
23.15 Court métrage : Clara et Jérémy. De F. Hernandez.
23.20 Cinéma : A la belle étoile. ■ Film français d'Antoine Desrosières (1994).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Merveilles de l'univers.
13.27 Le journal du temps (et 18.57).
13.30 Cinéma : *Les Désaxés*. ■ ■ Film américain de John Huston (1960). Avec Marilyn Monroe (v.f.).
15.35 Qui vive ! La Place du malade mental.
15.50 Allô ! La Terre. La Naissance [1/5].
16.00 La Preuve par cinq. *Les Trente Glorieuses [1/5].*
16.35 Région. Midi-Pyrénées.
17.00 Rintintin. Aveuglement.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cogito. Kierkegaard.
18.15 Aventuriers et écrivains. Ella Maillart.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé. [11/25] Le Mercenaire.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. La Volonté de vaincre [4/12]. Briser les barrières [2/2], de Tony Laryea. *Dans les années 50, des sportifs de couleur comme les frères Turpin (boxe), Jackie Robinson (baseball), Althea Gibson (tennis), etc., luttent contre l'exclusion pour accéder à la haute compétition.*
20.00 Magazine : Reportage. Les Militants anti-IVG, d'Hélène Risacher et Jean-Michel Vennemani. *Autour de trois jeunes militants anti-avortement qui n'hésitent pas à utiliser la violence et participent à des opérations-commandos au nom de la foi.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Le Coup de foudre. ■ Film allemand de Rudolf Thome (1992, v.o.).
22.20 Cinéma : Sailor et Lula. ■ ■ Film américain de David Lynch (1990, v.o.).
0.25 Court-circuit : courts métrages. Les Mots de l'amour, de Vincent Ravalec (8 min) ; Paul, un portrait, de Joël Wamant (13 min) ; Me/We ; Okay ; Gray, d'Eija-Liisa Athila (1993, 5 min) ; Lune de ciel, de Kaprice Kea.
1.05 Cinéma : La Belle Hongroise. ■ Film allemand de Victor Tourjansky (1938, N., v.o., 95 min, rediff.).

CÂBLE



TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Marcel Maréchal. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Spécial Fa si la chanter. 23.45 Magazine : Sous la couverture. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.40 Le Voyage extraordinaire. De François Chouquet. 20.35 Sida,paroles de l'un à l'autre. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. 21.40 Sports équestres. [7/8] Le Jumping. De Henrietta Brunt et Revel Guest. 22.35 Autisme, la vie en miettes. D'Alexandre Valenti. 23.25 Des animaux et des hommes. *[1/2] La Vérité sur les requins.* De Laurie Emberson. 23.55 Rois d'Afrique. De Daniel Lainé et François Landesman. 0.50 Dossier requins. [8/9] Les Dents de la mort. De Jeff Kurr (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 La Truite. ■ ■ Film *français de Joseph Losey (1982).* 22.45 Paris déco. 23.15 Michel Jonasz : Mister Swing. De Philippe Ros. 0.30 Paris dernière (55 min).
CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Les Officiers modèles. 20.25 La Semaine sur Jimmy. 20.35 Souvenir. A bout portant. Maxime Leforestier. Diffusé le 22 décembre 1974. 21.20 Série : New York Police Blues. Episode nº 19. 22.10 Chronique de la combine. 22.15 *Macadam Cow-boy.* ■ *Film* américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, Jon Voight. 0.10 Concert :Ten Years After (65 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Le Fantôme du château. 19.50 Série : Cher oncle Bill. L'Oncle séducteur. 20.15 Série : Skippy le *kangourou. Les Petits Visiteurs.* 20.45 Série : Sam Cade (et 0.10). Solitaire. 21.35 Série : Les Espions. L'or est comme le soleil. 22.20 Le Club. 22.30 Série :200 dollars plus les frais. Adieu, Aura Lee. 1.00 Série : Mission impossible. Les Aveux (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). 19.15 Passion cinéma. 19.55 Mangazone (et 23.25). 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 X Kulture. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Passengers. 1.00 Clips non-stop (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Boy Bands & Screaming Fans. 21.30 TLC Past, Present& Future Premiere ! 22.00 Feuilleton :The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. (et 1.00). 20.00 Speedworld. 21.00 Cyclisme. En direct. Open des nations. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. 0.00 Eurogolf (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.30 Evadé de Dortmoor. ■ Film américain de Ricardo Cortez (1939, N., *v.o.). Avec Kane Richmond. 20.30 Le Testament* d'Orphée. ■ Film français de Jean Cocteau (1960, N.). Avec Jean Cocteau. 21.50 Crime passionnel. ■ ■ Film américain d'Otto Preminger (1946, N., v.o.). Avec Alice Faye, Dana Andrews, Linda Darnell. 23.30 Monsieur Joe. ■ Film américain d'Ernest B. Schoedsack (1949, N.). Avec Terry Moore, Ben Johnson. 1.00 Diamond City. ■ Film britannique de David Mac Donald (1949, N., v.o., 85 min). Avec David Farrar.
CINÉ CINÉMAS 18.20 Les Deux Anglaises et le Continent. ■ ■ Film français de François Truffaut (1971). Avec Jean-Pierre Léaud. 20.30 L'Amour nécessaire. □ Film italien de Fabio Carpi (1991). Avec Ben Kingsley, Marie-Christine Barrault. 22.05 Gremlins. ■ ■ Film américain de Joe Dante (1984, v.o.). Avec Zach Galligan. 23.50 Amelia Lopez O'Neill. ■ Film franco-hispano-suisse de Valeria Sarmiento (1990, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 *Musique :Le* Rythme et la Raison. Opéras en France : Cinq saisons musicales. 1. Le Capitole de Toulouse. 20.30 Le Grand Débat. Quel avenir pour l'Amérique latine ? (2). Avec Martine Jacot, Sylvia Sigal Muchnik, Alain Touraine, Georges Couffignal. 21.30 Fiction. Cinquantième anniversaire de la Série noire. 3. Mort de rire. 22.40 Accès direct. Michel Thévez (Requiem pour la folie), Laurent Danchin. 0.05 Du jour au lendemain. Aldo Tassano (Antonioni). 0.50 Musique : Coda. Seule la voix (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival Tibor Varga. Donné le 22 juillet, à Sion, par l'Ensemble Hilliard : Regina coeli, de Busnois ; Music for the Star of the Sea, de Metcaf ; Stabat Mater, de De Alba ; Canticum canticorum, de Moody ; Ah ! Gentle Jesu, de Sheryngham ; Ave Regina, de Dufay ; Glorious Hill, de Bryars ; Ave Regina, de De La Rue ; Salve Regina, de Basiron ; Beata viscera, de De Fonseca ; Here in Hiding, de Mac Millan ; Ovirens verinum, *d'Agricolas. 22.00 Soliste. Thomas Hampson*, baryton. Irlande, cinq mélodies op. 2, de Berlioz. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Dream/Window pour orchestre, de Takemitsu, par le Tokyo Metropolitan Symphony Orchestra, dir Hiroshi Wakasagi ; Sérénade, de Schnittke, par l'Ensemble de Moscou, dir. Alexei Vinogradov. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor pour *piano et cordes nº 2, de Mozart, par les* Membres du Quatuor Guarneri ; Sonatine pour violon et piano op. 100, de Dvorak ; Pièce pour quatuor à cordes nº 3, de Stravinsky, par le Quatuor Alban-Berg. 0.00 La Rose des vents. Chypre. Danses et contre-danses. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Leonard Slatkin, chef d'orchestre. Symphonie nº 94 La Surprise, de Haydn, par l'Orchestre Philharmonia ; Sérénade nº 2 op. 16, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Saint-Louis ; Concerto nº 1 pour violon, de Bruch, par l'Orchestre symphonique de Chicago, Cho-Liang Lin, violon ; Symphonie nº 2 Petite Russie, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Saint-Louis. 22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bernstein : Fancy Free, ballet, par l'Orchestre symphonique de Saint-Louis ; Big Stuff, Leonard Bernstein, chant et piano ; Arrangements pour cordes, de la Chaconne de Purcell, de Britten, par l'Orchestre philharmonique de *Londres ; Quatuor op. 8 (1936), de Creston,* par le Quatuor de Hollywood ; Symphonie nº 8, de Williams, par l'Orchestre Philharmonia. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

La Cinquième s'associe à la fête des livres

« Déclics », le magazine quotidien de l'emploi, propose cinq petits reportages pour expliquer le cycle de fabrication d'un ouvrage

LE LIVRE est à la fête. Jusqu'au lundi 30 octobre, plus de trois mille manifestations sont prévues en France et dans une trentaine de pays pour rendre hommage à l'écrit. Pour les promoteurs de l'opération, baptisée Le Temps des livres, il s'agit d'encourager la lecture et aussi de valoriser le travail des professionnels – auteurs, éditeurs, bibliothécaires, libraires, enseignants – de ce secteur.

Depuis sa création, en 1989, Le Temps des livres n'a cessé d'étendre son rayonnement, devenant progressivement, avec le Salon du livre, un rendez-vous reconnu et attendu. En annonçant que son premier *« plan d'action »* serait consacré au livre (« Le Monde des livres » du 20 octobre), le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a donné un retentissement particulier à la manifestation de 1995.



La Cinquième a jugé qu'elle ne pouvait rester à l'écart de cette opération, qui coïncide parfaitement avec sa mission de chaîne du savoir et de la connaissance. Elle a décidé, cette année (comme d'ailleurs la Fédération nationale de la presse française), de rejoindre France Télévision, Radio-France et Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO), partenaires traditionnels du Temps des livres.

De nombreuses émissions de La Cinquième ont donc ouvert leur fenêtre sur l'écrit et la lecture. « Les Écrans du savoir » ont suivi l'activité d'un bibliobus à Strasbourg (sorte de bibliothèque volante animée par des bénévoles). « Jeux d'encre », la magazine du livre de la chaîne, a choisi de présenter le rallye littéraire organisé les 14 et 15 octobre à Paris. « Opinions publiques » a recueilli des réactions à chaud sur des questions simples – *« Comment choisissez-vous vos lectures ? »*, *« Pensez-vous que la lecture en général soit menacée par la télévision ou les nouvelles technologies ? »*... « L'œil et la main » a mis l'accent sur le problème de la lecture chez les sourds et les ouvrages qui leur sont réservés, tandis que « Pas normal » et « Atout savoir » ont préféré aborder le thème de l'illettrisme.

L'équipe du magazine quotidien de l'emploi « Déclics » a également voulu apporter sa contribution à l'opération en diffusant, du lundi 23 au vendredi 27 octobre, une série de reportages qui expliquent, à travers l'exemple des Presses du Languedoc, toute la chaîne de fabrication d'un livre. Chaque jour, un métier est ainsi mis en lumière sous forme de portrait. L'éditeur, le maquettiste, le photograveur, l'imprimeur et le façonneur parlent, tour à tour, de leur itinéraire, de leur travail, des évolutions technologiques auxquelles ils ont été obligés de s'adapter ces dernières années. Chacun, à sa façon, évoque l'amour du métier, explique concrètement chaque étape de la conception d'un livre et enfin argumente les choix (esthétiques ou techniques) auxquels il est quotidiennement confronté.

Commandés par La Cinquième à une maison de production de Montpellier, Ad Hoc Vidéo – qui avait proposé ce projet à la chaîne, il y a un an –, ces reportages, qui durent environ quatre minutes chacun, sont précis et efficaces. Pas besoin d'être fin connaisseur pour comprendre des termes comme PAO, Ekta, corps, piqué, offset... Le contexte les éclaire sans avoir à les définir. Pas besoin non plus d'être fin psychologue pour saisir l'enthousiasme et le plaisir qu'éprouvent certains à être un maillon de la chaîne, comme ce typographe qui se réjouit de contribuer à la fabrication d'un ouvrage, car ainsi il apporte, dit-il, *« la connaissance à tout le monde »*.

La réalisatrice, Pierrette Lacombe, avait eu l'idée de cette série à la suite d'une visite dans une imprimerie. Une visite qui l'avait fascinée. *« Je n'avais à l'esprit que le livre, objet usuel,* confie-t-elle, *et j'ai découvert la magie de sa fabrication. »* Aujourd'hui, elle compte étendre son projet à d'autres portraits (l'auteur, le distributeur, le lecteur...) afin d'aller au bout de cette exploration qui continue de la passionner.

Véronique Cauhapé

★ « Déclics », La Cinquième, du lundi au vendredi, à 6 h 30 et 12 heures.

A tu et à toi

par Luc Rosenzweig

LE MICRO était ouvert, un peu trop tôt, et on put entendre Jacques Chirac inviter son hôte Boris Eltsine à s'exprimer le premier lors de la conférence de presse qui clôturait leur rencontre du samedi 21 octobre. *« C'est toi qui commence. »* Boris pointe l'index vers sa poitrine pour vérifier qu'il a bien compris, Jacques fait un signe affirmatif de la tête, et l'affaire roule. On écoutait à peine, car l'information essentielle avait déjà été délivrée : Jacques Chirac et Boris Eltsine se tutoient ! Ainsi le maître du Kremlin et le locataire de l'Elysée seraient déjà de bons copains. Foin de gospodine et de M. le président, c'est à la bonne franquette que l'on débat des affaires du monde dans des dialogues du type : *« Tu me calmes Milo de Belgrade, et moi je me charge de dire à Izet machin bidule de mettre la pédale douce. »*

Renseignement pris aux meilleures sources, cette mode du tutoiement entre grands de ce monde est récente. Elle date de la création du G7, ce club de pays riches, dans les années 70. Les rencontres formelles et informelles entre chefs d'Etat ont été multipliées. On a commencé par petit déjeuner ensemble, puis à s'appeler par son prénom, version anglo-saxonne d'un tutoiement que l'anglais ignore. L'arrivée dans le cercle d'Helmut Kohl, l'homme qui tutoie plus vite que son ombre, a accéléré le mouvement. Plus l'Allemagne devenait forte, plus le « tu » prenait le pas sur le « vous », devenant en quelque sorte le deutschemark de la conversation au sommet. Le dernier à résister fut François Mitterrand. Helmut avait bien essayé à une ou deux reprises : *« Pourrais-tu venir me voir à Bonn, François ? – Si vous voulez, Helmut. »* Rien à faire.

Une fois cette évolution constatée, posons-nous la question principale : *« Est-ce que c'est bon pour nous ? »*, pour nous les non-chefs d'Etat, les non-participants aux réunions du G7, nous qui tutoyons ceux que nous aimons et parfois ceux avec qui nous travaillons. Il n'est pas mauvais que des gens capables d'appuyer sur un bouton nucléaire soient capables de se parler sans chichis, cela peut certainement éviter quelques malentendus aux conséquences fâcheuses. Mais, d'un autre côté, on peut s'interroger sur ce type de complicité des puissants. Cette intimité n'est-elle pas une manière de montrer qu'il existe un club de ceux qui décident du destin des autres, une confrérie des parrains qui se partagent les territoires du Chicago planétaire ?

Qu'aurait dit Hergé à ce sujet ? Il fut affirmé au cours de la soirée d'Arte, consacrée dimanche à Tintin, que toute l'actualité passée, présente et à venir peut trouver son illustration dans cette œuvre majeure. Le vouvoiement est de règle à Moulinsart, sauf lorsque ce grossier personnage de Séraphin Lampion vient y traîner ses gros sabots.

MARDI 24 OCTOBRE

TF 1

- **12.50 Magazine : A vrai dire.**
- **13.00 Journal, Météo.**
- **13.38 Magazine : Femmes.**
- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.25 Feuilleton : Dallas.**
- **15.25 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée vacances.**
- **17.25 La Philo selon Philippe.**
- **17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- **18.25 Série : Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Série : Alerte à Malibu.**
- **19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

- **20.50 Cinéma : Working Girl. ■** Film américain de Mike Nichols (1988). Avec Melanie Griffith.
- **22.55 Les Films dans les salles.**
- **23.00 Sport : Boxe.** Championnat du monde WBC poids lourds-légers : Marcelo Dominguez (Argentine)-Sergei Kobozev (Russie) ; Championnat d'Europe poids lourds légers : Patrice Aouissi (France)-Alexander Gurov (Ukraine).
- **0.25 Tiercé.**
- **0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.** Emmanuel Rodocanachi (Crédit national).
- **0.55 Journal, Météo.**

FRANCE 2

- **12.59 Journal, Transat** (et 0.10).
- **13.40 Météo.**
- **13.45 Série : Derrick.**
- **14.50 Série : Soko.**
- **15.40 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00). La fête à Enrico.
- **16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **17.15 Série : Les Premières Fois.**
- **17.45 Série : Génération musique.**
- **18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.**
- **18.43 Que le meilleur gagne** (et 3.20).
- **19.15 Bonne nuit les petits.** Titine postière.
- **19.20 Studio Gabriel** (et 1.50).
- **19.59 Journal, Météo.**

- **20.50 Cinéma : Le Petit Homme. ■ ■** Film américain de Jodie Foster (1991). Avec Jodie Foster.
- **22.40 Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Les génies en herbe sont-ils des enfants comme les autres ?
- **0.15 Journal, Météo.**
- **0.25 Les Films Lumière.**
- **0.30 Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Actualité de la philosophie. Invités : Daniel Bensa"id, Jean-François Sirinelli, Robert Maggion, Roger-Pol Droit, Marc Sautet.
- **2.20 Programmes de nuit.** Taratata (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'info ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 4.30, Jeu : Les Z'amours ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

- **12.45 Journal.**
- **13.05 Jeu : Tout en musique.**
- **13.55 Série : Magnum.**
- **14.45 Le Magazine du Sénat.**
- **14.55 Questions au gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale.
- **16.05 Feuilleton : Le Don maudit** [2/6].
- **16.30 Dessin animé : Roger Ramjet.**
- **16.40 Les Minikeums.** Le Cahier de Taz ; Sandokan ; Batman.
- **17.50 Série : Les deux font la loi.**
- **18.20 Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Saisons et climats*, de Jean-Noël Darde.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.45 Keno.**

- **20.50 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers. Spécial 2.000e émission.
- **22.35 Météo, Journal.**
- **23.05 Décrochage régional : Couleur pays.** Programme des treize télévisions régionales.
- **0.35 Sagacités** (rediff.).
- **1.05 Sidamag** (rediff.).
- **1.20 Feuilleton : Dynastie.**
- **2.10 Musique Graffiti.** *Ouverture en fa majeur*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Vladimir Fedoseyev (15 min).

M 6

- **12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- **13.25 Téléfilm : La Belle et le Casse-cou.** De Bradford May, avec Steven Bauer. *Un ancien cascadeur sort de sa retraite volontaire pour convoyer la voiture du roi des « casse-cou » avec laquelle il compte effectuer un saut très périlleux.*
- **15.05 Boulevard des clips** (et 0.40, 5.05).
- **16.30 Variétés : Hit Machine.**
- **17.00 Série : Classe mannequin.**
- **17.30 Dessin animé : Tintin.** Les Cigares du pharaon [1/2].
- **18.00 Série : Highlander.**
- **19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Notre belle famille.**
- **20.35 Magazine : E = M 6 junior.** Présenté par Mac Lesggy et Caroline Avon. La migration des langoustes ; Les papillons migrateurs.

- **20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.** La Fin du monde ; La Paix des cimes. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
- **22.45 Téléfilm : Mannequin sous haute protection.** De Neal Israel, avec Julia Duffy, Dinha Manoff. *Un jeune mannequin est témoin du meurtre d'un haut fonctionnaire de la Maison Blanche.*

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —

- **12.25 Court métrage : Crame pas les blases.** De Laurent Pawlotsky.
- **12.30 La Grande Famille.**
- **13.40 Le journal de l'emploi.**
- **13.45 Cinéma : A la belle étoile. ■** Film français d'Antoine Desrosières (1994).
- **15.15 Documentaire : L'Histoire du Reggae.** Get up ! Stand up !
- **16.05 Surprises** (et 17.50, 2.50).
- **16.20 Cinéma : Le Concierge du Bradbury. ■** Film américain de Barry Sonnenfeld (1993).
- **17.55 Dessin animé.** Les Multoches. La Demande en mariage.
- **18.00 Le Dessin animé.** Iznogoud.
- **18.30 Cyberflash.**

— En clair jusqu'à 20.35 —

- **18.40 Nulle part ailleurs.**
- **19.30 Flash d'informations** (et 22.10).
- **19.40 Zérorama, le contre-journal.**
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**

- **20.35 Cinéma : Casque bleu. □** Film français de Gérard Jugnot (1994).
- **22.15 Court métrage : Clara et Jérémy.**
- **22.20 Cinéma : Le Bon Fils. □** Film américain de Joseph Ruben (1993, v.o.). Avec Macaulay Culkin.
- **23.50 Documentaire : Helmut by June.** D'Alice Springs.

LA CINQUIÈME

- **12.30 Atout savoir.**
- **13.00 Détours de France.** Le Creusot, sur les traces du « Tour de France de deux enfants ».
- **13.27 Le journal du temps** (et 18.57).
- **13.30 Le Sens de l'Histoire.** Cinquantième anniversaire de l'ONU.
- **14.30 Défi.** Les Olympiades.
- **15.30 Qui vive !**
- **15.45 Allô ! la Terre.** La Naissance [2/5].
- **15.55 Inventer demain.** Yves Lacoste, géopoliticien (2/5).
- **16.00 La Preuve par cinq** [2/5].
- **16.30 Va savoir.** La Tour Eiffel. Avec Gérard Klein.
- **17.00 Rintintin.** Le Mystère de Rusty.
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 Eco et compagnie.**
- **18.15 Cinq sur cinq.**
- **18.30 Le Monde des animaux.**

ARTE

- **19.00 Série : Ivanhoé.** [12/25] Le Bandit masqué.
- **19.30 Leonard Berstein, concert pour les jeunes.** [4/8] Qu'est-ce qu'un concerto ?
- **20.30 8 1/2 Journal.**

- **20.40 Magazine : Transit.** Bosnie : en attendant la paix. En direct de Sarajevo, avec Alija Izetbegovic et Carl Bildt.
- **21.50 Soirée thématique : Graham Greene.** Proposée par Zdena Fröhlich.
- **21.51 Documentaire : L'Etroit Sentier de l'équilibre.** De Zdena Fröhlich et Alexandre Kulpok.
- **22.25 Cinéma : Notre agent à La Havane. ■ ■** Film britannico-américain de Carol Reed (1959, N., v.o.).
- **0.05 Documentaire : Graham Greene et la salade niçoise.** De Dagobert Lindlau et Hans Lechleitner (v.o.). *Graham Greene a écrit un pamphlet sur la collusion entre le milieu et le pouvoir politique à Nice. Ce texte, qui n'épargnait pas Jacques Médecin, ayant été interdit de publication, Greene a accepté, pour la première fois de sa vie, de parler devant des caméras.*
- **0.55 Documentaire : Epitaphe pour l'homme du bord de mer.** De Hans Lechleitner (v.o.).
- **1.20 Bibliographie.**
- **1.25 Le Phénomène Tintin** (rediff.).
- **1.55 Monsieur Hergé** (rediff., 50 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières.19.25 Météo des cinq continents(et 21 55).19.30 Journal de la TSR. En direct.20.00 Envoyé spécial.21.30 Perfecto.22.00 Journal de France 2.Edition de 20 heures.22.40 Bouillon de culture.23.50 Viva.0.30 Journal de France 3.Edition Soir 3.1.00 Visions d'Amérique (15 min) 1.15 Spécial Fa si la chanter. 2.30 Magazine : Sous la couverture.

PLANÈTE 19.10 Scouts toujours.D'Agnès et Jean-Claude Bartoll.20.05 Everest Turbo, la tentation.De Bernard Germain.20.35 Nautilus.[5/5] Les Voyageurs de l'espace océan. De Jeremy Marre. 21.25 Code Isabella.De Sally Ingleton.22.20 Le Voyage extraordinaire.De François Chouquet.23.15 Sida,paroles de l'un à l'autre.De Paule Muxel et Bertrand de Solliers.0.20 Sports équestres.[7/8] Le Jumping. De Henrietta Brunt et Revel Guest (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris déco.19.30 Stars en stock.20.00 20 h Paris Première.21 00 Jean-Edern's Club.21.55 Premières loges.22.25 Papa est en voyage d'affaires. ■ ■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985, v.o.) Avec Mike Manojlovic. 0 40 Paris modes prêt-à-porter(80 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique.17.50 Les Fables géométriques.18.00 Soirée Cajou.18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Cinéma-C'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres-nouveaux sont arrivés.Au plaisir.21.25 Série : Lucky Luke.Le *Train* fantôme.22.15 Chronique bakélite.22.20 Série : Les Aventuresdu jeune Indiana Jones.Paris, mai 1919.23.15 Life of Python.0.15 Série : Bottom. He's up.0.50 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melonet bottes de cuir (et 23 25).Maille à partir avec les taties.19.50 Série : Cher oncle Bill.Faux Départ.20.15 Série : Skippy le kangourou.20.45 Série .Les Chevaliers de la nuit. Codes (et 0.20).21.40 Le Club.21 50 Série . Les Espions.La Croisade.22.40 Série :200 dollars plus les frais.La Chasse au trésor (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00) .19.15 Rave On.19.55 Mangazone (et 23.25) .21.00 MCM découvertes.21.30 MCM Rock Legends.22.25 MCM Home Vidéo.22.30 Passion cinéma.23.00 MCM Mag (et 0 30) .23.30 Blah-Blah Groove.0.00 X Kulture.1.00 Clips non-stop (30 min).

MTV 19.00 VJ Tatjana.20.00 MTV Sports.20.30 Greatest Hits.21.00 Most Wanted.22.30 Beavis and Butt-head.23.00 News at Night.23.15 CineMatic.23.30 Feuilleton :The Real World London.0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00) .20.00 Motors.22.00 Boxe.Championnat du monde WBC. Poids lourds-légers : Akim Tafer (Fr)-Marcelo Dominguez (Arg).23.00 Snooker.Ligue européenne 1995. 5e match : Jimmy White-John Parrott. 0.30 Snooker-.Championnat du monde de trick shots 1995. En Afrique du Sud (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Diamond City. ■ Film britannique de David Mac Donald (1949, N., v.o.). Avec David Farrar, Honor Blackman.20.30 Le Compagnon secret. ■ Film américain de John Brahm et Bretaigne Windust (1952, N., v.o.). Avec James Mason, Michael Pate.22.00 Les Liaisons dangereuses. ■ Film français de Roger Vadim (1959, N.). Avec Jeanne Moreau, Gérard Philipe.23.45 Quelques pas dans la vie. ■ Film italien d'Alessandro Blasetti (1954, N., 100 min). Avec Yves Montand, Michel Simon.

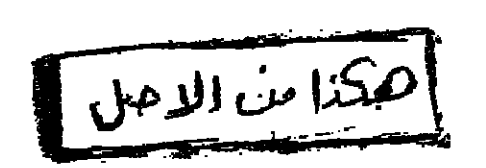
CINÉ CINÉMAS 18.40 Fantastica ■ Film franco-canadien de Gilles Carle (1980). Avec Carole Laure, Lewis Furey.20.30 Tous les matinsdu monde. ■ ■ ■ Film français d'Alain Corneau (1991). Avec Jean-Pierre Marielle.22.20 Un monde sans pitié. ■ Film français d'Eric Rochant (1989) Avec Mireille Perrier.23.50 Deux flics à Downtown. □ Film américain de Richard Benjamin (1989, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique :Le Rythme et la Raison. Opéras en France : cinq saisons musicales. 2. L'Opéra du Rhin. 20.30 Archipel science. Paroles de singes. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes de Philippe Soupault (2). 21.30 Les historiens racontent. L'Héritage au risque de la haine (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. La cité interdite : les usines Renault de Boulogne-Billancourt. 1. Le chant des ouvriers. 0.05 Du jour au lendemain. François Rosset (Un subalterne). 0.50 Musique : Coda. Seule la voix (2). 1.00 Les Nuitsde France-Culture (rediff.). Albatros : Andréa Zanzotto (1) ; 2.56, Les Polonais du Nord ; 3.56, Cher auteur, de Michel Schilovitz ; 5.41, Vivette Samuel (Sauver les enfants) ; 5.57, Le Banquet : l'aventure.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Avant-concert. 20.30 Concert. Donné en direct du Théâtre des Champs-Elysées, par la Chapelle Royale, le Collegium Vocale de Gand, l'Orchestre des Champs-Elysées, dir. Philippe Herreweghe : Paulus, oratorio op. 36, de Mendelssohn, sol. Efrat Ben Nun, soprano, Annette Markert, mezzo-soprano, James Taylor, ténor, Matthias Göme, basse. 23.05 Ainsi la nuit. Sextuor pour cordes op. 70 Souvenir de Florence, de Tchaïkovski, par le Quatuor Borodine ; Concertino pour douze instruments, de Stravinsky, par l'Ensemble interContemporain, dir. Pierre Boulez ; De mon pays, deux duos pour violon et piano, de Smetana ; Double canon à la mémoire de Raoul Dufy, de Stravinsky, par le Quatuor Alban-Berg. 0.00 La Guitaredans tous ses états. Œuvres de Barrios Mangoré (Grande-Bretagne), Finger (Allemagne), Paganini (France), Tippett (Australie), Copland (Etats-Unis). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Nuit du piano tchèque à La Roque-d'Anthéron. Concert enregistré le 18 août à La Roque-d'Anthéron : Quintette pour piano et cordes op. 81, de Dvorak, par le Quatuor Sine Nomine, Peter Frankl, piano ; Œuvres de Janacek : Conte pour violoncelle et piano, Marc Jaermann, violoncelle, Mikhail Rudy, piano ; Sonate pour piano 1er Octobre 1905, Sur un sentier recouvert, extraits, Mikhail Rudy, piano. 22.30 Les Soirées.... (Suite). Concerto pour violon et orchestre op. 47, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle, Nigel Kennedy, violon ; Symphonie nº 2, de Schumann, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; Pièces lyriques op. 65, de Grieg, Leif-Ove Andsnes, piano. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.



Le Monde

MARDI 24 OCTOBRE 1995

La Cour de cassation examine les pourvois des principaux condamnés de l'affaire Pechiney

Alain Boublil et Samir Traboulsi se sont constitués prisonniers avant l'audience

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation devait examiner, lundi 23 octobre, les pourvois des principaux condamnés de l'affaire Pechiney. Deux d'entre eux, condamnés en appel, le 6 juillet 1994, à deux ans de prison dont un ferme, jouent leur liberté : Alain Boublil, ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances, et Samir Traboulsi, financier libanais installé en France. Tous deux se sont d'ailleurs constitués prisonniers lundi avant le début de l'audience, comme l'exige la loi, la cour d'appel de Paris ayant refusé, mercredi 18 octobre, les dispenses qu'ils sollicitaient.

Révélé en janvier 1989, l'affaire Pechiney fut sans doute la plus sensible de la présidence de François Mitterrand. Inaugurant la chronique à répétition des affaires politico-financières, elle mettait en scène quelques proches du pouvoir à propos de délits d'initié commis fin 1988 par plusieurs spéculateurs à l'occasion de l'achat de la société américaine Triangle par le groupe Pechiney. Informés des négociations en cours, dont l'aboutissement supposait l'accord du gouvernement, ils purent acheter autour de 10 dollars pièce des titres Triangle avant de les revendre, une fois l'accord rendu public, 55 dollars. Les plus-values ainsi réalisées atteignaient 48 millions de francs au total.

Logiquement informé des négociations en cours, en raison de ses fonctions auprès de Pierre Bérégovoy, M. Boublil fut poursuivi pour délit d'initié, soupçonné d'avoir notamment informé l'un des spéculateurs, Roger-Patrice Pelat, ami intime de M. Mitterrand, décédé en mars 1989. Toutefois, en première instance, il fut relaxé au bénéfice du doute, les preuves à son encontre ayant paru insuffisantes au tribunal correctionnel, d'autant plus qu'aucun enrichissement occulte ne put être établi contre lui.

Sur la foi du même dossier, la cour d'appel aboutit à des conclusions opposées, estimant que *« seul »* M. Boublil était *« en mesure de connaître la substance de l'accord en vue »* et qu'il avait informé Roger-Patrice Pelat *« dans le seul but de lui permettre de réaliser des opérations sur le marché »*. La cour souligna aussi que *« M. Boublil a outrepassé ses fonctions de directeur de cabinet, faisant ainsi montre de complaisance coupable envers Samir Traboulsi »*. Quant à celui-ci, qui avait été le conseiller de la société américaine Triangle lors des négociations avec Pechiney, initialement condamné à deux ans de prison avec sursis et 25 millions de francs d'amende, il avait vu sa peine alourdie en appel – deux ans d'emprisonnement, dont un ferme et 20 millions de francs d'amende –, la cour estimant qu'il avait *« sciemment »* transmis l'information à un homme d'affaires libanais, Charbel Ghanem, condamné à dix-huit mois de prison dont six fermes et 5 millions de francs d'amende.

UNE VERSION ROCAMBOLESQUE

S'agissant des divers protagonistes poursuivis pour recel de délit d'initié, la cour d'appel s'était en revanche contentée de confirmer le jugement de première instance.

Max Théret, homme d'affaires socialiste et fondateur de la FNAC, fut ainsi condamné à deux ans de prison avec sursis et 2,5 millions de francs d'amende ; son associé, Robert Reiplinger, à quinze mois de prison avec sursis et 2 millions de francs d'amende ; leur employé, Patrick Gruman, à six mois de prison avec sursis et 80 000 francs d'amende. Deux autres prévenus avaient été relaxés, le troisième seulement condamné à une peine d'amende.

Aux deux procès, tous ont nié avoir commis un délit d'initié, ou en avoir bénéficié. Seul M. Théret a modifié sa position. Acheteur de 32 300 titres Triangle, il avait soutenu en première instance, dans une version rocambolesque que même ses avocats n'avaient pas reprise, que c'est lui-même, mû par une intuition subite, qui avait conseillé à Roger-Patrice Pelat d'acheter. En appel, il avait avoué *que le « tuyau » lui venait de ce* dernier, mais de manière *« très vague »*.

COMMENTAIRE

LE BOUC ÉMISSAIRE

Alain Boublil fut la première victime de l'affaire Pechiney. Le 20 janvier 1989, avant même l'enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui devait conforter les soupçons de délits d'initié et conduire à l'ouverture d'une information judiciaire, il fut contraint de démissionner de ses fonctions de directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy. Sa carrière fut brutalement interrompue, ses amis se firent de plus en plus rares, tandis que ceux qu'il avait froissés ou humiliés par son arrogance ne cachaient pas leur contentement. La sanction était méritée : M. Boublil avait mélangé les genres, fréquenté outre mesure le financier Samir Traboulsi, « copiné » quand il aurait dû tenir à distance au *nom d'une déontologie du service* public.

Une fois payée la faute déontologique, restait à savoir si elle s'était doublée d'une faute pénale. Or la lecture comparée des jugements contradictoires de première instance et d'appel – la relaxe dans un cas, la prison dans l'autre, à partir du même dossier – montre que la culpabilité de M. Boublil n'est pas formellement établie. En l'espèce, faute d'aveu ou de preuve matérielle, le délit d'initié est affaire de démonstration : qui a rencontré qui, qui a pu parler à qui, etc. ? Le raisonnement tenu par la cour d'appel à l'encontre de M. Boublil – contre lequel aucun indice d'enrichissement n'a pu être retenu – peut aussi bien être décliné à propos d'autres protagonistes de cette affaire, dont seule la mémoire est en jeu puisque, entre-temps, ils sont morts.

Certes M. Boublil fréquentait M. Traboulsi et aimait, d'un *amour presque filial*, Roger-Patrice Pelat. Mais n'a-t-on pas appris, depuis, que ces deux personnages entretenaient des relations suivies, amicales ou financières, avec Pierre Bérégovoy, ce ministre que M. Boublil protégea loyalement par son opportune démission ? Et pourquoi la justice ne s'est-elle pas intéressée à Harris Puisais, également décédé, qui fut le conseiller et le confident de Pierre Bérégovoy, et dont on sait que, dans les premiers jours de l'affaire, il s'entremit auprès de Max Théret afin qu'il serve de bouclier à Roger-Patrice Pelat en affirmant, contre toute évidence, l'avoir incité à acheter des titres Triangle ?

Il est évidemment facile d'ériger les morts en coupables. Mais il serait tout aussi détestable, parce qu'ils manquent à l'appel, de faire de M. Boublil le bouc émissaire d'une tragédie où il eut surtout le tort de rester silencieux, par respect pour leur mémoire.

Edwy Plenel

La clause Nobel

par Pierre Georges

DÉSORMAIS, puisque les concubins n'ont plus d'intérêt fiscal à le rester, ils peuvent, si cela leur chante vraiment, se marier. Le contrat de mariage, en effet, offre quelques précautions salutaires en cas de rupture inopinée et définitive. Par exemple, ce que l'on voudra bien appeler à l'avenir la clause Nobel.

Rita Lucas avait épousé un petit génie de l'économie, Robert E. Lucas. Il est parfois dur de vivre avec un génie. Cela implique des sacrifices, des frustrations, un dévouement sans bornes ni limites. Le génie vaque à ses recherches. Le conjoint du génie erre dans l'ombre, condamné à n'être qu'un vague préposé à l'intendance et aux affaires amoureuses. Femme de, homme de, le statut est ingrat.

Il arriva à ce couple ce qui arrive à bien d'autres. Rita Lucas trouva son génie du foyer un peu encombrant et demanda le divorce. Cela se passait il y a sept ans. Un divorce à l'amiable, entre gens de bonne compagnie et de parfait savoir-se-séparer. L'épouse, fine mouche, fit cependant figurer dans le contrat de séparation une petite clause de sauvegarde : *« L'épouse recevra 50 % de tout prix Nobel au cas où Robert E. Lucas l'obtiendrait avant le 31 octobre 1995. »*

Que croyez-vous qu'il arriva ? Bien évidemment, Robert E. Lucas a obtenu le Nobel d'économie. Cette année. Quinze jours avant l'expiration du délai ex-conjugal ! Et, rapporte l'agence Associated Press, le lauréat, faisant contre mauvaise clause bon cœur, tiendra ses engagements. Il partagera le million et plus de dollars avec la précautionneuse Rita. Car dira, en expert, le Nobel d'économie : *« Un marché est un marché. »* Avant d'ajouter, beau joueur : *« On ne saurait être mesquin après avoir gagné un prix comme celui-là ! »* Il partagera donc. Avec la satisfaction du divorce enfin accompli. Et avec pour consolation le fait que sa chère Rita n'ait jamais douté de son génie. Mais peut-être n'est-ce, là encore, qu'illusion. Ladite Rita, qui s'était tant dévouée pour libérer le grand homme de tout souci subalterne, et ménager et faire s'exprimer ainsi toutes ses potentialités, avait bien retenu la leçon. Même en cours du soir.

Selon le calcul des probabilités, il y avait en effet de fortes chances pour que le doigt d'or des Nobel se pose sur le grand homme. Robert E. Lucas professait, professe encore, son art à l'université de Chicago. Et cette dernière a souscrit un abonnement à la gloire : huit Nobel d'économie, dont cinq dans les six dernières années !

Cette histoire est plaisante. Bien que vaguement immorale. A son grand et ex-mari, Rita reconnaissante ! La voici désormais libre de tout souci financier, avec pour pension alimentaire un demi-Nobel d'un chic achevé, et sans doute convaincue, en son for intérieur, que le plus génial des deux n'est pas celui qui fut primé.

Cette histoire est pionnière. Une grande avancée des couples en péril. Elle ouvre des perspectives intéressantes à toux ceux et celles qui vivent, et vivent mal, le génie du foyer. Il s'impose désormais de prendre des précautions sur séparation. On peut tout imaginer : une clause best-seller pour le conjoint séparé d'écrivain ; une clause tube pour le mari de la chanteuse ; une clause Loto pour l'ordinaire génie de la chance. Et des annonces d'un type nouveau dans la presse locale : « M. Truc répond absolument des gains, prix et fortunes de Mme ex-Truc. »

Jean Arthuis ne veut pas exclure une taxation du livret A

LE GOUVERNEMENT a-t-il l'intention de mettre à contribution les épargnants qui disposent d'un livret A ? Au cours de la discussion du volet recettes du projet de loi de finances pour 1996, qui s'est achevée samedi 21 octobre *(lire page 8)*, le député communiste Jean-Pierre Brard a posé une bonne dizaine de fois la question au ministre des finances, Jean Arthuis, qui a obstinément refusé d'y répondre. Le député s'est empressé d'en conclure que ce silence *« parle de lui-même »*.

Cette interprétation n'est effectivement pas dénuée de fondement. Au cours de ce même débat, les services du secrétaire d'Etat au budget, François d'Aubert, ont en effet diffusé la trame d'un discours que celui-ci devait prononcer. Il y était écrit qu'il était *« légitime que l'épargne populaire ne soit pas soumise à l'impôt »*. Mais, au moment de lire son allocution, le secrétaire d'Etat a préféré s'écarter du texte initial et a trouvé une autre formule pour promettre que cette forme d'épargne serait bien traitée.

Hautement politique, le dossier du livret A vient périodiquement sur le devant de la scène. Alors que l'inflation est maintenant très basse, les milieux bancaires et financiers font pression depuis longtemps pour que la rémunération de 4,5 % dont bénéficie ce placement défiscalisé soit abaissée. Pour ne pas susciter une levée de boucliers et ne pas être accusé de s'en prendre à l'épargne populaire, le gouvernement d'Edouard Balladur avait dû démentir à plusieurs reprises des rumeurs de baisse de la rémunération du livret A.

L'actuel gouvernement n'a visiblement pas ce souci. A ce détail près que ce n'est sans doute pas la baisse de la rémunération du livret qui est maintenant à l'étude, mais la remise en cause de son statut défiscalisé. Dans le cadre de la réflexion sur la réforme du financement de la protection sociale, plusieurs rapports récents, dont celui du commissariat général du Plan, ont préconisé d'étendre la contribution sociale généralisée (CSG) aux produits financiers qui n'y sont pas actuellement assujettis, en particulier tous les livrets populaires (livret A, livret bleu, livret d'épargne populaire, etc.).

Pour l'épargnant, le résultat, pourtant, reviendrait au même, car l'assujettissement du livret A à la CSG équivaudrait à une baisse modique de sa rémunération. Avec une CSG dont le taux actuel est de 2,4 %, la réforme reviendrait à faire baisser la rémunération du livret A de 4,5 % à 4,4 %.

C'est donc cette piste que M. Arthuis n'a pas voulu fermer en ne répondant pas à M. Brard. Depuis qu'il est arrivé à Bercy, le ministre des finances ne cesse de répéter qu'il est favorable à une extension de la CSG *« à l'ensemble des revenus, y compris les pensions et placements financiers »*. La mesure pourrait donc figurer dans le projet de loi d'orientation sur les prélèvements obligatoires que le gouvernement souhaite mettre au point d'ici à la fin de l'année, une fois que le *« débat social »* sera achevé.

Passera-t-il pour autant à l'acte ? A coup sûr, la décision est délicate. Politiquement, le gouvernement sait qu'il pourrait y perdre beaucoup, pour un rendement financier très mince : la CSG, appliquée au livret A, ne rapporterait pas même 700 millions de francs.

L. M.

Robert Hue prône une « union respectueuse des différences »

LE SECRÉTAIRE NATIONAL du Parti communiste, Robert Hue, a longuement exalté les vertus de l'union autour de quelques grandes valeurs, dimanche 22 octobre, près de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, lors d'une cérémonie d'hommage à vingt-sept otages fusillés par les nazis en 1941. *« Les époques sont très différentes, et comparaison n'est pas raison, mais des idées-forces qui furent les leurs continuent d'être nos exigences. Parmi elles : patrie, souveraineté nationale, démocratie, lutte contre l'intolérance, amour de la paix, solidarité, union et rassemblement »*, a affirmé M. Hue.

« Quelles que soient nos appréciations sur la politique mise en œuvre aujourd'hui, l'attachement à la souveraineté de la France n'est-elle pas une préoccupation qui nous est commune face à une construction européenne qui se fait loin des peuples ? », s'est interrogé le reponsable du PCF. Face à la montée du racisme et de la xénophobie, M. Hue a insisté sur *« la nécessité d'une union, respectueuse des différences, identique en son esprit à celle que les hommes et les femmes surent forger dans les combats libérateurs de la Résistance »*.

Le dirigeant communiste, qui publiera, en novembre, un livre sur la *« mutation »* du communisme, continue ainsi, six mois après le terme de sa campagne pour l'élection présidentielle, de se poser en conciliateur. Il a passé, avec succès, le cap des critiques exprimées contre la ligne dite d'*« opposition constructive »*, au point que son prédécesseur à la tête du parti, Georges Marchais, se pose désormais en victime d'une *« campagne méprisable »*.

UNE « MISE AU POINT »

Après avoir fait publier dans *L'Humanité* du 12 octobre une *« mise au point »* dans laquelle il se défendait de vouloir faire obstacle aux efforts de rénovation du PCF, l'ancien secrétaire général a publiquement accusé le rédacteur en chef du quotidien communiste, Claude Cabanes, de lui avoir *« fait un procès »*. *« J'ai été victime de la part de Claude Cabanes d'un procès que je croyais dépassé dans les rangs de notre parti, et c'est à partir de là qu'a été engagée une campagne médiatique. Et comme personne ne disait rien, j'ai éprouvé le besoin de faire la mise au point que j'ai faite »*, a notamment expliqué M. Marchais, le 19 octobre au « Grand O O'FM-*La Croix* » (*Le Monde* du 21 octobre).

Cependant, les lecteurs de *L'Humanité* n'en savent rien. Le compte-rendu de cette émission, dans le journal du PCF, rapporte seulement ces propos de M. Marchais : *« La rénovation de notre parti a commencé il y a plus de vingt ans, avant le XXIIe congrès qui en a été le véritable point de départ. Le Parti communiste a beaucoup changé. Il change et il changera encore. »*

Jean-Louis Saux

■ **ESPACE : l'astronaute Thomas Reiter**, de l'agence spatiale européenne (ESA), a effectué, vendredi 20 octobre, une sortie de plus de cinq heures dans l'espace, en compagnie du cosmonaute russe Sergueï Avdeiev. L'ESA a annoncé que la prolongation de quarante-cinq jours du séjour de Reiter à bord de Mir lui permettra d'effectuer une seconde sortie. L'astronaute européen assistera aussi à l'amarrage de la navette américaine Atlantis avec Mir. Après le lancement de Columbia, vendredi, pour une mission scientifique de seize jours, la NASA a fixé au 11 novembre le décollage d'Atlantis en direction de la station russe.

SOMMAIRE

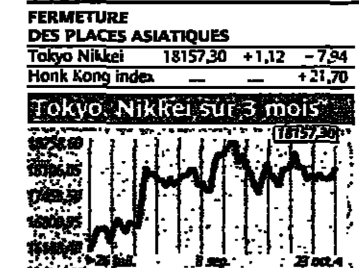
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 23 octobre, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18157,30	+1,12	–7,94
Honk Kong index	—	—	+21,70



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/10	Var. en % 19/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1740,72	–0,94	–7,46
Londres FT 100	3568	–0,30	+16,39
Zurich	—	—	+15,54
Milan MIB 30	—	—	–9,36
Francfort Dax 30	2178,25	–0,06	+3,40
Bruxelles	1426,30	+0,52	+2,63
Suisse SBS	—	—	+32,22
Madrid Ibex 35	—	—	+5,35
Amsterdam CBS	—	—	+8,20

DEMAIN dans « Le Monde »

KABYLES DE CALÉDONIE : la Nouvelle-Calédonie, terre de déportation pour les communards, l'a également été pour les révoltés de la Kabylie, soulevée en 1871 contre le colonisateur. Mille cinq cents de leurs descendants ont fait souche.

Tirage du *Monde* daté dimanche 22-lundi 23 octobre : 533 580 exemplaires · 3

